

économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr



GABON OIL
COMPANY

15 ANS D'ÉNERGIE AU SERVICE DU GABON

Spécial Gabon

ENTRETIEN EXCLUSIF
Brice Clotaire Oligui Nguema

FONDATION MA BANNIÈRE

Pour que tout le monde trouve sa place

GABON OIL COMPANY

Quinze ans d'ascension industrielle

ANPI

Une réforme majeure
de l'investissement

CNSS

Moderniser la CNSS, préparer l'avenir

AGENTIS

Dans les coulisses des grands
projets hospitaliers

BUDGET

Chaque franc dépensé doit
produire une valeur ajoutée

IMPÔTS

Concilier recouvrement et préservation
du tissu économique

DOUANES

Une modernisation numérique d'ampleur

DGCPT

La digitalisation du Trésor
est un impératif stratégique

MARCHÉS PUBLICS

Le SIGFIP : un instrument
de gouvernance publique

SOCIÉTÉ ÉQUATORIALE DES MINES

Cap sur une industrie
minière de référence

MARINE MARCHANDE

Bâtir une nouvelle gouvernance
maritime

CONSEIL GABONAIS DES CHARGEURS

Garantir la compétitivité
du fret multimodal

FUTUR LEADER AFRICAIN?

M 06547 - 24 - F: 7,00 € - RD





Invest in Gabon ANPI-GABON

Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon



Les **5** grandes missions de l'ANPI-GABON





13 – Entretien exclusif du président de la République gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema



20 – DIPLOMATIE
Le pari français de Brice Clotaire Oligui Nguema

DIPLOMATIE D'INFLUENCE ET SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE : L'OLIGUISME

11 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 12 Politique intérieure – Brice Clotaire Oligui Nguema : Le pétrole au service de l'après-pétrole
- 13 Entretien exclusif – Président de la République gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema
- 20 Diplomatie – Le pari français de Brice Clotaire Oligui Nguema
- 24 Défense – Camp Général de Gaulle : les enjeux financiers d'une rétrocession
- 25 Diplomatie – Grands équilibres diplomatiques à préserver pour affirmer la crédibilité du Gabon
- 29 Diplomatie/ONU – Le Gabon à la vice-présidence de l'AGNU : une tribune stratégique pour son rayonnement
- 30 Discours devant le Parlement – Brice Clotaire Oligui Nguema fixe le cap
- 32 Réformes – Une nouvelle architecture institutionnelle
- 33 Entretien – Ministre de la Réforme et des Relations avec les institutions, François Ndong Obiang
- 36 Union démocratique des bâtisseurs – L'UDB face au défi de l'enracinement
- 38 Opposition – Un test de crédibilité à l'épreuve du Parlement

DOSSIER FONDATION MA BANNIÈRE

- 40 Mot de la Première Dame, Zita Oligui Nguema – Pour que chacun trouve sa place
- 42 Entretien – Directrice générale du Centre d'accueil pour les enfants en difficultés sociales, Rosette Oboe Nze Nguema
- 44 Entretien – Coordonnateur du Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville, Télesphore Moussavou
- 47 Entretien – Coordonnateur général du Centre de compétences professionnelles et entrepreneuriales Zita Oligui Nguema, Pr Orphée Martial Soumaho Mavioga

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 51 Éducation – Le Gabon mise sur le capital humain
- 53 Emploi – Un chantier national sous pression
- 54 Santé – Le Gabon accélère sa mue vers un système de soins plus performant
- 56 Entretien – Ministre de la Santé, Pr Elsa N'kana Joséphine Ayo-Bivigou

DOSSIER CNSS

- 59 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale, Dr Olivier Rebienot Pellegrin
- 64 CNAMGS – Le Fonds 4, pilier discret de la solidarité nationale

DOSSIER AGENTIS

- 68 Groupe Agentis – Dans les coulisses des grands projets hospitaliers



CAISSE NATIONALE
DE SECURITE SOCIALE

Notre ambition : mieux vous servir

EFFECTUEZ VOTRE IMMATRICULATION TRAVAILLEUR

EN TOUTE SÉCURITÉ OÙ QUE VOUS SOYEZ !



NOUS SIMPLIFIONS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Effectuez votre **immatriculation travailleur** directement sur le portail **eCNSS** et gagnez un temps précieux à travers des formalités simplifiées, et un accès rapide à vos droits et services CNSS.

PLUS PRÈS DE VOUS !





40 – DOSSIER FONDATION MA BANNIÈRE
Pour que chacun trouve sa place



110 - DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
« La DGI doit concilier un équilibre entre efficacité du recouvrement et préservation du tissu économique »

- 71 Logement – La nouvelle mécanique à l'épreuve du terrain
- 72 Entretien – Ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, Mays Lloyd Mouissi
- 76 Environnement – Forêts, climat et biodiversité : Le Gabon renforce son engagement

AGRICULTURE & ÉLEVAGE

- 78 Agro-industrie – Le Gabon accélère son effort budgétaire et redessine son paysage industriel

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 80 Croissance – Sous contrainte mais avec un cap assumé vers la diversification
- 82 Euro-obligations – Eurobond 2026 : Le retour réussi du Gabon sur les marchés internationaux
- 83 Banque africaine de développement – Énergie, Eau : La BAD soutient la modernisation des services essentiels
- 84 Entretien – Responsable pays de la Banque africaine de développement pour le Gabon, Nouridine Kane Dia
- 88 Climat des affaires – Les entreprises françaises regagnent du terrain
- 89 Entretien – Ambassadrice de l'Union européenne au Gabon, Cécile Abadie
- 92 Agence française de développement – Africa Forward : le pari d'un nouveau partenariat entre la France et l'Afrique
- 94 Planification – PNCD 2026-2030 : 27 000 milliards de FCFA pour transformer l'économie
- 95 Entretien – Ministre de la Planification et de la Prospective, Louise Pierrette Mvono
- 98 Investissements – Privilégier les projets matures pour l'investissement public
- 99 Entretien – Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère, Thierry Minko
- 102 Budget – Un budget ajusté à la réalité des finances publiques

DOSSIERS FINANCES PUBLIQUES

- 104 Entretien – Directeur général du Budget, Thècle Wilfried Nzamba Mangala
- 110 Entretien – Directrice générale des Impôts, Édith Laure Mbiguidi Oyaya
- 114 Entretien – Général de brigade-directeur général des Douanes et Droits indirects, Hugues Modeste Odjangou
- 121 Entretien – Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, Luther Steeven Abouna Yangui
- 127 Entretien – Commissaire général-directrice générale des Marchés publics, Sylvie Nguembhyt
- 131 Entretien – Responsable du bureau Africallia Finance Gabon, Catherine Teya-Moutsinga

TIC

- 134 Services numériques – Le Gabon inaugure son premier data center
- 136 Entretien – Directeur général de ST Digital, Laïka Mba

INVESTISSEMENTS

- 139 Cité de la Démocratie – Libreville entre dans une nouvelle dimension
- 144 Investissements directs étrangers – Comment le Gabon bâtit son nouveau modèle de croissance

Samba Lounge



Écrans



Wifi



Restauration



Journaux

**Un salon Business qui vous accueille
dans un cadre élégant et confortable.**

Situé en zone départs internationaux avant le Duty Free



Tarif d'accès Grand public : **22 000 FCFA** l'unité. *Tarif Entreprise* : **20 150 FCFA** l'unité.

Tarifs dégressifs pour tout achat au volume. Plus d'information à la Direction Commerciale.

Direction commerciale ☎ +241 11 73 62 44 / +241 11 73 82 82



114 – DOSSIER DOUANES GABONAISES
« La digitalisation est au cœur de notre stratégie de modernisation »



148 – DOSSIER ANPI
« Le nouveau Code des investissements constituera une réforme structurante »

DOSSIER ANPI

- 148 Entretien – Directeur général de l'Agence nationale de Promotion des Investissements du Gabon, Ghislain Moandza Mboma
- 151 Climat des affaires – La sécurisation de 20 contrats stratégiques renforce la confiance des investisseurs
- 152 Agro-alimentaire – Importer moins, produire plus
- 153 Entretien – Directeur général de la Centrale d'achat du Gabon, Théophile Boutamba

INDUSTRIE & ÉQUIPEMENTS

- 156 Industrie – Le Gabon réinvente son modèle productif
- 157 Entretien – Ministre de l'Industrie et de la Transformation locale, Lubin Ntoutoume

TOURISME & ARTISANAT

- 160 Développement touristique – Gabon : le réveil de l'éden vert

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 164 Pétrole – Shell, BP, ExxonMobil : Le Gabon relance la course à l'or noir
- 166 Gaz – Pourquoi le Gabon mise désormais sur le gaz

DOSSIER GABON OIL COMPANY

- 167 Gabon Oil Company : quinze ans d'ascension industrielle
- 171 Eau et électricité – SEEG : la fin d'un monopole, le début d'une reconstruction
- 172 INFRAGROUP – Un savoir-faire africain au service des ambitions du Gabon
- 174 Mines – Les cinq leviers pour faire du Gabon une destination minière de premier plan
- 176 Entretien – Ministre des Mines et des Ressources géologiques, Sosthène Nguema Nguema

DOSSIER SOCIÉTÉ ÉQUATORIALE DES MINES

- 180 Entretien – Directeur général de la Société Équatoriale des Mines, Jude N'Gwa-Emane

INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 183 Port de Koba-Koba – Construction d'un méga-port minéralier
- 185 Port-Môle de Libreville – Une métamorphose au service de l'économie maritime
- 186 Transport multimodal – CNT, un transport public unifié pour plus d'efficacité
- 187 Entretien – Ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique, Ulrich Manfoumbi Manfoumbi
- 190 Marine marchande – MARIGEST va révolutionner les services de la marine marchande



Le bien-être au naturel

Les bienfaits des plantes au quotidien



sovaproat.com



SOVAPROAT
PRODUCTION - TRANSFORMATION - EXPORTATION - IMPORTATION

BP 23 168 – Libreville/Gabon
Tél. : +241 (0) 74 20 81 71/+241 (0) 62 47 84 14
E-mail : logginkam@gmail.com

SIÈGE SOCIAL :

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 1 42 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTRICE GÉNÉRALE & DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Christine LE CUZIAT
contact@economiesafricaines.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Blandine BEDU
bbedu@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

RESPONSABLE D'ÉDITION

Annie JUNJAUD

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Célestine BINGRA

RÉDACTION

Andju ANI
Cherolle BRINDA BOUSS
Louise BIBALOU-DURAND
Lucie DELAGE-MORIN
Anne-Sophie LALLEMANT
Serge-Henri MALET
Paul de MANFRED
Charlène MOUBOULOU
Vanessa MICHING DIWA MOULOPOU
Ariane Nadia MPENGA
Anna de NEUVILLE
Gaël Claudel OSSOUGHO
Lambert YOUNGOU
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

YVAN GABON PICTURES
Joël Brice/GOMBO

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Chargé médias & communication
Anass SOUADI
contact@economiesafricaines.fr

DESIGN

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

LMS Design

«Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque
procédé que ce soit, réservés pour tous pays.»
2026©Economies Africaines - Dépôt légal septembre 2026
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547



167 – DOSSIER GABON OIL COMPANY

Gabon Oil Company : quinze ans d'ascension
industrielle



180 – DOSSIER SOCIÉTÉ ÉQUATORIALE DES MINES

« La SEM entend devenir une entreprise
minière industrielle de référence »

DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MARINE MARCHANDE

- 191 Entretien – Directrice générale de la Marine marchande, Frédérique Avome Angué
Oliviera-Guevit

DOSSIER CONSEIL GABONAIS DES CHARGEURS

- 195 Entretien – Directeur général du Conseil Gabonais des Chargeurs,
Giscard Lilian Ogoula
- 199 Routes – Le défi routier pour désenclaver le pays
- 202 Gouvernance des Travaux publics – Mobilisation, cohésion, unité et redevabilité
- 203 Entretien – Ministre des Travaux publics et de la Construction, Edgard Moukoubi

BANQUES & ASSURANCES

- 207 Assurances – Régulation, rebranding et expansion, les nouveaux codes du marché
gabonais
- 210 SUNU Assurances Vie et IARD Gabon – L'assurance, un levier pour sécuriser
les investissements
- 212 Banques – Le Gabon poursuit sa modernisation financière
- 213 Microfinance – Un secteur en consolidation au cœur de l'inclusion financière

SPORT & CULTURE

- 214 Réformes sportives – Le Gabon pose les bases du sport professionnel
- 218 Football féminin – Le défi de la professionnalisation
- 220 Entretien – Championne 2025 et vice-championne 2026 de la Coupe du Gabon
de basketball, Orphela Abegue Obiang Messi
- 220 Karaté-do – Championnat d'Afrique de la Zone 4 – Le Gabon frappe fort à Bujumbura
- 222 Carine Mekame Ndong – Athlète gabonaise, vice-championne d'Afrique du lancer de
poids – La panthère inarrêtable du lancer de poids africain
- 224 Entretien – Champion de l'Open international des sourds de taekwondo 2026,
Ariel Bouya Kendje
- 226 Les légendes du football – Pierre-François Aubameyang et François Omam-Biyik :
la fraternité au-delà des crampons
- 228 Tourisme mémorial – L'esplanade Georges Damas Aleka, un lieu de mémoire
tourné vers l'avenir
- 230 Tourisme mémorial – Un lieu de mémoire réhabilité pour mieux comprendre
les fondations de l'État gabonais



Sous le Haut Parrainage de
SEM Brice Clotaire Oligui N'Guema,
Président de la République



CAMEPT
CONGRÈS AFRICAIN DES MINES,
DES ÉNERGIES, DU PÉTROLE ET
DES TRANSPORTS



CAMEPT, le seul événement qui adresse l'ensemble de la chaîne
de valeurs : Mines-énergies-pétrole-transports.
Rejoignez-nous !



PARTENAIRE MEDIA



afrikatranstour@gmail.com
+225 07 69 00 59 59





Par Serge-Henri Malet

Diplomatie d'influence et souveraineté industrielle : l'Oliguisme

Dans cette édition, le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema accorde à *Économies Africaines* un entretien exclusif. Le chef de l'État gabonais y répond sans détour aux principales questions sur la trajectoire économique du pays : diversification, industrialisation, infrastructures, attractivité pour les investissements et valorisation des ressources naturelles. Une méthode que le chef de l'État résume désormais d'un mot : l'Oliguisme.

Le combat qu'il mène en faveur de la transformation locale des matières premières dépasse le cadre national, et renvoie à une problématique qui traverse l'histoire économique du continent depuis les indépendances : celle de la maîtrise de la chaîne de valeur. Si, dans les années 1960, les dirigeants africains avaient disposé de la même marge de manœuvre politique – et parfois du même courage face aux risques de déstabilisation – pour s'opposer à l'exportation brute de leurs ressources naturelles, l'industrialisation du continent aurait sans doute évolué différemment.

Pendant des décennies, minerais, hydrocarbures et produits agricoles ont quitté l'Afrique à l'état brut, tandis que la valeur ajoutée, les emplois industriels et les technologies étaient créés ailleurs. Le Gabon entend rompre avec ce modèle. Miser sur la transformation locale du manganèse, du fer, du bois ou des hydrocarbures, c'est afficher l'ambition de faire de ses ressources un levier de souveraineté et de création de richesse. Cette vision est développée dans nos colonnes par le chef de l'État, mais aussi par plusieurs membres du gouvernement, responsables des régies financières et dirigeants d'entreprises publiques et privées.

Cette stratégie concerne en premier lieu le manganèse. Présent au Gabon depuis près de soixante ans à travers sa filiale Comilog, dont dépend la Setrag, le groupe français Eramet a longtemps privilégié un modèle fondé sur l'extraction et l'exportation du minerai. L'annonce par les autorités gabonaises de leur volonté d'accélérer la transformation locale a d'abord suscité prudence et interrogations, car les enjeux d'une telle mutation sont considérables. Un compromis a finalement été trouvé lors de la visite d'État du président Brice Clotaire Oligui Nguema en France en juillet dernier. Un pro-

tocole d'accord a alors été signé entre l'État gabonais et Eramet. Le groupe s'est engagé à étudier plusieurs projets permettant la transformation locale de près de 700 000 tonnes de manganèse par an, sous réserve de disposer d'une énergie compétitive et d'installations économiquement viables.

Sur le plan diplomatique, le chef de l'État a également engagé une intense séquence internationale destinée à repositionner le Gabon sur l'échiquier mondial. De Washington à Pékin et de Paris à Rome en passant par Ankara ou Abou Dabi, il a multiplié les déplacements et rencontres de haut niveau. Cette activité reflète une ambition assumée : diversifier les partenariats et accroître l'attractivité économique du pays ainsi que sa capacité à dialoguer avec les grandes puissances. Les voyages présidentiels participent désormais d'une stratégie de rayonnement visant à faire de Libreville une capitale influente apte à nouer des relations mutuellement profitables à la fois avec ses partenaires traditionnels et les puissances émergentes.

Cette orientation repose sur la volonté de consolider l'ancrage africain du Gabon. Ces derniers mois, le président gabonais s'est rendu dans plusieurs pays du continent : au Ghana, en Gambie, en Angola, en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et en Sierra Leone. Au-delà des relations bilatérales, Libreville entend jouer un rôle accru dans les débats sur l'intégration régionale et la résolution des crises africaines. L'implication du Gabon dans le dossier malgache illustre cette volonté de promouvoir des solutions africaines aux défis du continent.

Enfin, sur le plan financier, le pays a enregistré un succès notable sur les marchés internationaux. Alors que les discussions avec le FMI se poursuivent, le Gabon a réussi une levée de capitaux supérieure à ses objectifs initiaux. Les autorités espéraient mobiliser 750 millions de dollars, et l'opération a finalement permis de lever 920 millions de dollars, soit environ 526,2 milliards de FCFA. Outre l'apport budgétaire, cette performance est à interpréter comme un signal de confiance des investisseurs internationaux dans l'économie gabonaise et dans ses perspectives de transformation. Le Gabon affirme ainsi une nouvelle ambition : peser plus, produire plus et compter plus.

BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA : LE PÉTROLE AU SERVICE DE L'APRÈS-PÉTROLE

Dans l'entretien exclusif accordé à Économies Africaines, le chef de l'État gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema passe en revue les principaux dossiers économiques du pays. Même si la volonté de diversifier l'économie est forte, il serait hasardeux de négliger le potentiel que continue de représenter l'or noir.

Plus d'un an après son élection et quelques mois après l'adoption du Plan national de croissance et de développement 2026-2030, Brice Clotaire Oligui Nguema veut passer de la vision à l'exécution. Dans cet entretien, il expose la doctrine économique qui guide l'action publique : préparer l'après-pétrole tout en continuant à tirer parti d'une ressource essentielle à l'équilibre des finances publiques. Il ne s'agit plus d'opposer diversification et hydrocarbures. « *Le pétrole reste l'un des principaux contributeurs aux recettes budgétaires, aux exportations et au financement des investissements publics* », rappelle le chef de l'État. Abandonner prématurément ce secteur reviendrait à se priver des moyens nécessaires pour financer la transformation de l'économie nationale.

Cette position s'appuie sur un constat partagé par les spécialistes : les bassins offshore profonds et ultra-profonds du Gabon demeurent sous-explorés. Les progrès technologiques ont ravivé l'intérêt des compagnies anglo-saxonnes pour plusieurs zones maritimes. Le président de la République estime que des réserves significatives restent à découvrir, ouvrant la perspective d'un nouveau cycle d'investissements. Cette année, des majors comme BP, ExxonMobil et Shell sont engagées dans l'exploration de blocs offshore profonds et ultra-profonds.

Pour attirer ces capitaux, le chef de l'État met en avant l'un des atouts majeurs du pays : la stabilité institutionnelle retrouvée après la transition. Dans un contexte international de tensions géopolitiques et d'incertitude économique, l'exécutif estime que la prévisibilité politique est un argument décisif pour des investisseurs dont l'horizon se mesure en décennies. Le retour à l'ordre constitutionnel est un signal rassurant pour les opérateurs engagés dans des projets de long terme.

Le président gabonais souhaite également revoir la façon dont la richesse pétrolière irrigue l'économie. Il

plaide pour un développement du contenu local, une implication accrue des entreprises gabonaises dans la sous-traitance, la logistique et les services, ainsi qu'un effort soutenu en matière de formation et de transfert de compétences dans le secteur des hydrocarbures.

Le gaz naturel occupe, aux yeux du président, une place croissante dans cette stratégie. Considéré comme une énergie de transition, il doit soutenir le développement industriel et renforcer l'autonomie énergétique du pays. Le président Brice Clotaire Oligui Nguema y voit un levier pour accompagner l'essor de nouvelles capacités de production électrique et appuyer les ambitions industrielles inscrites dans les plans nationaux. En somme, l'enjeu n'est plus seulement d'extraire des hydrocarbures mais d'accroître la valeur créée sur le territoire. Les projets liés au stockage, à la transformation, à la pétrochimie ou à la logistique énergétique sont appelés à prendre de l'importance. L'ambition est que chaque baril génère davantage d'emplois, de revenus fiscaux et d'opportunités locales.

Aujourd'hui, pour Brice Clotaire Oligui Nguema, pétrole et gaz restent des leviers de financement du développement. Les revenus tirés de ces ressources doivent soutenir les investissements dans les infrastructures, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'électricité, tout en accompagnant l'émergence de nouveaux secteurs. La diversification demeure l'objectif de long terme, mais elle repose, dans l'immédiat, sur la capacité du pays à valoriser pleinement ses ressources.

À travers cet échange, le président de la République expose une vision fondée sur un impératif : transformer durablement le modèle économique gabonais sans compromettre les équilibres financiers. Il entend inscrire son mandat sous le signe de l'action concrète. Reste à convertir cette ambition en résultats mesurables, à la hauteur des attentes d'une population qui « *juge désormais l'action publique sur ses réalisations* ».

Anne-Sophie Lallemand



Brice Clotaire Oligui Nguema,
président de la République gabonaise.

François ZMA

« NOUS CONSTRUISONS LES FONDATIONS DU GABON DE DEMAIN »

Plan national de croissance et de développement 2026-2030 pour transformer le Gabon, infrastructures, énergie, numérique, souveraineté alimentaire, attractivité économique et diversification, autant de sujets abordés dans cette interview accordée à Économies Africaines par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema. Ils tracent la trajectoire d'un pays qui veut rompre avec l'immobilisme, gagner en productivité et inscrire durablement l'action publique dans une culture du résultat.

► (suite p. 14)

Sur le terrain, le président de la République suit personnellement l'avancement des grands chantiers engagés dans le pays.



Communication présidentielle

liez-vous exprimer avec cette affirmation ?

Lorsque j'ai déclaré : « *Je ne sais peut-être pas faire de la politique, mais je sais construire* », je voulais exprimer une conviction profonde. Celle que les populations attendent avant tout de leurs dirigeants des résultats concrets. Construire, c'est transformer les promesses en réalisations visibles. Construire, c'est créer des routes, des écoles, des hôpitaux, des logements, des infrastructures économiques qui améliorent durablement le quotidien des citoyens. Je suis un homme d'action. Mon engagement est de laisser aux générations futures un Gabon moderne, mieux équipé et tourné vers le progrès.

► Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 constitue la feuille de route de votre septennat. Comment comptez-vous traduire concrètement ces réformes en résultats perceptibles pour les Gabonais ?

Brice Clotaire Oligui Nguema : Le PNCD 2026-2030 est bien plus qu'un document de planification. Il constitue la traduction opérationnelle du projet de société pour

Par ailleurs, vous vous rendez régulièrement sur le terrain pour suivre l'avancement des chantiers. Cette implication personnelle traduit-elle votre volonté de faire de Libreville une vitrine économique moderne et attractive à l'échelle africaine ?

Absolument. Libreville est la capitale politique, administrative et économique de notre pays. Elle doit refléter les ambitions du Gabon. Les projets structurants en cours visent à améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer l'attractivité économique de la ville et attirer davantage d'investissements privés. Mes visites régulières sur les chantiers répondent à une exigence de suivi, de rigueur et de respect des délais. Je considère que chaque projet engagé avec les ressources publiques doit produire des résultats visibles et rapides.

« Je ne sais peut-être pas faire de la politique, mais je sais construire. »

lequel les Gabonais m'ont accordé leur confiance. Son objectif est d'améliorer concrètement les conditions de vie de nos compatriotes. Les priorités ont été identifiées : l'accès à l'eau potable, à l'électricité, au logement, aux soins de santé, à l'éducation, aux routes et à l'emploi. Chaque réforme engagée sera évaluée à l'aune de son impact réel sur la vie quotidienne des populations. Nous passons d'une logique de moyens à une logique de résultats. Chaque ministère dispose désormais d'objectifs précis assortis d'indicateurs de performance et de délais d'exécution. Nous avons pour ambition de bâtir une croissance forte, inclusive et durable, dont les bénéfices seront perceptibles dans toutes les provinces du pays.

À l'image du reste du pays, Libreville se transforme aujourd'hui en un vaste chantier à ciel ouvert, avec des projets emblématiques qui redessinent le paysage urbain. On se souvient de cette déclaration qui avait marqué les esprits : « *Je ne sais peut-être pas faire de la politique, mais je sais construire.* » Que vou-

Alors que votre prédécesseur l'avait démolie, vous avez fait de la nouvelle Cité de la Démocratie un complexe de classe mondiale. Quel rôle est-elle appelée à jouer dans le rayonnement international du Gabon et le développement du tourisme d'affaires ?

Le chef de l'État lors de l'inauguration de la Cité de la Démocratie, le 3 mai 2026 à Libreville.



Communication présidentielle



La nouvelle Cité de la Démocratie constitue un investissement stratégique pour le rayonnement international du Gabon. Notre stabilité institutionnelle, notre position géographique et la qualité croissante de nos infrastructures nous permettent d'ambitionner un rôle de premier plan dans l'accueil de conférences,

« Je considère que chaque projet engagé avec les ressources publiques doit produire des résultats visibles et rapides. »

de sommets et de grands événements internationaux. Ce complexe contribuera à développer le tourisme d'affaires, à générer des revenus pour notre économie, à soutenir les secteurs de l'hôtellerie, du transport et des services, tout en renforçant l'image du Gabon sur la scène africaine et internationale.

Votre gouvernement ambitionne de bitumer 3 000 km de routes d'ici à 2032, soit près de 375 km par an. Cette politique de désenclavement constitue-t-elle l'un des piliers de la transformation économique, et comment comptez-vous relever ce défi ?

Le développement d'un pays commence par sa capacité à connecter ses territoires et ses populations. Pendant plusieurs décennies, le Gabon a souffert d'un déficit important en infrastructures routières, avec pour conséquence l'enclavement de nombreuses localités, le renchérissement du coût de la vie, des difficultés d'accès aux services publics et un frein au développement économique. Aujourd'hui, nous avons décidé de changer cette réalité. Nous voulons bitumer plus de 3 000 kilomètres de routes d'ici à 2032. C'est certes un défi considérable, mais c'est avant tout un choix stratégique. Il s'agit d'un investissement pour l'avenir, un investissement au service de l'unité nationale, de la croissance économique et de l'amélioration des

conditions de vie des Gabonais.

Pour relever ce défi, nous avons adopté une approche globale reposant sur la mobilisation des ressources financières. L'État consacrera des moyens importants à ce programme, mais nous nous appuyons également sur les partenariats public-privé, les finan-

cements concessionnels des institutions internationales ainsi que les investissements de nos partenaires techniques et financiers. Les infrastructures routières constituent aujourd'hui l'un des secteurs les plus attractifs pour les

bailleurs de fonds, car leur impact sur le développement est immédiat et mesurable. Nous misons également sur le renforcement des capacités techniques nationales. Nous voulons que les entreprises gabonaises participent davantage à la réalisation de ces projets, aux côtés de partenaires internationaux. Cela permettra de créer des emplois, de développer des compétences locales et de renforcer notre autonomie dans le secteur des travaux publics. Ce choix stratégique repose sur une planification rigoureuse des priorités. Nous concentrons nos efforts sur les axes structurants qui relient les provinces, les bassins agricoles, les zones minières, les pôles industriels, les ports et les principaux centres urbains. Il est ici question de créer un véritable réseau national intégré qui soit au service de la production et des échanges.

Au-delà des chiffres, il faut comprendre ce que représente une route pour les populations. Une route permet à un agriculteur d'acheminer plus facilement sa production vers les marchés. Elle facilite l'accès aux écoles, aux hôpitaux et aux services administratifs. Elle réduit les coûts de transport, stimule les échanges commerciaux et favorise l'installation d'investisseurs dans les zones autrefois enclavées. La route est également un puissant outil de cohésion nationale. Elle rapproche les provinces, facilite la circulation des personnes ►(suite p. 16)



Le président Brice Clotaire Oligui Nguema lors de l'une de ses rencontres régulières avec les représentants de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), partenaires essentiels du développement économique du pays.

► et des biens, et renforce le sentiment d'appartenance à une même nation. Cette politique de désenclavement constitue donc l'un des piliers majeurs du Plan national de croissance et de développement 2026-2030. Elle accompagne notre ambition de bâtir un Gabon plus compétitif, plus attractif et plus équilibré dans son développement. À travers ce vaste programme routier, nous ne construisons pas seulement des infrastructures : nous construisons les fondations du Gabon de demain. Un Gabon où chaque province est connectée aux opportunités de croissance, où chaque citoyen peut accéder aux services essentiels et où l'économie nationale dispose enfin des infrastructures nécessaires pour libérer tout son potentiel.

L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité constitue l'une des priorités de votre septennat. Votre gouvernement a engagé un programme triennal de 3 000 milliards de FCFA. Quelle stratégie comptez-vous mettre en œuvre pour mobiliser les financements nécessaires à sa réalisation ?

L'accès à l'eau et à l'électricité est un droit fondamental et une condition indispensable au développement. Le programme triennal engagé représente un effort

« Nous voulons bitumer plus de 3 000 kilomètres de routes d'ici à 2032. »

sans précédent. Pour le financer, nous avons choisi une approche fondée sur la crédibilité, la transparence et la qualité des projets présentés aux partenaires financiers. Le Gabon dispose aujourd'hui d'une stabilité politique retrouvée, d'une gouvernance renforcée et d'une vision

claire de son développement. Ces éléments constituent des atouts importants pour mobiliser les financements nécessaires auprès des institutions internationales et des investisseurs privés.

Votre gouvernement a engagé cette année un audit complet de la dette publique gabonaise sur la période 2016-2023. Quels objectifs poursuivez-vous à travers cette démarche ?

L'audit de la dette répond à une exigence de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance. Nous devons

connaître avec précision l'origine, les conditions et l'utilisation des engagements financiers contractés par l'État afin de garantir une gestion rigoureuse des finances publiques. Cette démarche vise également à renforcer la confiance de nos partenaires internationaux et à démontrer notre volonté de construire une gouvernance moderne fondée sur la redevabilité et la transparence.

Le financement des grands projets de développement représente un enjeu majeur pour le Gabon. Comment allez-vous mobiliser les ressources nécessaires tout en préservant les équilibres financiers ?

Notre stratégie consiste à préserver les équilibres macroéconomiques tout en maintenant un rythme soutenu d'investissements. Nous développons activement les partenariats public-privé, les investissements directs étrangers et les mécanismes innovants de financement afin de limiter la pression sur les finances publiques. Nous devons être capables de poursuivre la transformation du pays sans compromettre sa stabilité financière.

Le 24 mars 2025, vous avez reçu au Palais une délégation de la Fédération gabonaise des entreprises. À

l'issue de cette rencontre, dix mesures ont été annoncées pour améliorer le climat des affaires. Quels changements concrets doivent-elles apporter aux investisseurs et aux entreprises opérant au Gabon ?

Ces réformes traduisent notre volonté de créer un environnement plus attractif, plus compétitif et plus prévisible pour les investisseurs. Elles portent notamment sur la simplification administrative, la sécurisation des investissements, la réduction des délais de traitement et l'amélioration de la relation entre

l'administration et les entreprises. En maintenant notre rythme de travail, le Gabon deviendra l'une des destinations les plus attractives pour les investissements en Afrique centrale.

Pourquoi avez-vous souhaité instaurer un cadre permanent d'échanges entre l'État et le secteur privé ?

Le secteur privé est un partenaire essentiel du développement. Le dialogue permanent instauré permet d'identifier rapidement les difficultés rencontrées par les entreprises et de construire ensemble des solutions adaptées. Cette démarche traduit notre volonté d'instaurer une gouvernance économique fondée sur l'écoute, la concertation et la co-construction.

Du 15 au 18 juin dernier, le Gabon a lancé un vaste projet technologique de 45 millions de dollars consacré notamment à la cybersécurité et à la protection des données. Quel impact cette initiative portée par la société américaine Pay Rem Group pourrait-elle avoir sur la transformation du numérique au Gabon ?

Le numérique représente l'un des moteurs les plus puissants de la croissance de demain. Le projet porté

« Le Gabon deviendra l'une des destinations les plus attractives pour les investissements en Afrique centrale. »

avec Pay Rem Group contribuera au renforcement de la cybersécurité, à la formation de nos jeunes, à la création d'emplois qualifiés et à l'émergence d'un véritable écosystème numérique national. L'État accompagnera cette initiative à travers un cadre réglementaire adapté, le développement des infrastructures numériques et la promotion de l'innovation.

Classé leader des TIC en Afrique centrale par l'Union internationale des télécommunications et 12^e à l'échelle du continent, le Gabon entend faire passer la contribution du numérique au PIB de 5 à 8 % d'ici la fin de votre mandat, avec un objectif de 15 % à moyen terme. Comment allez-vous franchir ce cap ?

Nous sommes convaincus que la contribution du numérique à l'économie nationale peut être significativement augmentée au cours de ce septennat. Pour y parvenir, nous investissons dans les infrastructures de connectivité, l'extension de la couverture numérique, la modernisation des services publics et le développement des compétences. Nous souhaitons faire du numérique un véritable levier de diversification économique et de création d'emplois.

La transformation numérique des secteurs clés de l'économie, notamment le pétrole et la logistique portuaire, est appelée à jouer un rôle déterminant dans la compétitivité du Gabon. Comment le gouvernement va-t-il accompagner cette mutation ?

La transformation numérique concerne l'ensemble des secteurs stratégiques : administration publique, pétrole, mines, logistique, agriculture, santé et éducation. Nous mettons en place des programmes de formation, d'accompagnement des start-up et de développement des compétences afin de disposer du capital humain nécessaire à cette transition. Une gouvernance dédiée assurera le pilotage, le suivi et l'évaluation de cette stratégie nationale.

En marge du sommet Africa Forward organisé à Nairobi, vous avez exprimé la volonté du Gabon d'entrer au capital de la société-mère de la COMILOG, principal exploitant du manganèse gabonais, alors même que l'État détient déjà une participation de 29 % au sein du groupe ERAMET. Quels bénéfices le Gabon attend-il de cette opération ?

Notre ambition est de renforcer progressivement la participation nationale dans la valorisation de nos ressources naturelles. Cette démarche s'inscrit dans une logique de souveraineté économique, de création de valeur locale et de meilleure redistribution des richesses issues de l'exploitation minière. Notre présence au conseil d'administration nous permettra de participer davantage aux décisions stratégiques qui concernent l'avenir de nos ressources et de favoriser une industrialisation accrue du secteur minier.

Même si le Gabon pense à l'après-pétrole, des initiatives sont prises par votre gouvernement pour relancer cette filière malgré tout stratégique. Tous les ► (suite p. 18)

Au contact des agriculteurs et des populations rurales, Brice Clotaire Oligui Nguema réaffirme l'importance du développement des territoires.



À la ferme AGROPAG de Ntoun, le chef de l'État suit de près le développement de la filière avicole, enjeu majeur de la souveraineté alimentaire du pays.



► experts soulignent que le potentiel offshore profond et ultra-profond demeure largement sous-exploité. Quels signaux forts le Gabon envoie-t-il pour convaincre durablement les investisseurs étrangers de s'engager sur le long terme ?

Même si nous préparons activement l'après-pétrole grâce à la diversification de notre économie, il serait irresponsable de négliger aujourd'hui un secteur qui demeure l'un des principaux moteurs de nos recettes publiques, de nos exportations et du financement de notre développement. Le Gabon possède encore un potentiel considérable, notamment dans les zones offshore profondes et ultra-profondes, insuffisamment explorées. Les études géologiques et les avancées technologiques récentes montrent que notre bassin sédimentaire présente des perspectives très prometteuses. Nous devons donc relancer durablement les investissements dans l'exploration et la production tout en garantissant une exploitation responsable de nos ressources.

Pour convaincre les investisseurs, nous avons choisi d'agir sur plusieurs leviers. Premièrement, la stabilité politique et institutionnelle. Les investisseurs recherchent avant tout la visibilité et la sécurité. Depuis la Transition et le retour à l'ordre constitutionnel, le Gabon envoie un signal de stabilité, de paix et de prévisibilité. C'est un atout majeur dans un environnement international souvent marqué par les incertitudes. Deuxièmement, nous poursuivons l'amélioration du cadre réglementaire et fiscal du secteur. Nous travaillons à simplifier les procédures administratives, à réduire les délais de traitement des dossiers et à offrir un envi-

ronnement juridique plus attractif tout en préservant les intérêts de l'État gabonais. Troisièmement, nous développons une approche fondée sur le partenariat gagnant-gagnant. Le Gabon souhaite accueillir beaucoup plus d'investissements, mais il souhaite également que les richesses générées profitent davantage aux populations. Cela passe par le développement du contenu local, le transfert de compétences, la formation de notre jeunesse et l'intégration progressive des entreprises gabonaises dans la chaîne de valeur pétrolière et gazière.

Nous accordons également une importance particulière au développement du gaz naturel, une énergie de transition essentielle pour accompagner notre industrialisation, renforcer notre souveraineté énergétique et alimenter les futures infrastructures de production électrique du pays. Par ailleurs, notre stratégie énergétique ne se limite plus à l'extraction des hydrocarbures. Nous voulons développer les activités à forte valeur ajoutée comme le stockage, la transformation, la pétrochimie, la logistique énergétique et les services spécialisés. Chaque baril extrait doit générer plus de richesse, plus d'emplois et plus d'opportunités pour les Gabonais. Enfin, le Gabon est ouvert aux affaires, dispose d'importantes ressources encore à valoriser, bénéficie d'une position géographique stratégique au cœur du golfe de Guinée et offre aujourd'hui un environnement politique stable ainsi qu'une vision économique cohérente à long terme. Le pétrole et le gaz doivent continuer à financer notre développement, tout en préparant l'avenir. C'est grâce à ces ressources que nous pourrions accélérer les investissements dans les

infrastructures, l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité et les secteurs de diversification qui constitueront les piliers de l'économie gabonaise de demain.

Selon les données d'AFRISTAT (Agence statistique de l'Union africaine), la facture des importations alimentaires du Gabon a dépassé en 2024 les 350 milliards de FCFA par an afin de répondre aux besoins alimentaires d'une population estimée à 2,5 millions d'habitants. Face à cette forte dépendance extérieure, quelles initiatives structurantes votre gouvernement a-t-il engagées pour renforcer la souveraineté alimentaire du pays ?

La question alimentaire est aujourd'hui une question de souveraineté nationale. Aucun pays ne peut prétendre à un développement durable s'il dépend massivement de l'extérieur pour nourrir sa population. Chaque année, le Gabon consacre plus de 350 milliards de FCFA à l'importation de produits alimentaires. Cette situation n'est ni économiquement soutenable ni conforme aux immenses potentialités agricoles dont dispose notre pays. Nous avons des terres arables, des ressources en eau abondantes, un climat favorable et une jeunesse

dans trop longtemps, notre économie a exporté des matières premières et importé des produits finis. Cette logique doit changer. Nous encourageons la création d'unités de transformation agroalimentaire afin de produire localement ce que nous consommons et de créer davantage de valeur ajoutée sur notre territoire. Nous allons renforcer les infrastructures de soutien à la production : routes agricoles, pistes de desserte, centres de stockage, chaînes de froid, plates-formes logistiques et marchés de distribution. Produire est important, mais acheminer les produits vers les consommateurs dans de bonnes conditions l'est tout autant. Nous accordons également une attention particulière à l'élevage et à la pêche, deux secteurs dont le potentiel reste largement sous-exploité. Notre vision est de réduire progressivement les importations de viande, de volaille et de produits halieutiques tout en développant des filières locales compétitives.

Au-delà de la réduction de la facture des importations, notre but est de bâtir une véritable économie agricole moderne, performante et créatrice d'emplois. Cette ambition s'inscrit pleinement dans le Plan national de croissance et de développement 2026-2030 et dans notre volonté de construire un Gabon plus productif, plus résilient et maître de son destin économique. Je suis convaincu que l'agriculture sera l'un des grands moteurs de la croissance du Gabon dans les années à venir. Elle contribuera non seulement à renforcer

« Chaque baril extrait doit générer plus de richesse, plus d'emplois et plus d'opportunités pour les Gabonais. »

notre souveraineté alimentaire, mais aussi à créer des milliers d'emplois, à développer nos territoires ruraux et à offrir de nouvelles perspectives à notre jeunesse.

qui ne demande qu'à participer à la construction de l'économie nationale. C'est pourquoi nous avons décidé de faire de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'agro-industrie l'un des piliers majeurs de la diversification économique du Gabon. Notre stratégie repose sur plusieurs axes, au rang desquels l'augmentation significative de la production nationale : nous avons engagé l'aménagement de nouvelles zones agricoles, la modernisation des exploitations existantes et la mise à disposition de terres sécurisées pour les investisseurs et les producteurs nationaux. Cette politique permettra de produire davantage de denrées de consommation courante comme le manioc, la banane plantain, le maïs, le riz, les fruits et les légumes ainsi que les produits d'élevage et de pêche. Nous voulons faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles. L'agriculture ne doit plus être perçue comme une activité de subsistance mais comme un véritable secteur d'avenir, créateur de richesse et d'emplois. Nous mettons en place des mécanismes d'accompagnement, de financement, de formation et d'accès aux équipements afin de permettre aux jeunes et aux femmes d'investir durablement dans ce secteur. Il nous faut développer la transformation locale. Pen-

Vous avez compris que les Gabonais attendaient désormais de l'action publique des résultats concrets, visibles et mesurables. Depuis le 5 janvier, de nouveaux outils de pilotage administratif ont été déployés, notamment les feuilles de route à 100 jours et les contrats de performance à 60 jours. Quels mécanismes permettront d'en évaluer les résultats ?

Les Gabonais jugeront notre action sur les résultats obtenus. Les feuilles de route, les contrats de performance et les mécanismes d'évaluation mis en place traduisent notre volonté d'instaurer une culture de la performance au sein de l'administration publique. Chaque responsable doit désormais rendre compte de son action. Nous avons instauré des mécanismes de suivi réguliers permettant d'évaluer les progrès réalisés, de corriger les insuffisances et d'accélérer l'exécution des projets. Nous sommes en train de bâtir un État plus efficace, plus réactif et davantage au service des citoyens.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Le président de la République gabonaise Brice Clotaire Oligui Nguema est accueilli par son homologue français Emmanuel Macron au palais de l'Élysée à l'occasion de sa visite d'État en France le 20 juillet 2026.

■ Diplomatie

LE PARI FRANÇAIS DE BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA

Quarante-deux ans après Omar Bongo, le président gabonais a été reçu avec les honneurs de la République française, signe d'un rapprochement diplomatique assumé. Cette visite d'État marque le retour du Gabon dans les priorités de Paris, sur fond d'enjeux économiques, sécuritaires et industriels.

Près de quarante-deux ans après la visite d'État d'Omar Bongo à Paris en 1984, la France a de nouveau déroulé le tapis rouge à un président gabonais. Du 19 au 22 juillet dernier, Brice Clotaire Oligui Nguema a bénéficié des plus hauts honneurs de la République française, dans un cérémonial qui a rappelé, par son faste et sa portée symbolique, les grandes heures de la relation franco-gabonaise. Accueil militaire aux Invalides, étape au château de Versailles et dîner d'État à l'Élysée ont rythmé cette visite exceptionnelle, marquant la volonté des deux pays d'ouvrir un nouveau chapitre de leur partenariat. À travers

cette visite d'État, Emmanuel Macron a contribué à renforcer la stature internationale de son homologue gabonais en lui offrant une visibilité diplomatique de premier plan sur la scène internationale.

Le Gabon, un partenaire majeur en Afrique centrale

Au-delà de sa portée diplomatique, cette visite d'État a également constitué une séquence politique significative sur le plan intérieur. Elle a offert à Brice Clotaire Oligui Nguema l'occasion de consolider sa stratégie de rassemblement en associant à ce déplacement plusieurs figures de premier plan de la vie

Dans le cadre de sa visite d'État en France, Brice Clotaire Oligui Nguema dépose une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.



politique, économique et financière du pays. Parmi elles figuraient notamment l'ancien président de l'Assemblée nationale Guy Nzouba-Ndama ainsi que l'ex-Premier ministre Paul Biyoghé Mba. Le monde des affaires était représenté par Henri-Claude Oyima, président-directeur général du Groupe BGFIBank, ou encore Alain-Claude Kouakoua, président de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG). Au total, près

de 80 personnalités avaient pris place à bord de deux appareils de la flotte gouvernementale aux côtés du chef de l'État et de son épouse Zita Oligui Nguema pour rallier Paris. Une délégation qui illustre la volonté du président gabonais de fédérer des acteurs issus d'horizons divers autour de son projet de transformation du pays, et de projeter à l'extérieur l'image d'un Gabon rassemblé. Outre le cérémonial et le prestige qui entourent une visite d'État, l'accueil réservé à Brice Clotaire Oligui Nguema à Paris revêt une signification éminemment politique. Dans la pratique diplomatique française, ce type d'honneur demeure rare et traduit la volonté

de l'Élysée d'accorder une attention particulière à un partenaire considéré comme important dans sa politique internationale. Cette reconnaissance accompagne aussi l'ambition affichée par le président de la République gabonaise de faire du Gabon un acteur de premier plan de la diplomatie africaine, capable de porter une voix de dialogue et de rapprochement entre ses partenaires. Pour Paris, le Gabon continue d'occuper une place singulière en Afrique centrale. Si le contexte géopolitique a profondément évolué, le Gabon conserve plusieurs atouts qui en font un interlocuteur recherché : une stabilité institutionnelle, des ressources convoitées dans le cadre de la transition énergétique mondiale, et enfin une position géographique au cœur du golfe de Guinée, zone devenue sensible sur les plans sécuritaire et économique.

Cette visite intervient à un moment où la France s'efforce de redéfinir sa présence en Afrique. Confrontée à une remise en question de son influence dans plusieurs pays du continent, Paris cherche à reconstruire des partenariats fondés sur les intérêts mutuels plutôt que sur les héritages historiques. Dans cette perspective, le Gabon apparaît comme l'un des États avec lesquels la coopération peut être réinventée sans rupture brutale ni contentieux majeurs. L'invitation adressée au président gabonais s'inscrit dans la continuité de la visite d'État effectuée par Emmanuel Macron à Libreville en novembre 2025. Au-delà de la courtoisie diplomatique, cette séquence traduit la volonté des deux capitales d'inscrire leur relation dans la durée et de lui donner une nouvelle impulsion autour des enjeux économiques, sécuritaires et environnementaux.

Pour Brice Clotaire Oligui Nguema, cette reconnaissance constitue un levier diplomatique de ► (suite p. 22)

Transgabonais : un financement de 312 millions d'euros

En marge de la visite d'État du président Brice Clotaire Oligui Nguema à Paris, la coopération franco gabonaise a dépassé le secteur minier. Proparco, filiale de l'Agence française de développement (AFD), la SFI/Banque mondiale et la SETRAG (Société d'exploitation du Transgabonais) ont aussi signé le 20 juillet un accord de financement de 312 millions d'euros (204,66 milliards de FCFA) pour soutenir une nouvelle phase du Programme de modernisation et de sécurisation du chemin de fer Transgabonais. L'objectif était d'assurer la troisième phase de mise à niveau de la voie ferrée, qui contribue à hauteur de 20 % au PIB du pays. Détaillant la portée de cet accord, la française Christelle Bourbon-Séclet, responsable infrastructure et énergie de Proparco, a expliqué : « Les travaux qui vont être effectués sur la ligne vont permettre d'améliorer, en termes de capacité mais aussi de fiabilité, le transport des minerais, et donc de créer bien évidemment une logistique beaucoup plus performante, avec une amélioration de la chaîne de valeur, mais pas uniquement pour les miniers, aussi pour le fret et tous les passagers. »

Cette opération s'inscrit dans la continuité des efforts engagés pour moderniser les infrastructures stratégiques du pays. En novembre 2025, l'AFD et l'Union européenne avaient déjà mobilisé 203 millions d'euros (133,17 milliards de FCFA) pour financer le même programme.

P. de M.

► premier ordre. Elle consacre son retour dans les grands circuits internationaux de décision et renforce sa crédibilité auprès des partenaires étrangers. Plus largement, elle témoigne de la volonté du Gabon de se repositionner comme un acteur influent dans les équilibres régionaux et comme un partenaire capable de dialoguer avec les principales puissances dans un contexte mondial marqué par la recomposition des alliances et des rapports de force

Le manganèse, pivot de la politique industrielle gabonaise

Le 21 juillet, durant cette visite officielle à Paris, le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema et Emmanuel Macron ont annoncé la signature de trois accords destinés à renforcer la coopération économique et stratégique entre les deux pays. Ces engagements doivent accélérer les investissements dans plusieurs secteurs jugés essentiels pour le développement du Gabon : l'énergie, l'eau, la sécurité et l'industrialisation. Le premier accord concerne l'amélioration de l'accès à l'eau potable, un enjeu majeur pour le Grand Libreville. Le groupe français Suez a conclu avec la SEEG un contrat de 200 millions d'euros (131,19 milliards de FCFA) sur cinq ans destiné à moderniser la production, le transport et la distribution de l'eau. L'entreprise s'engage à réduire les pertes sur le réseau, à renforcer la maintenance des installations et à accompagner la montée en compétence des équipes locales. Le projet mobilise également Saint-Gobain PAM, fournisseur de canalisations, pour sécuriser les infrastructures vieillissantes.

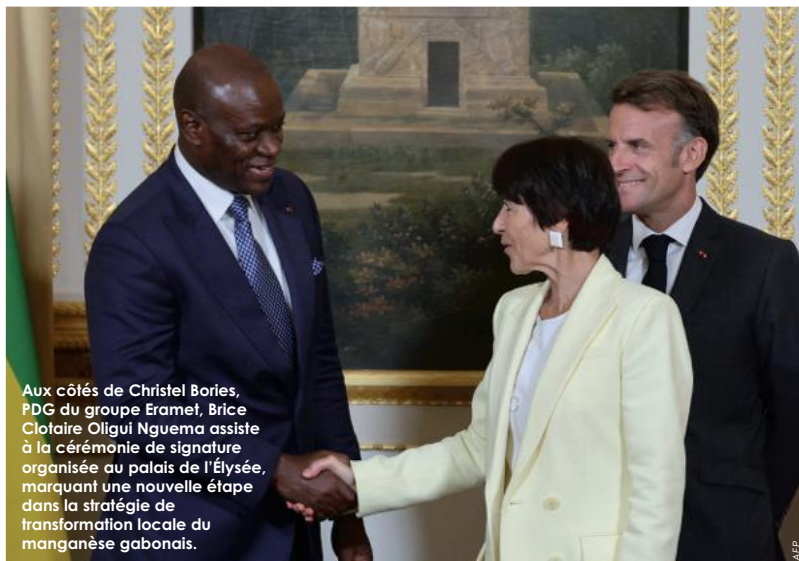
Le second volet a porté sur la transformation locale du manganèse, qui s'impose comme un enjeu majeur de la visée industrielle du Gabon.

Le groupe français Eramet, via sa filiale Comilog, a élaboré avec les autorités gabonaises une feuille de route visant à accroître la part du minerai transformé localement, avec un objectif de 700 000 tonnes par an à l'horizon 2031. Ce volume reste toutefois inférieur aux ambitions initialement affichées par le gouvernement. Selon les projections des autorités gabonaises, Eramet, dont la production annuelle de manganèse avoisine les 7 millions de tonnes, était appelé à transformer localement jusqu'à 2 millions de tonnes de minerai. Cet écart met en lumière les discussions encore en cours entre

l'État et l'opérateur minier afin de concilier les impératifs de compétitivité industrielle du groupe et la volonté du Gabon d'accélérer la création de valeur sur son territoire. Il témoigne également des ajustements nécessaires pour parvenir à une convergence entre les objectifs de transformation locale portés par les pouvoirs publics et les engagements industriels d'Eramet.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs projets industriels sont actuellement à l'étude. Ils portent notamment sur la construction d'une usine de production d'oxyde de manganèse dans la région de Libreville à l'horizon 2028, la modernisation et l'extension des capacités du complexe métallurgique de Moanda ainsi que la création d'une unité de production d'alliages de manganèse d'ici à 2031. La concrétisation de ces investissements demeure toutefois conditionnée à la disponibilité d'infrastructures adaptées, en particulier dans les domaines de l'énergie, du transport et de la logistique.

Ces projets traduisent la volonté des autorités gabonaises d'accélérer la transformation locale des ressources minières et de capter une part plus importante de la valeur ajoutée générée par l'exploitation du manganèse. Dans cette perspective, le gouvernement a annoncé l'interdiction des exportations de minerai brut à compter du 1^{er} janvier 2029. Cette mesure vise à favoriser l'industrialisation du secteur, à renforcer l'intégration des chaînes de valeur sur le territoire national et à stimuler la création d'emplois qualifiés. En outre, cette première étape amorce un changement profond. La transformation locale constitue désormais un principe inscrit dans la politique économique gabonaise, et Libreville annonce l'arrivée prochaine de l'investisseur japonais Asia Minerals Limited (AML), susceptible



Aux côtés de Christel Bories, PDG du groupe Eramet, Brice Clotaire Oligui Nguema assiste à la cérémonie de signature organisée au palais de l'Élysée, marquant une nouvelle étape dans la stratégie de transformation locale du manganèse gabonais.

AFP

Brice Clotaire Oligui Nguema au milieu des enfants présents lors du grand rassemblement de la diaspora gabonaise organisé le 21 juillet 2026 au Port-Marly (Yvelines) sur le thème : « Échangeons, partageons, construisons ensemble ».



Djo Stenides

de compléter les capacités industrielles nationales. Spécialiste des alliages de manganèse et des ferro-alliages, AML s'apprête à renforcer la démarche d'industrialisation du Gabon. L'entreprise a engagé un partenariat avec les autorités pour installer des unités de transformation locale, avec une production envisagée de 400 000 tonnes d'alliages par an dès 2029. Le troisième accord a trait à la sécurité intérieure et à la lutte contre les trafics illicites. Il vise à renforcer la coopération entre les ministères français de l'Intérieur et des Armées et leurs homologues gabonais, dans un contexte marqué par la montée des défis sécuritaires et la nécessité d'une coordination accrue entre les deux pays. Les échanges ont notamment porté sur la formation et le renforcement des capacités des forces de sécurité gabonaises, l'appui technique à la protection des infrastructures stratégiques ainsi que le partage d'expertise dans la lutte contre les réseaux criminels et les trafics transnationaux. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de développer des mécanismes de coopération plus efficaces afin de mieux répondre aux menaces émergentes. Si aucun contrat commercial n'a été rendu public à l'issue des discussions, Paris et Libreville ont insisté sur la nécessité de bâtir un partenariat sécuritaire durable, fondé sur des actions concrètes et une coopération opérationnelle de long terme. Au-delà de ces trois accords, la visite d'État a également permis d'enregistrer plusieurs avancées structurantes.

Les deux chefs d'État ont notamment acté la signature d'une lettre d'attention relative à la rétrocession du camp de Gaulle, tandis qu'un protocole d'engagement a été conclu entre l'État gabonais, EDF Power Solutions et Gabon Power Company afin d'accélérer le développement du futur barrage hydroélectrique de Booué. Reste désormais à savoir si cette séquence diplomatique se traduira par des résultats tangibles pour les populations gabonaises. Car au-delà des honneurs protocolaires, des photographies officielles et des annonces d'investissements, c'est sur sa capacité à transformer ces engagements en emplois, en infrastructures, en transfert de compétences et en création de valeur locale que sera jugée l'action du président gabonais. La visite d'État à Paris aura toutefois marqué une étape importante dans la trajectoire de Brice Clotaire Oligui Nguema. Elle consacre la volonté du chef de l'État de replacer le Gabon au centre des grands équilibres diplomatiques tout en cherchant à faire de ses ressources naturelles un levier de souveraineté économique plutôt qu'un simple moteur d'exportation. Dans un monde traversé par les rivalités d'influence et la recomposition des alliances, Libreville tente ainsi de faire entendre sa propre voix : celle d'un pays qui entend transformer son capital diplomatique en puissance économique et son retour sur la scène internationale en opportunité de développement.

Paul de Manfred

CAMP GÉNÉRAL DE GAULLE : LES ENJEUX FINANCIERS D'UNE RÉTROCESSION

La rétrocession au Gabon du camp Général de Gaulle est l'un des volets les plus significatifs du nouvel accord de coopération militaire conclu avec la France. L'opération s'accompagne d'engagements financiers destinés à garantir la modernisation du site et la poursuite de la coopération entre les deux pays.

La signature de l'accord de coopération militaire entre la ministre gabonaise de la Défense nationale Brigitte Onkanowa et la ministre française des Armées Catherine Vautrin le 21 juillet dernier à Paris ouvre une nouvelle étape dans les relations de défense entre les deux États. Au centre du dispositif figure la rétrocession du camp Général de Gaulle, infrastructure historique longtemps utilisée par les forces françaises et appelée désormais à passer sous contrôle exclusif des autorités gabonaises. Si l'accord ne prévoit aucune transaction commerciale ni indemnisation liée au transfert du site, il comporte néanmoins un important dispositif de financement associé à sa mise en œuvre.

La restitution du camp implique en effet un vaste programme de réhabilitation et de modernisation visant à adapter les installations aux besoins actuels des forces de défense et de sécurité gabonaises. À terme, le site doit devenir un centre national de formation, d'entraînement et de préparation opérationnelle placé sous commandement gabonais. Avant cela, d'importants investissements devront être engagés afin de remettre à niveau les infrastructures existantes et de développer de nouvelles capacités.

Les travaux porteront notamment sur la rénovation des bâtiments administratifs, des hébergements, des installations techniques ainsi que des équipements nécessaires à la formation. L'aménagement de nouvelles infrastructures adaptées aux exigences opérationnelles contemporaines fait également partie des priorités. Ces investissements seront entièrement financés par l'État gabonais, qui entend faire du camp un outil au service de sa souveraineté militaire.

Une coopération militaire appelée à se poursuivre

De son côté, la France assumera les dépenses liées à la réorganisation de son propre dispositif. Le redéploiement des personnels militaires concernés, la réaffectation de certains équipements ainsi que l'adaptation de son format de présence au Gabon représentent un coût significatif. Paris continuera toutefois d'assurer un appui technique ciblé afin d'accompagner la transition et de garantir la poursuite de certaines missions de coopération.

L'accord prévoit le maintien d'un partenariat militaire étroit entre les deux pays. Cette coopération reposera plus sur la formation, le conseil, l'échange d'expertise et l'augmentation des capacités opérationnelles. Les programmes de formation feront l'objet d'un financement partagé, chaque partie prenant en charge les dépenses correspondant à ses engagements.

Au-delà de la seule question immobilière, la rétrocession du camp Général de Gaulle est un projet structurant pour les forces armées gabonaises. En associant transfert d'infrastructures, modernisation des équipements et maintien d'un partenariat technique, l'accord dessine les contours d'une nouvelle coopération militaire où la maîtrise nationale des outils de défense devient l'élément central, sans toutefois remettre en cause les liens historiques qui unissent les deux pays.

Anne-Sophie Lallemand



Signature sur la rétrocession du camp Général de Gaulle, à Paris, le 20 juillet 2026.

GRANDS ÉQUILIBRES DIPLOMATIQUES À PRÉSERVER POUR AFFIRMER LA CRÉDIBILITÉ DU GABON

Lors d'une séquence diplomatique d'une intensité inédite, Brice Clotaire Oligui Nguema a redéfini les alliances du Gabon en multipliant les échanges au sommet, de Paris à Accra. Cette diplomatie de mouvement vise à repositionner Libreville comme un acteur crédible pouvant peser sur les grands équilibres africains et internationaux.

Brice Clotaire Oligui Nguema a engagé une véritable offensive diplomatique sur la scène internationale. Rarement un président gabonais avait enchaîné autant de rencontres de haut niveau en si peu de temps. Depuis le début de l'année 2026, le chef de l'État multiplie les déplacements dans des capitales stratégiques et les échanges avec des dirigeants parmi les plus influents du moment. Cette activité soutenue répond à une ambition assumée : redessiner la carte diplomatique du Gabon en diversifiant ses partenariats, en misant sur un pragmatisme économique revendiqué

et en déployant sa capacité de dialogue avec toutes les puissances, anciennes comme émergentes.

Après la transition d'août 2023, l'urgence était de rétablir la confiance des partenaires étrangers. Désormais, la priorité a changé : il s'agit de faire du Gabon un acteur crédible, capable de défendre ses intérêts et de participer pleinement aux grands débats internationaux. Les déplacements présidentiels ne relèvent plus du protocole mais d'une approche délibérée visant à asseoir Libreville comme capitale diplomatique ouverte en mesure de dialoguer à la fois avec les puissances occidentales et les principaux dirigeants africains.

Cette dynamique s'appuie sur un objectif précis : affermir les liens avec plusieurs capitales influentes du continent pour peser davantage dans les discussions sur l'intégration régionale, comme l'a illustré la tournée africaine de mai (*lire l'encadré*), mais aussi sur la sécurité, la transition énergétique ou encore la mise en œuvre de la Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine). Une posture qui indique la volonté du président gabonais d'inscrire son action dans une diplomatie active, diversifiée et tournée vers les enjeux structurants du continent.

Washington, Pékin, Paris : la recherche d'un équilibre

Entre Washington, Pékin et Paris, la diplomatie gabonaise est désormais en quête d'un équilibre. La rencontre à la Maison Blanche avec Donald Trump marque le souhait de refonder la relation avec les États-Unis autour d'intérêts concrets : investissements, ressources et sécurité régionale. Quelques semaines plus tard, l'entretien avec Xi Jinping confirme une autre priorité : consolider l'ancrage économique du Gabon ► (*suite p. 26*)



Accueilli par le président ghanéen John Dramani Mahama à Accra, Brice Clotaire Oligui Nguema a effectué une visite officielle consacrée au renforcement des relations entre le Gabon et le Ghana.

Une tournée africaine

Du 8 au 13 mai 2026, Brice Clotaire Oligui Nguema a effectué une tournée africaine en cinq étapes – Angola, Djibouti, Kenya, Ouganda et Rwanda – destinée à développer les partenariats économiques du Gabon et à accroître son influence diplomatique sur le continent. Cette tournée africaine est révélatrice des nouvelles ambitions diplomatiques du Gabon s'inspirant de modèles africains reconnus pour leurs performances en matière de gouvernance, d'industrialisation et de modernisation de l'action publique.

À Luanda, avec son homologue João Lourenço, les échanges ont porté sur les infrastructures, l'énergie et les questions de sécurité régionale, avec la volonté de consolider la coopération entre les deux acteurs majeurs du Golfe de Guinée. À Djibouti, il a été accueilli par Ismaïl Omar Guelleh, à la tête d'un pays devenu l'un des principaux hubs logistiques du continent et un modèle d'intégration aux grands flux commerciaux internationaux situé au carrefour de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie. Le président gabonais s'est particulièrement intéressé aux investissements qui ont permis à ce petit État de s'imposer comme une plate-forme incontournable du commerce régional et mondial.

L'étape kényane, chez William Ruto, a constitué l'un des temps forts de cette séquence. À l'occasion du sommet Africa Forward organisé à Nairobi, Brice Clotaire Oligui Nguema a plaidé pour une accélération de la transformation locale des ressources naturelles africaines et pour une industrialisation créatrice de valeur. Un discours en phase avec la ligne économique défendue par Libreville, qui veut réduire sa dépendance aux exportations de matières premières brutes.

En Ouganda, avec Yoweri Museveni, les discussions ont mis en avant les politiques de développement productif et les opportunités de coopération dans les secteurs agricole et énergétique. Enfin à Kigali, avec Paul Kagame, le président Brice Clotaire Oligui Nguema s'est intéressé à l'expérience rwandaise en matière de gouvernance, de digitalisation des services publics et d'efficacité administrative, domaines considérés comme prioritaires dans le chantier de modernisation engagé au Gabon.

Au-delà des accords et des rencontres bilatérales, cette tournée révèle une évolution plus profonde de la diplomatie gabonaise. Libreville entend élargir son horizon au-delà de son environnement immédiat et nouer des partenariats avec les pays qui incarnent, chacun à leur manière, des trajectoires de réussite sur le continent. Par cette démarche, Brice Clotaire Oligui Nguema ambitionne de projeter l'image d'un Gabon en transformation, attentif aux expériences africaines les plus innovantes et déterminé à affirmer sa place dans les nouveaux équilibres du continent.

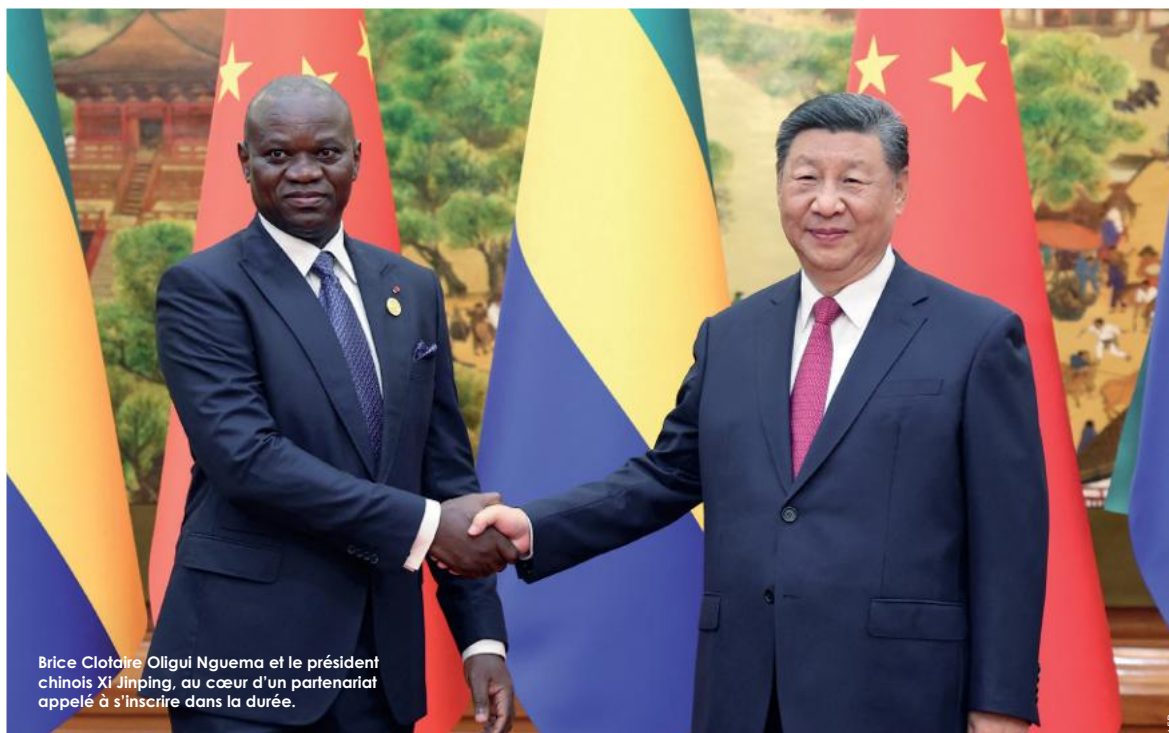
L. B.-D.



Le président de la République gabonaise aux côtés de son homologue ivoirien Alassane Ouattara, avec qui les échanges réguliers témoignent de la qualité des relations entre Libreville et Abidjan.

►auprès d'un partenaire majeur des infrastructures, de l'énergie et des mines. Entre ces deux puissances, Libreville adopte une ligne d'équilibre, refusant les logiques de blocs pour privilégier une diplomatie d'opportunités. La

visite d'État en France s'inscrit dans cette même dynamique : préserver une relation historique tout en affirmant une autonomie accrue dans les choix économiques et politiques. Le déplacement au Vatican ajoute une



Brice Clotaire Oligui Nguema et le président chinois Xi Jinping, au cœur d'un partenariat appelé à s'inscrire dans la durée.

dimension symbolique en accentuant l'image d'un Gabon attaché au dialogue et à la stabilité. À Ankara et à Rome, les échanges avec Recep Tayyip Erdoğan et Giorgia Meloni répondent au besoin de diversifier les partenariats européens et industriels. Enfin, la séquence aux Émirats arabes unis ouvre l'accès aux grands investisseurs du Golfe, essentiels pour financer infrastructures et diversification. Ensemble, ces étapes dessinent une diplomatie gabonaise plus active, plus ouverte et clairement orientée vers la transformation économique.

Cela étant posé, après avoir multiplié les déplacements auprès des grandes puissances mondiales, Brice Clotaire Oligui Nguema entend désormais s'attacher à l'ancrage africain de sa diplomatie. Sa visite au Ghana du 28 au 30 juillet dernier s'est inscrite dans une démarche visant à rétablir l'image d'un Gabon acteur de dialogue et de coopération sur le continent. En effet, longtemps perçu comme un pays tourné vers ses partenariats traditionnels avec l'Europe et les grandes puissances économiques, le pays entend aujourd'hui redéfinir sa place sur l'échiquier africain. Depuis son élection à la magistrature suprême, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a multiplié les initiatives diplomatiques pour restaurer la visibilité internationale de son pays. Après Washington, Pékin, Rome, Ankara, Abou Dhabi ou encore Paris, l'heure semble désormais venue de se consacrer au volet africain de cette offensive diplomatique.

La visite au Ghana revêt donc une importance particulière. Sous la présidence de John Dramani Mahama, Accra s'attache à retrouver un rôle moteur en Afrique de l'Ouest et au sein de la CEDEAO, qui compte 12 pays. Pour Libreville, le Ghana apparaît comme un partenaire

décisif car cette démocratie stable à l'économie diversifiée est une voix qui compte dans les grands débats continentaux. Au-delà de la consolidation des relations bilatérales, cette visite pourrait permettre au Gabon d'élargir ses réseaux d'influence au-delà de son espace traditionnel d'Afrique centrale. Les discussions devraient notamment porter sur les échanges économiques, les investissements, les infrastructures, l'énergie et les mécanismes de coopération Sud-Sud. Dans une situation de recomposition des équilibres africains marquée par les tensions entre la CEDEAO et les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), le dialogue avec Accra présente aussi une dimension politique importante.

Une diplomatie de médiation sur le continent

Ainsi, cette étape ghanéenne s'inscrit dans un plan plus large de diversification des partenariats africains. Selon plusieurs observateurs, d'autres déplacements présidentiels pourraient intervenir dans les prochains mois, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe. Le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou encore l'Afrique du Sud figurent parmi les partenaires avec lesquels le Gabon souhaite approfondir sa coopération. Par ailleurs, cette nouvelle posture internationale pose également la question du rôle régional que Libreville veut jouer. Dans une Afrique traversée par de profondes divisions politiques, notamment autour des transitions militaires et de l'affirmation progressive de l'AES, le Gabon pourrait viser une position de médiateur (*lire l'encadré*). Car au-delà des relations bilatérales, Brice Clotaire Oligui Nguema tente aussi d'imposer le Gabon comme un acteur de dialogue dans les crises africaines. Son positionnement dans le dossier malgache auprès du colonel Michael Randrianirina, président ► (*suite p. 28*)

► de la transition à Madagascar, illustre cette volonté. Dans ses échanges avec les autorités de transition de Madagascar, le chef de l'État gabonais a défendu une approche fondée sur la concertation, la responsabilité et l'élaboration de solutions africaines aux crises africaines. Son plaidoyer s'inscrit dans une tradition diplomatique continentale où les États africains désirent fortifier leurs propres mécanismes de prévention et de résolution des conflits.

Cette posture donne une nouvelle dimension au rôle régional du Gabon. Libreville ne veut pas apparaître comme un donneur de leçons mais comme un interlocuteur à même d'accompagner les processus politiques complexes. Cette capacité de médiation pourrait d'ailleurs devenir un élément central de la nouvelle diplomatie gabonaise. Dans une Afrique confrontée à la multiplication des transitions politiques, aux tensions sécuritaires et aux recompositions d'alliances, la capacité à maintenir le dialogue devient un véritable instrument d'influence.

Après son déplacement au Ghana, Brice Clotaire Oligui Nguema a poursuivi sa tournée diplomatique par une visite d'État en Gambie au mois d'août, où il a été reçu par le président Adama Barrow. La Gambie ayant soutenu le retour du Gabon dans les instances africaines après la transition politique, cette visite a permis de resserrer les liens bilatéraux et d'harmoniser certaines positions au sein des organisations internationales. Sachant que le Gabon souhaite diversifier ses partenariats au sein de la CEDEAO, les échanges ont porté sur le commerce, les investissements privés, la pêche et l'économie bleue. Une orientation logique,



Brice Clotaire Oligui Nguema accueille à Libreville le président de la transition malgache, le colonel Michael Randrianirina, illustrant la volonté du Gabon de promouvoir le dialogue et la médiation sur les grandes questions africaines.

Vers une passerelle avec les pays de l'AES ?

La recomposition politique du continent, marquée par l'émergence de l'Alliance des États du Sahel (AES), oblige le Gabon à repenser sa place dans un paysage régional en mutation. Face au Mali, au Burkina Faso et au Niger, engagés dans une trajectoire souverainiste et en retrait de certaines organisations africaines, Libreville pourrait privilégier une voie distincte : celle d'une diplomatie pragmatique, ouverte au dialogue et attentive aux équilibres continentaux.

Depuis son arrivée au pouvoir, Brice Clotaire Oligui Nguema défend l'idée d'un Gabon souverain mais disponible pour contribuer à la stabilité régionale. Sa position géographique, son expérience institutionnelle et ses relations diversifiées lui confèrent une capacité d'intermédiation rare. Libreville peut ainsi maintenir les échanges avec des partenaires aux orientations politiques différentes et favoriser les passerelles plutôt que les fractures.

Dans cette logique, une initiative présidentielle pourrait consister à instaurer des espaces de discussion informels avec les pays de l'AES en ciblant les domaines où les intérêts convergent : sécurité régionale, lutte contre les menaces transfrontalières ou coordination des politiques de défense. L'économie offre aussi un terrain propice. Infrastructures, énergie, formation, transformation des ressources : autant de secteurs où une coopération renforcée peut produire des résultats concrets.

Le Gabon, engagé dans une logique de diversification, pourrait partager son expérience tout en élargissant ses débouchés. En devenant un trait d'union entre Afrique centrale et Afrique de l'Ouest, Libreville contribuerait à l'intégration africaine incarnée par la Zlecaf, dont la réussite dépend de la capacité des États à dépasser les clivages politiques. Pour le président Brice Clotaire Oligui Nguema, engager un dialogue avec l'AES serait une manière d'affirmer une diplomatie d'influence propre à donner l'image d'un Gabon équilibré, connecté et coopératif.

P. M.

puisque les deux pays disposent de vastes façades maritimes sur l'Atlantique, offrant un potentiel commun de coopération dans les secteurs halieutique et maritime. La profusion des déplacements présidentiels en 2026 montre une inflexion nette : la diplomatie gabonaise ne se limite plus à la représentation, elle devient une diplomatie de mouvement centrée sur la négociation et la quête d'opportunités. Brice Clotaire Oligui Nguema entend installer une pratique extérieure plus active, fondée sur l'exploration de leviers concrets. Néanmoins, le véritable enjeu réside désormais dans la capacité à convertir ces échanges au sommet en résultats mesurables : attirer des investissements, stimuler l'emploi, favoriser les transferts de technologies, développer les infrastructures et améliorer le positionnement économique du pays. Autrement dit, transformer le capital relationnel accumulé en bénéfices durables pour son propre pays.

Anne-Sophie Lallemand

LE GABON À LA VICE-PRÉSIDENTENCE DE L'AGNU : UNE TRIBUNE STRATÉGIQUE POUR SON RAYONNEMENT

Désigné le 2 juin 2026 comme l'un des vingt et un vice-présidents appelés à composer le bureau de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) pour la période 2026-2027, le Gabon accède à l'un des rouages les plus stratégiques du système multilatéral mondial.

La vice-présidence de l'AGNU est traditionnellement exercée par le président de la République qui, en raison de ses contraintes d'agenda, délègue généralement cette responsabilité à un représentant diplomatique ou à un comité mandaté pour participer aux travaux et sessions de l'organisation. S'agissant du Gabon, cette distinction revêt une portée hautement symbolique. Elle constitue une reconnaissance du rôle croissant joué par le pays dans les grands dossiers internationaux et traduit la confiance renouvelée des États membres des Nations unies envers la diplomatie gabonaise.

Sa présence au cœur du dispositif décisionnel onusien lui offre une opportunité rare d'exercer une influence diplomatique accrue. Dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques, les défis climatiques, les enjeux du développement durable et les débats sur la réforme de la gouvernance mondiale, le pays disposera d'une plate-forme privilégiée pour faire entendre sa voix et porter les préoccupations du continent africain.

Il s'agit en outre d'un retour remarqué au sein des instances dirigeantes de l'organisation, près d'une décennie après sa dernière présence à ce niveau de responsabilité. À travers cette vice-présidence, le Gabon pourra contribuer à relayer les priorités africaines, notamment en matière de développement, de financement climatique, de sécurité, de transition énergétique et de réforme du système multilatéral. Cette responsabilité s'inscrit également dans la continuité de son engagement en faveur de la coopération internationale.

Pour les autorités gabonaises, cette élection constitue également une occasion de consolider l'image d'un pays engagé dans le dialogue multilatéral et désireux de jouer un rôle constructif dans la recherche de solutions aux défis mondiaux. Elle vient conforter la stratégie de rayonnement international mise en œuvre ces dernières années et contribue à renforcer la visibilité du Gabon

auprès de ses partenaires diplomatiques, économiques et institutionnels.

En tant que vice-président, le représentant du Gabon sera appelé à présider certaines séances plénières, à contribuer à l'organisation des débats et à participer à la coordination des activités de l'Assemblée générale. Par ailleurs, Libreville fera son entrée au sein du Comité général, structure stratégique chargée de définir les priorités de travail de l'institution, de programmer les débats et de superviser l'examen des grandes questions inscrites à l'agenda mondial.

Au-delà des responsabilités immédiates liées à ce mandat, cette vice-présidence pourrait générer des retombées durables en matière d'influence et de notoriété internationale. En occupant une position au sein du bureau de l'AGNU, le Gabon bénéficiera d'une exposition diplomatique exceptionnelle, susceptible de renforcer son attractivité et sa capacité à nouer de nouveaux partenariats.

Il convient toutefois de noter que le Gabon partagera cette fonction avec vingt autres vice-présidents, dont cinq pays africains : le Cap-Vert, l'Égypte, la Guinée-Bissau, l'Érythrée et le Zimbabwe. Ensemble, ils auront pour mission d'accompagner le président de l'Assemblée générale dans la conduite des travaux de l'organe le plus représentatif des Nations unies.

L'élection du Gabon à la vice-présidence de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies apparaît ainsi comme bien plus qu'une distinction honorifique. Elle consacre le retour du pays au premier plan de la diplomatie multilatérale et lui offre une tribune stratégique pour participer aux débats qui façonnent l'avenir de la gouvernance mondiale. Pour Libreville, l'enjeu est désormais de transformer cette reconnaissance internationale en un véritable levier d'influence au service de l'Afrique, de la coopération internationale et du développement durable.

Ariane Nadia Mpenza

BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA FIXE LE CAP

Pour son premier discours sur l'état de la Nation, Brice Clotaire Oligui Nguema a esquissé les grandes orientations de son septennat. Devant le Parlement, le président gabonais a défendu une stratégie fondée sur la reconstruction des institutions, la souveraineté économique et l'amélioration des services publics, tout en appelant les élus à plus de responsabilité.

Lundi 15 juin, pour son premier discours sur l'état de la Nation depuis son investiture à la présidence de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema a fixé le cap de son septennat. Devant le Parlement réuni en Congrès, le chef de l'État a présenté les grands axes de son action articulés autour de la reconstruction institutionnelle, de la transformation économique et de la restauration des services publics, tout en appelant les parlementaires à assumer pleinement leurs nouvelles responsabilités.

Cette intervention, première du genre sous la V^e République, intervient dans un contexte de recomposition politique engagée après la Transition ouverte le 30 août 2023. Désormais élu pour un mandat de sept ans, le président entend inscrire son action dans une nouvelle phase de consolidation des institutions. Dès les premières minutes de son allocution, il a présenté son mandat comme celui de la « *refondation* » plutôt que de la rupture. « *Il ne s'agit pas d'effacer notre histoire* », a-t-il déclaré, estimant que l'enjeu réside dans la restauration de la crédibilité de l'État, de son autorité et de la confiance entre citoyens et institutions.

Une nouvelle architecture institutionnelle

Au-delà de cette dimension symbolique, le discours a largement porté sur le fonctionnement des institutions issues de la nouvelle Constitution. Brice Clotaire Oligui Nguema a insisté sur l'équilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif, rappelant que la séparation des pouvoirs ne devait pas conduire à leur isolement mais favoriser une coopération au service de l'intérêt général. Il a ainsi appelé les députés et les sénateurs à exercer pleinement leurs nouvelles prérogatives de contrôle de l'action gouvernementale. Sur un ton parfois direct, il les a également mis en garde contre les promesses irréalistes adressées aux électeurs. « *Arrêtez de duper le peuple* », a-t-il lancé, avant d'ajouter : « *Maintenant, faites aussi votre travail.* » Derrière cette interpellation se dessine une volonté d'installer une

culture de responsabilité partagée entre les différentes institutions de la V^e République.

Le président a aussi rappelé les principales réformes conduites durant la Transition : l'adoption de la nouvelle Constitution, la réforme du cadre électoral ainsi que la réorganisation des pouvoirs publics. À ses yeux, ces évolutions doivent désormais laisser place à une phase d'exécution et de résultats.

Transformation économique et souveraineté productive

Sur le terrain économique, Brice Clotaire Oligui Nguema a confirmé la ligne qu'il défend depuis son arrivée au pouvoir : accélérer la transformation locale des ressources naturelles afin de réduire la dépendance du Gabon aux exportations de matières premières. « *J'assume une position souveraine de transformation de nos richesses sur notre territoire* », a-t-il affirmé, faisant de cette stratégie l'un des piliers de la diversification économique.

Cette ambition s'inscrit dans une politique plus large visant à développer une industrie nationale capable de créer davantage de valeur ajoutée et d'emplois. Le président a notamment évoqué la transformation du bois ainsi que des ressources minières et agricoles, tout en soulignant la nécessité d'améliorer le climat des affaires afin d'attirer davantage d'investissements privés.

Il a également défendu une gestion plus rigoureuse des finances publiques, insistant sur la maîtrise de l'endettement, la régularisation de milliers de situations administratives dans la fonction publique, le soutien à l'emploi des jeunes et le développement de l'entrepreneuriat. La lutte contre la vie chère demeure un axe prioritaire, à travers le renforcement de la production nationale et l'amélioration des infrastructures logistiques. Si les orientations sont clairement affichées, le discours est toutefois resté discret sur les échéances de mise en œuvre ainsi que sur les ressources financières aptes à soutenir ces ambitions.

Eau, électricité et infrastructures : les attentes sociales au premier plan

Le dossier de l'eau et de l'électricité a occupé une place centrale dans cette adresse à la Nation. Confronté depuis plusieurs années à des coupures récurrentes et à une dégradation continue des réseaux, le Gabon peine à satisfaire une demande en constante progression, notamment dans le Grand Libreville.

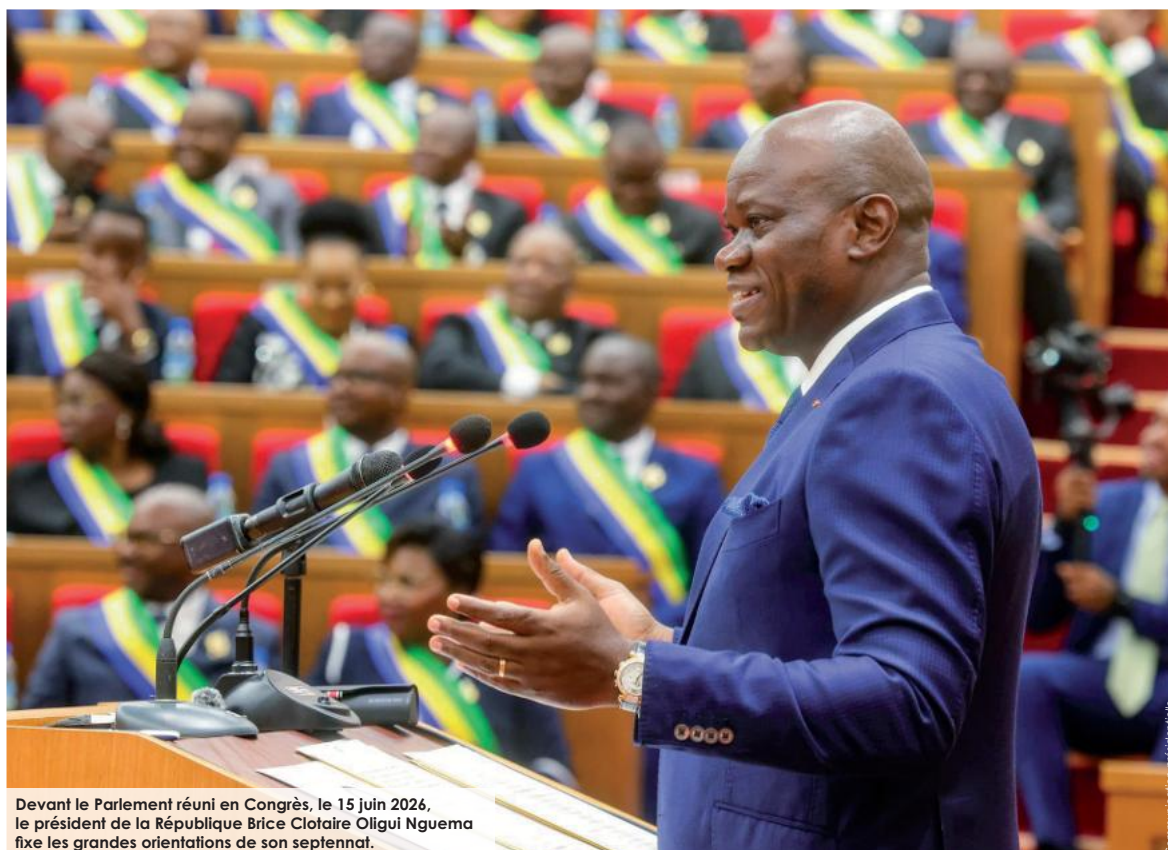
Brice Clotaire Oligui Nguema a reconnu les difficultés structurelles de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), évoquant des actes de sabotage, des branchements illicites mais aussi les fragilités financières de l'entreprise. Estimant que « *la SEEG doit être réformée* », il a confirmé son intention de poursuivre la séparation des activités liées à l'eau et à l'électricité afin d'améliorer leur gouvernance et leur efficacité.

Le président a également reconnu les limites du Programme intégré d'alimentation en eau potable et d'assainissement de Libreville (PIAEPAL), présenté il y a plusieurs années comme une réponse durable aux difficultés d'approvisionnement en eau. Sans remettre en cause les investissements déjà engagés, il a annoncé de nouveaux projets destinés à renforcer les capacités de production et de distribution.

Plus largement, les infrastructures demeurent le principal levier de son projet de développement. Routes, logements sociaux, hôpitaux, bâtiments administratifs, réseaux d'eau et d'électricité : le président de la République a dressé l'inventaire des nombreux chantiers en cours sur l'ensemble du territoire. « *Le pays est en chantier. C'est un chantier à ciel ouvert dans nos neuf provinces* », a-t-il résumé, faisant de l'investissement public un moteur de croissance mais aussi un instrument de réduction des inégalités territoriales.

Dans ce discours de près de deux heures, Brice Clotaire Oligui Nguema a cherché à donner une cohérence à son projet politique. Entre consolidation des institutions, souveraineté économique, transformation locale des ressources et amélioration des services publics, le président a fixé les grandes orientations de son mandat. La séquence ouvre désormais celle de l'évaluation. Car au-delà des annonces, c'est sur la capacité de l'État à produire des résultats tangibles – accès à l'eau et à l'électricité, création d'emplois, maîtrise de la vie chère, modernisation des infrastructures – que sera jugée la réussite de la « *refondation* » qu'il appelle de ses vœux.

Paul de Manfred



Devant le Parlement réuni en Congrès, le 15 juin 2026, le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema fixe les grandes orientations de son septennat.

Communication présidentielle

UNE NOUVELLE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

Un an après le lancement du vaste chantier de refondation de l'État, François Ndong Obiang, ministre de la Réforme et des Relations avec les institutions, évoque les premiers résultats obtenus. Adaptation des textes, gouvernance et participation citoyenne, l'exécutif veut montrer que la nouvelle Constitution produit déjà ses effets.

Pour François Ndong Obiang, ministre de la Réforme et des Relations avec les institutions, le temps est désormais à la mise en œuvre. Après l'adoption de la nouvelle Constitution, l'enjeu consiste à transposer dans l'organisation quotidienne de l'État les principes affichés dans les textes. Le ministre revendique plusieurs avancées qu'il présente comme les premiers marqueurs d'une modernisation de l'action publique.

Parmi elles figure la finalisation de l'inventaire des textes organiques encadrant les institutions. Selon le ministre, ce travail était indispensable pour mesurer l'ampleur des ajustements à conduire et garantir la cohérence de l'édifice institutionnel. « *Plusieurs textes ont déjà été adoptés* », indique-t-il, estimant que cette étape consolide la sécurité juridique tout en assurant la conformité des institutions avec les nouvelles dispositions constitutionnelles.

La révision de l'architecture administrative constitue un autre chantier majeur. L'objectif est de clarifier les compétences, de réduire les chevauchements de responsabilités et d'améliorer l'articulation entre les différents niveaux de décision. Cinq textes fondamentaux ont déjà été adoptés sur les vingt-sept prévus. Pour le ministre, ce résultat représente une avancée significative vers « *une organisation plus cohérente et plus efficace* ».

Des fondations en construction

Le gouvernement cherche également à modifier les pratiques administratives. Cinq axes structurent cette démarche : l'instauration d'un cadre de travail normé, la prévention des conflits entre institutions, la clarification des compétences, l'amélioration de la cohérence de l'action publique et la simplification des procédures administratives. La révision du décret portant organisation et attributions du ministère s'inscrit dans cette logique de responsabilisation accrue des administrations.

François Ndong Obiang insiste particulièrement sur

la question de la gouvernance, désormais érigée en principe constitutionnel. La création d'une direction générale de la Promotion de la bonne gouvernance, prévue dans le prolongement de l'article 40 de la Constitution, doit servir de levier pour diffuser une culture de transparence, d'éthique et de responsabilité. Pour l'exécutif, il s'agit moins d'une réforme technique que d'un changement de méthode destiné à restaurer la confiance des citoyens dans l'action publique.

Cette volonté de rapprochement avec la population passe également par l'institutionnalisation de la Semaine des institutions. Présentée comme un espace de dialogue entre l'État et la société civile, cette initiative vise à mieux faire connaître le fonctionnement des institutions tout en stimulant la participation citoyenne. Le ministre y voit un instrument de pédagogie démocratique propre à favoriser la transparence et l'appropriation des réformes par les citoyens.

Sur le terrain politique, les autorités mettent aussi en avant plusieurs évolutions. La nouvelle loi sur les partis politiques et celle relative à leur financement doivent, selon le gouvernement, renforcer les exigences de transparence dans la vie publique. Dans le même esprit, la transformation du Conseil national de la démocratie en Commission nationale de la démocratie et de la participation citoyenne est présentée comme le signe d'une volonté d'ouvrir davantage les mécanismes de décision aux acteurs de la société.

La réforme du régime des syndicats professionnels complète cet ensemble. L'ambition est d'accroître leur représentativité et leur rôle dans le dialogue économique et social. Pour le ministère, ces changements relèvent d'une même logique : augmenter la participation des corps intermédiaires pour aller vers une démocratie plus inclusive.

Reste que le chantier demeure considérable. Le ministre reconnaît que les résultats obtenus ne constituent qu'une première étape. Les prochains mois seront décisifs pour transformer l'essai.

Paul de Manfred

« REFONDER L'ÉTAT POUR RESTAURER LA CONFIANCE DÉMOCRATIQUE »

Pour François Ndong Obiang, ministre de la Réforme et des Relations avec les institutions, la première adresse du président de la République devant le Parlement inaugure une nouvelle dynamique démocratique. Transparence, responsabilité et proximité deviennent les fondements d'une gouvernance renouvelée au service des citoyens.



François Ndong Obiang, ministre de la Réforme et des Relations avec les institutions.

À l'occasion de sa première année de mandat, le président Brice Clotaire Oligui Nguema s'est adressé pour la première fois sous la V^e République au Parlement réuni en congrès. Que révèle cet exercice inédit du

fonctionnement des institutions gabonaises et des avancées apportées par la Constitution adoptée par référendum ?

Jean-François Ndong Obiang : La tenue de cette première adresse du président de la République, en application de l'article 59, alinéa 4, de notre Constitution, constitue une avancée majeure dans la consolidation de notre démocratie. Elle traduit la volonté ferme du pouvoir exécutif de renforcer la proximité avec le peuple en créant un moment solennel où le chef de l'État s'adresse directement aux citoyens dans leur ensemble tout en respectant le cadre institutionnel du Parlement. Ce rendez-vous républicain, qui marque une étape historique, témoigne de l'efficacité de la réforme constitutionnelle adoptée par référendum, reflet de notre engagement à moderniser nos institutions pour qu'elles soient plus proches, plus transparentes et plus responsables. En s'inscrivant dans cette logique, notre Constitution affirme la souveraineté populaire et la nécessité de la reddition de comptes. Elle traduit également une volonté d'adapter notre cadre institutionnel aux enjeux contemporains en permettant une expression souveraine et directe du président de la République devant la nation, dans un esprit de transparence et de dialogue constructif avec les forces vives de la nation.

En votre qualité de ministre des Relations avec les institutions, quels principaux enseignements tirez-vous de cet événement, et quels messages souhaitez-vous transmettre aux Gabonaises et aux Gabonais sur le fonctionnement des institutions, les priorités de gouvernance et les grandes orientations du mandat présidentiel ?

Je tiens à souligner que cette adresse du président de la République constitue un moment fort symbolisant la dynamique institutionnelle que nous souhaitons impulser dans notre pays. Elle nous enseigne ► (suite p. 34)

► L'importance d'un dialogue constructif entre les différentes composantes de notre République. Elle démontre la volonté du pouvoir exécutif d'être à l'écoute, de faire preuve de transparence et de rendre compte de ses ambitions pour le pays.

Les messages issus de cette intervention républicaine sont clairs. Au-delà d'un état des lieux critique et lucide de notre passé récent qui a laissé tant de blessures dans la vie du pays, le président de la République a mis l'accent sur les grands principes de réforme et de

« La gouvernance doit être au service de l'intérêt général. »

refondation de l'État. La gouvernance doit être au service de l'intérêt général, dans un esprit de responsabilité et de transparence. Nous devons tous œuvrer à renforcer la crédibilité de nos institutions, à impulser des réformes profondes pour moderniser notre pays et à promouvoir l'unité nationale. Les priorités demeurent la consolidation de l'État de droit et le développement, ainsi que la lutte contre toutes les formes d'insécurité et de fragilisation de notre nation. Ce rendez-vous républicain a incité chaque citoyen à s'engager dans la construction d'un avenir prospère où la transparence, la justice et la responsabilité seront les piliers de notre gouvernance.

Quelles sont aujourd'hui les principales priorités de votre département dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles engagées par la nouvelle majorité ?

Les priorités de notre département sont désormais orientées vers la mise en œuvre concrète de la nouvelle vision de la République, conformément aux instructions du chef de l'État. Nous avons inscrit au cœur de notre action le renforcement de la cohérence de notre architecture institutionnelle, la modernisation du cadre juridique et la clarification des compétences pour assurer une gouvernance plus efficace, transparente et responsable.

Notre rôle est d'assurer la cohésion et la coordination de toutes ces réformes, en étant le pilier central de la refondation institutionnelle. Nous œuvrons à instaurer un dialogue constructif avec toutes les institutions afin de garantir leur autonomie, leur légitimité et leur performance. La création d'outils comme la « semaine des institutions » illustre notre volonté de vulgarisation et de collaboration entre l'État et ses partenaires, dans une logique de transparence et de responsabilité. Nous sommes convaincus que la refondation de notre pays repose sur un dialogue permanent, une gouvernance participative et une optimisation de nos mécanismes

institutionnels afin de bâtir une République forte, moderne et inclusive.

La création prochaine de la direction générale de la Promotion de la bonne gouvernance émane-t-elle de la stratégie de votre département pour renforcer la confiance entre l'État et les citoyens ? Quels sont ses enjeux et ses ambitions ?

La direction générale de la Promotion de la bonne gouvernance s'inscrit dans la stratégie du gouvernement d'instaurer une culture de transparence, de responsabilité et de proximité avec les citoyens. Son objectif est de faire de la gouvernance un levier puissant pour consolider la confiance entre l'État et ses administrés. Cette structure aura pour mission de promouvoir et d'implémenter une culture de bonne gouvernance dans le pays à travers des programmes de sensibilisation, de formation et de dialogue avec les acteurs publics et privés. Elle sera déployée dans toutes les provinces

Bio

François Ndong Obiang, 63 ans, est un homme d'État gabonais dévoué à la cause publique et porté par des valeurs de cohésion, d'intégrité et de progrès. Né dans une famille riche d'histoire, il est le neveu du premier évêque du Gabon et le filleul de Jean Wack, homme d'affaires français pionnier de la Chambre de commerce du Gabon. Cette lignée a forgé en lui un sens aigu de l'engagement civique et une vision pour un avenir prospère.

Après un DEUG de droit à l'université Omar Bongo (UOB), il obtient une licence en droit privé à l'université de Tours puis un DEA à l'université de Pau-Bordeaux. Son engagement dans la fonction publique démarre en 1993 lorsqu'il devient conseiller au ministère de la Santé. En 2001, il est conseiller du Premier ministre. Entre 2003 et 2006, il occupe le poste de directeur général de l'ANPAC, où il impulse le développement des droits d'auteur et des industries culturelles au Gabon. Par la suite, il assume la fonction de secrétaire général à la Banque Gabonaise de Développement (BGD), tout en enseignant comme vacataire dans plusieurs institutions de renom telles l'École nationale d'administration (ENA) et l'École de la magistrature.

En 2022, il prend la tête du parti RÉAGIR, avec pour ambition de catalyser un changement pacifique et inclusif pour le Gabon. En 2023, il devient le président de la plate-forme d'opposition Alternance 2023, où il œuvre à l'unification des forces politiques pour une transition démocratique stable. En septembre 2023, il est premier vice-président de l'Assemblée nationale de Transition. En 2025, il est nommé ministre de la Réforme et des Relations avec les institutions. Depuis le 14 novembre 2025, il est ministre intérimaire des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé de l'Intégration et de la Diaspora.

Figure de proue de la renaissance démocratique du Gabon aux côtés du chef de l'État, chef du gouvernement, S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema, François Ndong Obiang incarne un leadership éclairé, porté par une vision claire pour un avenir inclusif et durable.

afin de rapprocher l'administration des citoyens, de favoriser l'engagement citoyen dans la gestion des biens publics et de renforcer la transparence dans la passation des marchés, la gestion des ressources et la lutte contre la corruption.

Les enjeux sont considérables : il s'agit de bâtir une République plus forte, plus équitable et plus résiliente où chaque citoyen se sentira acteur et bénéficiaire de la gouvernance. Notre ambition est de faire de cette direction un outil capable de transformer durablement notre rapport à l'État et à ses institutions.

La modernisation de la gouvernance passe aussi par la digitalisation des procédures administratives. Où en est ce chantier et quels résultats en espérez-vous en termes d'efficacité de l'administration publique ?

La digitalisation des procédures administratives constitue une étape stratégique dans la modernisation de notre gouvernance. Elle vise à rendre l'administration accessible, transparente et efficace en éliminant les lenteurs, en réduisant les coûts et en renforçant la traçabilité des actions publiques. À ce jour, nous avons lancé plusieurs initiatives : la mise en place de plates-formes numériques pour la gestion des dossiers, la dématérialisation des actes administratifs ainsi que l'extension des services en ligne dans différentes administrations.

Nous avons obtenu des résultats encourageants, notamment une réduction des délais de traitement, une meilleure traçabilité des opérations et une simplification des démarches pour les citoyens et les entreprises. Notre objectif est de poursuivre cette dynamique en accélérant

« La refondation de notre pays repose sur une gouvernance participative. »

la généralisation de ces outils pour faire de l'administration une facilitatrice du développement social. La digitalisation doit également renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la responsabilisation des acteurs publics, dans une logique de gouvernance efficace et citoyenne. Mais nous devons y mettre de la mesure pour éviter l'apparition de nouvelles inégalités du fait de la fracture numérique.

Quel rôle jouent aujourd'hui les collectivités locales, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile dans le processus de réforme institutionnelle en cours ?

Les collectivités locales, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile ont un rôle central dans la réussite de notre processus de réforme. Leur implication est essentielle pour assurer une gouver-

nance inclusive, démocratique et adaptée aux réalités du terrain.

Les collectivités locales, en tant que premiers interlocuteurs des citoyens, participent à la mise en œuvre des politiques publiques tout en étant des acteurs de la décentralisation et de la proximité. La nouvelle loi sur la décentralisation encourage cette dynamique du développement du pays. Les partenaires sociaux et la société civile, quant à eux, apportent leur expertise, leur légitimité et leur capacité à mobiliser les citoyens, ce qui constitue un levier pour renforcer la légitimité, l'efficacité et la pérennité des réformes engagées. Voilà pourquoi nous avons mis en place la Commission nationale pour la démocratie et la participation citoyenne. Notre ambition est de créer un cadre de dialogue et de partenariat, notamment via des mécanismes participatifs, pour que ces acteurs soient parties prenantes de la transformation. Leur contribution doit favoriser l'adaptation des réformes aux attentes des populations, accroître la transparence et bâtir une gouvernance partagée qui inspire confiance et engagement citoyen.

La nouvelle Constitution redéfinit les équilibres institutionnels et le paysage politique national. Quelles garanties assurent l'expression du pluralisme démocratique et le rôle des différentes sensibilités politiques dans le cadre de cette refondation ?

La nouvelle Constitution adoptée par référendum constitue un socle solide pour garantir la stabilité, le pluralisme et la démocratie dans notre pays. Elle prévoit un cadre juridique clair pour le fonctionnement et la régulation des différentes sensibilités politiques en assurant leur liberté d'expression, leur participation et leur représentation dans le processus démocratique.

Nous avons instauré des mécanismes transparents pour l'organisation des élections, la régulation des partis politiques et le financement des campagnes afin d'assurer l'équité et la sincérité du processus électoral. Par ailleurs, la réforme du système partisan vise à renforcer la démocratie interne, la transparence et la responsabilisation des acteurs politiques.

Notre objectif est de construire une République où la pluralité d'opinions est respectée et où chaque sensibilité peut s'exprimer librement dans le cadre du respect des lois et des règles démocratiques afin d'assurer la cohésion nationale et la stabilité institutionnelle. Mais dans la nouvelle République gabonaise, les personnes chargées de porter la parole publique doivent bénéficier d'une certaine légitimité. Ce postulat établi, la gouvernance devient alors un outil de dialogue, de compromis et de reconnaissance mutuelle, fondements d'un État démocratique moderne et inclusif.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

L'UDB FACE AU DÉFI DE L'ENRACINEMENT

Un an après sa création, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB) est à l'heure du premier bilan. Née en 2025 pour accompagner le projet politique du président Brice Clotaire Oligui Nguema, la formation présidentielle doit désormais démontrer sa capacité à s'ancrer durablement dans le paysage politique gabonais, au-delà de la dynamique qui a porté sa création.

Une création qui s'inscrivait dans un contexte politique particulier. Au lendemain de la Transition ouverte en août 2023, les autorités avaient affiché leur volonté de refonder les institutions et de renouveler les pratiques politiques. L'élection présidentielle de 2025, avec l'installation d'un nouveau pouvoir issu des urnes et la nécessité de doter celui-ci d'un outil politique structuré, a constitué un tournant. C'est alors que l'UDB s'est donné pour ambition de rassembler des sensibilités diverses autour d'un projet présenté comme fondé sur le développement, la bonne gouvernance et la transformation économique du pays. Le choix même de son appellation traduit cette volonté

de privilégier une logique de construction nationale plutôt qu'une identité idéologique classique. Comme beaucoup de partis présidentiels en Afrique, l'UDB bénéficie d'un avantage initial : celui d'accompagner un pouvoir exécutif disposant d'une forte capacité d'impulsion. Mais cette proximité constitue également une source d'exigence. Au-delà du soutien au chef de l'État, le parti est appelé à démontrer sa capacité à produire des idées, à structurer le débat public et à faire remonter les attentes des citoyens.

Le premier anniversaire intervient ainsi dans une phase de consolidation. Il ne s'agit plus seulement d'installer des coordinations locales ou d'accueillir de nouveaux

À l'occasion de son premier anniversaire, l'UDB affiche sa capacité de mobilisation et son ambition de s'inscrire durablement dans le paysage politique gabonais.



adhérents, mais bien d'organiser durablement le parti, de former ses cadres, de renforcer son implantation territoriale et de préparer les prochaines échéances électorales dans un paysage politique en recomposition. Une tâche ardue à laquelle doit s'atteler le secrétariat général de l'UDB.

Cette structuration passe également par la définition d'une identité propre. Un parti présidentiel ne peut

ment marqué par des attentes économiques fortes. Les réformes engagées dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation, du logement ou de la diversification de l'économie seront autant de critères sur lesquels les citoyens jugeront l'action de la majorité présidentielle. À cet effet, le parti devra démontrer sa capacité à accompagner ces politiques tout en restant à l'écoute des réalités du terrain.

Ce premier anniversaire marque une étape importante dans la construction de l'UDB. Après l'élan fondateur, le parti est désormais attendu sur sa capa-

cité à structurer son organisation, à faire vivre le débat démocratique et à accompagner les transformations engagées dans le pays. C'est dans la durée, au contact des citoyens et à l'épreuve des prochaines échéances électorales, que se mesurera sa capacité à s'imposer comme une force politique durable.

Serge-Henri Malet

Le véritable défi réside dans la capacité à s'inscrire durablement dans le paysage politique gabonais.

durablement se limiter à soutenir l'action gouvernementale. Il lui revient aussi d'alimenter la réflexion sur les grandes politiques publiques : diversification économique, emploi des jeunes, industrialisation, transition énergétique, gouvernance locale, transformation numérique, amélioration des services publics, etc.

L'UDB devra également convaincre qu'elle peut contribuer au renouvellement des pratiques politiques. Les attentes exprimées par une partie de la population portent autant sur les résultats économiques que sur la transparence, la proximité avec les citoyens et le fonctionnement démocratique des organisations politiques elles-mêmes.

La question de l'implantation locale constitue un autre enjeu majeur dans un pays qui compte neuf régions. Si la dynamique nationale est importante, la solidité d'un parti se mesure souvent à sa capacité à animer des structures dans les provinces, les départements, les communes et les quartiers. C'est à ce niveau que se construisent la fidélisation des militants, l'identification des préoccupations locales et la préparation des futurs responsables politiques.

La jeunesse représente également un terrain stratégique. Dans un pays où une part importante de la population a moins de trente ans, la capacité à intégrer de nouvelles générations de militants, à promouvoir des profils compétents et à favoriser l'engagement des femmes constituera un indicateur de la vitalité de la formation politique.

Au-delà de l'organisation interne, l'UDB évolue dans un environne-

L'an 1 d'une force politique majeure

L'UDB a célébré en grande pompe son premier anniversaire autour du thème : « Une année de construction, un avenir à bâtir ensemble ». Cette commémoration clôt une première année marquée par l'ascension rapide de la formation présidentielle. Lors de son lancement le 5 juillet 2025 au Palais des Sports de Libreville devant plusieurs milliers de sympathisants, le chef de l'État avait défini le parti non comme un simple « outil de conquête du pouvoir », mais comme un « instrument de transformation sociale ». Une orientation qui demeure le socle idéologique d'un mouvement se réclamant de la social-démocratie et revendiquant des valeurs de solidarité, de justice sociale, d'inclusion et de développement.

En quelques mois, l'UDB s'est imposée comme la principale force politique du pays. Les législatives et locales de septembre-octobre 2025 lui ont offert une majorité écrasante à l'Assemblée nationale, avec 102 sièges sur 145. Le renouvellement du Sénat, en novembre, a confirmé cette domination : 46 sièges sur 70. Forte de 148 parlementaires sur 215, l'UDB dispose désormais dans les deux chambres d'une majorité absolue renforcée par des victoires municipales et communales dans les neuf provinces, reléguant le PDG, ex-majorité, au second plan.

Parallèlement à ces succès électoraux, le parti poursuit son implantation territoriale. Sous l'impulsion de son secrétariat général, il déploie progressivement ses structures locales dans les provinces, tout en développant des représentations au sein de la diaspora gabonaise à travers le monde, particulièrement en Europe et en Afrique. Cette stratégie vise à renforcer son ancrage territorial et à structurer une organisation appelée à s'inscrire durablement dans le paysage politique.

Les célébrations du premier anniversaire ont mêlé spiritualité, mobilisation et rassemblements populaires : messe œcuménique à la Baie des Rois, activités dans les arrondissements de Libreville, grand meeting à la Cité de la Démocratie. À l'étranger, les sections de la diaspora ont organisé des commémorations du 10 juillet au 7 août 2026, illustrant la volonté d'un parti qui se pense à l'échelle du pays et de ses communautés à travers le monde.

Pour l'UDB, ce premier anniversaire n'est pas un aboutissement mais l'ouverture d'un nouveau cycle. Après avoir consolidé sa position institutionnelle, le parti entend structurer davantage son organisation interne et accompagner les réformes engagées par le président Brice Clotaire Oligui Nguema. Le défi consiste désormais à transformer cette dynamique en enracinement durable et à démontrer sa capacité à dépasser le statut de parti présidentiel pour devenir un acteur structurant de la vie politique gabonaise.

Paul de Manfred

UN TEST DE CRÉDIBILITÉ À L'ÉPREUVE DU PARLEMENT

L'opposition parlementaire gabonaise est entrée dans une phase décisive avec l'installation d'une nouvelle législature aux équilibres politiques encore fragiles. Depuis un hémicycle dominé par les forces proches du pouvoir, elle tente de transformer sa présence en un véritable levier politique.

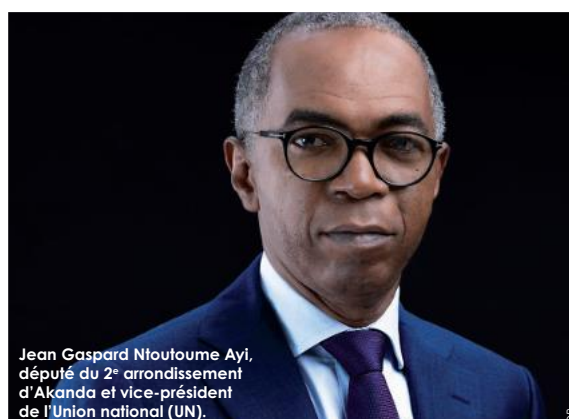
L'un des traits marquants de cette nouvelle législature est la volonté de plusieurs députés de l'opposition d'exercer pleinement leur rôle de contre-pouvoir lors de l'examen des principaux textes. Le député et leader de l'Union nationale (UN) Jean Gaspard Ntoutoume Ayi a ainsi revendiqué son refus de voter plusieurs projets de loi, dont le Code de la nationalité, la loi de finances rectificative 2026, le Code de la communication et un texte sur l'accès à certaines fonctions dans le secteur financier. Cette attitude montre une opposition qui ne se contente plus de dénoncer depuis l'extérieur mais cherche à peser par le vote, l'argumentation et la mise en cause publique des choix gouvernementaux.

Le dossier du Code de la communication a particulièrement cristallisé les tensions. Pour l'opposition, le débat dépasse la simple technique législative : il touche à la liberté d'expression, au contrôle de l'espace numérique et à la légitimité des restrictions imposées aux réseaux sociaux. En contestant ce texte, les députés d'opposition ont voulu rappeler qu'un Parlement ne doit pas seulement enregistrer les décisions de l'exécutif mais aussi garantir un véritable débat contradictoire sur les droits et les libertés publiques.

Le pari d'une opposition constructive

Sur d'autres dossiers, l'opposition adopte une stratégie plus nuancée. Certains députés disent avoir soutenu des réformes qu'ils jugeaient utiles, notamment dans les domaines du foncier, de la justice, de la santé ou de la modernisation administrative. Cette posture traduit une ligne politique faite à la fois de vigilance et de pragmatisme : ne pas voter contre tout mais distinguer les textes qui relèvent de l'intérêt général de ceux qui renforcent, selon eux, le contrôle du pouvoir sur la société.

Au-delà des votes, l'opposition gabonaise cherche aussi à se rendre visible dans la communication politique. Les prises de parole en conférence de presse, les comptes rendus de mandat aux électeurs et les interventions sur les finances publiques participent d'une stratégie de légitimation. En expliquant ses choix devant la presse

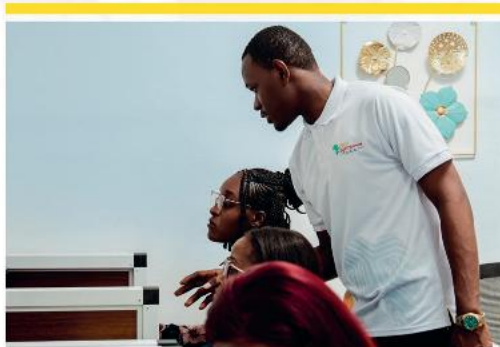


Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, député du 2^e arrondissement d'Akanda et vice-président de l'Union nationale (UN).

et devant ses administrés, le député UN Jean Gaspard Ntoutoume Ayi montre qu'une partie de l'opposition veut rompre avec l'image d'impuissance souvent associée aux minorités parlementaires en Afrique centrale. Cependant, cette capacité d'action demeure limitée par le rapport de force institutionnel : Sénat et Assemblée nationale réunissent 215 élus, dont 45 seulement appartiennent à l'opposition. Celle-ci dispose donc d'une marge d'intervention réelle mais étroite, surtout lorsque les grands textes sont préparés et adoptés dans un cadre largement maîtrisé par l'exécutif. La controverse autour de la réforme du Code de la nationalité – critiquée par plusieurs observateurs pour avoir été adoptée sans véritable débat – a renforcé l'idée que l'opposition doit désormais se battre autant sur le contenu des lois que sur les conditions mêmes de leur adoption.

L'enjeu, pour l'opposition parlementaire gabonaise, est donc double. Il faut d'un côté défendre des positions de fond sur la citoyenneté, les libertés publiques, les finances et la gouvernance et, de l'autre, montrer qu'une minorité parlementaire peut encore jouer un rôle de contrôle et de contre-pouvoir dans un système politique en recomposition. Dans ce contexte, chaque vote, chaque abstention et chaque prise de parole devient un test de crédibilité.

Paul de Manfred



**TRANSFORMER
LES OBSTACLES
EN OPPORTUNITÉS**



Zita Oligui Nguema, Première dame de la République gabonaise et présidente de la Fondation Ma Bannière.



■ Mot de la Première dame

POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE

Le regard d'un enfant qui rêve d'aller à l'école sans savoir si demain lui en donnera encore la possibilité. Le silence d'un jeune dont les talents se heurtent à l'absence d'opportunités. Les larmes dis-

crètes d'une mère qui voit son fils sombrer dans les addictions sans trouver la main capable de le relever... Ces rencontres changent une conscience. Elles donnent un sens à un engagement.

Au fil de mes rencontres avec les femmes, les jeunes, les familles, les entrepreneurs et les communautés de nos territoires, j'ai compris qu'être Première dame ne consistait pas seulement à accompagner les grandes heures de la République. C'est aussi savoir écouter les murmures de ceux que l'on n'entend plus, marcher aux côtés des plus fragiles et faire de la solidarité une exigence quotidienne. C'est porter une espérance qui ne se limite pas aux discours, mais qui s'incarne dans des actes. Ma conviction s'est forgée et affermie : le développement de notre pays repose sur la capacité de chacun à trouver sa place, à exprimer son potentiel et à contribuer à l'effort collectif. Cette conviction guide mon engagement auprès de la Fondation Ma Bannière. Car une nation ne se construit véritablement que lorsqu'elle choisit de ne laisser personne au bord du chemin. Le Gabon possède une richesse qui dépasse toutes les autres : sa jeunesse. Une jeunesse inventive, ambitieuse, profondément attachée à son pays mais parfois confrontée aux épreuves de la précarité, du décrochage scolaire, du chômage, de l'exclusion ou des addictions. Derrière chacune de ces réalités, il y a un destin qui attend d'être réconcilié avec l'avenir. Notre action ne consiste pas seulement à répondre à une urgence. Elle vise à accompagner dans la durée, à faire s'épanouir les capacités et à donner à chacun le pouvoir de devenir acteur de son parcours. Nous voulons offrir des perspectives durables, transformer l'assistance en autonomie, la vulnérabilité en force, l'espérance en réussite. Les programmes de formation professionnelle et de réinsertion sociale que nous déployons répondent à une conviction simple : lorsqu'un jeune acquiert un savoir-faire, retrouve confiance en lui et découvre sa propre valeur, c'est toute une famille qui se relève, tout un quartier qui retrouve de l'espérance et, au-delà, toute une nation qui grandit.

À cet égard, le Centre d'accueil pour enfants en difficultés sociales (CAPEDS), le Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville et le Centre de compétences professionnelles et entrepreneuriales Zita Oligui Nguema (CCPE'ZON), trois institutions soutenues par la Fondation Ma Bannière dont les dirigeants s'expriment dans les pages qui suivent, œuvrent au quotidien à concrétiser notre vision. Grâce au partenariat conclu avec la Fondation Merck, plusieurs enfants issus de familles modestes poursuivent leur scolarité dans de meilleures conditions. Quant au programme Acti'Jeunes, il a organisé sa troisième édition du 25 juillet au 8 août 2026, réunissant des milliers de jeunes autour de la

prévention des addictions, de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Les actions de sensibilisation, le job dating et les dispositifs d'accompagnement proposés ont su informer, orienter, et ouvrir de nouvelles perspectives. Enfin, la prévention des addictions demeure un enjeu important. Elle exige une réponse structurée qui ne se limite pas à la sensibilisation : il faut aussi soutenir tout en étayant la reconstruction des parcours. Le projet de création d'un centre de désintoxication, de réhabilitation et de réinsertion à Nkok répond à la nécessité de disposer d'un lieu où mettre en œuvre une méthode de prise en charge associant prévention, soins, formation, accompagnement et réinsertion.

Ces initiatives traduisent une intime conviction : investir dans l'éducation, dans la santé, dans la formation et dans l'accompagnement social n'est jamais une dépense. C'est le plus sûr des investissements pour l'avenir d'une nation. Cette vision rejoint pleinement celle portée avec détermination par Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement.

Depuis l'avènement de la V^e République, le Gabon s'est engagé sur le chemin d'une transformation profonde fondée sur la justice sociale, la valorisation du capital humain et la restauration de la confiance entre les institutions et les citoyens. Notre action s'inscrit dans cette dynamique nationale. Elle en constitue le prolongement humain, la facette indissociable et complémentaire.

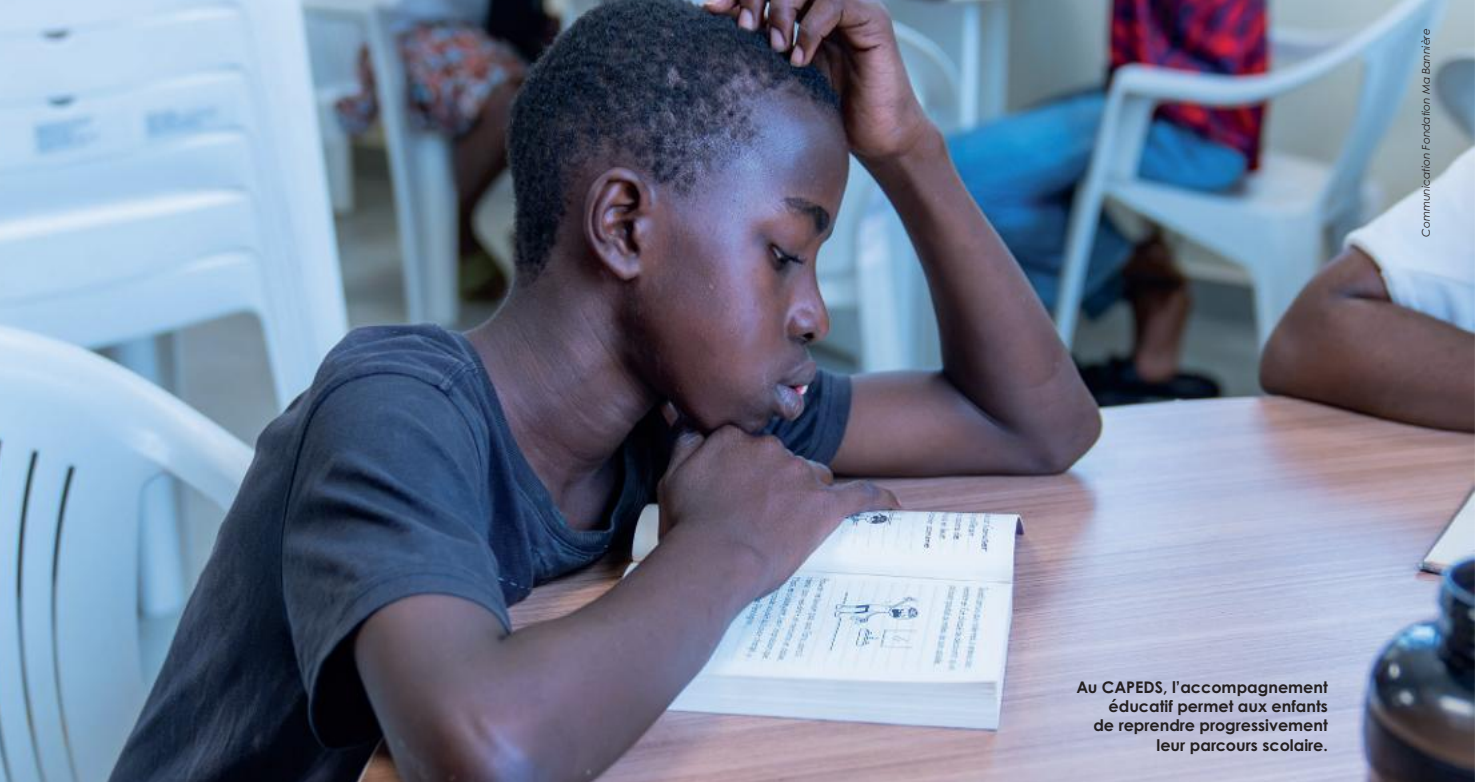
Là où les politiques publiques dessinent les grandes orientations et bâtissent, notre engagement social cherche à toucher les vies une à une, avec la conviction

«Le Gabon que nous édifions ne sera pas seulement plus moderne. Il devra être plus juste.»

que le progrès d'un pays se mesure d'abord à la capacité qu'il a de protéger les plus vulnérables et de révéler le potentiel de chacun. Le Gabon que nous édifions ne sera pas seulement plus moderne. Il devra être plus juste. La construction du Gabon est une responsabilité partagée. Elle mobilise les institutions, les entreprises, les associations, les professionnels, les familles et l'ensemble des citoyens.

Je souhaite que la lecture des pages qui suivent renforce votre confiance dans les femmes et les hommes de notre pays, dans notre jeunesse et dans la capacité de nos territoires à participer pleinement au développement du Gabon. Donner à chacun la possibilité d'agir, de se former, de produire et d'entreprendre, c'est faire grandir notre pays.

Zita Oligui Nguema
Première dame de la République gabonaise
Présidente de la Fondation Ma Bannière



Au CAPEDS, l'accompagnement éducatif permet aux enfants de reprendre progressivement leur parcours scolaire.



■ Entretien – Directrice générale du Centre d'accueil pour enfants en difficultés sociales (CAPEDS)

LE CAPEDS AIDE LES ENFANTS VULNÉRABLES À GRANDIR

La protection de l'enfance constitue un enjeu majeur au Gabon. À Angondjé, le Centre d'accueil pour enfants en difficultés sociales (CAPEDS), soutenu par la Fondation Ma Bannière, œuvre à accompagner les plus vulnérables vers la reconstruction et l'autonomie. Sa directrice générale Rosette Oboe Nze Nguema revient sur les priorités du centre, les défis rencontrés et les perspectives de renforcement de la politique nationale de protection de l'enfance.

Comment définissez-vous la vision que vous portez aujourd'hui pour le CAPEDS et en quoi se distingue-t-elle de l'approche traditionnelle de la protection de l'enfance au Gabon ?

Rosette Oboe Nze Nguema : La vision que je porte pour le CAPEDS s'inscrit dans une approche profondément humaine et systémique de la protection de l'enfance. Nous voulons dépasser le modèle traditionnel centré sur l'assistance ponctuelle pour construire un véritable écosystème de reconstruction et d'autonomie. Notre démarche repose sur trois piliers : la dignité, la résilience et la réinsertion. Elle se distingue par une volonté de

coresponsabilité communautaire où chaque acteur – famille, société civile – devient partie prenante du parcours de l'enfant. Le CAPEDS n'est plus seulement un lieu d'accueil : c'est un centre de transformation sociale où l'enfant retrouve confiance et projet de vie.

Le CAPEDS a organisé le 14 juillet 2025 à Libreville un séminaire consacré au renforcement des compétences des travailleurs et para-travailleurs sociaux en matière de protection de l'enfance. Quels étaient ses principaux objectifs et quels enseignements en tirez-vous aujourd'hui ?

Ce séminaire, organisé sous l'égide du ministère des Affaires sociales et de l'Inclusion, visait à renforcer les compétences des travailleurs sociaux face aux nouvelles formes de vulnérabilité. Les objectifs étaient triples : harmoniser les pratiques professionnelles, introduire des outils de suivi psycho-social modernes et créer un réseau de partage interinstitutionnel. Les enseignements majeurs ? Une prise de conscience collective de la nécessité d'une formation continue, d'une meilleure coordination entre acteurs et d'une approche centrée sur l'enfant plutôt que sur la procédure. Ce séminaire a marqué un tournant vers une professionnalisation accrue du secteur.

Quelles étaient les thématiques abordées dans les modules de formation, pourquoi les avoir choisies et quelles évolutions observez-vous sur le terrain ?

Les thématiques abordées sont la prise en charge psycho-traumatique, la détection de la maltraitance et les procédures judiciaires adaptées. Ces thématiques sont aujourd'hui essentielles car elles répondent à une réalité : les enfants accueillis présentent des traumatismes complexes qui exigent une réponse pluridisciplinaire. Nous observons sur le terrain une évolution notable : les travailleurs sociaux deviennent des acteurs de prévention capables d'intervenir avant la rupture familiale. Les collaborations avec les psychologues, magistrats et éducateurs permettent une prise en charge intégrée, plus rapide et plus respectueuse des droits de l'enfant.

Face à la diversité et à la complexité des situations auxquelles sont confrontés les enfants en détresse sociale, quels sont les principaux défis du CAPEDS et quelles réponses apportez-vous ?

Nos défis sont multiples et concernent notamment la diversité des profils, la précarité des familles et les violences intrafamiliales. Pour y répondre, nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement durable fondé sur la continuité du suivi. Chaque enfant bénéficie d'un plan individualisé, associant soins, éducation, médiation familiale et orientation professionnelle. Nous renforçons également la formation du personnel, la digitalisation du suivi social et la création de partenariats territoriaux pour garantir une réponse cohérente et pérenne.

Le CAPEDS accompagne les enfants bien au-delà de leur accueil d'urgence. Comment construisez-vous ce parcours avec eux ?

Au CAPEDS, l'accueil d'urgence n'est que le début d'un chemin de reconstruction. Nous travaillons à redonner à chaque enfant un sentiment de sécurité et de valeur personnelle. Le parcours intègre un accompagnement psychologique pour apaiser les traumatismes, une édu-

cation adaptée pour rattraper les retards scolaires ainsi qu'un suivi médical et nutritionnel ou encore des ateliers de vie pour préparer à l'autonomie. Cette approche globale permet à l'enfant de se réapproprier son histoire et de se projeter dans un avenir possible.

Quel rôle joue aujourd'hui la Fondation Ma Bannière dans l'accompagnement du CAPEDS ?

La Fondation Ma Bannière, présidée par la Première dame du Gabon, joue un rôle essentiel aux côtés du CAPEDS. Elle apporte un appui moral et matériel, notamment dans la construction et la rénovation des infrastructures ainsi que la formation et la sensibilisation nationale. Cet accompagnement contribue directement à renforcer nos capacités d'action et à améliorer les conditions de prise en charge des enfants.

Quelles sont vos priorités pour les prochaines années ?

Nos priorités pour les prochaines années s'articulent autour de trois axes : consolider le cadre juridique et opérationnel de la protection de l'enfance, étendre le maillage territorial pour que chaque enfant en détresse ait accès à un centre d'accueil, et renforcer les dispositifs de prévention, d'accompagnement et de réinsertion. Par conséquent, nous voulons bâtir une politique nationale inclusive où la protection de l'enfance devient un devoir partagé et un indicateur de développement humain au Gabon.

Propos recueillis par
Vanessa Miching Diwa Mouloupou



Rosette Oboe
Nze Nguema,
directrice générale
du CAPEDS.



Le Centre d'alphabétisation d'Abéké-Ville accompagne ses apprenants vers l'autonomie, en faisant de l'éducation un véritable levier d'inclusion sociale et professionnelle.



■ Entretien – Coordonnateur du Centre d'alphabétisation d'Akéké-Ville

« NOTRE OBJECTIF : CONDUIRE NOS APPRENANTS VERS UNE INSERTION DURABLE »

Réhabilité par la Fondation Ma Bannière et ouvert lors de la 58^e Journée internationale de l'alphabétisation, le Centre d'alphabétisation d'Akéké-Ville incarne une nouvelle dynamique dans la lutte contre l'illettrisme au Gabon. Son coordonnateur Télésphore Moussavou dresse le bilan des premiers mois d'activité.

La réhabilitation du Centre d'alphabétisation d'Akéké-Ville et sa mise en service à l'occasion de la 58^e Journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre 2025 ont été saluées comme une avancée majeure dans la lutte contre l'analphabétisme à Libreville. Quels

besoins prioritaires ce projet doit-il satisfaire et quelles ambitions lui sont assignées ?

Télésphore Moussavou : La mission d'un centre d'alphabétisation est avant tout d'autonomiser les apprenants. Il accueille des jeunes et des adultes confrontés à des

difficultés de lecture, d'écriture ou de calcul. La réhabilitation du Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville, rendue possible grâce au soutien de la Fondation Ma

« Laisser des talents de côté, c'est freiner le développement du pays. »

Bannière, revêt une importance particulière. Cet établissement est un outil stratégique dans la lutte contre l'analphabétisme, dont le taux atteint encore 22 % au Gabon. Sa modernisation permettra d'améliorer l'accueil des apprenants et de contribuer à réduire ce phénomène.

En quoi le Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville constitue-t-il un outil stratégique pour favoriser l'accès à l'éducation des jeunes et des adultes en situation de vulnérabilité ? Comment cette initiative s'inscrit-elle dans la politique nationale de lutte contre l'analphabétisme et de valorisation du capital humain ?

Ce centre revêt une dimension stratégique car il s'adresse prioritairement aux couches les plus défavorisées, que les dispositifs classiques peinent à toucher. Il propose une véritable seconde chance, en aménageant ses offres pour prendre en compte les réalités de la vie adulte : contraintes professionnelles, charges familiales, éloignement géographique. Il constitue ainsi le fer de lance opérationnel de la politique nationale de valorisation du capital humain. Un pays ne saurait prétendre à un développement durable et inclusif si une fraction importante de sa population reste en marge du circuit éducatif. Négliger cette frange de la société reviendrait à gâcher des potentiels et des talents indispensables à la construction du Gabon de demain. Le Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville incarne donc la traduction concrète de cette vision : il transforme des vies et sème les germes d'une société plus instruite, plus solidaire et plus équitable. Notre philosophie repose sur la conviction que l'alphabétisation ne se réduit pas à l'apprentissage élémentaire de la lecture, de l'écriture et

du calcul. Elle embrasse une vision globale qui associe l'acquisition de compétences professionnelles et le développement d'aptitudes relationnelles et comportementales : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, autant d'atouts indispensables à l'épanouissement personnel.

Au-delà de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, comment le centre intègre-t-il les compétences numériques dans ses parcours de formation, alors que la maîtrise des outils digitaux est devenue un facteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle ? Conscients du fait que l'environnement a profondément changé, nous avons d'ores et déjà intégré dans nos programmes une dimension numérique que nous appelons « l'alphabétisation numérique ». Il ne s'agit pas de former des spécialistes en informatique mais de fournir à nos apprenants les outils indispensables pour évoluer dans un monde de plus en plus connecté. Ils apprennent ainsi à se servir des équipements ►(suite p. 46)



Télesphore Moussavou, coordonnateur du Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville.

Communication Fondation Ma Bannière

►informatiques de base, à utiliser les téléphones portables qui font désormais partie de leur quotidien et à tirer parti des nombreuses applications utiles à leur vie courante : messageries instantanées, démarches administratives en ligne, accès à l'information. Ces supports numériques offrent par ailleurs des approches pédagogiques nouvelles, plus interactives et parfois moins intimidantes, permettant à chacun de progresser à son propre rythme. L'objectif fondamental est de réduire la fracture numérique qui, cumulée à l'illettrisme, aggrave la marginalisation.

Alors que l'analphabétisme toucherait encore près de 22 % de la population gabonaise, en particulier les femmes et les jeunes, quels sont, selon vous, les principaux freins qui limitent l'accès à l'éducation non formelle et à la formation tout au long de la vie ? Les obstacles à l'éducation non formelle sont malheureusement multiples et profondément enracinés dans notre tissu social. Le premier reste le poids du regard des autres. Beaucoup d'adultes hésitent à rejoindre un centre d'alphabétisation par honte ou par peur d'être

«L'âge ne doit jamais être un obstacle pour apprendre.»

stigmatisés. Ce frein psychologique entretient l'exclusion et prive de nombreuses personnes d'une seconde chance. S'y ajoutent les difficultés économiques, les problèmes de santé, l'éloignement des établissements scolaires, particulièrement en milieu rural, ainsi que les barrières linguistiques pour les apprenants dont le français n'est pas la langue maternelle. À terme, une meilleure intégration de nos langues locales dans les parcours de formation renforcerait l'efficacité et l'inclusivité de l'alphabétisation.

Le centre accueille aussi bien des adultes en situation d'illettrisme que des jeunes en décrochage scolaire. Quels dispositifs pédagogiques et quel accompagnement spécifique avez-vous mis en place afin de répondre à leurs besoins et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle ?

La diversité de nos publics exige une pédagogie différenciée. Nous accueillons des adultes qui n'ont jamais été scolarisés, des personnes ayant perdu leurs acquis ainsi que des jeunes en décrochage scolaire. Chaque apprenant bénéficie d'une évaluation diagnostique afin de déterminer son niveau et ses besoins. Cette démarche permet d'adapter les méthodes d'apprentissage et le parcours de formation. Au-delà des fondamentaux, nous développons les compétences utiles à la vie quo-

tidienne, comme la compréhension des documents administratifs, la gestion d'un budget ou l'utilisation d'un téléphone portable. Nous accordons également une place essentielle au savoir-être : ponctualité, discipline, respect des autres, politesse et confiance en soi. Ces compétences comportementales sont indispensables à une insertion sociale et professionnelle durable.

L'ouverture du Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville marque le lancement d'une nouvelle dynamique en faveur de l'alphabétisation au Gabon. Quel premier bilan tirez-vous de cette expérience et quelles sont vos ambitions pour le déploiement de nouveaux centres à travers le pays ?

Les premiers résultats sont encourageants. Notre dernière campagne a accueilli 65 apprenants âgés de 14 ans pour le plus jeune à 58 ans pour le plus vieux, preuve que l'alphabétisation répond à un besoin qui concerne toutes les générations. Au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), cinq des huit candidats présentés ont été admis, soit un taux de réussite de 62,5 %, un résultat particulièrement satisfaisant pour des personnes en reprise d'études.

Notre ambition est désormais de pérenniser cette dynamique et de contribuer à l'élargissement de l'accès à l'alphabétisation, notamment dans les zones rurales. Ces structures constituent un levier majeur pour réduire durablement l'analphabétisme, renforcer le capital humain et lutter contre les inégalités en offrant à chacun les moyens de construire son autonomie.

La Fondation Ma Bannière a joué un rôle déterminant dans la réhabilitation du Centre d'alphabétisation d'Akébé-Ville. Comment son engagement a-t-il permis de redonner vie à cet établissement ?

La Fondation Ma Bannière a assuré le financement intégral des travaux, permettant de transformer un bâtiment dégradé en un espace moderne et adapté à l'apprentissage. Son engagement a ainsi permis d'offrir aux apprenants de meilleures conditions d'accueil et de formation. L'entreprise Mosaic a assuré la conduite technique des travaux, tandis que l'État a apporté l'encadrement institutionnel et la supervision pédagogique. L'UNESCO a, pour sa part, accompagné l'élaboration des contenus pédagogiques et la formation des formateurs. Pour conclure, je voudrais adresser nos sincères et profonds remerciements à la Première Dame, dont le leadership éclairé et l'engagement indéfectible en faveur des populations les plus vulnérables sont une source d'inspiration pour nous tous. Grâce à sa sensibilité aux problématiques sociales, de nombreux Gabonais disposent aujourd'hui de conditions bien meilleures pour apprendre, se reconstruire et préparer un avenir meilleur.

Propos recueillis par Gaël Claudel Ossouhgo

■ Entretien – Coordonnateur général du Centre de compétences professionnelles et entrepreneuriales Zita Oligui Nguema (CCPE'ZON).

« NOUS DEVONS PASSER D'UNE LOGIQUE DE DIPLÔME À UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES »

Comment rapprocher l'université du monde de l'entreprise et mieux préparer les jeunes à ses réalités ? Dans cet entretien exclusif, le professeur Orphée Martial Soumaho Mavioga, coordonnateur général du CCPE'ZON, détaille la vision qui anime le centre et ses premiers résultats ainsi que le rôle déterminant de la Fondation Ma Bannière dans son développement.



Le professeur Orphée Martial Soumaho Mavioga, coordonnateur général du CCPE'ZON.

le monde économique et les besoins du marché de l'emploi. Sa vocation est de transformer les compétences académiques en compétences professionnelles directement mobilisables. Il accompagne également les jeunes qui souhaitent créer leur propre activité. Il s'inscrit dans la vision du président de la République visant à renforcer le capital humain et à promouvoir une jeunesse autonome, compétente et entreprenante. Il est important aujourd'hui de comprendre que nous devons passer d'une logique de diplôme à une logique de compétences, renforcer l'employabilité des jeunes par des formations innovantes et favoriser l'insertion professionnelle durable grâce à des stages en entreprise ou des immersions de longue durée. Nous devons également développer l'esprit entrepreneurial à travers les initiatives conjointes tripartites : Fondation Ma Bannière, UOB et les entreprises, en invitant ces dernières, au cœur même de l'université, à participer à la formation des étudiants aux techniques attendues.

Le CCPE'ZON ambitionne d'accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle durable. Quels sont les principaux besoins auxquels il entend répondre et en quoi se distingue-t-il des dispositifs existants ?

Les jeunes expriment plusieurs besoins que l'on peut qualifier de basiques : ils sollicitent un accompagnement personnalisé, l'acquisition de compétences pratiques, une orientation professionnelle sous forme de conseils, l'accès à un réseau professionnel à travers nos partenaires institutionnels et un accompagnement à la fois financier et relationnel à la création d'entreprise. Le CCPE'ZON propose un accompagnement de proximité et un suivi contrôlé des projets proposés. Il ne se limite pas à dispenser des formations mais accompagne les bénéficiaires jusqu'à la concrétisation de leur projet professionnel et entrepreneurial. Son approche ►(suite p. 48)

Inauguré le 3 mars 2025 par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema, le Centre de compétences professionnelles et entrepreneuriales Zita Oligui Nguema (CCPE'ZON) est désormais pleinement opérationnel au sein de l'université Omar Bongo. Quelle est la vocation de ce centre ?

Pr Orphée Martial Soumaho Mavioga : Le CCPE'ZON est un outil stratégique au service de l'employabilité des jeunes. Il constitue un trait d'union entre l'université,

►est intégrée : diagnostic, formation, coaching, mentorat, incubation et suivi. En somme, le centre propose une approche singulière qui se résume de la manière suivante : parcours individualisé, accompagnement sur mesure, approche intégrée, suivi avant, pendant et après la formation, et enfin logique de transparence et de résultats.

Le centre s'appuie sur une approche globale associant formation, innovation et accompagnement entrepreneurial. Quels sont aujourd'hui les dispositifs qui suscitent le plus d'intérêt ?

Nous proposons un dispositif multidimensionnel qui s'articule autour de plusieurs axes complémentaires. Il comprend des formations certifiantes, des ateliers de développement des compétences comportementales – soft skills –, des formations numériques, des modules consacrés à l'intelligence artificielle et au digital, des programmes d'entrepreneuriat, des concours de projets, des séances de mentorat ainsi que des espaces de coworking et d'innovation.

Les premiers retours issus de nos enquêtes de satisfaction témoignent d'un véritable engouement. Ils révèlent une forte adhésion des étudiants, une demande croissante de la part des jeunes diplômés, un intérêt marqué des entreprises partenaires ainsi qu'une motivation

«Les entreprises doivent participer à la formation des étudiants.»

soutenue des porteurs de projets. Les participants apprécient particulièrement le caractère concret de nos formations, résolument orientées vers l'employabilité et la création d'opportunités professionnelles. Forts de cette évolution positive, nous préparons le lancement de nouveaux dispositifs encore plus ambitieux, conçus à partir des enseignements tirés des données recueillies afin de répondre toujours mieux aux attentes des jeunes et aux besoins du marché de l'emploi.

La réussite d'un tel projet repose aussi sur la mobilisation de partenaires engagés. Comment la collaboration avec la Fondation Ma Bannière s'inscrit-elle dans cette dynamique ?

La Fondation Ma Bannière de la Première dame Zita Oligui Nguema s'inscrit pleinement dans la vision portée par le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema en faveur de la jeunesse gabonaise. Cette vision repose sur trois piliers essentiels : l'employabilité, l'entrepreneuriat et le développement humain, dans une approche cohérente et stratégique. En accompagnant le CCPE'ZON, la Fondation partage cette ambition

d'autonomiser les jeunes en leur donnant les moyens de développer leurs compétences et de concrétiser leurs projets. Elle apporte une expertise précieuse, met à disposition son réseau de partenaires et accompagne les jeunes – filles comme garçons – dans leur développement personnel et professionnel. Son engagement contribue également à mieux valoriser les ressources mobilisées et à renforcer la qualité des actions entreprises. Grâce à l'aura et à l'engagement de la Première dame, la Fondation renforce la crédibilité de nos initiatives, facilite l'ouverture vers le secteur privé et permet aux bénéficiaires d'accéder plus facilement à des opportunités de formation, d'insertion et d'entrepreneuriat. Cette collaboration repose sur la complémentarité des expertises, la mutualisation des ressources et une synergie d'actions au service de la jeunesse gabonaise.

La Fondation Ma Bannière partage avec le CCPE'ZON une ambition en faveur de l'autonomisation de la jeunesse. Comment cette complémentarité se traduit-elle concrètement ?

Depuis le lancement des activités du CCPE'ZON, la complémentarité avec la Fondation Ma Bannière s'est traduite par de nombreuses actions concrètes en faveur de la jeunesse. Cette collaboration a notamment permis la co-organisation d'ateliers de sensibilisation ayant touché plus de 5 000 étudiants de l'université Omar Bongo, la mise en relation des bénéficiaires avec des structures et institutions de référence telles que l'ANPI, l'ANINF ou encore le PNPE, ainsi que l'accompagnement de projets entrepreneuriaux dans le cadre du concours UOB Campus Innov', avec l'appui de l'entreprise citoyenne SODEC. Elle s'est également illustrée par des actions de sensibilisation au leadership animées par des coaches locaux et internationaux, la promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers le projet destiné aux jeunes filles-mères financé par AFG Bank, ainsi que le développement des compétences transversales grâce à un partenariat avec PizoLub ayant permis de former plus de vingt jeunes femmes à la cybersécurité. Cette synergie des moyens, des expertises et des ressources produit aujourd'hui des résultats concrets et mesurables. L'action menée conjointement avec la Fondation Ma Bannière nous permet d'accompagner chaque jeune selon son potentiel, de révéler des talents, de favoriser l'autonomie économique, notamment chez les jeunes filles-mères et les jeunes en situation de précarité, et de construire des parcours de réussite durables au service de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat.

Au-delà de la formation, l'accès à l'emploi, au mentorat, au financement et à un réseau professionnel

constitue un enjeu majeur. Quels leviers le CCPE'ZON actionne-t-il pour favoriser la réussite des porteurs de projets et des jeunes diplômés ?

La politique portée par le président de la République est d'agir durablement sur l'emploi en créant un écosystème favorable à son émergence et à son développement. C'est dans cette logique que le CCPE'ZON multiplie les partenariats avec les entreprises, favorise l'accès aux stages, à l'alternance et aux immersions professionnelles de longue durée, tout en organisant des forums de l'emploi afin de rapprocher les jeunes des recruteurs et de créer de véritables passerelles vers l'insertion professionnelle. Sur le volet entrepreneurial, le centre accompagne les porteurs de projets à chaque étape de leur parcours. Il propose un disposi-

que la mobilisation de partenaires financiers, institutionnels et privés. Avec l'ensemble de ces dispositifs et le soutien de ses partenaires, le CCPE'ZON entend s'affirmer comme un véritable hub de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes en créant un écosystème favorable à leur réussite, en sécurisant leurs parcours professionnels et en facilitant le passage d'une idée à un projet viable et créateur de valeur.

Quelles sont vos ambitions pour le développement du CCPE'ZON dans les prochaines années ?

Les ambitions du centre s'inscrivent dans la vision du président de la République en faveur de la jeunesse gabonaise. À travers la création du centre, la Première dame, via sa Fondation Ma Bannière, partage

cette même volonté de faire de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et du développement des compétences des leviers de transformation durable. En tant que responsable du centre, mon objectif est de faire du CCPE'ZON une référence nationale. Nous entendons enrichir notre offre de formations certifiantes, renforcer nos partenariats aux niveaux national et international, consolider nos relations avec les entreprises, développer davantage l'incubation de start-up, encourager l'innovation et accroître les opportunités d'insertion professionnelle pour les jeunes. Cette dynamique se pour-



En accompagnant le CCPE'ZON, la Fondation Ma Bannière partage l'ambition d'autonomiser les jeunes en leur donnant les moyens de développer leurs compétences et de concrétiser leurs projets.

tif d'incubation destiné à accélérer le développement des start-up, assure un accompagnement juridique auprès des administrations compétentes pour faciliter la création d'entreprise et favorise l'accès au financement en mettant les entrepreneurs en relation avec des établissements bancaires partenaires qui nous accordent leur confiance depuis le lancement de nos activités. Cet accompagnement est renforcé par un programme de mentorat mobilisant des professionnels nationaux et internationaux expérimentés, des chefs d'entreprise issus de différents secteurs d'activité ainsi que des responsables d'administrations intervenant dans le processus de création et de développement des entreprises. Parallèlement, le CCPE'ZON s'appuie sur un réseau de partenaires pour soutenir le financement des projets à travers l'organisation de concours d'innovation, notamment UOB Campus Innov', ainsi

suivra en étroite collaboration avec la Fondation Ma Bannière, à travers le développement de programmes conjoints en faveur de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de l'égalité des chances. Une attention particulière sera également accordée à l'inclusion des jeunes femmes et des publics les plus vulnérables, afin que chacun puisse bénéficier des mêmes chances d'accéder à la formation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Pour l'avenir, notre ambition est de faire du CCPE'ZON un véritable catalyseur de jeunes talents, d'innovation et d'opportunités. Nous voulons que chaque jeune qui franchit les portes du centre puisse repartir avec des compétences renforcées, un projet professionnel structuré, un réseau solide et, surtout, la confiance nécessaire pour construire son avenir et contribuer au développement économique et social du Gabon.

Propos recueillis par Gaël Claudel Ossouhgo



*Agir aujourd'hui
pour construire demain*



■ Éducation

LE GABON MISE SUR LE CAPITAL HUMAIN

Le PNCD 2026-2030 fait de l'éducation un levier majeur de transformation économique. Avec la modernisation des infrastructures, la réforme pédagogique et la professionnalisation des formations, le gouvernement veut faire du capital humain le moteur du développement national.

Au Gabon, l'éducation joue un rôle central dans l'approche du développement. Le gouvernement considère désormais le capital humain comme un levier essentiel de croissance. Cette orientation figure parmi les priorités du Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, qui place la formation des jeunes au cœur de la transformation économique du pays. Le PNCD porte l'ambition de bâtir un système éducatif plus performant, adapté aux besoins des secteurs les plus importants. Il s'agit donc d'améliorer la qualité des enseignements, les infrastructures et l'adéquation des formations au marché du travail. L'enjeu est aussi de préparer les compétences nécessaires à l'essor de filières comme l'agriculture, l'industrie, le numérique, les services ou l'économie verte.

107 projets prioritaires représentant 370,1 milliards de FCFA

Cette ambition se retrouve dans la feuille de route confiée en 2026 à la ministre d'État en charge de l'Éducation nationale Camélia Ntoutoume Leclercq. Elle repose sur quatre piliers : la gouvernance et la coopération internationale, les infrastructures et équipements scolaires, les réformes pédagogiques, et enfin la vie scolaire et la protection des élèves. La réforme de la formation des enseignants, la modernisation des établissements et la consolidation de l'enseignement technique et professionnel figurent parmi les priorités. Le Plan sectoriel de l'éducation intérimaire (PSEI) 2026-2030 prolonge cette orientation avec 107 projets prioritaires représentant 370,1 milliards de FCFA.

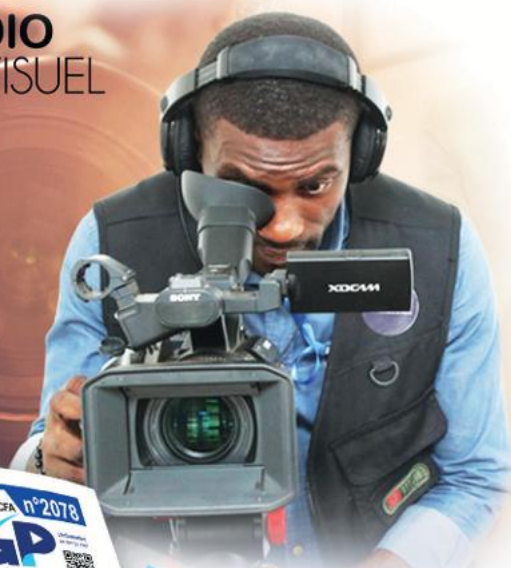
Car les défis restent nombreux. Le système éducatif gabonais demeure confronté à des difficultés structurelles : les phénomènes de redoublement affectent les performances globales, tandis que les abandons scolaires restent une préoccupation dans certaines localités. À cela s'ajoutent des disparités entre les établissements en matière d'équipements, d'encadrement pédagogique et de résultats aux examens. Aujourd'hui, une part limitée des élèves s'oriente vers les filières professionnelles alors que les besoins en techniciens qualifiés augmentent dans plusieurs secteurs et que l'économie gabonaise aura besoin de compétences nouvelles pour accompagner son industrialisation et soutenir les investissements prévus dans le cadre du PNCD.

L'optimisation de l'employabilité des jeunes figure ainsi parmi les objectifs prioritaires. Chaque année, de nombreux diplômés arrivent sur le marché du travail sans disposer des qualifications recherchées par les entreprises. Réduire cet écart entre formation et emploi constitue l'un des principaux défis des prochaines années. Outre la construction de nouvelles écoles et la réhabilitation des infrastructures existantes, la réussite de cette stratégie dépendra de la qualité de l'enseignement, de la formation continue des enseignants et de l'intégration des outils numériques dans les apprentissages. Pour les autorités, l'éducation ne relève plus seulement d'une politique sociale : elle est désormais vue comme un investissement destiné à préparer les compétences dont le Gabon aura besoin pour réussir sa transformation économique à l'horizon 2030.

Anne-Sophie Lallemand

www.agpgabon.ga

AUDIO
VISUEL



GABON MATIN
500F cfa n°2078
Agence Gabonaise de Presse
Du mardi 10 au dimanche 15 juin 2025

Société

Déplacement en cours dans le Grand Libreville : la méthode Edgard Moukoko
Une prise de fonction remarquée ! Froide-ment cherché nommé à la tête du ministère des Travaux publics et de la Construction, Edgard Moukoko imprime déjà sa marque.



Sports

Football : le Gabon domine la Guinée-Bissau

La sélection nationale du Gabon a battu la Guinée-Bissau (2-0) en match amical hier à Casablanca au Maroc grâce à deux buts de Shoua Abough (25e) et Bryan Meye (90e+3).



Anniversaire de l'AGP

65 ANS D'HISTOIRE
Cette semaine, l'Agence Gabonaise de Presse (AGP) ouvre ses portes au public, à l'occasion du 65e anniversaire de sa création. L'événement, jusque-là célébré le 30 novembre de chaque année, voit une restitution historique, l'établissement ayant été créé le 8 juin 1960, sous la dénomination d'Agence Gabonaise d'Information (AGI), avant d'adopter son appellation actuelle, six ans plus tard. Conférence-débat, inauguration de la galerie des portraits et exposition figurent au nombre des festivités.



Pages 2-3



S'abonner
gratuitement en
1 clic

au
8440

AGP
Flash

L'information instantannée
par SMS

Coût du sms
100 F cfa

Comment faire ?

1 Envoyez par sms
<< agp >> au N°8440
et attendez la réponse
du serveur

2 Confirmez votre
demande par
<< agp ok >>

3 Abonnement accepté



AGENCE
GABONAISE
de PRESSE

NOUS JOINDRE

+241 11 45 38 62
+241 77 67 14 65

Le Gabon
en temps réel

UN CHANTIER NATIONAL SOUS PRESSION

Plus de 109 000 chômeurs et une jeunesse particulièrement touchée ont conduit les autorités du Gabon à placer l'emploi parmi leurs priorités. Il s'agit de redessiner le marché du travail grâce au volontarisme politique, aux réformes structurelles et à l'appui des bailleurs.

Le gouvernement gabonais aborde une phase cruciale de sa politique de l'emploi. Les résultats de l'Enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC) 2024 ont confirmé l'ampleur du défi : plus de 109 733 chômeurs, soit 17,4 % de la population active. Pour le président Brice Clotaire Oligui Nguema, « *cette réalité impose une mobilisation* ». Il rappelle que « *la transformation du Gabon ne réussira que si les jeunes trouvent leur place dans l'économie* », faisant de l'emploi un pilier de stabilité.

Inadéquation entre formation et besoins des secteurs productifs, poids de l'informel, faiblesse des filières techniques et concentration du chômage dans les zones urbaines, tel est le diagnostic. La ministre du Travail et

et de perfectionner la qualification de la main-d'œuvre. Cette stratégie bénéficie d'un soutien affirmé des bailleurs internationaux. L'Union européenne finance des programmes de formation professionnelle et d'appui à l'entrepreneuriat, notamment dans les filières agricole et numérique. L'Agence française de développement accompagne la modernisation des centres de formation et soutient des projets d'insertion pour les jeunes et les femmes. Les institutions de Bretton Woods, en particulier la Banque mondiale, appuient les réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires et la gouvernance du marché du travail ainsi qu'à soutenir les investissements privés créateurs d'emplois. Leur soutien technique et financier contribue à sécuriser les projets du PNCD et à structurer des filières à même d'absorber durablement la demande d'emploi.

Pour le Gabon, la réussite de cette transformation dépendra de la capacité à aligner réformes éducatives, besoins économiques et investissements. Les autorités affichent la volonté de faire de l'emploi un levier de stabilité sociale et de croissance durable. À mesure que les projets du PNCD se déploient et que les partenariats se consolident, elles espèrent amorcer une dynamique nouvelle, plus inclusive et mieux adaptée aux réalités de son marché du travail.

Anne-Sophie Lallémand

Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans atteint 34 %.

du Plein Emploi Jacqueline Ilogue-Bignoumba insiste sur la nécessité de « *professionnaliser les parcours* ». Elle défend la réforme de l'Office national de l'emploi (ONE), la montée en puissance des centres de formation professionnelle et une meilleure coordination entre entreprises et établissements scolaires pour anticiper les besoins sectoriels, sachant que les résultats de l'ENEC 2024 ont révélé un taux de chômage de 34 % pour les 15-24 ans, donnant une idée de la gravité de la fracture générationnelle et de l'urgence d'une réponse structurelle.

Face à ces tensions, le PNCD 2026-2030 présente une réponse structurelle. Il prévoit la modernisation des filières techniques, la création de pôles de compétences régionaux, l'intégration systématique de l'employabilité dans les projets d'investissement et l'appui à l'entrepreneuriat. Il identifie plusieurs secteurs à fort potentiel – agriculture, industrie, numérique, services, économie verte – et encourage des partenariats avec les entreprises pour développer des formations ciblées. L'objectif à l'horizon 2030 est de réduire significativement le chômage des jeunes, d'augmenter la part des emplois productifs

Recrutement massif pour relancer l'emploi

Le 6 février dernier, le Pôle national de Promotion de l'Emploi (PNPE) a donné le coup d'envoi d'une campagne de recrutement de 1 500 emplois marchands via une conférence tripartite réunissant les ministres du Commerce, du Travail et de l'Agriculture. Les 1 500 jeunes concernés par cette campagne de recrutement devaient être intégrés exclusivement dans les activités d'OLAM Palm Gabon, c'est-à-dire dans la filière palmier à huile, un secteur agricole structurant pour le pays. Outre l'emploi salarié, le dispositif avait aussi vocation à valoriser les métiers agricoles et à encourager l'entrepreneuriat agropastoral, sous le suivi à long terme des administrations concernées.

A.-S.L.

LE GABON ACCÉLÈRE SA MUE VERS UN SYSTÈME DE SOINS PLUS PERFORMANT

Entre mai 2025 et juillet 2026, le Gabon a accéléré la modernisation de son système de santé : rénovation des hôpitaux, avancées dans la lutte contre le cancer, numérisation des établissements et nouveaux partenariats internationaux. Une dynamique qui traduit la volonté des autorités de bâtir un secteur sanitaire plus performant, plus accessible et mieux adapté aux besoins des populations.

Parmi les évolutions les plus marquantes du secteur gabonais de la santé figurent la poursuite de la mise en œuvre du Plan national de développement sanitaire (PNDS 2024-2028) et de la Politique nationale de santé 2024-2034. Ces deux documents définissent les grandes orientations du gouvernement pour améliorer durablement l'offre de soins et les infrastructures hospitalières tout en renforçant les ressources humaines du secteur. Les réformes engagées visent également à optimiser la gouvernance des établissements de santé et à garantir un accès plus équitable aux soins sur l'ensemble du territoire.

Au cours de cette période, les investissements dans les infrastructures se sont poursuivis. La construction du Centre hospitalier universitaire d'Oyem progresse, tandis que plusieurs établissements ont bénéficié d'importants équipements biomédicaux. Le 1^{er} juillet 2026, le président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema a officiellement remis un important lot d'équipements médicaux de dernière génération au Centre hospitalier universitaire d'Owendo ainsi qu'à l'Institut de médecine infectieuse. Cette dotation doit contribuer à parfaire les capacités de diagnostic, de prise en charge et de traitement des patients dans plusieurs spécialités. La couverture sanitaire constitue également un axe prioritaire des réformes. Les autorités poursuivent les efforts destinés à élargir l'accès aux soins, notamment pour les populations les plus vulnérables. Le développement des structures de proximité et de l'offre de soins dans les provinces ainsi que le recrutement progressif de nouveaux professionnels de santé participent à cette stratégie nationale de réduction des inégalités sanitaires. L'année 2026 marque aussi une étape importante dans la lutte contre les maladies non transmissibles. En juin, Libreville a accueilli un colloque international consacré à l'oncologie, réunissant experts nationaux et parte-

naires étrangers. L'ambition affichée est de faire émerger un véritable pôle d'excellence dans la prévention, le diagnostic précoce et la prise en charge des cancers. Cette rencontre a également permis de renforcer les coopérations scientifiques et médicales dans ce domaine. La transformation numérique des établissements hospitaliers figure désormais parmi les priorités nationales. Les 13^{es} Rencontres du Réseau des hôpitaux



L'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients constitue l'une des priorités de la politique sanitaire nationale.

Communication présidentielle

d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes (RESHAOC), organisées à Libreville en juin 2026, ont débouché sur le « Pacte de Libreville », un engagement en faveur de la digitalisation des hôpitaux, du développement des systèmes d'information sanitaire et de la télémédecine, qui a vu la mise en service du projet eGabon-SIS, un programme national soutenu par la Banque mondiale visant à digitaliser le système de santé. Cette orientation devrait contribuer à soutenir la qualité des soins, la gestion des dossiers médicaux et la coordination entre les différentes structures sanitaires.

Sur le plan international, le Gabon a multiplié les initiatives diplomatiques dans le domaine de la santé. À l'occasion de la 79^e Assemblée mondiale de la Santé, le pays a renforcé sa coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé, tout en consolidant son partenariat historique avec Cuba pour le développement des compétences médicales et l'amélioration du système de soins. Ces collaborations visent notamment à favoriser le transfert d'expertise, la formation des professionnels et l'accès aux innovations médicales. Parallèlement, plusieurs actions à forte portée sociale ont été conduites. Une caravane chirurgicale organisée avec la Croix-Rouge gabonaise et l'ONG italienne Emergenza Sorrisi a permis la prise en charge gratuite

de dizaines de patients souffrant de fentes labio-palatines, ce qui illustre le développement de la chirurgie spécialisée au bénéfice des populations.

Si des défis demeurent, notamment en matière d'accès équitable aux soins, de financement et de disponibilité des personnels dans certaines localités, les investissements engagés, les réformes structurelles et l'ouverture vers des partenariats internationaux témoignent d'une volonté de moderniser durablement le système sanitaire national. Les prochains mois permettront de mesurer l'impact concret de ces transformations sur la qualité des soins et le quotidien des Gabonais.

Ariane Nadia Mpenza



Le CHU d'Owendo est au cœur de la stratégie de renforcement des infrastructures hospitalières au Gabon.

Communication présidentielle

Réhabilitation des hôpitaux et dispensaires de Libreville

Le 6 juillet, à l'occasion de la remise d'équipements médicaux de pointe au Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Owendo, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a annoncé un nouveau volet de la politique de modernisation du système de santé. Dès le mois d'août, a-t-il déclaré, « un hôpital et trois dispensaires réhabilités seront inaugurés dans le Grand Libreville », confirmant ainsi la volonté des autorités de renforcer l'offre de soins de proximité.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à améliorer l'accès aux soins et à moderniser des infrastructures parfois vieillissantes. Depuis plusieurs mois, le gouvernement multiplie les chantiers de réhabilitation dans les principaux établissements sanitaires de la capitale et de sa périphérie afin d'accroître leur capacité d'accueil, d'améliorer les conditions de prise en charge des patients et de répondre à une demande de soins en constante progression. L'hôpital de La Peyrie, l'un des établissements de référence du pays, a ainsi fait l'objet d'importants travaux de rénovation portant sur les bâtiments, les réseaux techniques et les services d'urgence. L'objectif est de restaurer des capacités de fonctionnement adaptées aux besoins d'une structure accueillant quotidiennement un grand nombre de patients.

Dans les quartiers en forte croissance démographique, les dispensaires de Bikélé, d'Akébé et de Bikéké-Nzong ont également été rénovés. Réfection des locaux, amélioration des espaces de consultation, sécurisation des installations et renforcement des équipements médicaux doivent permettre d'offrir des soins de première intention dans de meilleures conditions et de désengorger les grands établissements hospitaliers.

Ces investissements traduisent une volonté de renforcer le maillage sanitaire du Grand Libreville en rapprochant les services de santé des populations. Pour les autorités, l'amélioration des équipements de proximité constitue un levier essentiel pour réduire les inégalités d'accès aux soins et accompagner la croissance démographique de la capitale. Le défi reste désormais de compléter ces investissements par un renforcement des ressources humaines, de l'offre en médicaments et de la maintenance des équipements, afin que la modernisation des infrastructures s'accompagne d'une amélioration durable de la qualité des soins.

Louise Bibalou-Durand

« IL EST URGENT DE RESTAURER LA CONFIANCE ENTRE L'ADMINISTRATION SANITAIRE ET LES USAGERS »

Enfin doté d'un Code de la santé, le système sanitaire Gabonais connaît un processus de mutation profonde dont l'objectif final, décliné par la ministre de la Santé, est de le rendre plus équitable, plus résilient et plus performant.

Dès votre prise de fonction en janvier dernier, vous avez présenté votre vision d'une gouvernance plus inclusive au service de la politique du président de la République en matière de santé publique. Comment cette vision se traduit-elle aujourd'hui dans l'organisation et l'action de votre département ministériel ?

Professeure Elza N'kana Joséphine Ayo-Bivigou : Dès ma prise de fonction et au regard des missions qui m'ont été assignées par le chef de l'État, Son

Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, j'ai souhaité placer la gouvernance sanitaire sous le signe de la responsabilité individuelle, avec une meilleure définition des missions de chaque département et une culture des résultats ayant un impact direct sur le bien-être de la population. Notre ambition est de faire évoluer le ministère d'une logique longtemps trop administrative vers une obligation de performance centrée sur le patient.

Concrètement, cela s'est traduit par un audit interne des structures sanitaires intégrant le type d'infrastructure, les ressources humaines, le plateau technique, la chaîne d'approvisionnement en médicaments, l'effectivité des organes de gouvernance et la qualité de l'accueil. Cela a permis d'apprécier l'ampleur des réformes nécessaires à une amélioration rapide et tangible de la qualité des soins et de mieux cibler nos actions. Notre conclusion est sans appel : il est urgent de restaurer la confiance entre l'administration sanitaire et les usagers.

Pour cela, nous avons renforcé les actions avec les directeurs d'établisse-

ments, y compris provinciaux, les partenaires techniques et financiers ainsi que les collectivités locales, afin que les décisions soient davantage fondées sur les besoins réels. Les différentes sociétés savantes médicales et les ordres professionnels ont été associés à cette réflexion pour une meilleure prise de décision. L'amélioration de la qualité des soins repose sur un ensemble cohérent : des infrastructures modernes, des

La Professeure Elza N'kana Joséphine Ayo-Bivigou, ministre de la Santé.



YVAN GABON PICTURES

professionnels motivés, une meilleure organisation et une relation de confiance avec les patients.

Vous avez insisté sur l'image des hôpitaux publics, souvent critiqués pour la qualité de l'accueil, rappelant que l'absence de considération ou de contact humain altère profondément la relation avec les patients. En six mois, estimez-vous être parvenue à améliorer cette image ?

Les défis restent nombreux mais les premiers résultats sont encourageants. Sur la base d'un audit sur l'accueil réalisé au CHU de Libreville, plus grande structure sanitaire du Gabon, et d'un atelier sur l'éthique et la déontologie en milieu médical intégrant des médecins, paramédicaux, psychologues, sociologues, juristes et acteurs de la société civile, nous avons pu identifier des points d'amélioration aujourd'hui visibles dans les services d'urgences avec, entre autres, le renforcement

« La numérisation en cours de la carte sanitaire nous aidera à cerner les besoins régionaux. »

de la signalétique et du tri des urgences, l'affichage de la charte des patients, la mise en place de services de plaintes et une meilleure disponibilité des médicaments d'urgence par le renforcement des pharmacies hospitalières.

Parallèlement, nous poursuivons la réhabilitation des infrastructures, en particulier les dispensaires et centres de santé. Le désengorgement des centres hospitaliers et le développement de la médecine de proximité constituent des voies d'amélioration pour atteindre la couverture sanitaire universelle. La pratique de la télémédecine pour le suivi des grossesses dans quatre provinces du Gabon participe également à cet objectif d'équité territoriale.

Le nouveau Code de la santé est présenté comme une réforme majeure avec le slogan : « Une santé pour tous, un avenir pour le Gabon ». Quelles étaient les principales limites du cadre juridique ?

C'est le premier Code de la santé au Gabon. Notre pays n'en disposait pas jusqu'à présent, et cette situation limitait la gouvernance du secteur, réduisait les capacités d'action de l'autorité sanitaire et de l'État, et rendait difficile l'application de sanctions ou de mesures contraignantes en l'absence d'une base légale. Le Code vient donc fixer les règles d'exercice des activités de santé, définir les droits et les obligations de chacun et établir les comportements individuels et collectifs nécessaires pour atteindre nos objectifs. Il constitue désormais le socle juridique de notre système de santé.

Quelles sont, selon vous, les innovations les plus marquantes de ce document ? En quoi modifie-t-il concrètement l'organisation du système de santé et les relations entre les professionnels de santé et les usagers ?

Le Code de la santé introduit un véritable système moderne de sécurité sanitaire grâce au renforcement des dispositifs de vigilance permettant un meilleur suivi des risques liés aux soins et aux produits de santé. En matière de recherche biomédicale, il rend obligatoire l'avis du Comité national d'éthique et la protection des participants, garantissant ainsi un cadre sécurisé pour les essais cliniques. Le Code renforce également les droits des patients en créant un mécanisme inédit d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales. Il consolide aussi le droit à l'information, le droit aux soins ainsi que les voies de recours en cas de violation de ces droits, et il renforce le secret médical.

En matière de procréation médicalement assistée (PMA), il encadre strictement les indications médicales, impose le consentement du couple, garantit l'anonymat des donneurs, protège la confidentialité

des données et interdit notamment le clonage reproductif ainsi que la PMA *post mortem*. Concernant le don d'organes, il consacre le consentement écrit et la gratuité du don, ainsi que le principe d'anonymat.

Parmi les autres innovations majeures figurent le développement de la e-santé et de la digitalisation des données médicales, la création de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux ainsi que l'obligation du développement professionnel continu pour les professionnels de santé.

Comment le nouveau Code de la santé encadre-t-il la médecine traditionnelle ?

Dans un contexte de valorisation de notre patrimoine culturel, le Code accorde une place importante à la médecine traditionnelle. Il organise la complémentarité entre médecine moderne et médecine traditionnelle, garantit la sécurité des patients, encourage la recherche scientifique dans ce domaine et protège les savoirs traditionnels.

Les structures sanitaires, les professionnels de santé et les autorités de régulation disposent-ils aujourd'hui des ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour mettre en application cette réforme ?

L'analyse de la situation met actuellement en évidence non seulement un déficit en ressources humaines mais aussi et surtout une répartition inégale de l'existant sur l'étendue du territoire. La numérisation en cours de la carte sanitaire nous aidera à cerner les ►(suite p. 58)

Bio

La professeure Elsa N'kana Joséphine Ayo épouse Bivigou, cardiologue, est ministre de la Santé depuis le 1^{er} janvier 2026. Titulaire de l'agrégation du CAMES en cardiologie depuis 2022, elle a aussi obtenu un DIU de réadaptation cardiaque à l'université de Paris en 2021, un master en recherche clinique à l'université des sciences de la santé du Gabon en 2021, un DES de cardiologie à l'université libre de Bruxelles en 2007 ainsi qu'un diplôme d'État de doctorat en médecine à la faculté de médecine et des sciences de la santé de Libreville en 1998.

Elle exerce comme chef de service de cardiologie du centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) depuis 2019, maître de conférence agrégé CAMES en cardiologie, responsable de l'enseignement de cardiologie à l'université des sciences de la santé (USS) et coordonnatrice adjointe du DES de cardiologie de l'USS. Elle est aussi présidente de la Société gabonaise de cardiologie depuis 2022.

Son parcours professionnel débute en 1998 comme médecin résident au service de cardiologie du P^r Kombila à Libreville, continue en 2001 avec la préparation de son DES de cardiologie à Bruxelles dans le service du P^r Degaute puis, en 2007, au poste de faisant fonction d'interne au centre hospitalier de Beauvais dans le service du D^r Bickert. Elle est cardiologue au CHUL de 2008 à 2025, membre de la cellule de riposte du CHUL contre la pandémie de COVID-19 en 2019-2020, coordonnatrice puis présidente de la Commission sociale au Comité de suivi du Dialogue national inclusif en 2024, et enfin directrice générale adjointe du CHUL de mars 2024 à janvier 2026. Au titre des actions sociales, elle est membre de Caritas Santé Gabon.

► besoins régionaux. Les projets de formation, en collaboration avec les universités partenaires locales et internationales ainsi que les instituts de formation, nous permettront de pallier ce déficit dans les années à venir. Ces formations incluent les personnels dédiés aux futurs hôpitaux spécialisés et visent à réduire les évacuations sanitaires onéreuses pour l'assurance maladie locale (CNAMGS).

Les principaux défis restent l'impact budgétaire de ces recrutements et formations, ce qui nous conduit à travailler en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et de la Planification. En définitive, la réussite de cette réforme dépendra d'abord de la qualité de notre gouvernance, de l'engagement des professionnels de santé et du sens des responsabilités de chaque citoyen.

Quelles sont les avancées en matière d'accès aux médicaments et quel rôle l'Office pharmaceutique national (OPN) est-il appelé à jouer ?

L'accès aux médicaments essentiels à moindre coût, en tenant compte des populations vulnérables et éloignées, constitue une priorité nationale. Le nouveau Code renforce les missions de l'Office pharmaceutique national, qui joue un rôle central dans l'approvisionnement, le

stockage et la distribution des produits de santé. L'ouverture des antennes régionales de l'OPN témoigne de la volonté d'améliorer la distribution sur l'étendue du territoire. Nous poursuivons la modernisation des outils de gestion afin d'améliorer la prévision des besoins, le suivi des stocks et la traçabilité des médicaments. Les nouvelles dispositions permettront également de renforcer la lutte contre les circuits parallèles et de mieux protéger les populations contre les médicaments de qualité douteuse.

Votre département a bénéficié d'une hausse significative de son budget, passé de 141,140 milliards de FCFA en 2025 à 377,044 milliards en 2026. Quels sont les principaux axes d'affectation de ces ressources, et quels projets sont prioritaires pour faire de la santé un pilier central de la politique publique ?

L'augmentation significative du budget de la santé traduit une volonté politique des plus hautes autorités de faire de ce secteur un levier majeur du développement national en améliorant la santé physique, mentale et sociale de la population.

Ces ressources seront principalement orientées vers la modernisation des infrastructures hospitalières, le renforcement des plateaux techniques, l'amélioration de la disponibilité des médicaments, la poursuite des recrutements, la formation continue des personnels ainsi que le développement de la santé numérique. Nous accordons également une attention particulière aux programmes de prévention et de promotion de la santé, gages d'une population aux comportements plus sains, ainsi qu'à la santé maternelle et infantile.

Dans votre lettre de mission figure un dispositif précis de pilotage pour l'année 2026. Quel premier bilan tirez-vous de la mise en œuvre de cette feuille de route, et comment les actions engagées s'inscrivent-elles dans les objectifs du Plan national de croissance et de développement (PNCD) ?

Les premiers mois ont été consacrés à poser les bases d'une transformation durable du système de santé. Plusieurs réformes structurantes ont été engagées. Ces actions s'inscrivent pleinement dans les orientations du Plan national de croissance et de développement. Notre ambition est de bâtir un système de santé plus équitable, plus résilient et plus performant, capable de répondre efficacement aux attentes des populations. Le chemin reste exigeant, mais avec l'engagement des professionnels de santé, le soutien du gouvernement et la confiance des citoyens, nous poursuivrons cette dynamique de réforme afin que chaque Gabonaise et chaque Gabonais puisse accéder à des soins de qualité, quels que soient son lieu de résidence et sa condition sociale.

Propos recueillis par Anna de Neuville

■ Entretien – Directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale

« MODERNISER LA CNSS, PRÉPARER L'AVENIR »

Confrontée à d'importants défis de gouvernance, de financement et de modernisation, la Caisse nationale de Sécurité sociale conduit depuis 2024 une profonde restructuration. Le docteur Olivier Rebienot Pellegrin, son directeur général, revient sur les réformes engagées pour assurer la pérennité du système, améliorer la qualité des services et étendre la couverture sociale à de nouvelles catégories de travailleurs.



Le docteur Olivier Rebienot Pellegrin, directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale.

La CNSS occupe une place centrale dans le système de protection sociale gabonais. Dans quel état avez-vous trouvé l'institution lors de votre prise de fonctions en 2024 et quelles ont été les premières actions engagées pour restaurer sa capacité d'action et sa crédibilité ?

D^r Olivier Rebienot Pellegrin : Lorsque j'ai pris mes fonctions en janvier 2024, la CNSS faisait face à des défis qui affectaient son fonctionnement. Les diagnostics réalisés mettaient en évidence des insuffisances en matière de gouvernance, de contrôle interne, de recouvrement des cotisations, de modernisation des systèmes d'information et de qualité du service rendu aux assurés. À cela s'ajoutait un besoin de retrouver la confiance des assurés et de l'ensemble des partenaires de l'institution. Notre première responsabilité a donc été de restaurer la confiance en élaborant un Plan de restructuration 2024-2029 articulé autour des axes suivant : gouvernance, ressources humaines, recouvrement, prestations, digitalisation, communication institutionnelle, patrimoine, actions juridiques et nouvelles sources de financement. Ce plan constitue aujourd'hui notre feuille de route. Nous avons par ailleurs entrepris la création de commissions spécialisées, l'amélioration des dispositifs de contrôle interne, la mise en place d'une direction de la Conformité et de l'Audit ainsi que de plusieurs comités chargés d'assurer le suivi permanent des réformes

Quel bilan tirez-vous de votre gouvernance au titre des exercices 2024 et 2025, notamment en matière de gestion budgétaire, d'équilibre financier et de performance de la CNSS ?

Les exercices 2024 et 2025 ont constitué des étapes dans la restauration des fondamentaux de la gestion en maîtrisant les charges, en améliorant le recouvrement des cotisations sociales et en affermissant la discipline budgétaire. Les résultats obtenus sont encourageants, d'autant plus que les performances de la ►(suite p. 60)



► CNSS ont progressé de 17,2 % entre 2024 et 2025. Les prestations servies aux assurés ont augmenté, traduisant notre volonté de maintenir un haut niveau de protection sociale tout en préservant les équilibres de l'institution.

Au-delà des chiffres, je retiens un changement de culture, car nous avons instauré une gouvernance orientée vers les résultats, la redevabilité, la performance et l'évaluation permanente. Chaque direction dispose désormais d'objectifs définis, d'indicateurs de performance et d'un suivi régulier d'exécution. Nous avons aussi œuvré en faveur de la transparence avec la certification des comptes, la publication des rapports d'activités, l'amélioration des procédures de contrôle et le développement d'une culture de conformité. Cette dynamique nous permet aujourd'hui d'aborder l'avenir avec plus de sérénité en restant conscients de ce que les réformes doivent être poursuivies.

La CNSS dispose-t-elle aujourd'hui des ressources nécessaires pour garantir durablement l'équilibre financier des régimes et le paiement des pensions ?

L'équilibre financier est effectivement un enjeu majeur pour tout organisme de sécurité sociale. C'est dans cette perspective que le gouvernement a adopté deux décrets destinés à moderniser un dispositif devenu inadapté aux réalités économiques actuelles. L'un des principaux changements concerne la révision des taux de cotisation et des plafonds de rémunération, qui n'avaient pas évolué depuis de nombreuses années. Cette réforme vise à consolider les ressources de la CNSS afin de garantir

« La principale innovation est la création du Régime des Travailleurs mobiles et indépendants. »

durablement le paiement des prestations sociales tout en assurant un financement plus équilibré du système. Aujourd'hui, la CNSS poursuit ses efforts pour améliorer le recouvrement des cotisations et lutter contre la fraude à la sécurité sociale.

Les deux décrets récemment adoptés pour moderniser le système de sécurité sociale prévoient-ils des mesures visant à élargir l'assiette des cotisants, notamment dans le secteur informel, sans pour autant fragiliser les très petites entreprises et les travailleurs indépendants ?

Ces deux décrets répondent au double objectif d'assurer la pérennité financière de notre système de sécurité sociale et d'élargir progressivement la couverture à des catégories de travailleurs jusque-là exclues. La principale innovation est la création du Régime des

Travailleurs mobiles et indépendants (RTMI), annoncée par le président de la République lors de son discours sur l'état de la Nation le 15 juin. Ce régime permettra aux travailleurs indépendants d'accéder à une protection sociale adaptée. Le second décret modernise les paramètres de financement, avec une révision des taux de cotisation et des plafonds de rémunération. Cette réforme vise à garantir un financement plus durable tout en tenant compte des capacités contributives des différentes catégories de travailleurs et d'entreprises.

La digitalisation constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les organismes de protection sociale. Où en est celle des services de la CNSS et quels changements les assurés peuvent-ils déjà constater dans leurs démarches quotidiennes ?

La transformation numérique est l'un des piliers de notre stratégie de modernisation. Notre ambition est d'offrir aux assurés un service plus rapide, plus accessible, plus transparent et centré sur leurs besoins. Pendant de nombreuses années, les usagers étaient contraints d'effectuer leurs démarches exclusivement en agence, ce qui générait des files d'attente, des déplacements coûteux et des délais de traitement jugés trop longs. Depuis 2024, nous avons engagé une profonde dématérialisation de nos procédures. Le lancement du portail e.cnss.ga en 2025 marque une étape majeure : assurés et employeurs peuvent désormais effectuer un nombre croissant de démarches en ligne, déposer des réclamations, solliciter des attestations, transmettre leurs relevés bancaires, accomplir certaines formalités liées au maintien des droits ou suivre leurs dossiers. L'intégration du paiement en ligne, prévue fin juillet 2026, offrira une expérience plus rapide et sécurisée. Nous avons également étoffé notre centre d'appels, modernisé

la gestion des files d'attente et diversifié nos canaux de communication via notre site Internet et nos réseaux sociaux. Notre objectif est qu'à terme, la majorité des démarches administratives puisse être réalisée à distance, dans des conditions de sécurité optimales, tout en maintenant un accueil physique de qualité pour les usagers qui en ont besoin.

Les délais de traitement des dossiers et de paiement des prestations ont longtemps alimenté les critiques des usagers. Quels progrès ont été réalisés depuis votre arrivée et quels sont encore les principaux obstacles à une amélioration durable de la qualité du service rendu ?

Nous avons pleinement conscience de ce que la qualité du service constitue le premier critère d'appréciation de

notre institution par les assurés. C'est pourquoi nous avons fait des délais de traitement l'une des priorités de notre plan de restructuration. Nous avons instauré le rejet systématique des dossiers incomplets afin d'éviter des traitements successifs qui rallongeaient inutilement les délais. Les dossiers de prestations techniques sont traités dans un délai maximal de 45 jours calendaires lorsqu'ils sont complets. Nous avons aussi optimisé la bancarisation des paiements afin de réduire les risques liés à la manipulation d'espèces. Aujourd'hui, seuls les assurés grabataires continuent de nécessiter un paiement physique.

La lutte contre la fraude, les déclarations incomplètes et les impayés constitue un enjeu majeur pour la sécurité sociale. Quels dispositifs la CNSS déploie-t-elle afin d'améliorer le recouvrement des cotisations, les contrôles et la transparence de sa gestion ?

La lutte contre la fraude constitue aujourd'hui un impératif majeur car chaque franc recouvré dans le respect de la réglementation permet de financer les prestations sociales au bénéfice de l'ensemble des assurés. Notre démarche repose sur la consolidation du dispositif de contrôle interne à travers l'action coordonnée des fonctions de contrôle permanent, de contrôle de conformité

et d'audit. Ces mécanismes permettent notamment d'effectuer des croisements de bases de données afin d'identifier les incohérences, les doubles perceptions, les bénéficiaires indus ainsi que les anomalies pouvant résulter de la fraude. Les contrôles sur les allocations de vieillesse, les indemnités journalières de maternité ainsi que les opérations de vérification des habilitations informatiques participent de cette même logique de sécurisation.

En matière de recouvrement, nous avons intensifié les opérations de contrôle auprès des employeurs, engagé des campagnes ciblées sur les arriérés de cotisations et organisé des opérations spécifiques, y compris de nuit, afin d'atteindre les entreprises exerçant leurs activités en horaires nocturnes. Ces actions permettent d'élargir progressivement l'assiette des cotisants tout en garantissant une concurrence plus équitable entre les entreprises.

Le vieillissement de la population gabonaise et les mutations du marché du travail posent de nouveaux défis. Comment la CNSS adapte-t-elle son modèle afin d'anticiper ces évolutions démographiques et économiques ? Plus largement, quel est l'impact de la CNSS sur la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales au Gabon ?

Le vieillissement de la population et les transformations du marché du travail constituent effectivement des enjeux majeurs pour l'ensemble des organismes de sécurité sociale. Consciente de ces défis, la CNSS s'est engagée dans une démarche de modernisation fondée sur une anticipation régulière de l'équilibre financier de ses différentes branches, une maîtrise des risques optimale et la pérennité de ses régimes. Il est question ici d'anticiper l'évolution des dépenses de prestations en adaptant des politiques de gestion efficace et d'orienter les réformes nécessaires pour garantir la viabilité du système de sécurité sociale à long terme. Parallèlement, la CNSS poursuit ses efforts dans l'élargissement de l'assiette des cotisants via la multiplication des actions de recouvrement et l'amélioration de la couverture sociale des travailleurs, notamment ceux des secteurs insuffisamment couverts.

Au-delà de ces enjeux de soutenabilité, la CNSS demeure un acteur essentiel de la cohésion sociale dans la réduction des vulnérabilités en garantissant un revenu de remplacement à ses retraités, en protégeant les travailleurs contre les conséquences des accidents du travail et des maladies professionnelles ou en soutenant les familles à travers les prestations familiales et les allocations de rentrée scolaire. Son ambition reste donc d'évoluer vers une institution toujours plus performante, innovante et résiliente, capable d'accompagner les mutations politiques, ►(suite p. 62)

Bio

Le docteur Olivier Rebienot Pellegrin est directeur général de la Caisse nationale de Sécurité sociale (CNSS) depuis janvier 2024. Titulaire d'un doctorat en pharmacie de l'université Bordeaux II-Segalen, il y a aussi obtenu un master en santé publique, santé internationale et pathologies tropicales, validant ensuite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne un master 2 en économie et gestion, mention administration des entreprises, ainsi qu'un Master of Business Administration (MBA) complété par un General Management Certificate de Georgetown University aux USA.

Il débute sa carrière en 2010 par un stage de recherche au laboratoire d'épidémiologie environnementale de l'université Paris-Descartes. En 2011, il est interne à l'Office pharmaceutique national de Libreville, parallèlement à l'internat qu'il effectue depuis octobre 2007 à l'hôpital Louis Mourier de Paris. Pharmacien conseil au contrôle des prestations officielles à la Caisse nationale d'Assurance maladie et de Garantie sociale (CNAMGS) du Gabon en 2012-2013, il accède au poste de pharmacien chef de département pharmacie, laboratoire et banque du sang au centre hospitalier régional de Port-Gentil de 2013 à 2018. De 2018 à 2023, il assume les fonctions de directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) du Gabon et, parallèlement, celles de directeur par intérim du Centre national d'hémodialyse (CNH) du Gabon en 2021-2022. Nommé directeur général du centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) en avril 2013, il y officiera jusqu'en décembre, avant d'être appelé à ses actuelles responsabilités. Autre corde à son arc, il exerce comme enseignant vacataire à la faculté de pharmacie de Libreville depuis septembre 2022.

►démographiques, économiques et technologiques tout en demeurant fidèle à sa mission première : assurer une protection sociale durable, équitable et accessible à l'ensemble des travailleurs du Gabon.

Comment la CNSS améliore-t-elle sa gouvernance, sa transparence et son contrôle interne, et quelle approche déployez-vous pour élargir l'assiette des cotisants et intégrer progressivement les travailleurs non déclarés au système de protection sociale, notamment dans un contexte d'économie informelle ?

La confiance constitue le principal capital d'une institution de sécurité sociale. Sans elle, il ne peut y avoir ni adhésion durable des assurés ni respect volontaire des obligations des employeurs. C'est pourquoi les réformes engagées ont accordé une place centrale à la gouvernance de la CNSS. Les nouveaux statuts approuvés en 2024 consacrent un rôle plus important du conseil d'administration érigé en organe d'orientation, de décision et de contrôle de la Caisse. À ce titre, il définit les orientations stratégiques de l'institution, veille à sa solvabilité, contrôle sa gestion administrative, financière et comptable, et il approuve les budgets, les comptes annuels, les programmes d'investissement ainsi que les rapports d'audit et de contrôle. Il est également chargé de suivre les objectifs de performance assignés à la direction générale et d'en évaluer les résultats. L'article 11 des statuts de la CNSS institue la composition

« Notre ambition est de faire de la CNSS une institution financièrement solide. »

tripartite du conseil d'administration, associant l'État, les représentants des employeurs et les représentants des travailleurs. Cet article constitue une garantie supplémentaire de transparence et d'équilibre dans la prise de décision. Cette composition permet de prendre en compte les attentes des parties prenantes du système de sécurité sociale dans la définition des grandes orientations de gestion de la CNSS.

Les statuts prévoient aussi la mise en place de comités spécialisés chargés d'examiner les questions techniques relevant de leurs domaines de compétence et de formuler des recommandations destinées à éclairer les décisions du conseil d'administration. Parmi eux figure notamment la commission de contrôle et d'audit, dont les rapports sont soumis à l'examen du conseil.

S'agissant de l'élargissement de la couverture sociale, les réformes récentes ont créé les conditions d'une intégration progressive des travailleurs indépendants, des professions libérales et d'autres catégories d'actifs

jusque-là exclues du système. Cette démarche repose sur la sensibilisation, la simplification des formalités d'affiliation, le développement des services numériques ainsi que sur l'intensification des opérations de contrôle et de recouvrement en partenariat avec les administrations concernées.

Quel rôle la CNSS doit-elle jouer dans le PNCD d'ici à 2030 ? Souhaite-t-elle rester un organisme de prestations sociales ou s'affirmer comme levier de protection sociale, d'investissement et de développement économique pour le Gabon ?

À l'horizon 2030, notre ambition est que la CNSS soit reconnue non seulement comme un organisme de protection sociale performant, mais aussi comme un acteur majeur du développement économique et social du Gabon. La protection sociale ne se limite pas au versement des prestations : elle constitue un investissement dans le capital humain, un facteur de cohésion sociale et un levier de développement durable. Dans cette perspective, la CNSS entend accompagner les politiques publiques grâce au développement de projets à forte valeur ajoutée dans les domaines de la santé, de la formation et de l'innovation sociale. Nous souhaitons notamment contribuer au perfectionnement des compétences nationales dans des secteurs spécialisés tels que la fabrication de prothèses et d'orthèses, afin de favoriser une meilleure prise en charge des assurés tout en développant une expertise locale.

Par ailleurs, conformément aux orientations de la Conférence interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES), les organismes de sécurité sociale sont appelés à constituer des réserves en menant des politiques d'investissement et de placement destinées à garantir durablement le paiement des prestations sociales. Dans cette logique, la CNSS poursuit une stratégie fondée sur la diversification de ses actifs, notamment via les placements financiers dont les dépôts à terme (DAT), ainsi que les prises de participation dans le capital d'entreprises. Les réformes engagées visent à consolider les ressources de l'institution afin de lui permettre d'assumer pleinement, à l'horizon 2030, son rôle d'investisseur institutionnel de référence. Cette démarche a pour finalité de préserver la pérennité des régimes de sécurité sociale, de sécuriser les réserves de la CNSS et de contribuer, dans le respect du cadre réglementaire, au financement du développement économique national. Notre ambition est ainsi de faire de la CNSS une institution financièrement solide, capable de conjuguer efficacement protection sociale, investissement responsable et développement au bénéfice des générations présentes et futures.

*Propos recueillis par
Louise Bibalou-Durand*



ACTUALITÉS - INTERNATIONAL - POLITIQUE - SPORTS

Quotidien Togolais d'analyses et d'informations générales



PRESTATIONS

Rédaction des articles

Diffusion de communiqués

Couverture médiatique

Annonces / Publication de documents (actes de justice, faire part, etc...)

PARUTIONS

Lundi - Mercredi - Vendredi



Neutralité
positive

Cacavéli, Rue Satelit, 3e maison avant Groupe CAPFER,
BP 30117
E-mail: atogomatin@gmail.com
Tél : 70 92 13 37 / 97 87 12 42

LE FONDS 4, PILIER DISCRET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Le Fonds d'assistance médicale (FAM), ou Fonds 4, s'impose comme l'un des principaux instruments de protection sociale au Gabon. L'élargissement de la couverture, la modernisation des procédures et la lutte contre les fraudes doivent aider la CNAMGS à lui faire franchir une nouvelle étape.

Longtemps, la protection sociale au Gabon a reposé sur une équation délicate : garantir l'accès aux soins pour les plus vulnérables tout en préservant la soutenabilité financière du système. C'est alors qu'a été créé le Fonds d'assistance médicale (FAM), plus connu sous le nom de Fonds 4 et distinct des Fonds 1, 2 et 3. Entièrement dédié aux personnes économiquement faibles, il est l'instrument de la solidarité nationale. Au fil des années, il est devenu un pilier essentiel de la prise en charge sanitaire des plus fragiles.

Pour la professeure Béatrice Yvette Nguema Edzang, directrice générale de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), l'enjeu dépasse la couverture médicale. « *Le Fonds 4 est un instrument de cohésion sociale. Il permet à des milliers de Gabonais d'accéder aux soins sans que leur situation économique soit un obstacle* », explique-t-elle. Dans un pays où les inégalités territoriales et sociales demeurent importantes, l'impact du dispositif est particulièrement perceptible dans les zones où l'offre de soins reste limitée. Consultations, hospitalisations, examens biologiques ou traitements de longue durée sont autant de prestations qui, sans lui, resteraient hors de portée d'une grande partie de la population.

Vers une gouvernance plus performante

Si les résultats obtenus sont jugés plutôt bons, la CNAMGS reconnaît que des marges de progression subsistent concernant l'identification des bénéficiaires, l'actualisation régulière des données sociales et la prise en compte de nouvelles formes de précarité. « *Notre ambition est de garantir que chaque personne éligible puisse effectivement bénéficier de ses droits* », indique la directrice générale. Selon elle, l'amélioration continue des outils d'évaluation sociale, qui s'inscrit dans le cadre plus large de la réforme de la protection sociale, doit permettre de mieux cibler les populations concernées et d'éviter les situations d'exclusion involontaire. À la CNAMGS, la réflexion porte désormais sur une modernisation structurelle du Fonds 4. L'objectif est

d'accroître son efficacité opérationnelle et la transparence dans la gestion des ressources. « *La pérennité du système repose sur une gouvernance rigoureuse fondée sur la traçabilité des opérations, l'évaluation permanente des performances et la responsabilité de tous les acteurs* », affirme la P^{re} Nguema Edzang. Cette évolution implique une meilleure coordination entre établissements hospitaliers publics, structures privées conventionnées et services de contrôle. Elle passe aussi par une exploitation plus poussée des données afin d'anticiper les besoins sanitaires et d'orienter les décisions de manière plus précise.

Comme tous les systèmes d'assurance maladie, le Fonds 4 est confronté à des risques de fraude et d'abus susceptibles de fragiliser son équilibre financier. Facturations irrégulières, usurpations d'identité ou actes médicaux injustifiés figurent parmi les dérives que la CNAMGS cherche à prévenir. Pour sa directrice générale, la vigilance doit être permanente : « *Chaque franc destiné aux populations vulnérables doit parvenir à son véritable bénéficiaire. C'est pourquoi nous renforçons continuellement nos dispositifs de contrôle et de vérification.* » La numérisation progressive des procédures apparaît comme un levier essentiel de cette stratégie. Améliorer la traçabilité des actes et des remboursements permet de réduire les risques d'erreurs, de détecter plus rapidement les anomalies et de sécuriser l'ensemble de la chaîne de prise en charge.

Un financement assuré par la solidarité nationale

La digitalisation est l'un des principaux axes de modernisation. Les assurés constatent déjà des changements dans leurs démarches quotidiennes : amélioration du suivi des dossiers, dématérialisation progressive de certaines procédures et accès plus rapide aux informations administratives. Cette transformation vise également à réduire les délais de traitement. « *Les attentes des assurés sont légitimes. Nous travaillons à simplifier les procédures et à moderniser nos outils afin d'offrir un service plus rapide, plus fiable et plus accessible* », indique la professeure Nguema Edzang.



Ajoutons que le financement du Fonds 4 repose principalement sur la solidarité nationale. Chaque année, l'État inscrit dans la loi de finances une dotation dédiée aux populations économiquement faibles, dont le montant oscille entre 20 et 30 milliards de FCFA. À cette enveloppe s'ajoutent des ressources parafiscales affectées à la protection sociale et estimées entre 5 et 10 milliards de FCFA, ainsi que les appuis extérieurs ponctuels de partenaires techniques ou de programmes de coopération, dont les contributions varient entre 1 et 3 milliards de FCFA. Au total, le Fonds 4 mobilise donc un volume annuel d'environ 30 à 40 milliards de FCFA destiné à

Les trois autres piliers sociaux de la CNAMGS

Les Fonds 1, 2 et 3 forment l'ossature de la protection sociale gérée par la CNAMGS. Le Fonds 1, dédié aux agents publics, finance la couverture maladie des fonctionnaires et mobilise l'essentiel des ressources du système. Le Fonds 2 couvre les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants, avec un budget orienté vers la régulation des soins et le remboursement des prestations. Le Fonds 3, destiné aux populations économiquement faibles affiliées au système, assure la prise en charge des ménages vulnérables. En revanche, les bénéficiaires du Fonds 4, issus du secteur informel, relèvent du Fonds d'assistance médicale. Ensemble, les quatre piliers garantissent l'équilibre du modèle gabonais de protection sociale.

A.-S.L.

garantir l'accès aux soins des ménages vulnérables et à stabiliser l'équilibre financier du dispositif.

Outre les questions techniques et administratives, la CNAMGS revendique une vision sociale ambitieuse pour le Fonds 4. Dans un contexte marqué par la recherche d'une croissance plus inclusive, l'institution entend faire de ce dispositif un levier majeur de réduction des inégalités. L'enjeu consiste non seulement à garantir l'accès aux soins mais aussi à prévenir les situations de basculement dans la pauvreté liées aux dépenses de santé. Une maladie grave ou une hospitalisation prolongée peut en effet représenter un choc économique considérable pour les ménages les plus fragiles. Pour la directrice générale, l'avenir du Fonds 4 passe par une approche plus intégrée de la protection sociale. « *Notre vision est celle d'un système toujours plus proche des populations, capable de répondre efficacement aux besoins des plus vulnérables et de contribuer durablement au renforcement de la solidarité nationale.* » À mesure que le Gabon poursuit la réforme de son modèle social, le Fonds 4 apparaît ainsi comme l'un des instruments les plus stratégiques de cette ambition. Derrière les chiffres et les procédures administratives se dessine une réalité plus essentielle : celle d'un mécanisme destiné à faire de l'accès aux soins un droit effectif pour tous.

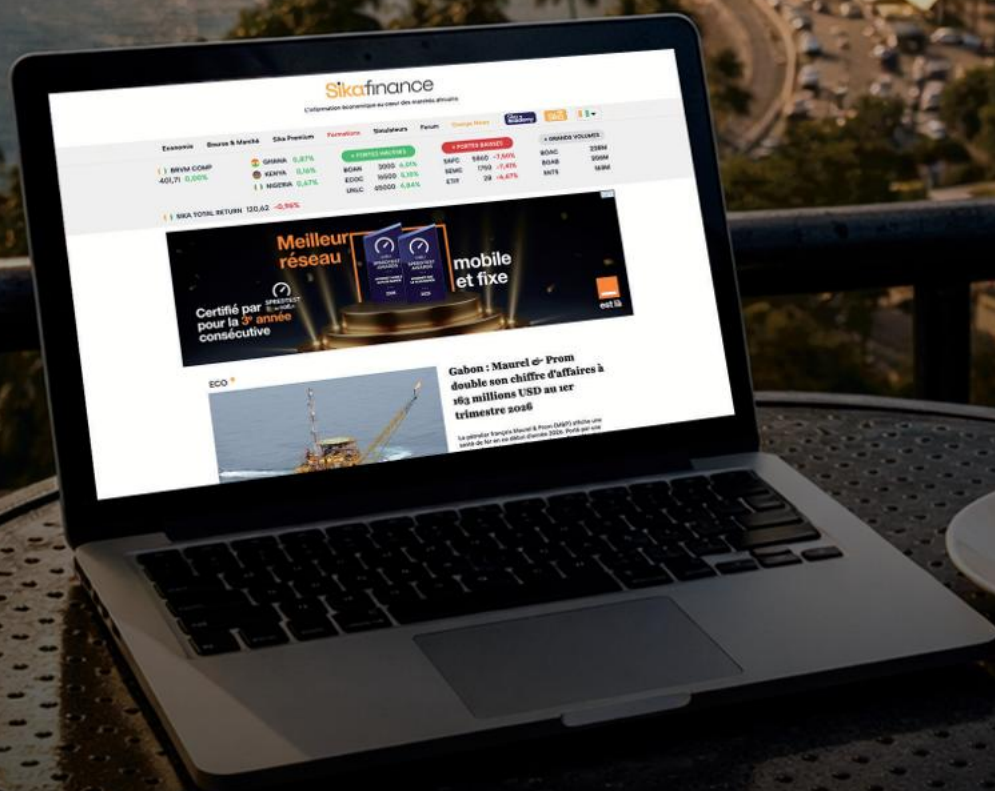
Anne-Sophie Lallemand



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE SUR



www.sikafinance.com



filianemayombo@sikafinance.com



+241 07 76 80 939

AGENTIS

Concevoir.
Construire
Équiper.
Avec soin.



AGENTIS MAROC

Quartier Ain Diab, Bd. Lido,
Résidence Jardins d'Anfa, Immeuble G,
App. 24 - Casablanca 20100
Tél. : (+212) 522 25 90 90 / 522 25 95 95



AGENTIS INTERNATIONAL GABON

Siege Social : Libreville(Gabon),
Sis Au Centre Ville Bp : 3403-Libreville,
Tel : (241) 077 58 24 24



AGENTIS INTERNATIONAL CÔTE D'IVOIRE

Rue Pierre et Marie Curie - Zone 4
18 BP 653 Abidjan 18
Tél. : (+225) 27 21 24 42 72
E-mail : abidjan@agentis.ma

agentis.ma

AGENTIS : DANS LES COULISSES DES GRANDS PROJETS HOSPITALIERS

À Rabat, l'hôpital universitaire international Mohammed VI témoigne de l'expertise d'Agentis dans l'intégration, l'installation et la mise en service de plateaux techniques hospitaliers de dernière génération.

L'activité et le credo d'Agentis, c'est de mettre son expertise avérée au service de plateaux techniques hospitaliers de nouvelle génération. Récemment installée au Gabon, l'entreprise spécialisée dans l'intégration de plateaux techniques y nourrit les mêmes ambitions d'excellence, en cohérence avec les options des autorités en matière de modernisation du secteur de la santé.

La réussite d'un hôpital ne se mesure pas uniquement à son architecture ou à la qualité de ses équipements. Elle repose avant tout sur la capacité à intégrer des technologies de pointe au sein d'un environnement où chaque détail compte : infrastructures techniques, parcours de soins, exigences réglementaires, sécurité des patients et performance des équipes médicales.

C'est précisément cette expertise qu'Agentis met au service des établissements de santé depuis près de deux décennies. En qualité d'intégrateur clé en main des équipements médicaux, le groupe accompagne les projets hospitaliers les plus ambitieux, depuis les études techniques jusqu'à la mise en service des plateaux techniques, en assurant la coordination de l'ensemble des interfaces entre les équipements, le bâtiment et les utilisateurs.

Transformer un projet architectural en un hôpital pleinement opérationnel

L'intégration d'un plateau technique constitue une étape déterminante dans la réalisation d'un établissement de santé. Chaque équipement, qu'il s'agisse d'un bloc opératoire, d'une salle de radiologie, d'un laboratoire ou d'un accélérateur de radiothérapie, doit être parfaitement coordonné avec les réseaux électriques, les fluides médicaux, les systèmes informatiques, les protections radiologiques et les contraintes architecturales. Au-delà de l'installation, cette mission exige une vision globale du fonctionnement hospitalier afin de garantir la sécurité des patients, la continuité des soins et la performance des équipes médicales, et cela dès l'ouverture de l'établissement. En tant qu'intégrateur clé en main, Agentis pilote l'ensemble de cette chaîne de valeur : études techniques, coordination des inter-

faces, installation, essais, mise en service et accompagnement des utilisateurs.

L'hôpital universitaire international Mohammed VI de Rabat, une vitrine technologique

Cette expertise s'illustre dans l'un des projets hospitaliers les plus emblématiques du Royaume du Maroc : l'hôpital universitaire international Mohammed VI de Rabat. Dans le cadre de ce projet, Agentis est intervenu en qualité d'acteur clé en main des équipements médicaux, assurant la coordination technique, l'installation et la mise en service d'un plateau technique parmi les plus avancés du continent.

En chiffres, l'hôpital universitaire international Mohammed VI de Rabat, ce sont 600 lits à l'ouverture, avec une capacité d'extension à 1 000 lits, 24 blocs opératoires dont plusieurs salles de haute technicité, 143 lits de soins critiques – réanimation adulte, pédiatrique et néonatale – et plus de 30 spécialités médicales et chirurgicales.

Par ailleurs, l'établissement accueille notamment le premier PET-IRM de United Imaging installé au Maroc et sur le continent africain, une technologie de dernière génération qui associe dans un seul et même examen l'imagerie métabolique et l'imagerie par résonance magnétique. Les premiers patients ont été pris en charge



Le PET-IRM de United Imaging combine imagerie métabolique et imagerie de résonance magnétique afin d'améliorer la précision du diagnostic, notamment en cancérologie.

en 2026, ouvrant une nouvelle ère pour le diagnostic de précision. Le projet intègre également le premier CT-Linac (Computed Tomography Linear Accelerator) « all-in-one » de United Imaging installé hors de Chine. Cette technologie de radiothérapie de nouvelle génération associe un accélérateur linéaire à un scanner intégré, permettant une imagerie en temps réel et une précision accrue dans le ciblage des tumeurs.

Ces réalisations donnent une idée plus précise du niveau d'expertise nécessaire pour intégrer des technologies médicales de très haute complexité dans un environnement hospitalier où chaque interface contribue directement à la qualité des soins.



Scanner de dernière génération United Imaging, intégré à un plateau technique hospitalier moderne pour renforcer les capacités de diagnostic et la qualité de la prise en charge des patients.

Le Groupe CIM Santé : accompagner le développement d'un réseau hospitalier de référence

L'expertise développée par Agentis trouve également son expression dans sa contribution à plusieurs projets structurants, parmi lesquels ceux du Groupe CIM Santé, acteur majeur de l'hospitalisation privée au Maroc. Présent à Casablanca, Rabat, Tanger et Marrakech, ce groupe poursuit le développement d'un réseau hospitalier répondant aux standards internationaux. Agentis accompagne cette dynamique en mettant son savoir-faire au service de la conception, de la ►(suite p. 70)

Adil Mesfioui, CEO Agentis.



L'expertise d'Agentis couvre les études techniques, la coordination des interfaces, l'intégration des technologies médicales, l'installation, les essais, la mise en service et l'accompagnement des utilisateurs.

► construction et de l'intégration clé en main des équipements médicaux.

En chiffres, le Groupe CIM Santé, ce sont 4 établissements hospitaliers implantés à Casablanca, Rabat, Tanger et Marrakech, 820 lits, dont 100 lits de soins intensifs, 30 blocs opératoires, 10 salles de cathétérisme, 4 centres de radiologie et plus de 15 spécialités médicales et chirurgicales. Enfin, c'est aussi Tegriss®, la première plate-forme numérique intégrée de gestion du bloc opératoire déployée au Maroc.

Ainsi, au-delà d'une incontestable performance technique, cette collaboration démontre la capacité d'Agentis à intervenir sur des projets multisites tout en garantissant une homogénéité des infrastructures, des plateaux techniques et des exigences de qualité.

Une expertise au service des infrastructures de santé africaines

L'accélération des investissements dans les infrastructures hospitalières sur l'ensemble du continent africain s'accompagne bien évidemment d'exigences croissantes en matière de performance, d'innovation et de sécurité. Dans ce contexte, le rôle de l'intégrateur devient stratégique. Car, on l'a bien compris, il ne s'agit pas uniquement de la fourniture d'équipements. Il s'agit aussi et surtout de garantir leur parfaite intégration au sein d'écosystèmes hospitaliers complexes ainsi que leur mise en service dans les meilleures conditions.

À travers les projets emblématiques que sont ceux du Groupe CIM Santé ou l'hôpital universitaire international Mohammed VI de Rabat, Agentis démontre sa capacité à accompagner les établissements publics et privés dans la réalisation de plateaux techniques de nouvelle génération, contribuant ainsi au développement d'infrastructures de santé performantes et durables sur le continent africain.

S'agissant du Gabon et de sa dynamique actuelle de transformation structurelle, Agentis est donc en mesure de représenter une ressource de premier plan pour participer à la modernisation et à la montée en compétences du système de santé gabonais. Intégrateur clé en main des équipements médicaux, Agentis accompagne les projets hospitaliers de la conception à l'équipement et, selon les projets, jusqu'à leur construction. Son expertise couvre les études techniques, la coordination des interfaces, l'intégration des technologies médicales, l'installation, les essais, la mise en service et l'accompagnement des utilisateurs. Après la livraison, Agentis accompagne ses clients tout au long du cycle de vie de leurs infrastructures afin d'en garantir la performance, la durabilité et l'évolution face aux enjeux de demain. En cela, l'entreprise met tout en œuvre pour honorer sa devise : « Concevoir, construire, équiper. Avec soin. »

Anna de Neuville

■ Logement

LA NOUVELLE MÉCANIQUE À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Entre relance de la construction, régularisation foncière à marche forcée et pistes inédites de financement, l'exécutif gabonais multiplie les chantiers. Reste à transformer cette cadence en logements réellement livrés.

Depuis sa prise de fonction en janvier 2026, Mays Mouissi a imprimé au ministère du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre un rythme soutenu contrastant avec celui de son prédécesseur Ludovic Megne Ndong, focalisé sur la sécurisation foncière. Il faut dire que le département est attendu sur des résultats tangibles, le déficit en logements étant estimé entre 150 000 et 250 000 unités.

Le 17 février déjà, le ministre dévoilait son plan : auto-construction facilitée, sécurisation foncière accélérée et aménagements urgents, avec environ 1 000 logements budgétisés pour 2026 via des partenariats public-privé. Trois mois plus tard, son département revendiquait 1 394 logements en construction répartis entre neuf opérateurs, dont la Société nationale immobilière (SNI), acteur central du dispositif.

Le changement d'échelle est venu du sommet de l'État. Le 2 juin, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a lancé à Bikélé (Ntoum) les travaux de 3 100 logements sur deux sites : 1 600 unités à Bikélé et 1 500 à Essassa, actuellement en viabilisation. Pour prévenir l'urbanisation anarchique, ces ensembles sont pensés comme des quartiers intégrés : voirie, réseaux, équipements. Ils s'adressent autant aux Gabonais sur place qu'à ceux de la diaspora.

Le groupe marocain Addoha s'étant par ailleurs engagé à livrer 5 000 logements supplémentaires sur sept ans, ce sont donc au total près de 3 000 logements actuellement en construction dans le pays et des milliers d'autres en perspective. « *La politique du logement est en mouvement (...) C'est une dynamique qui est appelée à s'accroître. Nous commençons avec ces 3 000 logements-là* », a indiqué le ministre.

La régularisation foncière en toile de fond

Le volet foncier inséparable de cette démarche affiche aussi une cadence soutenue : 20 857 décisions de cession en moins de six mois, dont 4 046 nouvelles déposées le 12 juin dernier dans le cadre du projet de 50 000 titres fonciers engagé le 30 janvier 2026. « *La politique que nous conduisons n'est pas juste une politique de construction de logements. L'État n'a*

pas vocation à construire des logements pour tous les citoyens. Cela n'existe dans aucun pays. Nous avons dans notre pays des gens qui ont développé un réflexe d'auto-construction et ont juste besoin d'avoir des parcelles viabilisées », a précisé le ministre.

Le financement, nerf de la guerre

Sachant que l'offre ne va pas sans solvabilité de la demande, Mays Mouissi a multiplié les tractations bancaires pour structurer les financements. Dès janvier, une concertation élargie – Caisse des dépôts et consignations, BAD, BEAC, promoteurs Trianon Homes et Mégador – avait relancé les discussions sur une caisse de refinancement hypothécaire. Pour les agents publics, l'idée d'adosser la prime de logement à l'accès à la propriété est lancée.

Malgré une loi de finances rectificative 2026 marquée par des coupes budgétaires généralisées d'un total de 862,9 milliards de FCFA, le ministère du Logement affirme maintenir son cap. Un signe de la priorité accordée à ce secteur par les autorités gabonaises.

Cherolle Brinda Bous

Logement des fonctionnaires : quand la prime devient un capital

La transformation de la prime de logement des fonctionnaires en capital d'accès à la propriété pourrait marquer un tournant dans les politiques publiques gabonaises. Présentée lors du lancement des 3 100 logements de Bikélé par le ministre Mays Mouissi puis reprise par le président Oligui Nguema devant le Parlement, l'idée consiste à convertir cette prime de près de 120 milliards de FCFA par an en apport direct dans un dispositif de location-vente. L'exécutif assure qu'aucun prélèvement n'interviendra avant la livraison : une fois les clés remises, la prime remboursera l'opérateur jusqu'à la pleine propriété.

Pour des milliers d'agents qui louent sans capitaliser, la promesse séduit. Mais un bémol subsiste : selon des sources proches du ministère, un acompte de 3 millions de FCFA est exigé. Un détail susceptible de freiner bien des candidats. Le pays compte un peu plus de 100 000 fonctionnaires dotés de primes mensuelles de 75 000 à 300 000 de FCFA selon les catégories.

CBB

« TRANSFORMER LES PROMESSES EN TITRES DE PROPRIÉTÉ »



Mays Lloyd Mouissi,
ministre du Logement, de l'Habitat,
de l'Urbanisme et du Cadastre.

Réforme foncière, logements sociaux, guichet unique et financements innovants sont autant de chantiers que Mays Lloyd Mouissi, ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre, détaille pour expliquer la stratégie du gouvernement visant à sécuriser l'accès à la propriété et à accélérer la production de logements au Gabon.

Vous avez traversé la Transition puis accompagné les premiers pas de la V^e République en pilotant successivement le portefeuille de l'Économie et des Finances, celui de l'Environnement puis celui du Logement et de l'Habitat. Quelle dynamique souhaitez-vous désormais impulser pour répondre aux défis pressants du logement, de l'habitat, de l'urbanisme et du cadastre ? Mays Lloyd Mouissi : Pour le logement, le cap a été clairement fixé par le président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema. Sa vision repose sur trois priorités complémentaires : réformer profondément le foncier, aménager des réserves foncières et accélérer la production de logements. Notre responsabilité est désormais de traduire cette vision en réalisations. Cela signifie sécuriser la propriété des familles gabonaises, mettre davantage de parcelles aménagées sur le marché, construire des logements accessibles et mieux organiser le développement de nos villes. Le lancement par le chef de l'État de la construction de 3 100 logements à Bikélé et Essassa le 2 juin 2026 illustre la volonté de passer de la planification à l'exécution. Ma ligne est donc simple : moins d'annonces, davantage de chantiers, de titres fonciers, de parcelles aménagées et, surtout, de résultats visibles pour les Gabonais.

Lors de votre entretien du 9 février avec le chef de l'État, la décision a été prise de créer un guichet unique dédié aux procédures foncières et de délivrer 50 000 titres fonciers. Comment votre département entend-il concrétiser ces ambitions ?

L'objectif des 50 000 titres fonciers est une instruction forte du président de la République. Lors de notre audience du 9 février 2026, il nous a demandé d'accélérer la réforme et de mettre en place un guichet

unique afin de simplifier, centraliser et sécuriser les procédures foncières. Pour y parvenir, nous travaillons sur toute la chaîne : l'ANUTTC, le Cadastre, la SNI et la Conservation foncière. Nous avons renforcé les capacités opérationnelles de l'ANUTTC, mobilisé des moyens supplémentaires et engagé une meilleure coordination entre les administrations. Les résultats montrent que cette organisation produit des effets. Au 22 juillet 2026, plus de 22 000 décisions de cession avaient déjà été établies, dont plus de 10 000 par l'ANUTTC. Mais je veux être précis : une décision de cession n'est pas encore un titre foncier. Notre priorité est donc désormais d'accélérer également la dernière étape, celle de la Conservation foncière. C'est sur le nombre de titres effectivement délivrés aux familles gabonaises que nous devons, au final, mesurer notre performance.

Les premiers effets de la réforme foncière ont été le traitement de 5 224 dossiers en seulement trente jours. Comment analysez-vous ces premiers résultats ? Quels enseignements tirez-vous de cette phase de mise en œuvre ? Où en est le déploiement de la réforme et quelles sont les prochaines étapes pour accélérer le traitement des dossiers ?

Les 5 224 dossiers traités en trente jours ont constitué un premier test grandeur nature. Ils ont démontré qu'en réorganisant les équipes et en améliorant la coordination administrative, il était possible de changer radicalement le rythme de traitement des dossiers fonciers. Depuis, nous avons poursuivi cette montée en puissance : 11 811 décisions de cession avaient été établies au 28 avril, 16 811 au 22 mai, 20 857 au 12 juin et plus de 22 000 au mois de juillet.

L'enseignement majeur est que l'ensemble de la chaîne doit être optimisé. Accélérer l'ANUTTC sans renforcer en parallèle le Cadastre et la Conservation foncière reviendrait simplement à déplacer le goulot d'étranglement. Nous renforçons donc la coordination entre ces administrations tout en poursuivant les opérations de régularisation foncière de masse. À Owendo, par exemple, une opération concernant environ 6 000 parcelles situées sur le foncier non stratégique de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) a été lancée en juin, et une nouvelle opération SNI-Mairie d'Owendo a démarré le 4 août.

À peine six jours après le lancement de l'opération de régularisation foncière initiée par la Société nationale immobilière (SNI), 1 130 familles gabonaises ont vu leur situation régularisée. Comment expliquez-vous cette rapidité et quels mécanismes ont permis de réaliser cette performance ?

Ces premiers résultats ne sont pas le fruit du hasard

Bio

Mays Lloyd Mouissi est ministre du Logement, de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Cadastre depuis janvier 2026, après avoir été ministre de l'Environnement, de l'Écologie et du Climat de janvier à mai 2025. Diplômé de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France), il est spécialiste des questions économiques et financières. Sa carrière professionnelle dans différentes banques l'a doté d'une solide expérience et d'une connaissance fine des secteurs économique et bancaire qu'il met désormais au service de plusieurs entreprises, principalement en Afrique centrale. Par la rédaction d'études socio-économiques, macro-économiques et sectorielles, son cabinet fondé en 2016 œuvre au profit de différentes multinationales : TotalEnergies, EP Gabon, Arise, EY ou Dalberg. Passionné de gouvernance, il a publié plus de 200 notes d'analyse économique depuis 2013.

En septembre 2023, il est nommé ministre de l'Économie et des Participations. Il s'emploie alors à promouvoir une gouvernance économique fondée sur la transparence, l'efficacité et l'amélioration durable des recettes publiques. Il obtient entre autres la restauration de la confiance des institutions internationales telles que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, et réalise une levée record de recettes douanières. Son action gouvernementale et sa participation active au reprofilage de la dette intérieure sont d'ailleurs récompensées par la médaille de l'ordre national du Mérite gabonais.

Le 5 juillet 2025 naît l'Union Démocratique des Bâtisseurs (UDB), parti présidentiel dont Brice Clotaire Oligui Nguema le désigne secrétaire général. Il sera député de l'UDB dans la circonscription de Ndendé-Dola, chef-lieu de Mouila, de septembre 2025 à janvier 2026.

mais l'aboutissement d'un travail préparatoire important, d'une forte mobilisation des équipes et d'une concentration des moyens sur un objectif clairement défini. Dans le cas de la SNI, nous travaillons sur un patrimoine foncier identifié, avec des familles installées depuis parfois plusieurs années et des situations

« Moins d'annonces, davantage de résultats visibles pour les Gabonais. »

qui pouvaient être instruites rapidement dès lors que les conditions de régularisation étaient réunies. Nous avons donc organisé le travail autour d'équipes dédiées, raccourci les circuits administratifs et renforcé la coordination avec les administrations intervenant dans la procédure. La régularisation des 1 130 premières familles a très vite démontré la pertinence de cette méthode. Cette dynamique s'est poursuivie puisque le 2 juin 2026, lors du lancement des 3 100 logements de Bikélé et Essassa, 4 200 familles avaient déjà été régularisées sur les emprises foncières de la SNI. Ce résultat montre surtout qu'avec une organisation ►(suite p. 74)

► adaptée et une volonté politique forte, nous pouvons traiter beaucoup plus rapidement des situations restées en attente pendant des années.

Pensez-vous que ce rythme pourra être maintenu ? Quels sont les objectifs des prochains mois et quels impacts concrets cette régularisation accélérée aura-t-elle pour les familles et pour la politique foncière nationale ?

Notre ambition est évidemment de maintenir un rythme élevé, mais jamais au détriment de la sécurité juridique. Régulariser vite ne signifie pas régulariser sans contrôle. L'objectif fixé par le président de la République reste la délivrance de 50 000 titres fonciers. Nous devons donc poursuivre l'apurement des dossiers existants, les opérations conduites par la SNI, celles de l'ANUTTC et les nouvelles régularisations foncières de masse. L'enjeu dépasse largement les statistiques. Derrière chaque dossier, il y a une famille gabonaise qui peut enfin sécuriser son patrimoine. Le titre foncier réduit l'incertitude juridique, protège la propriété, facilite la transmission du patrimoine et limite les risques de conflits fonciers. C'est aussi un changement de philosophie. Nous voulons progressivement sortir d'un modèle fondé sur les occupations précaires et les procédures

« Nous voulons sortir d'un modèle fondé sur les occupations précaires et aller vers une politique foncière organisée. »

interminables pour aller vers une politique foncière organisée, transparente et tournée vers les citoyens. C'est précisément la volonté du président de la République : faire de l'accès sécurisé à la propriété un instrument de dignité, de stabilité familiale et de développement économique. À l'échelle du septennat, nous devons raisonner par séquences : sécuriser le foncier, aménager les terrains, mobiliser les financements, construire puis livrer. C'est cette discipline qui doit permettre d'éviter les programmes annoncés mais jamais achevés.

Quel est le calendrier des grands projets immobiliers ? Quelle sera la feuille de route pour les 5 000 logements prévus à Akanda et Owendo en partenariat avec le groupe Addoha et quelles seront les étapes clés de l'aménagement de Movingui ?

Concernant Addoha, la convention conclue avec l'État porte sur 5 000 logements sociaux et économiques sur sept ans. La première phase concrète est déjà engagée à Akanda avec Bellambra Résidence et ses 500 appartements. Les travaux ont été lancés le 6 mai 2026. Au 21 juillet, deux immeubles représentant 52 logements avaient atteint le stade du gros œuvre

et neuf immeubles supplémentaires étaient annoncés au démarrage. Les premières remises de clés sont prévues avant la fin de l'année 2026. À Owendo, nous travaillons également avec Addoha sur le projet des Berges de la Nomba dont les conditions techniques, foncières et d'accès font l'objet d'un suivi rapproché. Concernant Movingui-Okolassi, dans la commune de Ntoun, le projet doit être développé progressivement. Un premier lot d'environ 100 parcelles sur 25 hectares a déjà été commercialisé. Le projet initial porte sur l'aménagement de 500 parcelles et s'inscrit dans une assiette foncière beaucoup plus vaste destinée à faire émerger un nouveau pôle urbain structuré.

Notre exigence sera la même partout : sécuriser chaque étape avant de passer à la suivante et suivre les projets jusqu'à leur livraison effective.

Le budget de votre département s'élevait à 14,06 milliards de FCFA en 2025, et une forte hausse était initialement envisagée en 2026. La loi de finances rectificative a-t-elle affecté les moyens de votre ministère ?

Je ne vais pas éluder la question : la loi de finances rectificative 2026 a effectivement réduit la dotation de mon ministère, passée de 74,2 milliards à 19,3 milliards de FCFA, soit une contraction de près de 74 %. Cette baisse est réelle et constitue un ajustement budgétaire majeur. Mais elle doit être appréciée à la lumière du nouveau modèle de financement que nous avons mis en place. En effet nous avons mobilisé, en substitution, deux financements bancaires majeurs :

60 milliards de FCFA accordés par BGFI Bank à la SNI, et 28 milliards de FCFA obtenus par la SOBEG auprès de Coris Bank, portant le total déjà disponible à 88 milliards de FCFA. Des discussions sont par ailleurs en cours avec BGFI Bank pour porter son concours à 100 milliards, ce qui nous permettrait d'atteindre 128 milliards hors partenariats public-privé.

Pour le gouvernement, ces arbitrages ne signifient pas un abandon de nos priorités mais une réorganisation des ressources disponibles. L'objectif est de réduire notre dépendance aux seules ressources budgétaires au profit d'un modèle davantage fondé sur les concours bancaires, les investisseurs privés et les partenariats public-privé, tout en réaffectant une partie des crédits vers des secteurs prioritaires comme la santé et l'éducation. La contrainte budgétaire nous oblige finalement à être encore plus rigoureux : mieux sélectionner les projets, diversifier leurs financements, mieux contrôler leur exécution et concentrer les ressources publiques là où elles produisent le plus d'impact. C'est dans cet esprit que nous inscrivons l'action du ministère dans les priorités nationales de croissance et de développement.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



www.sovaproat.com

PRODUCTION – TRANSFORMATION EXPORTATION – IMPORTATION



NOUVEAU



BP 23 168 – Libreville/Gabon

Tél. : +241 (0) 74 20 81 71

+241 (0) 62 47 84 14

E-mail : logginkam@gmail.com



SOVAPROAT
PRODUCTION – TRANSFORMATION – EXPORTATION – IMPORTATION

Véritable vitrine de la biodiversité gabonaise, le parc national de Loango illustre la volonté du pays de concilier protection des écosystèmes, lutte contre le changement climatique et développement durable.

FORÊTS, CLIMAT ET BIODIVERSITÉ : LE GABON RENFORCE SON ENGAGEMENT

Le Gabon a franchi une nouvelle étape dans sa politique environnementale. Entre réformes institutionnelles, engagements climatiques renouvelés et actions en faveur de la biodiversité, le pays entend confirmer son statut d'acteur majeur de la conservation des forêts du Bassin du Congo.

Souvent présenté comme l'un des derniers grands sanctuaires de la biodiversité de la planète avec près de 90 % de son territoire recouvert de forêts, le Gabon occupe une place singulière dans la lutte mondiale contre le changement climatique. Cette richesse naturelle s'impose plus que jamais comme un axe stratégique des politiques publiques.

En mai 2025, le pays a procédé au lancement du processus d'élaboration de la troisième Contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0), document qui définit les engagements climatiques du Gabon dans le cadre de l'Accord de Paris. Cette nouvelle feuille de route ambitionne de maintenir le pays parmi les rares États au monde présentant un bilan carbone positif grâce à ses vastes forêts tropicales, véritables

puits naturels de carbone. Elle prévoit également des investissements importants dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la gestion des déchets, de la biodiversité et de la protection des zones côtières.

La CDN 3.0 met aussi l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques. Face à l'érosion du littoral, aux perturbations des régimes de précipitations et aux risques pesant sur les ressources naturelles, le gouvernement souhaite renforcer la résilience des populations et des territoires. Le coût global de cette démarche est estimé à plus de 4 000 milliards de FCFA sur dix ans. C'est dire l'ampleur des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

L'année 2026 marque une autre évolution importante avec la réorganisation de l'administration en charge de



Adobestock

l'environnement. Désormais rattachées au ministère des Eaux et Forêts, les compétences liées au climat et à la protection de l'environnement sont orientées vers une meilleure coordination des politiques publiques. Cette réforme traduit la volonté des autorités de fusionner la gestion des ressources forestières, de la biodiversité et des engagements climatiques afin d'améliorer l'efficacité des actions menées sur le terrain. Par ailleurs, l'Agence gabonaise pour le développement de l'économie verte (AGADEV) a été officiellement désignée comme le représentant du Gabon auprès du Fonds vert pour le climat (GCF). Cette nomination marque une étape importante pour le pays dans sa quête de financements internationaux destinés à des projets essentiels pour sa transition écologique. Créée en janvier 2025 et placée sous la tutelle du ministère de l'Économie, cette entité a pour mission la promotion d'un modèle économique plus durable et respectueux de l'environnement.

La préservation des écosystèmes demeure quant à elle au cœur de cette stratégie. Les forêts gabonaises, qui couvrent près de 90 % du territoire national, continuent de jouer un rôle essentiel dans la lutte mondiale contre le réchauffement climatique. Les efforts se poursuivent pour renforcer la gestion durable des concessions forestières, lutter contre l'exploitation illégale du bois et protéger la faune emblématique du pays. Parallèlement, les autorités multiplient les initiatives en faveur des zones côtières et des mangroves. Ces écosystèmes particulièrement riches en biodiversité constituent également une protection naturelle contre l'érosion et un important réservoir de

carbone. Les programmes de restauration écologique et de surveillance des espaces marins se poursuivent avec l'appui de plusieurs partenaires techniques.

La lutte contre la pollution, notamment celle liée aux déchets plastiques, figure également parmi les priorités nationales. À l'occasion de la semaine nationale de l'environnement organisée en juin 2026 sur le thème « L'action climatique pour chaque organisation », les administrations, collectivités, entreprises et organisations de la société civile ont participé à des campagnes de nettoyage et de sensibilisation ainsi que de promotion de l'économie circulaire. Ces initiatives visent à encourager des comportements plus responsables tout en améliorant le cadre de vie des populations. Au bout d'une année, le Gabon aura ainsi consolidé les fondements de sa politique environnementale. Grâce à ses immenses forêts, à son exceptionnelle biodiversité et à une ambition climatique affirmée, le pays confirme sa place parmi les acteurs africains les plus engagés dans la lutte contre le changement climatique.

Ariane Nadia Mpenga

Le Gabon muscle son arsenal contre les déchets plastiques

Depuis 2024, le Gabon a durci le ton face à la pollution plastique. Avec l'ordonnance n° 0012/PR/2024 du 26 février 2024 ratifiée par la loi n° 009/2024 du 5 août 2024, le pays s'est doté d'un cadre juridique destiné à réduire l'utilisation des plastiques à usage unique, à encourager le recyclage et à protéger durablement les écosystèmes.

La première mesure emblématique était le retrait progressif des sachets plastiques à usage unique. Leur production, leur importation et leur distribution sont désormais interdites, au profit d'alternatives biodégradables ou réutilisables. Derrière cette décision, il y a une urgence bien réelle : un sachet plastique peut mettre près de 400 ans à se décomposer. Entre-temps, il bouche les canalisations, aggrave les inondations en milieu urbain, appauvrit les sols et finit souvent sa course dans les rivières ou l'océan. À l'échelle mondiale, plus de 700 espèces marines sont menacées par les déchets plastiques.

Une nouvelle étape a été franchie en 2026 avec l'entrée en vigueur de l'obligation des « bouchons solidaires ». En application de l'arrêté ministériel du 2 septembre 2025, la fabrication, l'importation et la commercialisation de bouteilles munies de bouchons détachables sont désormais prohibées. Fixé au goulot, le bouchon suit le même circuit de collecte et de recyclage que la bouteille, réduisant ainsi les risques de dispersion dans la nature.

Par cette séquence réglementaire, le Gabon veut réduire la pollution plastique, freiner la prolifération des microplastiques et accélérer sa transition vers une économie circulaire. Producteurs, distributeurs et consommateurs sont désormais placés devant une même exigence : changer – durablement – les habitudes de consommation.

A.N.M.

LE GABON ACCÉLÈRE SON EFFORT BUDGÉTAIRE ET REDESSINE SON PAYSAGE INDUSTRIEL

Avec un budget 2026 en forte expansion, des partenariats privés d'une ampleur inédite et une réorganisation accélérée des filières, le Gabon engage une mutation agricole profonde. Les 100 premiers jours du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural Pacôme Kossy révèlent une stratégie structurée : souveraineté alimentaire, modernisation des chaînes de valeur et industrialisation de l'aviculture.

Le budget 2026 marque un changement d'échelle rarement observé dans les politiques agricoles gabonaises. La mission Agriculture-Élevage bénéficie désormais de 43,5 milliards de FCFA, contre 12,75 milliards en 2025. Cette progression spectaculaire, même après l'ajustement de la loi de finances rectificative, traduit un repositionnement de l'État vers les secteurs productifs. Elle intervient dans un pays où les importations alimentaires ont coûté 504 milliards de FCFA entre 2021 et 2023, révélant sa vulnérabilité face aux fluctuations des marchés internationaux. L'ambition affichée dès la LFI 2026, qui avait porté le budget à 135,8 milliards de FCFA, demeure intacte :

réduire la dépendance alimentaire et structurer des filières capables de soutenir la croissance hors pétrole. Au-delà des montants, la structure du budget 2026 illustre une volonté de consolider les fondations du secteur. Les dépenses de personnel et de fonctionnement ont été intégralement préservées, signe que l'État entend stabiliser les capacités opérationnelles du ministère. Les investissements, bien qu'ajustés, restent nettement supérieurs aux années précédentes, permettant de financer des infrastructures, des équipements, des unités de transformation et des programmes de formation. Le budget 2026 devient ainsi un instrument de politique économique conçu pour catalyser les investissements



Le développement des fermes avicoles modernes s'inscrit au cœur de la stratégie gouvernementale visant à renforcer la production nationale et à réduire la dépendance aux importations de volailles.

privés et accélérer la montée en puissance des filières stratégiques.

Un appareil public qui monte en puissance

Les 100 premiers jours du ministère ont confirmé cette dynamique. Pacôme Kossy revendique un taux d'exécution de sa feuille de route à 98 %, avec des avancées concrètes dans la structuration des filières, l'appui aux coopératives, la formation des agriculteurs, la modernisation des dispositifs vétérinaires et l'élaboration de textes réglementaires destinés à sécuriser le foncier, organiser les filières et renforcer la biosécurité. Cette capacité d'exécution rapide, rare dans les administrations sectorielles africaines, renforce la crédibilité de la stratégie auprès des investisseurs et témoigne d'une montée en compétence de l'appareil public.

Le ministère a également engagé la régularisation de 70 000 hectares de foncier agricole, un enjeu central dans un pays où l'accès au foncier demeure l'un des principaux obstacles à l'investissement. La mise à disposition de terres sécurisées constitue un levier crucial pour attirer des opérateurs capables de déployer des projets industriels, notamment dans les filières avicole, végétale et agro-transformatrice.

La validation du Plan sectoriel agricole 2026-2030, fondé sur le principe « Produire ce que nous mangeons », apporte une architecture stratégique à l'ensemble des actions engagées. Ce document propose une vision intégrée des productions végétales, animales, maraîchères et horticoles, et annonce la création de quatre agropoles régionales destinées à structurer des pôles de compétitivité agricole.

Aviculture : la filière locomotive de la souveraineté alimentaire

La décision présidentielle d'arrêter l'importation du poulet de chair au 1^{er} janvier 2027 constitue un tournant économique majeur. Pacôme Kossy la qualifie de « perturbation positive », un choc volontaire destiné à stimuler l'investissement, structurer les chaînes de valeur et réduire la dépendance extérieure. Le Plan d'urgence de la filière avicole (PUFA) vise une production nationale de 100 000 tonnes à l'horizon 2027-2028, en s'appuyant sur un maillage territorial de 150 fermes avicoles, l'installation de couvoirs et d'abattoirs régionaux, le développement de bassins de production de maïs et de soja, un financement à taux bonifié via la BCEG et la formation de trente jeunes professionnels au Sénégal. Les partenariats signés représentent 775 milliards de FCFA d'investissements privés portés par des opérateurs chinois, turcs, camerounais et hongkongais. À terme, ces engagements devraient générer une capacité de production de 130 000 tonnes et environ 100 000 emplois directs et indirects. Le groupe guinéen

SONOCO, dont les dirigeants ont été reçus par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, illustre cette attractivité nouvelle. Le conglomerat prévoit de déployer au Gabon un modèle industriel intégré couvrant la production locale des intrants végétaux, une usine d'aliments pour volailles, des couvoirs, des fermes de ponte et d'élevage ainsi qu'un abattoir industriel aux normes internationales.

SONOCO ne se contente pas d'investir : il importe un modèle éprouvé en Guinée, où il emploie déjà près de 4 000 personnes et contrôle l'ensemble de la chaîne de valeur avicole. Au Gabon, le groupe vise une production annuelle de 15 millions de poulets de chair, volume suffisant pour éliminer les importations sur ce segment. Cette ambition repose sur une logique économique précise : maîtriser les coûts de production, sécuriser les intrants, garantir la qualité sanitaire et stabiliser les prix sur le marché local.

Les premières infrastructures sont attendues dans les prochains mois, les procédures administratives et foncières étant en cours de finalisation. Si le projet se déploie selon le calendrier annoncé, SONOCO pourrait devenir l'un des principaux acteurs industriels du pays, avec un impact direct sur la balance commerciale, l'emploi et la structuration des filières agricoles.

Structuration du socle productif

Au-delà de l'aviculture, la stratégie gouvernementale repose sur la consolidation du socle productif. Le développement de quatre agropoles régionales, ainsi que les programmes « Un Département, Un Verger » et « Une Commune, Une Ceinture Verte », vise à structurer des écosystèmes territorialisés aptes à soutenir la production, la transformation et la commercialisation. La transformation locale progresse également, avec l'accompagnement de dix coopératives engagées dans la valorisation du manioc et la mise en place d'unités de transformation. Enfin, le socle productif se renforce par l'inclusion des producteurs. Le programme IBSA, déployé dans trois provinces, a permis d'équiper 97 exploitations en matériel agricole et en semences améliorées, tout en offrant un appui technique ciblé. Ces initiatives complètent les investissements publics et privés, et renforcent la cohérence de la stratégie nationale de souveraineté alimentaire.

Le Gabon engage ainsi une transformation agricole ambitieuse fondée sur une hausse budgétaire historique, des partenariats privés massifs et une structuration accélérée des filières. Si les résultats attendus se matérialisent, le pays pourrait réduire significativement sa dépendance alimentaire, améliorer sa balance commerciale et installer une économie agricole compétitive, pilier de sa diversification.

Cherolle Brinda Bouss

Au cœur de Libreville, la Baie des Rois incarne la stratégie nationale visant à faire du BTP et des grands projets d'infrastructure les principaux moteurs de la croissance.



■ Croissance

SOUS CONTRAINTE MAIS AVEC UN CAP ASSUMÉ VERS LA DIVERSIFICATION

La croissance gabonaise, revue à 4 %, impose un budget sous pression affecté par la baisse des recettes pétrolières et minières. Mais la loi de finances rectificative assume l'orientation consistant à accélérer les infrastructures, sécuriser l'énergie, moderniser le numérique, structurer l'habitat et amorcer la transition écologique.

Le Gabon aborde 2026 avec une ambition révisée. La prévision de croissance, initialement fixée à 6,5 %, est ramenée à 4 %, un niveau plus proche des estimations des partenaires financiers, autour de 3 %. Cette révision s'inscrit dans un contexte international marqué par le ralentissement de la demande mondiale, la persistance d'une inflation importée et le resserrement monétaire dans les grandes économies. Le budget national tombe à 5 495,2 milliards de FCFA, soit 862,9 milliards de moins que prévu, les investissements publics reculent de 45 % et le déficit global atteint 915,62 milliards de FCFA. Ce resserrement procède d'une double réalité : des recettes en forte contraction

et une volonté de préserver les équilibres macroéconomiques tout en maintenant les projets structurants jugés essentiels à la transformation du pays.

Le secteur pétrolier illustre les tensions de l'exercice. La production progresse de 3,1 % pour atteindre 11,2 millions de tonnes, et le baril gabonais gagne 15 % pour s'établir à 75 USD. Pourtant, les recettes pétrolières s'effondrent : les revenus baissent de 21 %, et les impôts versés par les compagnies chutent de 308 milliards à 15,5 milliards de FCFA, soit une contraction de 95 %. La hausse physique ne compense pas la faiblesse des flux financiers, conséquence d'un régime fiscal assoupli et d'une structure de coûts plus lourde pour les opérateurs.

Le pétrole demeure un pilier, mais un pilier fragilisé dont la contribution budgétaire s'amenuise au moment où le pays cherche à réduire sa dépendance à l'or noir.

Les infrastructures comme premier moteur de croissance

Le secteur minier affiche une baisse spectaculaire des recettes, avec un impôt sur les sociétés minières passant de 53,27 milliards de FCFA à 1,47 milliard (- 97 %) et des droits de sortie en recul de 60 %. Ce repli ne résulte pas d'un effondrement de l'activité mais des exonérations massives accordées par les nouvelles conventions minières approuvées dans le Projet de loi de finance rectificative (PLFR). Les conventions signées avec Nouvelle Gabon Mining pour Franceville (G2-567) et pour Okondja/Lebaye accordent des exonérations d'impôt sur les sociétés, d'impôt minimum forfaitaire, de TVA sur les intrants, un amortissement accéléré et une franchise douanière sur les équipements. Le pays fait le choix de privilégier l'investissement et la montée en puissance du manganèse, en cohérence avec le PNCD qui prévoit d'interdire l'exportation de minerai brut afin de renforcer la transformation locale, capter davantage de valeur ajoutée et préparer l'émergence d'une filière métallurgique plus robuste.

Dans un contexte de contraction budgétaire, le PLFR consacre un portefeuille exceptionnel aux projets routiers, urbains et logistiques, tous assortis d'exonérations fiscales et douanières. Les chantiers couvrent tout le territoire, de Ntoun-Cocobeach à Makokou-Mekambo et de Moanda-Bakoumba à Alembé-Lopé-Carrefour Leroy-Mikouyi en passant par Kougouleu-Medouneu, Ovan-Makokou et l'autoroute Akournam-Andem. À Libreville, les flyovers, le pont d'Ebel-Abanga, la cité gouvernementale et la tour de 50 étages de la Baie des Rois redessinent le paysage urbain. Le PLFR renforce également la modernisation du Transgabonais, le péage et le pesage de la Transgabonaise, le port minéralier d'Owendo et le quai de Mayumba. Ces projets bénéficient de régimes fiscaux avantageux, notamment l'exonération de TVA, la franchise douanière, l'admission temporaire et l'exonération sur carburants et intrants. Au-delà de leur dimension physique, ils ont un effet multiplicateur important : chaque franc investi dans le BTP génère entre 1,5 et 2 francs d'activité dans l'économie en stimulant les PME locales, le transport, les matériaux et l'emploi. Le BTP, identifié par le PNCD comme premier moteur de croissance sur 2026-2030, s'impose comme le levier majeur de l'année.

L'énergie, l'habitat, le numérique et l'environnement comme nouveaux leviers de modernisation

Le PLFR finance la phase d'urgence du PNCD avec le contrat Karpowership pour 150 MW, la centrale

thermique ORINKO à Owendo, les postes HTB Grand Libreville, les groupes électrogènes pour le MERH et le partenariat SEEG/SUEZ pour l'eau et l'électricité. Ces projets bénéficient d'exonérations de TVA et de droits de douane ainsi que de régimes suspensifs. L'objectif ? Réduire les délestages, frein majeur à l'activité économique qui coûte chaque année jusqu'à deux points de croissance, selon les estimations sectorielles.

Le numérique s'impose comme un pilier émergent. Le PLFR introduit la TVA sur les plates-formes non résidentes, la facturation électronique obligatoire et le financement du Centre national de données, doté de 6 milliards de FCFA. Avec près de 50 milliards mobilisés, le numérique devient un vecteur de transformation structurelle appelé à soutenir la diversification et à améliorer la compétitivité des entreprises.

Le document institue également le Fonds National de l'Habitat (FNH), financé par un prélèvement de 3 % sur les salaires. Ce mécanisme vise à relancer la construction de logements sociaux et économiques, renforçant le rôle du BTP dans la croissance et créant une source de financement pérenne pour un secteur à fort effet d'entraînement.

Le PLFR 2026 donne à l'environnement une dimension nouvelle dans la stratégie de croissance en introduisant deux instruments majeurs : la taxe sur la protection de l'environnement appliquée aux plastiques, minéraux, déchets et lubrifiants, et la contribution carbone, fixée à 21 400 FCFA par tonne de CO₂ émis. Ces mesures, inédites dans le cadre budgétaire gabonais, instaurent une logique de fiscalité écologique destinée à encadrer les activités polluantes et à financer la gestion durable des ressources naturelles. Le document acte également une hausse de 55 % des crédits alloués au secteur forêt-environnement, confirmant la montée en puissance de ce portefeuille dans la stratégie nationale. Cette progression budgétaire traduit une volonté de renforcer les capacités de surveillance, de conservation et de valorisation du patrimoine forestier, pilier de l'économie gabonaise et atout majeur dans la lutte contre le changement climatique.

Malgré un cadrage budgétaire sévère, l'économie gabonaise s'appuie en 2026 sur des moteurs solides : infrastructures, énergie, mines, numérique, habitat et transition écologique. La loi de finances rectificative 2026 montre un pays qui, malgré les contraintes, maintient son cap vers la transformation structurelle en misant sur les secteurs capables de générer de l'emploi, de la valeur ajoutée et des recettes d'exportation. La trajectoire reste exigeante, mais elle prépare une économie moins dépendante des matières premières, plus diversifiée et mieux armée pour affronter les chocs externes des prochaines années.

Cherolle Brinda Bouss

EUROBOND 2026 : LE RETOUR RÉUSSI DU GABON SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Cinq ans après sa dernière sortie, le Trésor gabonais a bouclé le 30 juillet une émission obligataire de 920 millions de dollars alors qu'il n'en sollicitait que 750 millions, soit un dépassement de l'objectif initial à hauteur de 22,7%. Une performance saluée par le gouvernement.

Alors que le Gabon sollicitait 750 millions de dollars sur les marchés internationaux, il a finalement levé 920 millions de dollars (526,2 milliards de FCFA) dans le cadre de l'eurobond inscrit à la loi de finances 2026. Le titre porte un taux d'intérêt de 9,375 %, avec un différé de remboursement de trois ans pour une maturité totale de sept ans, donc jusqu'en 2033. De bon augure, quand certaines analyses tablaient sur un taux d'intérêt bien plus élevé. *« Le produit net de cette émission sera affecté au financement des projets d'investissement de l'État ainsi qu'au remboursement d'arriérés, conformément à ce que prévoit la loi de finances rectificative pour 2026 »*, précise le ministère de l'Économie et des Finances. Cet eurobond devient ainsi à la fois un instrument de financement de l'investissement public et un outil de gestion de la dette. Une bonne nouvelle pour le pays, qui voit les charges de sa dette progresser de 16 % dans le budget rectificatif, tandis que les dépenses d'investissement y sont amputées de 45 % par rapport aux prévisions initiales.

Libreville reste discret sur les intermédiaires financiers, quand bien même les documents de préparation font apparaître la Société Générale comme chef de file de l'opération. Seule indication assumée par le communiqué : la présence de *« plusieurs investisseurs institutionnels mondiaux de premier plan »*. Un cercle de créanciers élargi, alors que les précédentes émissions gabonaises avaient été portées par des établissements anglo-saxons : JP Morgan et Citigroup en 2021, Deutsche Bank et Citigroup en 2013.

Une signature restaurée

S'agissant particulièrement de la sursouscription (+ 22,7 %), le gouvernement estime qu'elle traduit *« la confiance envers la signature gabonaise et le Plan national de croissance et de développement 2026-2030 (PNCD), à travers lequel le chef de l'État entend concrétiser ses engagements en faveur de la transformation*

économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations. » Les 750 millions d'eurobond restent d'ailleurs en deçà du plafond de 1,5 milliard de dollars autorisés dans le budget rectificatif, ce qui laisse à l'État une marge pour solliciter à nouveau le marché.

Ce climat de confiance s'inscrit aussi, selon les analystes, dans la continuité du rachat anticipé, en 2024, de la moitié de l'eurobond de 800 millions de dollars émis en 2021. Une opération voulue par le président Brice Clotaire Oligui Nguema pour restaurer la crédibilité financière du pays. Enfin, depuis l'acceptation par le Gabon, le 21 janvier dernier, d'un programme avec le Fonds monétaire international, les titres gabonais figurent parmi les plus recherchés sur les marchés émergents. Un accord définitif avec le FMI, attendu avant la fin de l'année, pourrait consolider cette dynamique.

Cette embellie n'a pas empêché le député Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, de l'Union nationale et ancien directeur général de la Dette, de mettre en garde contre la trajectoire d'endettement du pays lors de l'examen de la loi de finances rectificative à l'Assemblée nationale. Rappelant l'émission potentielle de 1,5 milliard de dollars, il a estimé, pour le déplorer, que l'État emprunterait ainsi plus de 1 400 milliards de FCFA en 2026, pour un coût en intérêts supérieur à 1 000 milliards de FCFA sur dix ans. Il plaidait, en définitive, pour un assainissement plus strict des finances publiques plutôt que pour un recours accru aux marchés. En l'espèce, sur un budget rectificatif 2026 de 5 495,2 milliards de FCFA, la part qui correspond à l'emprunt – ressources de trésorerie et de financement – s'élève à 2 251,8 milliards de FCFA. Quoi qu'il en soit, cette transaction réussie marque, selon Libreville, une nouvelle étape dans la stratégie de financement du gouvernement, qui vise à resserrer durablement ses liens avec la communauté des investisseurs internationaux.

Cherolle Brinda Bouss

ÉNERGIE, EAU : LA BAD SOUTIENT LA MODERNISATION DES SERVICES ESSENTIELS

Garantir une énergie fiable et une eau potable de qualité demeure un défi majeur au Gabon. La Banque africaine de développement (BAD) appuie donc le gouvernement grâce à des investissements structurants, des conseils et des financements innovants, notamment des partenariats public privé.

L'accès à l'énergie et à l'eau constitue aujourd'hui un enjeu central pour le développement du Gabon et pour l'amélioration des conditions de vie. Dans ces deux secteurs, la Banque africaine de développement (BAD) intervient à la fois par le financement d'infrastructures, l'appui aux réformes sectorielles et la mobilisation des investissements, notamment le partenariat public-privé.

Pour l'électricité, son action vise d'abord à accroître l'offre, à renforcer la fiabilité du réseau et à promouvoir les énergies propres. La BAD cofinance des projets structurants tels que la centrale hydroélectrique de Kingulé Aval, d'une capacité installée de 35 MW pour une production annuelle d'environ 205 GWh, soit près de 13 % des besoins de Libreville. L'achèvement de cette infrastructure de 118 milliards de FCFA, prévu d'ici la fin de l'année, contribuera à fournir une énergie propre et abordable, à stabiliser le réseau du Grand Libreville et à améliorer l'accès à l'électricité. Avec ce projet, l'institution financière accompagne également l'ambition du Gabon de réussir sa transition énergétique.

Elle soutient aussi la structuration du projet hydroélectrique de Ngoulmendjim, développé en partenariat avec le secteur privé selon un modèle BOOT. D'une capacité de 82 MW, il devrait améliorer significativement l'offre énergétique, réduire les émissions de carbone et participer à la stratégie industrielle ambitieuse de transformation des ressources naturelles du pays.

Des projets structurants pour transformer l'offre énergétique

Par ailleurs, la BAD accompagne le Gabon dans le développement de solutions innovantes d'électrification rurale et d'amélioration de l'efficacité énergétique afin de réduire les disparités territoriales d'accès aux services essentiels, de soutenir l'activité économique locale et de renforcer la compétitivité du pays tout en

limitant son empreinte environnementale.

La Banque accompagne une transformation plus globale du secteur de l'énergie, notamment à travers le Compact énergétique du Gabon élaboré dans le cadre de la mission M300. Cette initiative vise à en renforcer la gouvernance, à mobiliser davantage d'investissements et à élargir l'accès à l'électricité, en particulier dans les zones mal desservies. Cet appui sera consolidé par le Programme intégré de valorisation des ressources hydrauliques et énergétiques, qui permettra d'améliorer durablement la qualité du service, de renforcer les réseaux de transport et de distribution et d'accroître la capacité de production d'énergie propre.

S'agissant de l'eau, l'appui de la Banque s'est concentré sur la modernisation du réseau de distribution, particulièrement vétuste et responsable de pertes importantes, en renouvelant environ un tiers des canalisations, en renforçant et étendant le réseau, en construisant de nouvelles capacités de stockage ainsi qu'en modernisant des infrastructures stratégiques telles que la station de pompage du PK5. Cela contribuera à terme à l'amélioration de la desserte en eau potable et de la qualité du service dans le Grand Libreville.

Sachant que l'objectif ultime d'amélioration durable de l'accès à l'eau potable des populations gabonaises n'est pas encore totalement atteint, la BAD travaille actuellement avec le gouvernement sur des solutions susceptibles d'optimiser l'impact des investissements qu'elle cofinance. Ces mesures devront être mises en œuvre par la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) en sa qualité d'entité chargée de l'exploitation du système d'adduction d'eau du Grand Libreville. L'acquisition en cours de 25 000 compteurs d'eau favorisera aussi la pleine réalisation des résultats attendus de ces investissements, en particulier l'amélioration de l'accès des ménages gabonais à l'eau potable.

Louise Bibalou-Durand

« LA BAD ACCOMPAGNE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU GABON »

Avec un portefeuille de près de 658 millions de dollars (378 milliards de FCFA), la Banque africaine de développement (BAD) renforce son engagement au Gabon. Son responsable pays Nouridine Kane Dia revient sur les résultats obtenus depuis 2022, les priorités du Document de stratégie pays (DSP) 2023-2028 et les grands projets soutenant la diversification économique.

Depuis votre prise de fonction en août 2022, quel bilan pouvez-vous dresser et comment évaluez-vous l'impact de la BAD sur le développement et la réduction de la pauvreté au Gabon ?

Nouridine Kane Dia : Depuis ma prise de fonction en août 2022 en qualité de responsable pays de la Banque africaine de développement pour le Gabon, mon action

s'est concentrée sur l'accompagnement des autorités dans la recherche de solutions concrètes, adaptées et durables aux défis de développement du pays, avec pour objectif ultime l'amélioration des conditions de vie des populations gabonaises.

Cet engagement s'inscrit dans un dialogue continu avec l'ensemble des parties prenantes, notamment le gouver-

Nouridine Kane Dia, responsable pays de la Banque africaine de développement pour le Gabon.



nement, le secteur privé – acteur clé de la création de richesses et d’emplois – ainsi que la société civile. L’un de mes premiers objectifs a été de diriger les équipes de la Banque dans l’élaboration du nouveau Document de stratégie pays (DSP) 2023-2028 pour le Gabon et de veiller à l’alignement de notre cadre d’intervention sur les priorités nationales inscrites dans le Plan national de développement de la Transition (PNDT 2024-2026) puis le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030. Mon second objectif a été d’œuvrer à l’accroissement en volume et en qualité du portefeuille de projets ainsi qu’à l’amélioration continue de sa performance, en appui à la mise en œuvre du DSP et aux résultats de développement du Gabon. Aujourd’hui, le portefeuille de la Banque au Gabon atteint près de 658 millions de dollars américains, soit plus du double en une décennie, témoignant de la qualité et du dynamisme de notre partenariat avec le Gabon. Il couvre des secteurs stratégiques pour la transformation économique et sociale, notamment les transports, l’eau et l’assainissement, l’agriculture, le secteur social, la gouvernance et l’énergie. Ainsi, malgré un contexte exceptionnel marqué par la transition historique qu’a connue le Gabon et un environnement global d’incertitudes accrues, lié notamment aux tensions géopolitiques et aux chocs exogènes affectant une économie encore dépendante des ressources extractives, l’appui de la Banque a permis d’obtenir des résultats tangibles en matière de développement économique et social.

À titre d’illustration, la Banque a fourni des appuis budgétaires d’ampleur afin de soutenir la lutte contre la pandémie de Covid-19, de renforcer les programmes de protection sociale en faveur des groupes vulnérables et de financer les investissements dans les infrastructures et le capital humain pour promouvoir une reprise durable, inclusive et résiliente. Par ailleurs, elle a apporté un appui catalytique à l’amélioration du climat des investissements via la mise en place d’un cadre propice aux partenariats public-privé (PPP) et le développement de la Zone économique spéciale de Nkok.

Les interventions de la Banque ont également contribué à renforcer les infrastructures durables et la compétitivité de l’économie gabonaise avec le concours du secteur privé, notamment avec le projet de nouveau port international d’Owendo qui a vu la construction et l’exploitation d’un terminal de marchandises diverses d’une capacité de quatre millions de tonnes par an, ainsi que le barrage hydroélectrique de Kingué qui fournira à partir de janvier 2027 une capacité additionnelle de 35 MW, soit près de 13 % des besoins en électricité de Libreville.

Par ailleurs, afin d’accompagner le gouvernement dans la valorisation du capital humain, la Banque a appuyé

Bio

Nouridine Kane Dia, de nationalité sénégalaise, est responsable pays pour le Gabon. Il a rejoint la Banque africaine de développement en 2010 en tant qu’économiste pays supérieur. À ce poste, il fait bénéficier l’institution d’une vingtaine d’années d’expérience dans les domaines stratégiques, opérationnels et techniques liés au développement, en particulier en Afrique. En effet, son parcours l’a amené à acquérir des connaissances solides et approfondies en macroéconomie, économétrie, analyse de la pauvreté, gestion de la dette, gouvernance et finances publiques, gestion de portefeuille et travail de terrain.

Il a assumé diverses fonctions, dont celles d’économiste résident pour la République du Congo, avant d’être nommé directeur pays du bureau du Niger en septembre 2017. À ce poste, il a piloté la transformation du partenariat entre la République du Niger et le Groupe de la Banque. Il a également endossé le rôle de porte-parole pour l’Alliance Sahel au Niger. Avant de rejoindre la BAD, Nouridine Kane Dia a travaillé pendant plus de 7 ans en tant qu’économiste pays à la Banque mondiale, où il a également occupé le poste de directeur pays par intérim pour le bureau du Bénin.

Il est titulaire d’un diplôme d’ingénieur statisticien économiste de l’École nationale supérieure de statistique et d’économie appliquée (ENSEA) d’Abidjan (Côte d’Ivoire), d’un master en économie de l’université de Saint-Louis (Sénégal) et d’un diplôme d’études supérieures de l’université de Saint-Louis (Sénégal).

un programme ambitieux de réhabilitation et d’équipement des infrastructures de formation professionnelle, contribuant à améliorer leur qualité et leur offre ainsi que l’employabilité des jeunes ou l’accès à l’enseignement technique et professionnel.

Enfin, la Banque peut être fière de sa contribution à la transition politique historique qu’a connue le Gabon à travers l’étude « Vers une transition réussie et une stabilité durable au Gabon : défis et opportunités ». Celle-ci, en analysant les défis et opportunités liés à la transition politique et institutionnelle ainsi que les perspectives de l’après-transition, a contribué à éclairer la préparation de la stratégie nationale de développement post-transition et d’un agenda prioritaire de réformes et de politiques publiques pour une stabilité durable et un développement plus résilient et inclusif.

Vous avez évoqué l’alignement de la stratégie de la Banque avec les priorités nationales. Qu’en est-il ?

Le DSP 2023-2028 repose sur un diagnostic approfondi des défis structurels du développement du Gabon, formalisé dans la Note de diagnostic pays (NDP). À l’instar des analyses ayant sous-tendu l’élaboration du Plan national de croissance et de développement (PNCD), auxquelles la Banque a activement contribué, cette note met en évidence plusieurs contraintes majeures : le déficit en infrastructures, ► (suite p. 86)

► les insuffisances en matière de gouvernance ainsi que les défis liés à l'inclusion économique et sociale. Elle souligne également l'urgence de réduire la dépendance du pays aux ressources extractives.

Dans ce contexte, l'objectif principal du DSP est de soutenir la transformation structurelle de l'économie gabonaise en créant les conditions d'une industrialisation verte, portée par un secteur privé local dynamique, pour une croissance inclusive et durable. Cette ambition est pleinement en phase avec les objectifs du PNCD 2026-2030, qui visent à renforcer la diversification économique, améliorer le capital humain et promouvoir une croissance soutenue et inclusive.

Concrètement, la stratégie de la Banque s'articule autour de deux domaines prioritaires : d'une part soutenir la mise en place d'infrastructures durables en appui à l'industrialisation, d'autre part améliorer la gouvernance économique et le climat des affaires en appui à l'inclusion sociale. Ces axes se traduisent par des interventions dans des secteurs clés tels que l'agriculture, les transports, l'eau et l'assainissement ainsi que l'énergie. Par ailleurs, les enjeux transversaux – notamment le changement climatique, la résilience, le genre et l'emploi des jeunes et des femmes – sont intégrés dans les opérations de la Banque. L'ensemble de ces orientations présente une forte cohérence avec les axes fondamentaux et les leviers transversaux du PNCD, qui mettent respectivement l'accent sur le renforcement des prérequis au développement et sur

réalisée en juillet 2026, offrant l'opportunité d'identifier et de prioriser les activités critiques en soutien aux ambitions et priorités du PNCD.

La Banque est particulièrement engagée dans le développement des infrastructures au Gabon. Quels sont vos principaux résultats à ce jour et vos ambitions dans ce domaine ?

Le développement des infrastructures constitue un levier central de l'intervention de la Banque au Gabon. Il s'inscrit dans le premier domaine prioritaire du DSP 2023-2028, dont l'objectif est de lever les principales contraintes structurelles qui freinent la compétitivité de l'économie et, par conséquent, sa transformation. Et à cet égard, je voudrais souligner que trois des quatre secteurs prioritaires du DSP sont axés sur les infrastructures de transport et d'énergie ainsi que d'eau et d'assainissement. L'approche de la Banque articulée autour du développement des infrastructures vise non seulement à renforcer les services de base, mais aussi à soutenir le développement de chaînes de valeur agricoles et industrielles.

Comme déjà indiqué, l'engagement de la Banque dans le développement des infrastructures a permis d'améliorer significativement les capacités logistiques et portuaires du pays ainsi que la compétitivité de son économie, et de renforcer ses capacités énergétiques. Concernant nos ambitions pour le Gabon, elles visent à l'horizon 2028 à accroître le taux d'accès à l'énergie en milieu rural à 85 %, porter à 80 % la part de l'hydroélectricité dans le mix énergétique et améliorer les performances logistiques du pays. La réalisation de ces ambitions repose sur la mise

« Notre ambition est de soutenir une industrialisation verte portée par un secteur privé dynamique. »

les accélérateurs de transformation structurelle. Par ailleurs, en étroite collaboration avec les autorités, la Banque procède à des ajustements réguliers du portefeuille afin de garantir un alignement optimal avec les priorités nationales, assurant ainsi un impact renforcé sur le développement et la réduction de la pauvreté.

À titre d'illustration, la Banque a récemment procédé avec le gouvernement à la restructuration de son portefeuille agricole afin d'y intégrer le développement de l'aviculture, ainsi qu'à l'instruction d'un nouveau projet dédié à la promotion du secteur privé local dans cette filière. Ce réalignement vise à répondre aux nouvelles priorités du pays dans l'agriculture et l'élevage telles que déclinées dans le Plan opérationnel d'urgence pour la filière avicole, notamment en vue de l'interdiction de l'importation de poulets de chair à compter du 1^{er} janvier 2027. C'est également pour assurer le réalignement stratégique et opérationnel du portefeuille avec le PNCD qu'une revue à mi-parcours du DSP a été

en œuvre de projets structurants déjà en cours ainsi que d'autres projets majeurs et des réformes sectorielles prévus dans le cadre du DSP, notamment le Programme d'appui au secteur des infrastructures au Gabon (PASIG), les projets de barrages hydroélectriques de Kingulé Aval et de Ngoulmendjim, d'une capacité de 82 MW, du programme intégré de valorisation des ressources hydrauliques et énergétiques pour le développement des chaînes de valeur, ou encore du Projet de développement de l'aviculture et des investissements structurants tels que la Route transgabonaise.

Le renforcement et la valorisation du capital humain sont au cœur du PNCD. Quels enseignements tirez-vous de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités pour l'employabilité des jeunes et l'amélioration de la protection sociale (RCEJPS) ?

Financé par la Banque à hauteur de 55 milliards de FCFA, le projet RCEJPS vise à renforcer l'employabilité

des jeunes et l'inclusion sociale, notamment à travers l'augmentation et la diversification de l'offre de formation professionnelle, d'enseignement technique et de santé, l'amélioration de la qualité des formations et de la gouvernance des secteurs, et enfin la promotion de l'inclusion sociale.

Bien que sa mise en œuvre ait été marquée par des retards liés à des contraintes institutionnelles et à des capacités opérationnelles limitées, le RCEJPS a permis d'obtenir des résultats importants, dont la réhabilitation et l'équipement de plusieurs établissements de formation et de santé, le renforcement des infrastructures pédagogiques ainsi que la formation de plus de 700 agents publics. Ces acquis contribuent déjà à améliorer la qualité de l'offre de formation et des services sociaux ainsi que l'employabilité des jeunes et le renforcement de leurs compétences dans des filières techniques porteuses.

Les principaux enseignements tirés portent sur l'importance d'assurer une plus grande sélectivité dans le choix des activités prioritaires d'une part, et d'autre part sur l'attention particulière à accorder à la sélection des entreprises et des prestataires ainsi que la nécessité de renforcer les capacités de gestion des projets afin de garantir leur exécution satisfaisante. C'est en tenant compte de ces enseignements que la Banque, en concertation avec les autorités, a décidé de proroger la date de clôture du projet jusqu'au 31 mars 2027 afin de finaliser des activités structurantes encore en cours, notamment la réhabilitation et l'équipement de dix bâtiments pédagogiques et de l'auditorium du lycée technique national Omar Bongo ainsi que la construction du centre de santé de Malibé. Cette prorogation permettra de consolider les acquis notables du projet tout en le réalignant pleinement sur les priorités du PNCD.

Quelles sont vos principales priorités pour le Gabon et sur quels secteurs stratégiques la BAD entend-elle concentrer ses interventions dans les prochains mois ? Pour le reste de l'année 2026, nous nous attèlerons à l'instruction de deux projets majeurs pour le Gabon. Le premier porte sur le programme d'appui à la création d'emplois par l'agribusiness que j'ai déjà mentionné, notamment sa première phase visant la structuration de la filière avicole privée. Cette intervention s'inscrit dans l'accompagnement de la Banque à la mise en œuvre de la décision présidentielle d'interdire, à compter du 1^{er} janvier 2027, l'importation de poulet de chair. L'objectif de cette décision stratégique est de renforcer la production nationale afin de garantir la souveraineté alimentaire, stimuler l'économie locale et créer des emplois, notamment pour les femmes et les jeunes. Elle contribuera à la transformation structu-

relle de l'économie gabonaise en augmentant la part du secteur agricole dans le PIB et en diversifiant les sources de croissance.

Cet appui sera renforcé par l'optimisation du portefeuille actif de la Banque basée sur une identification concrète des contributions des autres projets à la mise en œuvre du programme avicole, comprenant notamment le soutien à l'agriculture en amont et la sécurisation des intrants, la mise en place des infrastructures stratégiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le développement des compétences ou encore l'amélioration de l'environnement des affaires afin de soutenir la structuration de la filière. Cela illustre la volonté constante de la Banque d'assurer l'alignement stratégique et opérationnel de ses interventions aux priorités du pays telles que déclinées dans le PNCD.

Quant au second projet, il s'agit de la Route transgabonaise, axe logistique essentiel de 780 km entre Libreville et Franceville. L'appui de la Banque portera dans un premier temps sur le financement d'un tronçon crucial de 93 km entre le point kilométrique (PK) 12 à la sortie de Libreville et le PK 105 en direction de Nsilé ainsi que l'installation de péages pour en financer l'entretien. Cet investissement structurant, élément clé du programme de modernisation des infrastructures routières du gouvernement, contribuera au désenclavement d'une région à fort potentiel économique et touristique.

La Banque poursuivra également son appui à la valorisation de l'immense capital naturel du pays, levier essentiel pour une croissance forte, inclusive et durable. En effet, le Rapport Pays 2025 de la Banque sur le Gabon, dont le thème était : « Tirer le meilleur parti du capital du Gabon pour favoriser son développement », met en lumière l'impact significatif qu'aurait l'intégration dans les comptes nationaux de la richesse du capital naturel du pays, en particulier les ressources forestières, les crédits carbone et les ressources halieutiques. À cet égard, l'accent sera mis sur l'accélération du projet d'appui à l'élaboration des comptes satellites forestier et extractif du Gabon, en vue de définir les modalités d'intégration de ces actifs stratégiques dans les agrégats économiques nationaux. Cet appui s'inscrira dans l'accompagnement holistique de la Banque au renforcement du système statistique national, en vue de faciliter la transition du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 vers celui de 2008, puis vers celui de 2025 récemment adopté par la communauté statistique internationale. Enfin, la Banque renforcera son appui au financement d'études structurantes, essentielles pour soutenir la transformation économique et sociale du pays. Il s'agit notamment des études de faisabilité de la zone industrielle spéciale de l'île Mandji et de l'élaboration de la carte sanitaire nationale du Gabon.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

LES ENTREPRISES FRANÇAISES REGAGNENT DU TERRAIN

Alors que le Gabon attire davantage d'investisseurs internationaux, les entreprises françaises réaffirment leur rôle clé dans les secteurs extractif et énergétique. Entre l'arrivée de nouveaux acteurs européens, le retour de Suez et les performances d'Eramet et TotalEnergies, la France cherche à consolider sa position dans un environnement économique de plus en plus disputé.

A l'occasion des Rencontres de l'industrie organisées à Libreville du 23 au 26 juin, l'ambassadeur de France au Gabon Fabrice Mauriès s'est félicité de voir « *de plus en plus d'entreprises européennes et françaises trouver le chemin du Gabon pour contribuer au développement et au renforcement des liens d'échange, de commerce et d'investissement* ». L'événement a réuni trente entreprises européennes, majoritairement françaises, venues prospecter les opportunités du marché gabonais. Dans cette dynamique, on note également le retour de Suez, officialisé par la signature d'un contrat de 200 millions d'euros avec la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) pour une durée de cinq ans. L'entreprise apportera son expertise sur l'ensemble de ses métiers – production, transport, distribution, gestion de la clientèle – et mettra en œuvre un programme de transfert de savoir-faire au profit des équipes de la SEEG. Sur le plan technique, Suez contribuera à l'analyse de l'état des canalisations, à la recherche et à la réparation des fuites dans les réseaux d'eau du Grand Libreville (Libreville, Ntoum et Owendo), avant d'accompagner le redimensionnement et le remplacement progressif des équipements prioritaires en partenariat avec Saint Gobain PAM Canalisations dans plusieurs provinces. Dans le cadre de ce contrat, la sous-traitance est réservée aux PME gabonaises, pour une enveloppe d'environ 60 millions d'euros.

Du secteur minier au secteur pétrolier

Le secteur des industries extractives au Gabon est dominé par le groupe français Eramet, qui a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires de 3,155 milliards d'euros. Premier producteur mondial de minerai de manganèse à haute teneur, Eramet, actionnaire majoritaire de la Compagnie Minière de l'Ogooué (Comilog), est également présent dans le transport ferroviaire à travers sa filiale la Société d'Exploitation du Transgabonais (Setrag). En 2025, le groupe comptait plus de 2 000 emplois directs et de 8 000 à

10 000 emplois indirects, et a transporté 6,4 millions de tonnes de minerais. Quant à la Setrag, elle emploie 1 647 salariés et génère 2 000 emplois indirects. En 2025, elle a transporté 262 315 voyageurs et 8,9 millions de tonnes de marchandises et de fret, s'appuyant sur un réseau de sept gares principales réparties dans cinq provinces.

La filiale gabonaise de TotalEnergies, TotalEnergies EP Gabon, est détenue à 58,28 % par TotalEnergies, à 25 % par l'État gabonais et à 16,72 % par le public. En 2025, elle a réalisé un résultat net de 46 millions de dollars, soit environ 27,6 milliards de FCFA. Sur le plan opérationnel, la société dispose de 63 millions de barils de réserves prouvées, avec un taux de renouvellement annuel de + 81 %, et a versé un dividende ordinaire de 100 millions de dollars au titre de l'exercice 2025. Côté ressources humaines, TotalEnergies EP Gabon compte 192 employés : 173 Gabonais et 19 expatriés. L'entreprise a également accueilli 21 apprentis couvrant l'ensemble des métiers, ainsi que 249 jeunes dans le cadre du partenariat avec le PNPE et le ministère du Pétrole et du Gaz. Par ailleurs, 176 salariés ont bénéficié d'actions de renforcement des capacités.

Si les grands groupes français gagnent du terrain et occupent une place importante dans l'économie gabonaise – une étude de Sikafinance publiée en mai 2026 indique que les quelque 80 filiales françaises présentes dans le pays réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 3,5 milliards de dollars, soit près de 20 % du PIB –, les investissements directs étrangers (IDE) au Gabon demeurent largement diversifiés. Ils proviennent notamment de l'île Maurice, d'Inde, des États-Unis, de Chine, du Maroc, des Pays-Bas, d'Italie et de France. Parmi ces partenaires, la Chine et le Maroc se distinguent par la montée en puissance de leurs engagements économiques, consolidant progressivement leur position au rang des principaux investisseurs étrangers du pays.

Charlène Mouboulou

■ Entretien – Ambassadrice de l'Union européenne au Gabon

« LE GABON ET L'UNION EUROPÉENNE ONT DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES MUTUELS »

À l'heure où le Gabon met en œuvre son Plan national de croissance et de développement, l'Union européenne réaffirme sa volonté de l'accompagner. Des infrastructures à l'économie bleue en passant par l'intégration régionale et la gouvernance, Cécile Abadie détaille les perspectives d'une coopération appelée à franchir une nouvelle étape.



Depuis votre prise de fonctions au Gabon en septembre 2023 dans un contexte marqué par les événements du 30 août et l'ouverture d'un nouveau cycle politique, quel regard portez-vous sur l'évolution des relations entre l'UE et le Gabon ?

Cécile Abadie : L'Union européenne a été au rendez-vous durant cette phase importante, sans condescendance ni complaisance. Il n'y a eu ni sanction, ni injonction. Nous avons respecté le caractère endogène du processus de transition tout en assurant un appui multiforme aux institutions et à la société civile. Au-delà du soutien politique, nous avons beaucoup travaillé pour proposer une offre de coopération attractive basée sur l'appui aux investissements, avec des synergies entre l'Union européenne, les institutions financières des États membres et les entreprises européennes.

Notre relation bilatérale peut capitaliser sur une expérience acquise au fil du temps, sur des liens humains et sur une présence économique européenne historique. Mais elle doit aussi tenir compte des bouleversements internationaux. L'Union européenne comme le Gabon ont pour préoccupation de réduire leurs dépendances stratégiques, de renforcer leur sécurité mais aussi de préserver un ordre mondial basé sur des règles plutôt qu'une loi du plus fort. Les relations internationales deviennent plus transactionnelles, mais pour l'Union européenne, défendre ses intérêts suppose aussi d'être un partenaire fiable, prévisible, respectueux, qui soutient le multilatéralisme. C'est autour de cette vision que le partenariat a évolué.

Votre mission diplomatique couvre le Gabon et Sao Tomé-et-Principe, mais aussi les onze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). À l'échelle de cette sous-région, quelles sont aujourd'hui les principales ► (suite p. 90)

►priorités stratégiques de l'UE, et le Gabon y occupe-t-il une place particulière ?

L'accélération de l'intégration économique régionale est indéniablement une priorité stratégique : la sous-région a un énorme potentiel mais si elle veut être attractive pour les investisseurs, il faut améliorer la connectivité et travailler à l'établissement d'un véritable marché commun. Nous sommes déjà très actifs sur les grands corridors de transport et souhaitons travailler avec la CEEAC pour que le libre-échange se matérialise véritablement. Le Gabon a tout à gagner avec cet agenda : il a une position géographique stratégique et des ressources abondantes, mais la taille du marché reste limitée et son intégration à la région lui permettra de devenir un pôle régional.

Le thème de la solidarité a été au cœur de l'édition 2026 de la Quinzaine de l'Europe, organisée du 5 au 13 mai, à Libreville. Comment cette ambition se traduit-elle concrètement dans les projets de coopération entre l'Union européenne et le Gabon ? Vous avez notamment évoqué des investissements dans la gestion des déchets et les énergies renouvelables. Quels bénéfices concrets les populations gabonaises peuvent-elles en attendre à court et moyen terme ?

Le principe de solidarité continue de guider notre action. Le centre de traitement et de valorisation des déchets comme les infrastructures énergétiques sont des priorités portées par le Gabon car ce sont deux initiatives

« Le Gabon a tout à gagner avec l'intégration régionale. »

qui peuvent à la fois améliorer la vie quotidienne des citoyens et renforcer l'attractivité du pays. La gestion des déchets est indispensable à un environnement plus sain et permettra une économie autour du recyclage. Le potentiel d'énergie renouvelable est substantiel et son exploitation ainsi que son acheminement vers les points névralgiques du pays vont pouvoir augmenter l'offre énergétique pour mieux répondre à la demande des ménages mais aussi des entreprises qui, sans cela, ne pourront s'engager dans un processus de transformation des ressources. Ces deux initiatives s'inscrivent aussi dans des objectifs climatiques partagés. Elles répondent donc véritablement à des intérêts mutuels. Mais ces investissements stratégiques prennent nécessairement du temps et leurs bénéfices se matérialiseront d'ici quelques années.

À travers son programme Global Gateway, l'UE accompagne, aux côtés de l'AFD, la modernisation

du Transgabonais. Quel impact ce projet aura-t-il sur la compétitivité de l'économie gabonaise, la mobilité des marchandises et l'intégration régionale en Afrique centrale ?

Le Transgabonais est vital pour l'activité économique à l'intérieur du pays, que ce soit pour le transport du manganèse et des produits forestiers ou pour le tourisme et les étudiants, car Franceville est un pôle universitaire. Il favorise aussi la connectivité sous-régionale. Soutenir sa réhabilitation et sa sécurisation est donc indispensable pour renforcer son impact social et assurer un essor économique. Les infrastructures de transport sont un élément très important dans l'attractivité d'un pays pour les investisseurs.

La Quinzaine de l'Europe met fortement en avant la jeunesse et la société civile. Pourquoi ces acteurs sont-ils devenus des partenaires stratégiques pour l'UE au Gabon ? Plus largement, quelle place l'UE souhaite-t-elle accorder au dialogue avec l'ensemble des composantes de la société gabonaise, y compris les acteurs politiques ?

Les organisations de la société civile peuvent mener des actions de proximité, notamment auprès des personnes vulnérables : enfants victimes de maltraitance, femmes exposées à de multiples formes de violence, personnes en détention dont le droit à la dignité n'est pas assuré... Appuyer leurs initiatives est donc essentiel pour l'UE, car elles délivrent un soutien direct, et leur plaidoyer nourrit la décision et l'action publiques. Je suis convaincue qu'au Gabon, les organisations de la société civile et l'État peuvent travailler efficacement ensemble, et nous essayons d'encourager ces synergies. Au-delà des projets, nous sommes à l'écoute de tous les acteurs non gouvernementaux. Ces consultations avec la société tout entière nous sont précieuses pour comprendre notre environnement et offrir un agenda de coopération plus pertinent. Aller dans les écoles et les entreprises ou parler aux élus renforce notre relation bilatérale, qui repose aussi sur les liens humains et la confiance. Nous allons notamment prochainement lancer des consultations sur les priorités de notre prochain cycle de coopération pluriannuel, qui couvrira la période 2028-2034.

Après l'avènement de la V^e République à l'issue d'un cycle électoral comprenant le référendum constitutionnel, l'élection présidentielle, les élections législatives et les élections locales, quelles sont aujourd'hui les priorités de l'Union européenne pour accompagner le Gabon dans son développement économique, social et institutionnel ?

Au Gabon, comme ailleurs sur le continent, notre objectif est de soutenir un renforcement de l'autonomie

stratégique pour des relations équilibrées et mutuellement avantageuses, puisque le Gabon veut construire une économie à plus forte valeur ajoutée tandis que l'Europe cherche à diversifier ses approvisionnements. Le Gabon et l'Union européenne ont des intérêts économiques mutuels et l'appui aux investissements, publics et privés, est un objectif partagé.

La gestion durable des forêts reste aussi une priorité : soutenir une exploitation responsable du bois demeure une source de croissance et d'emploi ainsi que de lutte contre le changement climatique. Nous soutenons aussi les autres formes de valorisation durable des forêts. Dans le même esprit d'équilibre entre croissance durable et respect de la biodiversité, nous sommes engagés dans le secteur de l'économie bleue et de la gouvernance des océans. La sécurité maritime est également un domaine dans lequel nous avons besoin l'un de l'autre et cet axe de coopération est, je le crois sincèrement, appelé à se

« L'UE a respecté le caractère endogène du processus de transition au Gabon. »

renforcer. Enfin, parce que les valeurs gardent toute leur place dans notre partenariat, l'Union européenne reste engagée dans la promotion des droits humains et le renforcement des capacités de la société civile.

Le Gabon a mis fin à son accord de pêche avec l'UE, jugeant qu'il ne servait plus ses intérêts économiques. Les autorités souhaitent désormais un partenariat plus équilibré, estimant que les recettes ne reflètent ni la valeur réelle des captures, ni les coûts de surveillance, ni le manque de transformation locale. L'UE est-elle prête à renégocier les termes de cette coopération halieutique ?

Il est important de préciser que l'accord qui nous lie, qui constitue un cadre stratégique global, est toujours en vigueur. Le protocole de pêche, qui en assurait la mise en œuvre sur les 5 dernières années, a expiré le 28 juin dernier, à la date prévue, et chaque partie a respecté ses obligations. Les opérateurs européens étaient encouragés à débarquer et valoriser localement une partie des captures si des mécanismes incitatifs étaient mis en place par le Gabon. Malheureusement, les obstacles, en ce qui concerne les infrastructures, les équipements, la chaîne du froid et la formation professionnelle, se sont révélés importants.

Nous sommes bien entendu conscients du fait que le manque d'interaction entre la flotte européenne et les opérateurs nationaux a limité les retombées économiques locales et, pour répondre à cette préoccupation du Gabon, il s'agira de voir comment agir sur les inves-

tissements et les facteurs qui peuvent dynamiser la pêche maritime. Le Gabon a indiqué que les termes négociés à l'époque ne correspondaient plus à ce que le pays souhaite aujourd'hui, et nous nous sommes exprimés clairement sur ce sujet : nous sommes prêts à engager des négociations pour un accord et un protocole d'application de nouvelle génération si le Gabon le souhaite.

Du 23 au 26 juin, les Rencontres de l'industrie ont réuni autorités gabonaises, opérateurs économiques et partenaires européens autour d'un objectif commun : accélérer l'industrialisation et la transformation locale. Alors que le gouvernement fait de la souveraineté productive un axe majeur de sa stratégie de développement, quel rôle les entreprises européennes entendent-elles jouer ?

Échanger avec les entreprises, c'est à la fois prendre conscience du grand potentiel du pays mais aussi faire face à un rappel des réalités pour un examen objectif des conditions de la rentabilité. Les entreprises européennes cherchent à établir des chaînes de valeur partagées et l'intérêt est bien là, mais il faut que nous puissions ensemble, l'État, les entreprises et les partenaires, faire des diagnostics réalistes, et travailler sur les leviers de la compétitivité : environnement des affaires attractif et sécurité juridique, approvisionnement en énergie, qualifications, connectivité sous-régionale, partenariats commerciaux. L'investissement et l'innovation appellent un environnement transparent et prévisible. Les entreprises européennes peuvent d'autant mieux soutenir la trajectoire économique du pays qu'elles ont l'avantage de la proximité géographique et bénéficient de la capacité des institutions financières de l'Union européenne, à travers notre offre de coopération, à jouer le rôle de catalyseur des investissements.

Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 prévoit près de 10 000 milliards de FCFA d'investissements. Parmi les projets identifiés, lesquels pourraient bénéficier d'un accompagnement ou d'un financement de l'Union européenne, notamment dans le cadre de partenariats public-privé ?

Plus qu'une liste de projets, ce que nous attendons de ce Plan est une opportunité d'échanger sur la vision d'avenir des leviers de croissance. Je pense que les projets d'investissement prévus, notamment sur l'énergie, s'inscrivent déjà bien dans ce cadre stratégique. Mais il faudra également voir dans quels projets les entreprises européennes seraient prêtes à investir et comment nos outils de coopération, comme les garanties, peuvent couvrir les risques et leur donner l'impulsion nécessaire.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

AFRICA FORWARD : LE PARI D'UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE LA FRANCE ET L'AFRIQUE

Les 11 et 12 mai à Nairobi, le sommet Africa Forward a défini pour les relations entre la France et l'Afrique une nouvelle base centrée sur l'investissement, l'innovation et la co-construction, avec l'AFD en acteur clé. Pour le Gabon, cette dynamique ouvre des opportunités de financement dans les infrastructures, l'énergie, le numérique et l'économie verte.

Le sommet Africa Forward auquel participait une trentaine de chefs d'États africains, dont le gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, portait sur les partenariats entre les pays africains et la France pour l'innovation et la croissance. Co-organisé par la France et le Kenya les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi, il a marqué une inflexion dans les relations entre Paris et le continent africain. Ce rendez-vous, le premier à se tenir dans un pays anglophone, ambitionne de tourner la page d'une coopération fondée principalement sur l'aide publique au développement pour privilégier une logique de partenariats économiques, d'investissements et de co-construction.

Au cœur de cette nouvelle approche figure l'Agence française de développement (AFD), appelée à jouer un rôle de catalyseur. L'institution ne se limite plus au financement classique des infrastructures publiques, mais entend mobiliser une palette d'instruments financiers plus diversifiée : prêts souverains, subventions, garanties, assistance technique, financements mixtes (blended finance) et soutien accru au secteur privé via sa filiale Proparco. L'objectif est d'attirer davantage de capitaux privés vers des secteurs considérés comme stratégiques pour la croissance africaine.

Des partenariats reposant sur les priorités définies par les États eux-mêmes

À Nairobi, l'AFD a ainsi présenté plusieurs initiatives destinées à accélérer les investissements dans les infrastructures durables, les énergies renouvelables, le numérique, la santé, l'agriculture, la biodiversité, le sport et l'innovation. L'accent est également mis sur l'entrepreneuriat des jeunes, les PME africaines et les partenariats public-privé, dans une volonté affichée de favoriser une croissance portée par les acteurs économiques locaux. C'est en partie ce que veut aussi

promouvoir le nouveau président de la Banque africaine de développement Sidi Ould Tah à travers son initiative de Nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD, lire l'encadré).

Dans cette nouvelle orientation, Proparco, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, joue un rôle déterminant. Présente à ce forum économique, elle a annoncé plus de 500 millions d'euros d'opérations financières et de partenariats destinés à accompagner la transformation économique du continent. Le sommet a également permis la signature de plusieurs accords illustrant cette nouvelle approche. Parmi eux figure un mécanisme

La BAD mise sur les infrastructures clés

Le développement des infrastructures constitue un levier central de l'intervention de la Banque africaine de développement (BAD) au Gabon. Il s'inscrit dans le premier domaine prioritaire du Document de stratégie pays (DSP 2023-2028) dont l'objectif est de lever les principales contraintes structurelles qui freinent la compétitivité de l'économie et, par conséquent, sa transformation structurelle. À cet égard, il faut souligner que trois des quatre secteurs prioritaires du DSP sont axés sur les infrastructures de transport, d'énergie, d'eau et d'assainissement. L'approche de la BAD, articulée autour du développement des infrastructures, vise non seulement à renforcer les services de base mais aussi à soutenir le développement de chaînes de valeur agricoles et industrielles. Bien évidemment, l'engagement de la BAD dans le développement des infrastructures a permis d'améliorer significativement les capacités logistiques et portuaires du pays ainsi que la compétitivité de son économie et le renforcement de ses capacités énergétiques. Concernant les ambitions de la BAD pour le Gabon, elles sont d'accroître à l'horizon 2028 le taux d'accès à l'énergie en milieu rural à 85%, de porter à 80% la part de l'hydroélectricité dans le mix énergétique et d'améliorer les performances logistiques du pays. **L.B.-D.**

À Nairobi, en marge du sommet Africa Forward, les présidents Brice Clotaire Oligui Nguema et Emmanuel Macron ont réaffirmé leur volonté de renforcer un partenariat fondé sur l'investissement, l'innovation et la co-construction.



financier innovant de 200 millions d'euros conclu entre Proparco et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et destiné à faciliter l'accès des entreprises ouest-africaines aux financements. D'autres partenariats ont été noués avec des groupes privés africains afin de soutenir des investissements dans l'agro-industrie, les services financiers, les infrastructures et les industries extractives. À travers l'AFD et Proparco, la France cherche à faire évoluer sa présence économique en Afrique vers un modèle fondé sur l'investissement, le partage des risques et l'accompagnement du secteur privé plutôt que sur la seule aide publique au développement. Pour le Gabon, cette nouvelle doctrine de l'AFD pourrait ouvrir des perspectives importantes. Brice Clotaire Oligui Nguema cherche à diversifier une économie encore largement dépendante des hydrocarbures et du manganèse. Son Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030 mise notamment sur les infrastructures, la transformation locale des matières premières, l'économie verte, le numérique et le développement du capital humain. Autant de priorités qui recoupent les secteurs désormais privilégiés par l'AFD. Les projets liés aux réseaux d'eau potable, à l'assainissement, aux infrastructures hospitalières, aux énergies renouvelables, à la formation professionnelle ou encore à la numérisation de l'administration pourraient bénéficier de nouveaux montages financiers associant financements publics, investissements privés et assistance technique.

L'économie verte constitue également un terrain de coopération prometteur. Le Gabon, qui valorise son

important patrimoine forestier et ses politiques de préservation de la biodiversité, cherche à attirer plus de financements climatiques. Les nouveaux instruments développés par l'AFD pourraient accompagner cette stratégie, notamment à travers des mécanismes de financement innovants ou des dispositifs favorisant les investissements à impact environnemental.

Autre champ de convergence, le numérique. Le développement des centres de données, de l'administration électronique, de la cybersécurité ou encore des infrastructures de connectivité figure parmi les axes retenus à Nairobi. Pour Libreville, qui affiche son ambition de devenir un hub numérique en Afrique centrale, ces orientations pourraient favoriser l'émergence de nouveaux partenariats technologiques et industriels.

Au-delà des financements, ce sommet Africa Forward traduit une évolution plus profonde de la relation entre la France et le continent africain. L'enjeu n'est plus seulement de financer des projets mais de construire des partenariats reposant sur les priorités définies par les États africains eux-mêmes, en associant les entreprises, les collectivités, les universités, les diasporas et les sociétés civiles.

Pour le Gabon, la réussite de cette nouvelle approche dépendra désormais de sa capacité à présenter des projets structurés, bancables et compatibles avec les nouveaux critères des bailleurs internationaux. Dans un contexte de compétition accrue entre partenaires financiers, la qualité de la préparation des projets pourrait devenir le principal facteur de différenciation.

Paul de Manfred

PNCD 2026-2030 : 27 000 MILLIARDS DE FCFA POUR TRANSFORMER L'ÉCONOMIE

Adopté en Conseil des ministres le 30 avril dernier, le Plan national de croissance et de développement, d'un coût estimé à près de 27 000 milliards de FCFA, constitue désormais la feuille de route économique du Gabon. Il doit servir de cadre de référence aux investissements publics et privés ainsi qu'aux interventions des bailleurs de fonds.

Le Gabon a adopté le 30 avril 2026 le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030. Ce document très attendu par les bailleurs et les investisseurs fixe les priorités pour transformer l'économie et guider l'ensemble des financements publics, privés et internationaux. Estimé à près de 27 000 milliards de FCFA, il marque l'ambition des autorités d'engager le pays dans une phase de développement accélérée et mieux structurée.

Le PNCD répond à une demande récurrente de la plupart des bailleurs de fonds, qui souhaitent disposer d'une vision claire des orientations gouvernementales avant d'aligner leurs programmes de soutien financier. Il met l'accent sur la diversification économique, la modernisation des infrastructures, l'amélioration des services essentiels et le renforcement du capital humain. L'objectif est de réduire la dépendance aux hydrocarbures et de stimuler des secteurs pouvant générer une croissance durable.

Deux tiers du coût attendus du secteur privé

Sur les 27 000 milliards de FCFA prévus, près des deux tiers, selon Thierry Minko, ministre de l'Économie et des Finances, doivent provenir du secteur privé, soit environ 18 000 milliards de FCFA. Le reste sera assuré par l'État, les partenaires au développement, les partenariats public-privé et des mécanismes innovants liés au climat. Le déploiement du PNCD est prévu sur trois phases. La première, en 2026-2027, vise la consolidation des fondations : renforcement institutionnel, amélioration de la gouvernance, modernisation des outils de planification et préparation technique des projets prioritaires. Elle doit aussi sécuriser les financements et lancer des opérations pilotes dans des secteurs clés comme l'énergie, les infrastructures, le numérique, etc.

La deuxième phase, en 2028-2029, constitue le cœur opérationnel du programme : déploiement massif des

investissements structurants, amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité, modernisation des infrastructures routières, sanitaires et scolaires, et enfin développement des chaînes de valeur agricoles et des industries de transformation. La formation professionnelle et l'insertion des jeunes y occupent une place centrale afin de répondre aux défis de l'emploi. Il s'agira aussi d'accélérer la transformation numérique, de moderniser l'administration et d'améliorer le climat des affaires pour renforcer la contribution des secteurs non pétroliers à la croissance nationale.

La troisième phase, prévue en 2030, sera consacrée à la consolidation des acquis : évaluation des résultats, mesure de l'impact des politiques publiques et ajustement des dispositifs pour garantir la pérennité des réformes. Les mécanismes de suivi évaluation seront renforcés afin d'assurer la durabilité des infrastructures et des programmes sociaux.

Le PNCD repose par ailleurs sur trois axes : la consolidation des prérequis au développement, le renforcement des leviers de transformation économique accélérée et la construction d'une prospérité partagée. Il n'est pas uniquement question d'investir davantage mais de créer les conditions d'une croissance plus inclusive, plus résiliente et créatrice d'emplois.

Avec ce plan, le gouvernement entend faire du Gabon un pôle économique régional capable de valoriser durablement ses ressources naturelles tout en améliorant les conditions de vie des populations. Son succès dépendra toutefois de la capacité des pouvoirs publics à mobiliser les financements attendus, à maintenir un cadre macroéconomique stable et à instaurer un climat de confiance propice à l'investissement. Un défi de taille, mais aussi l'une des plus importantes opportunités de transformation économique qu'ait connues le pays depuis plusieurs décennies.

Louise Bibalou-Durand

■ Entretien - Ministre de la Planification et de la Prospective

« LE GABON EST SUR UNE TRAJECTOIRE DE REDRESSEMENT »

Entre perspectives de croissance, financement du PNCD et attractivité retrouvée auprès des investisseurs, Louise Pierrette Mvono, ministre de la Planification et de la Prospective, analyse les leviers de la transformation économique du Gabon. Elle revient également sur les défis liés aux Objectifs de développement durable et au renforcement du climat des affaires.

Louise Pierrette Mvono,
ministre de la Planification et
de la Prospective.



La Banque africaine de développement (BAD) prévoit pour le Gabon une croissance de 3,0 % en 2026 et de 3,1 % en 2027, alors que les autorités visent plus de 6 % dès 2026. Comment interprétez-vous ces projections ? Constituent-elles, selon vous, une validation des réformes économiques engagées ces dernières années ?

Louise Pierrette Mvono : Le décalage entre la BAD, prudente, et le gouvernement, qui mise sur l'accélération des réformes et des investissements, reflète une différence de lecture plutôt qu'une opposition. Au-delà des chiffres, c'est la crédibilité de la stratégie économique qui compte. Les efforts pour assainir les finances, renforcer la gouvernance et restaurer la confiance des investisseurs commencent à porter leurs fruits, notamment par la transformation locale des matières premières. Ces projections valident partiellement les réformes engagées, indiquant que le Gabon est sur une trajectoire de redressement, même si le rythme reste modéré.

Quels facteurs peuvent soutenir cette croissance ? Repose-t-elle encore sur les secteurs traditionnels – hydrocarbures et matières premières – ou reflète-t-elle déjà les premiers effets de la stratégie de diversification engagée par les autorités ?

La croissance à venir repose sur plusieurs leviers. Le Gabon reste dépendant des hydrocarbures, dont les recettes et la demande mondiale, notamment chinoise, demeurent un moteur central. Mais la stratégie de diversification commence à produire des effets dans l'agriculture, l'agro-industrie, le tourisme, les services financiers et le numérique, même si leur poids macroéconomique reste limité. Les réformes visant à améliorer le climat des affaires, attirer les investissements et renforcer les infrastructures soutiennent cette dynamique, tout comme les initiatives liées à l'économie ►(suite p. 96)

►verte et aux énergies renouvelables. La stabilité politique, l'amélioration des réseaux de transport, d'énergie et de communication ainsi que l'investissement dans le capital humain constituent également des facteurs clés. En somme, la croissance reste portée par les secteurs traditionnels, mais les premiers effets de la diversification sont visibles et devront s'amplifier pour assurer une trajectoire plus durable.

La BAD recommande aussi d'accélérer les réformes économiques et financières afin de consolider la stabilité macroéconomique et de renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs. Le gouvernement dispose-t-il des capacités et des leviers nécessaires pour en garantir une mise en œuvre efficace ?

L'efficacité des réformes dépend largement de la capacité des institutions à les mettre en œuvre rapidement et de manière cohérente. Si les capacités institutionnelles et opérationnelles ne suivent pas, cela peut créer des goulots d'étranglement, des retards, voire des incohérences, compromettant les résultats attendus. Pour garantir cette efficacité, le gouvernement investit dans le renforcement des capacités institutionnelles, notamment par la formation des cadres, la modernisation des

« Les efforts pour restaurer la confiance des investisseurs commencent à porter leurs fruits. »

systèmes de gestion et la simplification des procédures administratives. La digitalisation des services publics joue un rôle clé pour améliorer la transparence, la rapidité et la coordination.

Les leviers disponibles incluent la volonté politique au plus haut niveau, la mise en place de structures dédiées au suivi et à la coordination des réformes, le recours à l'appui technique et financier des partenaires internationaux et l'adoption de cadres réglementaires clairs et stables. Il est crucial que ces leviers soient utilisés de manière intégrée, avec une communication transparente et régulière pour maintenir l'adhésion et la mobilisation autour des réformes.

La BAD propose une table ronde des bailleurs pour soutenir le financement du PNCD 2026-2030. Une telle initiative peut-elle réellement attirer des partenaires de long terme ? Et comment garantir que les engagements annoncés se traduisent ensuite par des décaissements effectifs, point crucial pour les économies émergentes ? L'organisation d'une table ronde est une initiative stratégique capable d'attirer des partenaires financiers de long terme, à condition qu'elle soit bien préparée et inscrite dans une démarche transparente et crédible.

Ce forum permet de présenter clairement les priorités du PNCD, les besoins de financement ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation, rassurant ainsi investisseurs et bailleurs sur la gestion des fonds.

Pour que les engagements se traduisent en décaissements concrets, plusieurs conditions sont indispensables : renforcement de la gouvernance et de la transparence, mise en place d'un cadre institutionnel stable, suivi régulier avec communication continue et alignement des projets sur les priorités nationales. Le succès dépendra de la capacité du Gabon à démontrer sa crédibilité, sa transparence et son engagement à une gestion rigoureuse.

Le 2 juin, votre département a lancé l'atelier de validation technique de l'Examen national volontaire (ENV). Quels en étaient les principaux enjeux et en quoi cette étape est-elle essentielle pour évaluer les progrès du Gabon dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies ?

L'atelier de validation technique de l'ENV est une étape cruciale pour suivre et évaluer les progrès du Gabon en direction des Objectifs de développement durable (ODD). Il a permis de rassembler tous les acteurs concernés afin de valider collectivement les données, analyses et conclusions issues des travaux préparatoires. Cette démarche participative a favorisé le dialogue entre les administrations publiques, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile ainsi que les autres parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Les enjeux principaux étaient de garantir la fiabilité et la cohérence des informations pour mesurer les avancées et identifier les lacunes, et de renforcer la coordination intersectorielle et l'appropriation nationale des résultats. Cette validation assure que l'évaluation repose sur un consensus, facilitant la définition d'orientations stratégiques adaptées et l'ajustement des actions gouvernementales. Elle contribue également à mieux cibler les priorités nationales, à renforcer le suivi des indicateurs de développement durable et à améliorer la prise de décision publique fondée sur des données vérifiées.

L'ENV est un outil essentiel pour renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des politiques publiques en matière de développement durable. Elle constitue également un cadre de référence permettant au Gabon de mieux mesurer l'impact de ses réformes, de valoriser les progrès accomplis et d'accélérer les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030.

Quel bilan tirez-vous de l'ENV sur les ODD ?

Le bilan global de l'examen des ODD est encourageant,

même si des défis importants subsistent. Le Gabon a réalisé des progrès notables dans plusieurs domaines clés, notamment la santé avec une amélioration de l'accès aux soins et une réduction de certaines maladies, l'éducation grâce à une meilleure scolarisation et à des efforts pour renforcer la qualité de l'enseignement, ou encore la gestion durable des ressources naturelles avec des initiatives pour préserver la biodiversité et promouvoir une exploitation responsable.

Cependant, certains objectifs restent difficiles à atteindre. La réduction des inégalités sociales et territoriales demeure un défi majeur, tout comme l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, particulièrement dans les zones rurales. Le chômage, en particulier chez les jeunes, et la nécessité de développer un secteur privé plus compétitif sont également des priorités qui requièrent une attention soutenue. Les conclusions de cet Examen national volontaire orienteront clairement les futures politiques publiques. Elles permettront de recentrer les efforts gouvernementaux sur les secteurs nécessitant un renforcement, tout en intégrant les recommandations des partenaires internationaux. Ce processus participatif garantit que les stratégies de développement restent pertinentes, inclusives et alignées avec les engagements internationaux du Gabon.

La relance du Haut Conseil à l'Investissement (HCI) vise à améliorer le climat des affaires. Quelle sera sa valeur ajoutée pour le suivi des préoccupations des investisseurs ?

Le Haut Conseil à l'Investissement (HCI) joue un rôle stratégique dans la nouvelle architecture institutionnelle gabonaise. Sa valeur ajoutée réside dans sa capacité à offrir un cadre dédié et opérationnel pour le suivi des préoccupations des investisseurs, en facilitant la résolution rapide des obstacles administratifs

« La présence d'institutions financières internationales et panafricaines confirme l'attractivité du Gabon. »

et réglementaires. Cette instance vise à améliorer la coordination entre les différentes administrations, renforcer la transparence et la prévisibilité du cadre des affaires et accroître la confiance des investisseurs internationaux par une meilleure écoute et réactivité. En agissant comme un interlocuteur privilégié entre le secteur privé et les pouvoirs publics, le HCI contribue à fluidifier les processus et à accélérer la mise en œuvre des projets. Plus largement, le HCI

est un levier essentiel pour renforcer l'attractivité du Gabon sur la scène internationale. Dans un contexte où les investisseurs recherchent stabilité politique, cadre réglementaire clair et qualité de gouvernance, la capacité du HCI à produire des résultats tangibles sera un facteur déterminant pour attirer et sécuriser les investissements à long terme.

Après l'ouverture d'une représentation de la SFI, Libreville accueille désormais Africallia Finance. Comment interpréter l'arrivée successive de ces acteurs financiers au Gabon ?

L'arrivée successive de la Société financière internationale (SFI) et d'Africallia Finance au Gabon est un signe fort et positif qui confirme l'attractivité du Gabon. Ces acteurs financiers, reconnus pour leur expertise dans les opérations complexes telles que les fusions-acquisitions, les levées de fonds et le conseil stratégique, témoignent d'un regain de confiance dans les perspectives économiques du pays. Cette dynamique traduit une attractivité renforcée du Gabon, notamment auprès des investisseurs spécialisés qui recherchent des marchés stables, bien régulés et porteurs de croissance. La présence de ces institutions internationales et panafricaines confirme que le Gabon est perçu comme un hub économique régional en devenir, capable d'offrir un environnement propice aux investissements structurants et à la transformation économique.

L'implantation d'Africallia Finance peut-elle faciliter l'accès des entreprises gabonaises aux financements et aux partenariats stratégiques ?

La présence d'Africallia Finance au Gabon est porteuse d'effets concrets très positifs pour le secteur privé national. En accompagnant les entreprises dans leurs projets de croissance, de restructuration et d'investissement, cette institution joue un rôle clé dans la structuration et la professionnalisation du tissu entrepreneurial gabonais. Elle facilite l'accès des entreprises aux financements adaptés, souvent difficiles à obtenir localement, et encourage la mise en place de partenariats stratégiques ainsi que les opérations de croissance externe. Ce soutien est essentiel pour permettre aux entreprises gabonaises de renforcer leur compétitivité et d'élargir leur présence au-delà des frontières nationales. Par ailleurs, Africallia Finance devrait contribuer à l'émergence de champions nationaux, capables de se développer à l'échelle régionale et de jouer un rôle moteur dans l'économie gabonaise. Cette dynamique favorise une croissance économique plus inclusive et durable en stimulant l'innovation, la création d'emplois et la diversification des activités.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

PRIVILÉGIER LES PROJETS MATURES POUR L'INVESTISSEMENT PUBLIC

Engagé dans une forte dynamique d'investissement mais soucieux de la crédibilité de l'action publique, le Gabon revoit le séquençage de ses projets. Thierry Minko assure que cette démarche vise à « rendre les ambitions de l'État plus soutenables », sans toutefois en réduire la portée.

Le Gabon connaît une phase d'investissement public soutenue marquée par des chantiers dans les infrastructures, l'énergie, l'eau, le numérique ou encore la santé. L'adoption d'une loi de finances rectificative a suscité des interrogations sur un éventuel ralentissement de cette dynamique. Pour Thierry Minko, ministre de l'Économie et des Finances, ces inquiétudes doivent être relativisées : « *Les ajustements budgétaires n'impliquent pas l'abandon des grands projets. Ils les rendent plus crédibles et financièrement plus soutenables.* » Selon lui, il s'agit avant tout d'adapter le calendrier des investissements à leur niveau de maturité et aux capacités de financement de l'État.

Cette inflexion repose sur une exigence désormais centrale : concentrer les ressources sur les projets suffisamment avancés et capables de produire un impact économique et social mesurable. « *Chaque projet devra disposer d'un coût global établi, d'un calendrier physique et financier, d'un plan de financement et d'une évaluation de ses charges récurrentes* », détaille le ministre. L'objectif n'est plus de multiplier les annonces mais d'assurer l'achèvement des projets prioritaires et de mieux sélectionner les nouveaux investissements. Au vu de la volatilité de l'environnement international, cette discipline vise à garantir que chaque franc dépensé contribue réellement à la croissance, à l'emploi et à l'amélioration des conditions de vie.

Ces arbitrages auront des effets concrets sur les ministères qui espéraient une hausse substantielle de leurs crédits, notamment l'Économie numérique, le Logement ou les Transports. Les priorités demeurent inchangées, mais leur rythme de mise en œuvre pourra être ajusté selon la maturité des projets et la disponibilité des financements. « *Ce qui évolue, c'est notre exigence en matière de performance* », souligne Thierry Minko. Les départements ministériels devront désormais présenter des projets mieux préparés assortis d'indicateurs de résultats précis et d'une justification détaillée de leurs besoins, rattachés à une mission, un programme et une action. Les demandes devront également s'inscrire dans les cadres de dépenses à moyen terme et dans les projets

annuels de performance afin d'assurer une cohérence d'ensemble. Les arbitrages opérés ne visent donc pas à réduire les ambitions du gouvernement mais à garantir une exécution plus efficace des investissements. Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) reste la boussole, orientant les choix budgétaires autour de l'accès à l'eau et à l'électricité, des infrastructures, du numérique, du capital humain, de la souveraineté alimentaire, de la transformation locale et de la gouvernance.

Eu égard à l'importance des besoins d'investissement, cette réorientation se veut un gage de sérieux et de crédibilité. Elle doit permettre au Gabon de poursuivre sa trajectoire de modernisation tout en préservant ses équilibres financiers, condition indispensable pour mobiliser durablement les ressources nécessaires à sa transformation économique.

Anne-Sophie Lallemand

Microfinance : un cadre sécurisé pour soutenir l'investissement

Le Gabon modernise son cadre applicable aux établissements de microfinance afin d'accroître la confiance dans le système financier. Une initiative qui devrait, selon Thierry Minko, « *renforcer la solidité et la crédibilité du secteur* ».

En effet, les nouveaux textes relatifs aux instituts de microfinance marquent une évolution importante du cadre financier gabonais. Selon le ministre de l'Économie, ils visent à « *rehausser les exigences de compétence et de gouvernance* » imposées aux dirigeants, tout en assurant la protection des déposants. Le dispositif concerne également les mécanismes de contrôle interne, la maîtrise des risques et la transparence des opérations afin de bâtir un secteur plus résilient et mieux armé pour financer les PME et l'investissement productif.

Cette dynamique est d'autant plus stratégique pour les PME-PMI locales qu'elles sont désormais appelées à bénéficier de la décision présidentielle leur réservant les marchés publics d'un montant inférieur ou égal à 150 millions de FCFA. Pour que ces entreprises puissent réellement saisir ces opportunités, leur accès à ces marchés devra s'accompagner de dispositifs adaptés de crédit, de garantie et de financement de trésorerie.

A.-S.L.

■ Entretien – Ministre de l'Économie et des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère

« UN BUDGET EST UN CONTRAT DE CONFIANCE ENTRE L'ÉTAT, LES CITOYENS ET LES INVESTISSEURS »

Thierry Minko, ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère.

Pour Thierry Minko, ministre de l'Économie et des Finances, les révisions budgétaires procèdent d'un choix assumé de sincérité et de responsabilité. Elles visent à aligner les ambitions de l'État sur ses capacités réelles de financement compte tenu de la volatilité du contexte international.

Le Gabon a adopté cette année une loi de finances rectificative. Quelles sont les principales raisons qui ont conduit le gouvernement à procéder à ce réajustement ?
Thierry Minko : Le gouvernement a fait le choix de la sincérité et de la responsabilité budgétaires. Un budget est un contrat de confiance entre l'État, les citoyens et les investisseurs. Les ajustements successifs ont été rendus nécessaires à la suite de l'actualisation des hypothèses macroéconomiques, des prévisions de recettes, des données d'exécution et du service de la dette. Ils répondent aussi à la nécessité de mieux articuler les autorisations budgétaires avec les capacités effectives de financement et de trésorerie de l'État. Nous avons également souhaité améliorer la traçabilité des engagements et passifs à prendre en compte ainsi que l'encadrement des exonérations fiscales.

Les révisions opérées traduisent globalement notre volonté d'aligner les ambitions de l'État sur ses capacités réelles de financement, tout en prenant en compte les impératifs de viabilité de la position extérieure de la zone CEMAC, dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques persistantes et l'exigence de préserver nos équilibres macroéconomiques. Un choix clair a été fait en faveur des prévisions compatibles avec l'évolution de la conjoncture internationale.

S'agit-il d'un choix de prudence budgétaire, d'une adaptation à la conjoncture économique ou d'une exigence liée aux engagements financiers et aux équilibres macroéconomiques du pays ?

Ces trois dimensions sont indissociables. La prudence est aujourd'hui une exigence de bonne ► (suite p. 100)



►gouvernance, dans un environnement international volatil. Selon les projections actuellement retenues, la croissance réelle de l'économie gabonaise se situerait autour de 4 % en 2026, principalement soutenue par les activités hors pétrole. Cette projection demeure toutefois soumise aux évolutions de la conjoncture internationale et à l'actualisation du cadrage macroéconomique. Nous avons choisi de privilégier la qualité de

« La crédibilité est aujourd'hui le premier actif financier d'un État. »

la dépense plutôt que son volume. Il s'agit de concentrer les ressources sur les dépenses obligatoires, les politiques sociales essentielles et les investissements suffisamment matures et porteurs de résultats mesurables. Cette démarche répond également à notre volonté de restaurer progressivement des marges budgétaires alors que le service de la dette absorbe encore une part importante de nos ressources, auxquelles s'ajoutent les engagements à apurer et les contraintes de trésorerie.

Dans quelle mesure ces révisions budgétaires sont-elles susceptibles de consolider la crédibilité financière du Gabon auprès des partenaires et des bailleurs de fonds ? Peuvent-elles contribuer à accélérer les financements du FMI et de la Banque mondiale ?

La crédibilité est aujourd'hui le premier actif financier d'un État. La présentation d'un budget sincère constitue une condition nécessaire, mais elle doit être accompagnée d'une exécution maîtrisée, d'une meilleure programmation de trésorerie, d'une gestion rigoureuse de la dette et d'une fiabilisation continue des données publiques. En présentant un budget sincère, le Gabon envoie un signal fort à ses partenaires : celui d'un pays qui assume ses responsabilités et conduit ses réformes avec transparence. Cette cohérence crée des conditions plus favorables à la poursuite du dialogue avec le FMI, la Banque mondiale et les autres partenaires autour d'un programme économique et financier défini et porté par les autorités gabonaises. Elle ne préjuge toutefois ni du calendrier ni des décisions propres à chacune de ces institutions. Elle améliore également notre capacité à mobiliser des financements concessionnels ainsi que des investissements privés indispensables à la transformation de notre économie, sous réserve de la maturité des projets, de leur soutenabilité et de leur contribution effective au développement national.

Quel message le gouvernement gabonais souhaite-t-il adresser aux investisseurs et aux bailleurs de fonds à travers ces ajustements ?

Les investisseurs attendent des conditions qui assurent le rendement de leurs investissements, à savoir un climat des affaires assaini, une gouvernance axée sur les bonnes pratiques en matière de finances publiques et le respect du principe de redevabilité rappelé régulièrement par le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema.

Les premiers résultats sont encourageants. Pour preuve, le maintien de la notation de Fitch Ratings et l'amélioration de 33,3 % du spread souverain – passé de 1 062 points de base au 31 décembre 2025 à 762,08 points de base au 21 juillet 2026, soit une amélioration cumulée de 299,92 points de base –, le succès de l'emprunt obligataire EOG 2026 à tranches multiples souscrit à 204 %, et enfin la poursuite d'un dialogue constructif avec les partenaires financiers.

Cette évolution traduit une appréciation plus favorable de la signature souveraine du Gabon et des efforts engagés en faveur de la sincérité budgétaire, de la préservation des équilibres macroéconomiques et de l'amélioration de la gestion des finances publiques. Elle constitue un signal encourageant adressé aux investisseurs et aux partenaires financiers, que le gouvernement entend consolider par la poursuite des réformes et le respect des engagements réguliers de l'État.

L'emprunt obligataire EOG 2026 à tranches multiples a enregistré un taux de souscription de 204,15 %. Pourquoi cette opération est-elle déterminante ?

Au-delà des 173,52 milliards de FCFA de souscriptions enregistrées pour un objectif initial de 85 milliards de FCFA, le succès de cette opération traduit la confiance des investisseurs régionaux à l'égard de la signature du Gabon. Elle démontre que les réformes engagées en matière de gouvernance budgétaire et de gestion de la dette commencent à être favorablement perçues par le marché financier régional. Les ressources levées permettront de financer les investissements prioritaires de l'État et d'optimiser notre profil d'endettement. Toutefois, le succès de l'opération ne dispense pas l'État de poursuivre une gestion prudente de la dette, de veiller au coût des financements mobilisés et de réserver les ressources aux emplois autorisés et prioritaires. C'est un signal favorable qui conforte la trajectoire engagée et fait appel à notre responsabilité de préserver durablement la confiance des investisseurs.

L'agence Fitch Ratings a maintenu la note souveraine du Gabon. Au-delà de cette stabilité, quelle lecture faut-il faire de cette décision ? Quels effets concrets peut-elle avoir sur le coût de financement, l'attractivité du pays et la mobilisation de nouveaux financements ?

Les agences de notation apprécient notamment la situation budgétaire, le niveau et le coût de la dette,

les perspectives de croissance, la liquidité de l'État, la qualité de ses institutions et sa capacité à respecter ses engagements financiers. Le maintien de notre notation constitue, dans un environnement financier exigeant, un signal de continuité de la signature souveraine du Gabon. Il nous encourage à poursuivre les réformes engagées en matière de gouvernance des finances publiques, de gestion de la dette et de préservation des équilibres macroéconomiques.

Combinée à l'amélioration significative du spread souverain et au succès de notre emprunt obligataire, cette décision améliore progressivement la perception du risque Gabon, donc potentiellement ses conditions d'accès aux financements et son attractivité auprès des investisseurs tout en soutenant la mobilisation de ressources nouvelles. Elle ne produit toutefois aucun effet automatique : sa consolidation dépendra de la poursuite des réformes, de la qualité de l'exécution budgétaire, de la maîtrise de l'endettement et du respect des engagements réguliers de l'État.

La lutte contre la vie chère figure parmi les priorités du président de la République. Quelle place la Centrale d'achat du Gabon (CEAG) y occupe-t-elle ?

Le président de la République nous a fixé une exigence simple : faire en sorte que les réformes économiques améliorent concrètement le quotidien des Gabonais. La Centrale d'achat du Gabon constitue l'un des instruments de cette politique. Son opérationnalisation progressive doit permettre de mutualiser certains achats, de réduire la longueur des circuits d'approvisionnement, de mieux négocier les prix et d'améliorer la disponibilité des produits essentiels. Elle s'inscrit dans une démarche plus globale comprenant la revue de la parafiscalité, la modernisation des circuits de distribution, le soutien à la production locale et l'intensification de la concurrence. La revue de la parafiscalité devra notamment permettre d'identifier le fondement juridique, le rendement, l'affectation et l'impact de chaque prélèvement sur les prix. Tout prélèvement dépourvu de base légale devra être supprimé ou régularisé dans le respect des procédures applicables. La CEAG ne peut cependant se substituer ni au contrôle des pratiques commerciales ni à l'amélioration des infrastructures logistiques ni au développement de la production nationale.

Les premiers résultats font état d'une baisse moyenne de 20 % sur plusieurs produits de première nécessité. Ces baisses sont-elles appelées à se stabiliser ou à s'amplifier ? Que faites-vous pour alléger durablement le panier des ménages ?

Les premiers résultats communiqués sont encourageants, mais ils doivent être consolidés et appréciés produit par produit, point de vente par point de vente

et localité par localité. Dans plusieurs localités, les prix de produits essentiels ont sensiblement diminué grâce aux achats groupés et à la réduction des intermédiaires. Les baisses pouvant être observées sur certains produits doivent être vérifiées dans la durée afin de s'assurer qu'elles résultent d'une diminution effective des coûts et qu'elles bénéficient réellement aux consommateurs. Notre priorité est désormais de stabiliser les résultats obtenus, de sécuriser les approvisionnements puis d'étendre progressivement le dispositif aux autres localités tout en intensifiant les contrôles sur les pratiques commerciales. À moyen terme, la véritable réponse à la vie chère réside dans une augmentation de la production nationale. Produire davantage au Gabon demeure le meilleur moyen de protéger durablement le pouvoir d'achat des Gabonais, à condition de développer parallèlement les infrastructures de transport, de stockage, de conservation et de distribution.

Vu l'importance des besoins d'investissement, comment votre gouvernement entend-il capitaliser sur la confiance renouvelée pour soutenir durablement la croissance, l'emploi et la transformation de l'économie gabonaise ?

Le cadrage macroéconomique actuellement retenu pour les travaux de préparation du PLF 2027 projette une croissance réelle de 5,1 % en 2027, soutenue notamment par les activités hors pétrole, le déploiement progressif des investissements du PNCD ainsi que la diversification et l'essor du secteur productif. Ces projections demeurent susceptibles d'être actualisées au cours de la procédure budgétaire.

La confiance devra être orientée vers les investissements suffisamment matures et structurants, en particulier dans l'énergie, l'eau, les transports, le numérique, la santé, l'éducation, la souveraineté alimentaire et la transformation locale des ressources naturelles. Elle devra également bénéficier davantage au secteur privé national. La décision du président de la République de réserver aux PME-PMI locales les marchés publics d'un montant inférieur ou égal à 150 millions de FCFA doit permettre de transformer une partie de la dépense publique en débouchés, en références professionnelles, en emplois et en capacités productives nationales. Cette mesure devra être accompagnée d'un accès adapté au financement, de mécanismes de garantie, d'un accroissement des capacités et d'un contrôle destiné à prévenir les prête-noms, le fractionnement artificiel des marchés et la sous-traitance intégrale non autorisée.

Restaurer les équilibres macroéconomiques n'est pas une fin en soi : c'est le moyen de financer durablement notre développement, d'asseoir notre souveraineté économique et d'améliorer le pouvoir d'achat des Gabonais.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

UN BUDGET AJUSTÉ À LA RÉALITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Confronté à une chute historique des recettes pétrolières et à une dette publique qui dépasse les 70 % du PIB, le Gabon recompose en profondeur son budget 2026. Le Projet de loi de finances rectificative (PLFR) acte notamment une trajectoire plus étroite, recentrée sur les chantiers en cours.

Le Projet de loi de finances rectificative (PLFR) 2026 marque un tournant dans la gestion des finances publiques gabonaises. Le nouveau cadrage budgétaire fixe le total des recettes et dépenses à 5 495,2 milliards de FCFA, tandis que les recettes budgétaires propres chutent à 3 243,46 milliards de FCFA (- 22 % par rapport à la loi de finances initiale). Une contraction qui oblige l'État à revoir ses ambitions et à ajuster ses priorités.

Le secteur pétrolier, longtemps pilier des finances publiques, enregistre une dégradation spectaculaire. L'impôt sur les sociétés versé par les compagnies pétrolières s'effondre, passant de 226,9 milliards à 49,5 milliards, soit - 78 %. Les recettes du domaine reculent de 21 %, à 1 015,7 milliards de FCFA, sous l'effet de la baisse de la redevance (- 18 %) et de la contraction des contrats de partage (- 30 %). Le recul s'explique surtout par l'accord de préfinancement avec Trafigura : 1 milliard de dollars remboursé sur sept ans, qui absorbe une part des flux pétroliers et réduit les recettes 2026.

Pour s'adapter à la baisse des ressources, Libreville opère un ajustement massif sur les dépenses d'investissement, qui passent de 2 137 à 1 169 milliards de FCFA (- 968 milliards). Les projets nouveaux sont suspendus faute de financements sécurisés : leur enveloppe chute de 1 285 milliards à 219 milliards (- 83 %). À l'inverse, les chantiers en cours deviennent prioritaires, avec une hausse de crédits de 57 %. Quant aux projets financés par des dons extérieurs, ils progressent nettement (+ 111 %), confirmant le rôle croissant des partenaires internationaux dans le maintien des investissements structurants.

Afin de combler l'écart budgétaire, l'État mobilise 2 251,8 milliards de FCFA de financements extérieurs, dont 857,9 milliards via l'Eurobond. Une première tranche de 524 milliards de FCFA a été levée le 30 juillet (+ 22 % des objectifs initiaux).

Le marché financier régional apporte 691 milliards, dont 544 milliards de trésorerie. En juillet, une des six émissions gabonaises a trouvé preneur pour 51 millions de FCFA, reflet d'un contexte régional défavorable. Ce

recours massif à l'endettement intervient alors que la dette publique dépasse les 70 % du PIB, au-delà du seuil communautaire de la CEMAC.

Les partenaires financiers, soutien indispensable aux investissements

Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, les partenaires financiers jouent un rôle clé dans le maintien des investissements structurants. Les dons inscrits au PLFR 2026 bondissent de 130 % pour atteindre 36,2 milliards de FCFA. La Banque mondiale finance Gabon Digital (5 milliards), l'employabilité des jeunes (2 milliards) et le Programme d'appui au développement des infrastructures-PADIG (4 milliards). L'AFD apporte 4 milliards pour la réhabilitation du Transgabonais et 2,3 milliards pour les infrastructures des Eaux et Forêts. La BAD engage 5 milliards dans un programme d'appui aux infrastructures, tandis que la Banque de développement de Chine contribue à hauteur de 1 milliard pour la base de vulgarisation des techniques agricoles. Ces financements extérieurs permettent de préserver des projets que le budget national ne pourrait plus porter seul.

Malgré les arbitrages, le gouvernement préserve les dépenses sociales. Les bourses étudiantes restent fixées à 100 milliards, le soutien à la famille double à 4 milliards, une ligne dédiée à la sécurité sociale est introduite, et les dépenses de personnel sont stabilisées à 864,6 milliards FCFA. Le PLFR 2026 introduit également une innovation institutionnelle : en cas de surplus budgétaire, 50 % seraient consacrés au désendettement, 25 % aux investissements et 25 % à un fonds de stabilisation. Une discipline rare dans l'histoire budgétaire gabonaise, destinée à renforcer la crédibilité de la trajectoire financière.

Au final, le PLFR 2026 dessine le budget d'un État qui apprend à vivre avec moins de pétrole, de marges et de projets nouveaux. Mais un État qui ordonne la contrainte en protégeant le social, en sécurisant les chantiers en cours, en diversifiant ses financements et en posant les jalons d'une économie post-pétrolière.

Cherolle Brinda Bous



DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

RIGUEUR • TRANSPARENCE • PERFORMANCE

LE BUDGET AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DU PNCD

Nous transformons les **ambitions nationales** en **résultats concrets**



1. PLANIFIER

Les priorités nationales
en cohérence
avec le PNCD.



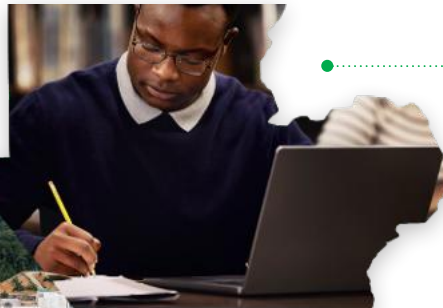
2. FINANCER

Les projets
structurants
à fort impact
économique
et social.



3. PILOTER

La performance
budgétaire pour
une gestion efficace
et responsable.



4. EXÉCUTER

Les investissements
publics dans les délais
et selon les standards
de qualité.



5. CONTRÔLER

L'utilisation
rigoureuse
et transparente
des ressources
publiques.



6. ÉVALUER

Les résultats pour améliorer
en continu l'action publique
au service des populations.

Ensemble, construisons un Gabon
plus fort, plus inclusif et prospère





« CHAQUE FRANC DÉPENSÉ DOIT PRODUIRE UNE VALEUR AJOUTÉE »

Confronté à un retournement de la conjoncture internationale et à une forte révision de ses recettes, le Gabon a dû ajuster son budget 2026. Le directeur général du Budget Thècle Wilfried Nzamba Mangala détaille les leviers mobilisés pour préserver les équilibres financiers et soutenir les investissements prioritaires.

Comment analysez-vous le fait que l'exercice budgétaire 2026 ait nécessité l'élaboration d'une loi de finances rectificative ?

Thècle Wilfried Nzamba Mangala : Je vous remercie pour l'intérêt, sans cesse renouvelé, que vous portez aux activités et aux missions de la direction générale du Budget (DGB), et pour l'opportunité que vous m'offrez de les mettre en lumière. À titre liminaire, il convient de rappeler que le décret n° 0439/PR/MCP du 25 novembre 2024 portant attributions et organisation de la direction

« Le gouvernement a voulu jouer la carte de la prudence pour crédibiliser l'action de l'État et renforcer la soutenabilité budgétaire. »

générale du Budget confère à cette administration la responsabilité de mettre en œuvre la politique budgétaire de l'État, conformément au cadrage macroéconomique et aux priorités stratégiques définis par les plus hautes autorités de la République, en tête desquelles Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. Pour en venir à votre question, il conviendrait de reconnaître que l'adoption de la loi de finances rectificative (LFR) de 2026 est justifiée principalement par la révision de certaines hypothèses du cadrage macroéconomique dont l'évolution s'écarterait substantiellement du sentier initial suite au retournement de la conjoncture économique mondiale, marquée par des conflits armés majeurs et par la fermeture du détroit d'Ormuz, qui impacte significativement le marché international du pétrole, une matière première dont le Gabon est encore très dépendant.

Au titre du changement de nos hypothèses macroéconomiques, nous pouvons entre autres relever la diminution de 36,2 % de la production de bois débité, passée à 0,989 million de m³, contre 1,551 million de m³ dans la loi initiale. Cela concerne également la production de caoutchouc, qui a chuté de 76,9 % pour s'établir à 0,6 millier de tonnes, contre 2,5 milliers de tonnes prévues initialement. À cette liste nous pouvons ajouter le prix de vente du manganèse, qui a baissé de 0,8 % : il est donc projeté à 166,9 dollars, soit 95 900 FCFA, dans la loi rectificative, contre 168,2 dollars, soit 96 700 FCFA, dans l'initiale. Enfin, nous pouvons parler du taux de croissance du produit intérieur brut qui, comme nous le savons tous, caractérise l'activité économique. Celui-ci connaîtrait un ralentissement pour s'établir à 4,0 %, contre une prévision initiale à 6,5 %. En outre, la mobilisation

des recettes budgétaires constatées au 30 avril 2026 est marquée par une baisse de 22 % du niveau global des recettes, passant de 4171,9 milliards de FCFA à 3243,5 milliards dans la rectificative.

Que révèle une telle quantité de réajustements sur la qualité de la prévision budgétaire, la soutenabilité des dépenses publiques et la capacité de l'État à anticiper les chocs économiques ?

Les prévisions sont une anticipation et une estimation du niveau de recettes et des dépenses futures sur une période donnée. En adossant ainsi les prévisions budgétaires à des hypothèses susceptibles d'être révisées en fonction du contexte national et international, nous comprenons que les données de la loi initiale n'ont pas vocation à traduire des certitudes.

Une forte amplitude de réajustement des prévisions peut, de façon théorique, s'expliquer, sans prétendre être

exhaustif, par l'insuffisance des hypothèses de départ, l'incomplétude et la non-fiabilité des données, ainsi que par des changements en cours d'exécution et des facteurs externes imprévus. Dans une approche endogène, d'autres facteurs peuvent provoquer un écart avec les prévisions. Il s'agit notamment des défaillances dans la mise en œuvre des mesures contenues dans la loi de finances, des problèmes de gestion budgétaire ou des erreurs de suivi et de reporting.

Au regard de l'évolution très erratique de la conjoncture internationale, avec en février 2026 l'éclatement puis l'intensification du conflit irano-américain, ajoutée aux nouvelles perspectives d'accord avec le FMI, le gouvernement a surtout voulu jouer la carte de la prudence dans le but de crédibiliser l'action de l'État et de renforcer la soutenabilité budgétaire. Par cet ajustement des recettes et des dépenses à la conjoncture économique et aux priorités gouvernementales, l'État veut recentrer les dépenses budgétaires sur les investissements structurants et les dépenses en capital ayant un fort impact sur le développement.

En tout état de cause, il faut souligner que sur cet aspect, nous travaillons en cohérence avec la loi organique n° 020/2014 du 21/05/2015 relative aux lois de finances et à l'exécution du budget, qui a prévu en son article 15 qu'en cours d'exercice, un projet de loi de finances rectificative (PLFR) doit être déposé par le gouvernement, notamment si les grandes lignes de l'équilibre budgétaire défini par la loi de finances de l'année se trouvent bouleversées en raison de l'évolution de la conjoncture.

La loi de finances 2026 marque un recentrage important sur l'investissement productif. Comment la DGB entend-elle garantir que les crédits alloués aux secteurs prioritaires – énergie, eau, infrastructures, agriculture, éducation – soient effectivement exécutés et produisent un impact mesurable ?

Le recentrage de la loi de finances sur l'investissement productif traduit la volonté du gouvernement de faire de la dépense publique un véritable levier de croissance économique, de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations. Toutefois, l'inscription de crédits au budget ne constitue qu'une



Thècle Wilfried Nzamba Mangala,
directeur général du Budget.

première étape. Notre responsabilité, à la direction générale du Budget, est de veiller à ce que ces crédits soient effectivement exécutés dans les délais prévus et conformément aux objectifs fixés par le gouvernement. À cet égard, la direction du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire joue un rôle central dans le pilotage de l'exécution budgétaire. Tout au ►(suite p. 106)

► long de l'exercice, elle assure un suivi permanent de l'exécution des crédits des ministères sectoriels afin de s'assurer que les programmes prioritaires progressent conformément au calendrier arrêté en début d'année. Ce suivi régulier permet d'identifier rapidement les retards, les difficultés d'exécution ou les risques de sous-consommation des crédits et, le cas échéant, de proposer les mesures correctives appropriées.

La DGB agit également à travers les mécanismes de régulation budgétaire prévus par les textes en vigueur. Les opérations de mise en réserve, de libération des crédits par tranches, de consolidation des plans d'engagements ou encore les modifications budgétaires sont conduites en étroite concertation avec les administrations sectorielles afin d'adapter en permanence les ressources disponibles aux besoins réels de l'exécution. Cette régulation n'a pas vocation à freiner la dépense publique, mais vise au contraire à garantir que les

perspective avec les résultats obtenus sur le terrain. Il s'agit de s'assurer que les crédits engagés se traduisent par des infrastructures effectivement livrées, un meilleur accès à l'eau et à l'électricité, une amélioration de la production agricole ou encore un renforcement des capacités de notre système éducatif. C'est cette articulation entre la qualité de l'exécution budgétaire et l'évaluation des résultats qui permettra de faire de la dépense publique un véritable instrument de développement.

La mise en œuvre du budget-programme impose une culture de la performance et des résultats. Comment accompagnez-vous les ministères sectoriels dans la planification, la justification et l'évaluation de leurs programmes pour améliorer la dépense publique ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du budget-programme, l'accompagnement des ministères sectoriels par la direction générale du Budget s'articule autour de plusieurs axes visant à renforcer la performance de la gestion publique. Il porte notamment sur la promotion d'une culture de la performance au sein des administrations publiques à travers l'amélioration des outils de pilotage et

« Une bonne exécution commence par un budget réaliste, sincère et fondé sur des priorités claires. »

ressources de l'État soient orientées en priorité vers les projets les plus stratégiques et les plus avancés dans leur mise en œuvre.

Par ailleurs, nous accordons une attention particulière au respect du calendrier d'exécution budgétaire. Une programmation rigoureuse des engagements et des paiements permet de limiter les reports de crédits, de fluidifier la chaîne de la dépense et de réduire la constitution de restes à payer, dont le suivi fait également partie des missions de la direction du Suivi et de la Régulation de l'exécution budgétaire. En collaboration avec les services du Trésor, des rapprochements périodiques sont réalisés afin de disposer d'une information fiable sur l'état d'exécution du budget et sur les paiements effectivement réalisés.

La transparence constitue aussi un levier essentiel d'amélioration de la performance. Les rapports périodiques d'exécution élaborés par la direction générale du Budget permettent au gouvernement de disposer d'une vision précise du niveau d'exécution des programmes, des difficultés rencontrées et des mesures à mettre en œuvre pour accélérer les investissements prioritaires. Ces outils de pilotage renforcent la capacité de décision des autorités et contribuent à une meilleure allocation des ressources publiques.

Enfin, l'impact des investissements ne peut être apprécié à la seule lumière des montants consommés. Dans le cadre du budget-programme, nous veillons à ce que l'exécution financière soit progressivement mise en

de suivi de l'action publique, ainsi que sur l'appui à l'élaboration des Projets annuels de performance (PAP) et des Rapports annuels de performance (RAP) des missions de politiques publiques annexés aux projets de lois de finances, en veillant à la cohérence entre les objectifs fixés, les indicateurs retenus et les résultats attendus. Ensuite, la DGB procède à l'assistance à l'opérationnalisation des programmes budgétaires ainsi qu'à l'élaboration des contrats annuels de performance des opérateurs de l'État afin d'assurer un meilleur suivi des engagements et des résultats obtenus. S'y ajoute l'animation du collège des acteurs de la chaîne de la dépense publique et de la ligne managériale, en vue de renforcer la maîtrise de la dépense, la responsabilisation des acteurs et l'intégration des exigences de performance dans la gestion budgétaire.

En somme, cet accompagnement intervient tout au long du cycle budgétaire avec l'appui des directeurs centraux des affaires financières (DCAF) et des correspondants budgétaires.

L'un des principaux défis de votre gouvernance à la tête de la DGB demeure la maîtrise de la dépense publique. Quels mécanismes souhaitez-vous renforcer afin d'améliorer la discipline budgétaire et de réduire les dépenses non essentielles ?

La maîtrise de la dépense publique constitue aujourd'hui une priorité stratégique. Elle ne signifie pas une réduction systématique des dépenses de l'État, mais une

meilleure utilisation des ressources publiques. Dans un contexte où les besoins de financement demeurent importants, chaque franc dépensé doit produire une valeur ajoutée pour l'économie nationale et pour les citoyens. Notre priorité consiste donc à renforcer la qualité de la programmation budgétaire, car une bonne exécution commence par un budget réaliste, sincère et fondé sur des priorités clairement définies. Nous poursuivons donc le travail visant à améliorer la crédibilité des prévisions de recettes et à ajuster les niveaux de dépenses aux capacités réelles de financement de l'État. Le deuxième axe concerne le renforcement des mécanismes d'arbitrage. Toutes les dépenses ne présentent pas le même niveau d'urgence ni le même impact économique et social. La DGB veille donc à privilégier les dépenses qui contribuent directement à la croissance, à la création d'emplois, à l'amélioration des services publics essentiels et à la mise en œuvre des politiques prioritaires du gouvernement. Cette démarche conduit naturellement à limiter les dépenses de fonctionnement qui ne présentent pas un caractère indispensable.

Dans la même perspective, nous souhaitons renforcer le suivi infra-annuel de l'exécution budgétaire. Grâce à un pilotage plus régulier des engagements, des liquidations et des paiements, il devient possible d'identifier rapidement les tensions, d'anticiper les besoins de régulation et de procéder aux arbitrages nécessaires avant que les déséquilibres ne s'aggravent. Cette approche favorise une gestion plus réactive et plus efficace.

Un autre levier essentiel réside dans le développement des outils numériques de gestion budgétaire. La dématérialisation progressive des procédures, la

travaille en étroite coordination avec l'ensemble des administrations de la chaîne des finances publiques, notamment la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor, la direction générale de la Dette, les administrations fiscales ainsi que les services de contrôle. Cette coordination permet de disposer d'une vision globale de la situation financière de l'État et de prendre des décisions cohérentes au service de la stabilité budgétaire.

La dette intérieure, qui s'élevait à 4 345,716 milliards de FCFA à la fin de l'année 2025, demeure un sujet sensible, notamment pour les entreprises. Comment la DGB coordonne-t-elle son action avec la direction générale de la Dette afin de sécuriser les paiements de l'État et de restaurer la confiance du secteur privé ?

La gestion de la dette intérieure constitue un enjeu majeur pour la crédibilité financière de l'État et pour le bon fonctionnement de l'économie nationale. Au-delà des chiffres, la dette intérieure représente des engagements contractés vis-à-vis des entreprises, des établissements financiers et de nombreux partenaires économiques qui contribuent quotidiennement au développement de notre pays. Son apurement progressif est donc une priorité du gouvernement.

Il convient de rappeler que les directions générales en charge du Budget et de la Dette d'une part, et de la Comptabilité publique et du Trésor d'autre part, exercent des compétences complémentaires et concourent, chacune dans son domaine d'attribution, à la bonne gouvernance des finances publiques. La direction générale du Budget assure la programmation

des crédits destinés au règlement des engagements de l'État et veille à leur suivi au cours de l'exécution budgétaire. La direction générale de la Dette est chargée de la gestion du portefeuille de la dette publique, du suivi des échéances et de la mise en œuvre de la stratégie nationale

« La restauration de la confiance du secteur privé passe aussi par une plus grande régularité dans les paiements de l'État. »

disponibilité de l'information en temps réel et le partage des données entre les différentes administrations financières améliorent considérablement la qualité du contrôle, réduisent les délais de traitement et renforcent la transparence de l'exécution budgétaire.

Nous entendons aussi consolider les mécanismes de contrôle interne. Chaque ministère doit être en mesure d'assurer un suivi rigoureux de ses crédits, d'identifier les risques de dérive et de mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires. La responsabilité des gestionnaires publics est un élément fondamental de la réforme des finances publiques.

Enfin, la discipline budgétaire repose sur une gouvernance collective. La direction générale du Budget

d'endettement. Enfin, la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor assure la mobilisation et la gestion de la trésorerie de l'État ainsi que la disponibilité des ressources nécessaires au règlement des dépenses à échéance. Cette complémentarité fonctionnelle implique une coordination permanente afin de garantir la soutenabilité des finances publiques, la régularité de l'exécution budgétaire et le respect des engagements de l'État.

Concrètement, nous renforçons les échanges d'informations entre nos administrations afin de disposer d'une vision consolidée des engagements de l'État, des disponibilités budgétaires et des échéances de paiement. Cette coordination permet d'améliorer la ►(suite p. 108)

► planification de la trésorerie, de hiérarchiser les paiements en fonction des priorités définies par le gouvernement et d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés. Nous poursuivons également un travail de fiabilisation des engagements budgétaires. Une meilleure maîtrise de la chaîne de la dépense, depuis l'engagement jusqu'au paiement, et la mise en place d'outils tels que le plan d'engagement et les journées comptables contribuent à prévenir la constitution de dettes nouvelles et à améliorer la prévisibilité des décaissements. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'objectif de sincérité budgétaire et de discipline financière.

La restauration de la confiance du secteur privé passe aussi par une plus grande régularité dans les paiements de l'État. Les entreprises ont besoin de visibilité pour investir, recruter et développer leurs activités. En améliorant la programmation budgétaire, en renforçant la coordination entre les administrations financières et en poursuivant les efforts d'assainissement des finances publiques, nous créons progressivement les conditions d'un partenariat plus solide entre l'État et les opérateurs économiques.

La mobilisation des recettes reste un pilier essentiel de l'équilibre budgétaire. Quelles synergies souhaitez-vous renforcer pour accroître les recettes intérieures et atteindre les objectifs fixés par la loi de finances 2026 malgré les tensions liées à la conjoncture actuelle ?

La mobilisation des recettes constitue en effet le fondement de toute politique budgétaire soutenable. Car, comme vous le savez, la capacité de l'État à financer les

« Notre priorité est d'élargir et de sécuriser les recettes intérieures tout en préservant un environnement favorable à l'investissement et à la croissance. »

services publics, les infrastructures et les politiques de développement dépend avant tout de la disponibilité de ses ressources propres. Dans un contexte économique marqué par des incertitudes persistantes, notre priorité est d'élargir et de sécuriser les recettes intérieures tout en préservant un environnement favorable à l'investissement et à la croissance.

Cette ambition repose sur une collaboration étroite avec l'ensemble des administrations de la chaîne des recettes. Dans ce sens, il me semble utile de vous dire que la direction générale du Budget entretient un dialogue permanent avec la direction générale des Impôts, la direction générale des Douanes et Droits indirects, la direction générale de la Comptabilité publique et du

Trésor, ainsi qu'avec les autres régies financières afin d'assurer une meilleure cohérence entre les prévisions de recettes, leur mobilisation effective et leur traduction dans l'exécution budgétaire.

Cette coordination doit être renforcée à plusieurs niveaux. D'abord par un partage plus régulier des informations économiques et fiscales afin d'améliorer la qualité des prévisions budgétaires : une meilleure connaissance de l'évolution de l'activité économique permet d'ajuster plus rapidement les projections de recettes et d'anticiper les éventuels écarts. Ensuite, nous encourageons le développement des outils numériques et l'interconnexion progressive des systèmes d'information des administrations financières : la dématérialisation des procédures, la circulation en temps réel des données et le renforcement des contrôles croisés constituent des leviers essentiels pour améliorer le recouvrement des recettes, lutter contre la fraude et sécuriser les ressources de l'État. Enfin, nous attachons une grande importance à l'élargissement de l'assiette fiscale. Bien sûr, l'objectif n'est pas d'augmenter systématiquement la pression fiscale mais plutôt de mieux intégrer les activités insuffisamment couvertes par la réglementation fiscale. Ce travail de réduction des niches fiscales permet non seulement d'améliorer le civisme fiscal grâce à une relation de confiance entre l'administration et les contribuables, mais aussi de mieux répartir l'effort fiscal et de renforcer la compétitivité de notre économie. Par ailleurs, la qualité de la dépense publique demeure indissociable de la mobilisation des recettes. Les citoyens et les opérateurs économiques consentent plus facilement à l'impôt lorsqu'ils constatent que

les ressources collectées sont utilisées de manière transparente et produisent des résultats concrets. C'est pourquoi la réforme du budget-programme, l'amélioration de la gouvernance budgétaire et le renforcement de la redevabilité constituent des instruments de mobilisation durable des recettes.

En définitive, notre objectif est de construire un système budgétaire plus résilient, capable de faire face aux aléas de la conjoncture, tout en accompagnant les ambitions de développement du Gabon. Comme vous l'aurez compris, cela exige une mobilisation de l'ensemble des acteurs des finances publiques, une coordination renforcée entre les administrations et une volonté constante d'améliorer la qualité de la gestion publique. C'est dans cet esprit que la direction générale du Budget poursuivra les réformes engagées, avec pour seule finalité de garantir des finances publiques saines au service de la croissance, de la stabilité économique et du bien-être de nos concitoyens.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

Vers la facturation électronique normalisée

La facturation électronique, bientôt une réalité

Dans le cadre de la **modernisation** de ses services, la **Direction Générale des Impôts** met en place **le projet e-Fact**, dédié à la facturation électronique normalisée.

Ce dispositif vise à **renforcer** la transparence, la conformité fiscale et la sécurisation des transactions.

Ce projet permettra notamment de

- ✓ sécuriser **les échanges** commerciaux;
- ✓ faciliter **les obligations fiscales**;
- ✓ renforcer **la traçabilité des opérations**
- ✓ moderniser **les pratiques des entreprises**



**Un dispositif destiné aux entreprises
et aux professionnels**

e-Fact - Une nouvelle étape dans la **modernisation fiscale**

■ Entretien – Directrice générale des Impôts

« LA DGI DOIT CONCILIER UN ÉQUILIBRE ENTRE EFFICACITÉ DU RECOUVREMENT ET PRÉSERVATION DU TISSU ÉCONOMIQUE »

Pour atteindre l'objectif de recettes assigné en 2026 à la DGI, sa directrice nouvellement nommée souhaite « assumer une forme de sélectivité » en ciblant prioritairement les secteurs à la fois les moins conformes et meilleurs pourvoyeurs potentiels de rentrées fiscales.

Vous êtes la première femme à la tête de la DGI. Comment accueillez-vous cette responsabilité et quel regard portez-vous sur la place croissante des femmes dans les sphères de décision ?

Édith Laure Mbiguidi Oyaya : Je mesure pleinement la portée symbolique de cette nomination. Depuis la création de la direction générale des Impôts (DGI) en 2002, aucune femme n'avait dirigé cette régie financière stratégique : le 22 mai dernier ouvre donc une page

nouvelle, et je l'accueille avec humilité mais surtout avec un sens aigu de la responsabilité et du devoir. Mon parcours dans l'administration fiscale gabonaise depuis plus de vingt-cinq ans m'a appris que la légitimité se gagne par la compétence et la constance, non par le genre, et c'est cette conviction que je veux incarner. Cette nomination s'inscrit d'ailleurs dans une dynamique plus large au sein de l'administration publique gabonaise : des femmes accèdent progressivement à des postes de décision autrefois réservés aux hommes, y compris dans des secteurs considérés comme des secteurs à haute exigence technique tels que la fiscalité, les douanes ou le contrôle budgétaire. Je pense que cette évolution est irréversible, portée par la vision des plus hautes autorités du pays en tête desquelles le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, qui a fait de la promotion de la femme l'une de ses priorités, et par une génération de femmes cadres formées, expérimentées et déterminées. Mon souhait est que cette nomination ouvre la voie à d'autres parcours féminins dans les régies financières et les administrations stratégiques du pays. Je m'attacherai à ce que la promotion interne à la DGI continue de valoriser le mérite et la compétence de toutes et de tous, sans plafond de verre.

Vous avez été reçue le 3 juin par le président de la République. Quels sont les principaux axes de votre plan stratégique ?

J'ai eu l'honneur d'être reçue, avec l'ensemble de l'équipe nouvellement promue, par le président de la République, en présence du ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère. Cette audience a été

Bio
Édith Laure Mbiguidi Oyaya est directrice générale des Impôts depuis le Conseil des ministres du 22 mai 2026. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit public de l'université Omar Bongo de Libreville et d'un diplôme de l'École nationale des Impôts de Clermont-Ferrand, en France. Sa mission ? Mobiliser plus de ressources fiscales pour financer le PNCD. Elle débute sa carrière à la direction provinciale des Impôts de l'Estuaire, puis en est nommée directrice adjointe en 2010 : durant dix ans, elle participe à la coordination des centres des impôts, au suivi des indicateurs de gestion, à la fiscalisation du secteur informel ainsi qu'aux travaux relatifs à la fiscalité foncière et immobilière. Elle joue un rôle important dans les réflexions sur la simplification des mécanismes fiscaux et l'amélioration de la relation entre administration et contribuables. Nommée directrice adjointe des régimes spécifiques en 2020, elle deviendra inspectrice des services en 2023, conduisant alors des missions d'audit, de contrôle interne et d'inspection visant à renforcer l'efficacité, la gouvernance et la performance des services fiscaux. Elle s'investit parallèlement dans la formation professionnelle et la transmission des compétences, formant des agents fiscalistes à la DGI, l'EPCA, la CPPF et l'Institut de l'économie et des finances. En outre, elle représente régulièrement le Gabon lors de rencontres régionales et internationales organisées notamment par le CREDAF, l'ATAF, la CEMAC, le FMI et le Forum mondial sur la transparence fiscale.

l'occasion de présenter les grandes orientations de la stratégie de mobilisation des recettes fiscales. Je retiens que la fiscalité est au cœur du projet de société du chef de l'État et de la transformation économique du pays. Ayant pris mes fonctions en cours d'années, ma vision s'inscrit dans le Plan Stratégique de la DGI 2025-2027 dont les axes prioritaires sont le renforcement de la gouvernance, la modernisation du service rendu à l'utilisateur, l'amélioration du rendement du personnel et l'accroissement des recettes fiscales.

La modernisation du service rendu à l'utilisateur a connu un développement appréciable porté par l'effort de digitalisation avec la mise en place de la plate-forme de téléprocédures DIGITAX et l'introduction de la facture électronique normalisée.

Notre action s'inscrit dans la continuité des chantiers entamés, avec un accent mis sur l'accroissement des recettes fiscales attendu de l'élargissement de l'assiette, notamment par la fiscalisation de nouveaux contribuables, des contrôles fiscaux externes et de l'intensification du recouvrement forcé dans le but de garantir l'équité entre contribuables et de consolider la confiance en l'administration fiscale.

La loi de finances 2026 fixe à la DGI un objectif de 1 564 milliards de FCFA de recettes, contre 1 156 milliards en 2025. Sur quels leviers comptez-vous vous appuyer ?

La loi de finances initiale pour 2026 avait effectivement fixé à la DGI un objectif de 1 564 milliards de FCFA, contre 1 156 milliards en 2025, soit une progression significative qui traduit à la fois l'ambition du gouvernement et la confiance placée dans notre administration. Cependant, cet objectif a été revu à la baisse par la loi de finances rectificative, qui fixe désormais les prévisions de recettes à 1 244,26 milliards de FCFA, un objectif qui reste plus élevé qu'en 2025.

Nous sommes convaincus que cet objectif sera atteint grâce à l'engagement et au professionnalisme de l'ensemble de nos équipes, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des recettes fiscales fondée sur quatre orientations prioritaires : le renforcement



Édith Laure Mbiguidi Oyaya,
directrice générale des Impôts.

de la gestion des contribuables par la multiplication des contrôles internes et des opérations de taxation sur le terrain, l'intensification du contrôle fiscal externe, l'optimisation du recouvrement, la rationalisation des dépenses par une maîtrise des exonérations et avantages fiscaux, et surtout la poursuite de la digitalisation.

Comment la DGI entend-elle renforcer les recettes non pétrolières sans fragiliser les entreprises ?

Le contexte est exigeant : la baisse des recettes pétrolières et le ralentissement de certaines filières productives accentuent la pression sur les recettes non pétrolières. La DGI en est pleinement consciente et entend y répondre par une stratégie d'élargissement raisonné de l'assiette fiscale plutôt que par un durcissement uniforme de la pression fiscale ► (suite p. 112)

► sur les opérateurs qui jouent le jeu de la conformité, c'est-à-dire ceux qui sont à jour de leurs obligations fiscales. Cela signifie mieux identifier et fiscaliser les activités qui échappent encore à l'impôt. Il s'agit de déployer une stratégie de lutte contre le secteur informel tout en modernisant les outils de contrôle pour cibler les situations à risque, et d'accompagner les entreprises en

« La confiance entre l'administration fiscale et les contribuables est notre meilleur levier de performance. »

difficulté par le dialogue, l'échelonnement et les procédures de régularisation pour éviter que la pression fiscale ne devienne elle-même un facteur de fragilisation économique. Ma conviction est que la performance fiscale durable ne se construit pas contre le secteur privé mais avec lui : une administration prévisible, qui applique la loi avec constance et traite les contribuables avec équité est en réalité un facteur de confiance et d'attractivité pour l'environnement des affaires. C'est cet équilibre entre efficacité du recouvrement et préservation du tissu économique que je veux porter à la tête de la DGI. Cela suppose enfin d'assumer une forme de sélectivité : concentrer nos efforts de contrôle et d'élargissement de l'assiette là où les enjeux de recettes sont les plus significatifs et où la conformité est la plus faible plutôt que de diluer nos moyens humains, encore limités, sur l'ensemble du tissu économique de manière indifférenciée. C'est à cette condition que nous pourrions conjuguer efficacité budgétaire et préservation d'un climat des affaires stable.

Où en est l'opération de recouvrement de plus de 803 milliards de FCFA d'arriérés ?

L'opération lancée en 2025 vise à recouvrer plus de 803 milliards de FCFA d'impôts non acquittés par des entreprises. Ces créances, encore appelées des restes à recouvrer (RAR), concernent principalement les contribuables qui relèvent des centres des Impôts des moyennes entreprises et de la direction des grandes entreprises. Cette opération se poursuit avec un traitement différencié selon la situation de chaque entreprise. Les montants précis déjà recouverts restent à consolider avec la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor.

Quels enseignements la DGI tire-t-elle de l'audit de la Task Force de septembre 2023 sur la dette fiscale ?
L'audit mené par la Task Force mise en place en septembre 2023 a permis d'établir un état des lieux complet

et documenté de la dette fiscale intérieure du pays. Il en ressort que plusieurs sociétés ont reçu des paiements de l'État sans s'acquitter des impôts afférents. Nous avons procédé aux corrections nécessaires par le biais des contrôles et recouvré les sommes dues. Cet audit, encore en cours, contribue directement aux objectifs de la loi de finances 2026 : chaque franc sécurisé sur les exercices passés ne pèsera pas sur l'effort de mobilisation attendu cette année. Il nous permet aussi de mieux distinguer ce qui relève de retards conjoncturels de trésorerie des entreprises et ce qui relève de pratiques d'évitement fiscal. Mais au-delà du seul enjeu budgétaire, cet audit renforce le civisme fiscal en envoyant un signal clair

à l'ensemble des contribuables : les obligations fiscales ne se prescrivent pas dans l'oubli administratif, et l'État se dote désormais des moyens humains et numériques de s'en assurer dans la durée et non à l'occasion d'opérations ponctuelles.

Quelles seront vos priorités sur le plan opérationnel ?

Ma priorité immédiate a été d'assurer la continuité des chantiers engagés tout en imprimant rapidement le cap fixé par le chef de l'État. Pour le reste de l'année, quatre chantiers seront accélérés. D'abord la poursuite résolue de l'opération de recouvrement des restes à payer, avec un suivi rapproché centre par centre. Ensuite l'accélération de la digitalisation, en particulier la généralisation de la facture électronique normalisée et la stabilisation de la plate-forme DIGITAX, deux réformes pour mobiliser et sécuriser les recettes en temps réel. Nous allons aussi renforcer nos équipes de contrôle via la formation continue et la modernisation de nos méthodes d'analyse de risque. Enfin, nous allons faire un effort de pédagogie fiscale et de communication en direction des contribuables, car la performance durable repose à la fois sur la contrainte et sur l'adhésion. Je souhaite également réaffirmer une culture de rigueur, d'intégrité et de professionnalisme, condition de la crédibilité, avec un dialogue managérial renouvelé et une valorisation plus nette des équipes obtenant des résultats.

Le gouvernement fixe des objectifs ambitieux à la DGI parce que la fiscalité conditionne directement le financement des infrastructures, de l'éducation, de la santé et, plus largement, la souveraineté budgétaire du pays. Je mesure cette responsabilité et j'entends y répondre avec méthode, constance et un dialogue permanent avec l'ensemble des parties prenantes économiques et institutionnelles, convaincue que la confiance entre l'administration fiscale et les contribuables est, à terme, notre meilleur levier de performance.

Propos recueillis par Andju Ani



**Liquidation des droits
aux frontières**

**Lutte contre la fraude
et la contrebande**

**Assistance aux autres
administrations
& aux opérateurs
économiques**



scannez-nous

www.douanes.ga

servicecomp1958@gmail.com / communication.dgddi@douanes.ga



Douane Gabon



Douane Gabon



douanesgabonaises



douanes 1958

« LA DIGITALISATION EST AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE DE MODERNISATION »

À l'initiative des plus hautes instances de l'État, les Douanes gabonaises ont engagé une modernisation numérique d'ampleur qui va de la digitalisation des procédures à l'automatisation du contrôle des produits pétroliers. Une transformation structurante qui améliore la transparence, sécurise les recettes et assure la fluidité des opérations, pour les usagers comme pour l'administration.

Sous l'impulsion des plus hautes autorités de l'État, qui ont fait de la modernisation et de la simplification des procédures administratives une priorité, les Douanes gabonaises ont engagé depuis l'année dernière d'importantes réformes en matière de digitalisation. Pouvez-vous nous présenter ces différentes réformes, dresser un premier bilan de leur mise en œuvre et nous préciser les bénéfices concrets qu'elles apportent aux usagers ainsi qu'à l'administration douanière ?

Général de brigade Hugues Modeste Odjangou : Effectivement, la digitalisation est au cœur de notre stratégie de modernisation, et plusieurs chantiers structurants ont été menés depuis l'an dernier, notamment la digitalisation des déclarations d'importation et d'exportation des biens (DIB/DEB) et l'automatisation de la gestion des sorties de produits pétroliers.

Pour ce qui est de la digitalisation des DIB/DEB, elle constitue un levier stratégique de modernisation de l'administration des douanes gabonaises. En dématérialisant et en automatisant les procédures douanières, elle améliore l'efficacité opérationnelle, renforce la gouvernance douanière, sécurise la mobilisation des recettes de l'État et facilite les échanges commerciaux internationaux. Au-delà de ces bénéfices, cette réforme favorise une meilleure conformité aux exigences de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) en matière de réglementation des changes au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), notamment à travers une transmission fiable, sécurisée et en temps réel des données relatives aux opérations de commerce extérieur. Par ailleurs, la digitalisation des DIB/DEB constitue un outil essentiel de maîtrise et de contrôle de la valeur en douane des marchandises importées. Grâce à l'amélioration

de la qualité, de la traçabilité et de l'exploitation des données, elle accroît les capacités de l'administration à détecter les sous-évaluations, à lutter contre la fraude commerciale et à garantir une liquidation plus juste des droits et taxes dus. En dépit des défis techniques, organisationnels et humains qu'elle implique, cette transformation représente une étape déterminante vers une administration douanière plus performante, transparente, interconnectée et pleinement alignée sur les standards internationaux ainsi que sur les exigences réglementaires de la CEMAC.

Concernant l'automatisation de la gestion des sorties de produits pétroliers au sein de l'Entrepôt spécial des hydrocarbures (ESH), il s'agit d'une réforme tout aussi stratégique que technique. Les produits pétroliers représentent une source importante de recettes douanières et fiscales, dont la gestion exige un niveau élevé de contrôle, de traçabilité et de sécurisation. Les procédures utilisées, largement fondées sur des traitements manuels, présentaient des limites en matière de suivi des mouvements de stocks, de fiabilité des données et de contrôle des enlèvements. Afin de répondre à ces enjeux, il a été mis en œuvre un dispositif automatisé reposant sur un nouveau document électronique : le Document d'enlèvement provisoire (DEP) des produits pétroliers. Le DEP est un document numérique généré automatiquement par le système d'information douanier lors de toute opération d'enlèvement de produits pétroliers depuis l'Entrepôt spécial des hydrocarbures. Il permet d'enregistrer, de contrôler et de tracer en temps réel les mouvements des produits avant leur validation définitive. Intégré au système informatique des Douanes et interconnecté avec les opérateurs pétroliers, les gestionnaires de dépôts et



Le général de brigade Hugues Modeste Odjangou,
directeur général des Douanes et Droits indirects.

YVAN PICTURES GABON

les services de contrôle, le DEP constitue un outil de pilotage et de sécurisation des opérations.

Ces deux réformes illustrent notre philosophie : une digitalisation qui n'est jamais une fin en soi, mais toujours au service de la fluidité pour l'utilisateur et de la rigueur pour l'administration.

Parmi les chantiers de modernisation annoncés, la dématérialisation du paiement des droits et taxes doua-

niers occupe une place importante. Pouvez-vous nous en dire davantage sur cette réforme et sur ce qu'elle va concrètement changer pour les usagers ?

La digitalisation des paiements des droits et taxes de douane (e-paiement) constitue un axe majeur de la transformation numérique de l'administration des Douanes gabonaises. Ce projet vise à dématérialiser le règlement des droits et taxes dus lors des opérations d'importation et d'exportation, en mettant ►(suite p. 116)

Bio

Hugues Modeste Odjangou est directeur général des Douanes et Droits indirects depuis le 22 janvier 2024. Il a effectué la majeure partie de son cursus supérieur à l'université Omar Bongo (UOB), y obtenant un diplôme universitaire d'études juridiques (DUEJ) en 2002 ainsi qu'une licence et une maîtrise en droit privé en 2004 et 2006. C'est toutefois au Burkina Faso qu'il décrochera en 2008 le diplôme d'études supérieures en douane (END) qui se révélera déterminant pour la suite de sa carrière.

Aussitôt ses études achevées, il débute sa vie professionnelle en qualité d'inspecteur vérificateur au bureau central des Douanes de Libreville-Owendo, où il exerce de 2008 à 2012. Il y devient alors chef de brigade commerciale, et ce jusqu'en 2014. C'est ensuite comme chef de service de la surveillance de la région douanière de Libreville que, de 2014 à 2017, il met son expérience au service de son administration de rattachement. Suivront les fonctions de chef de bureau central des Douanes de Libreville-Owendo de 2017 à 2019, puis celles de directeur régional adjoint des Douanes de Libreville de 2020 à 2023. Enfin, avant ses responsabilités actuelles, il officiera au poste de directeur des services de surveillance.

Ajoutons qu'il a été commandant des troupes de la Douane au défilé du 17 août 2016, alors que les douanes gabonaises n'avaient plus pris part à cet événement pendant près de 19 ans, assurant aussi la formation des douaniers en ordre serré lors des prestations de serment. Déjà titulaire depuis 2008 du diplôme de formation commune de base militaire (FCB) préparé à Bobo-Dioulasso au Groupement d'instruction des Forces armées (GIFA), il a de surcroît bénéficié d'une formation de formateur en Douane en 2015. Enfin, il a été élevé au grade de général de brigade en janvier 2026, et il a obtenu une certification en gouvernance et pilotage de la performance à l'Institut d'administration des entreprises de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en juin 2026.

Ajoutons qu'à titre personnel, Hugues Modeste Odjangou est passionné d'élevage et d'agriculture, et qu'il est par ailleurs investi dans la vie associative.

► en place une plate-forme de paiement électronique interconnectée avec le système d'information des Douanes et les établissements bancaires. Ce dispositif permettra aux opérateurs économiques d'effectuer leurs paiements par des moyens électroniques sécurisés, avec une transmission automatique des confirmations de paiement au système douanier. Il contribuera ainsi à simplifier les procédures, à accélérer le traitement des déclarations et à renforcer la fiabilité des opérations financières. Le déploiement de ce chantier est conditionné par la signature d'une convention nationale de

partenariat entre l'État gabonais et les établissements bancaires. Cette convention fixera les modalités d'interconnexion des systèmes d'information, les procédures de paiement électronique, les mécanismes de sécurisation des transactions, les modalités de réconciliation bancaire ainsi que les responsabilités des différentes parties prenantes. La conclusion de cet accord constitue un préalable indispensable au lancement opérationnel de la plate-forme d'e-paiement et à son intégration dans l'écosystème numérique de l'administration des Douanes.



Sous l'impulsion du général de brigade Hugues Modeste Odjangou, les Douanes gabonaises œuvrent avec honneur et dévouement au service de la Nation.

DGDA



Contrôle douanier : conjuguer vigilance, sécurisation et fluidité des échanges.

Vous avez récemment organisé une vente aux enchères. Pouvez-vous nous expliquer en quoi elle consistait, et quels conseils donneriez-vous aux importateurs pour ne pas se retrouver en situation de voir leurs biens vendus ? La vente aux enchères publiques est une procédure prévue par le Code des Douanes CEMAC et qui permet à l'administration des Douanes de vendre des marchandises en séjour prolongé dans les magasins et aires de dédouanement. Concrètement, dès qu'une

pensent qu'il suffit de payer les droits de douane, en oubliant que le magasinage continue de courir chez l'exploitant portuaire ou aéroportuaire pendant tout le temps où la marchandise reste sur l'espace de stockage. Résultat : certains se retrouvent avec une facture de magasinage plus lourde que les droits de douane eux-mêmes, ce qui retarde encore l'enlèvement et aggrave leur situation. Enfin, le troisième conseil est de ne pas faire confiance à n'importe qui. Le commerce international est un secteur réglementé et exigeant. Force est cependant de constater qu'il attire de plus en plus d'opérateurs improvisés, voire de personnes manifestement de mauvaise foi, qui profitent de la méconnaissance du secteur par certains usagers, notamment les moins expérimentés, comme en atteste la recrudescence des cas d'escroquerie constatés. Nous avons malheureusement enregistré plusieurs cas d'escroquerie et d'abus de confiance qui ont fini devant les tribunaux. Il est donc préférable de bien vérifier l'identité et la ► (suite p. 118)

« Le DEP permet de tracer en temps réel les mouvements des produits pétroliers. »

marchandise n'est pas déclarée en détail dans un délai d'un mois, ou qu'elle est déclarée mais jamais retirée par son propriétaire, elle est constituée d'office en dépôt de douane, conformément à l'article 325 du Code. Il est ensuite accordé à l'importateur un délai de trois mois pour la régulariser. Passé ce délai, si la marchandise n'a pas été déclarée en détail et enlevée comme l'exige la procédure, elle devient éligible à la vente aux enchères, conformément aux articles 329 à 331.

Il faut bien comprendre que cette vente n'est jamais une première intention de l'administration. C'est un dernier recours, après plusieurs relances, pour désengorger nos espaces de stockage, qui sont limités, et permettre aux magasins et aires de dédouanement de continuer à fonctionner normalement. Une fois la vente organisée, les marchandises sont adjudgées libres de toute charge : l'acquéreur n'a plus



Une vente aux enchères publiques organisée par les Douanes gabonaises pour des marchandises constituées en dépôt.

Douanes et Impôts : une coopération inter-administrative au service de la mobilisation et de la sécurisation des recettes de l'État.



► fiabilité de chaque interlocuteur avant de traiter avec lui, qu'il s'agisse d'un transitaire, d'un transporteur ou de tout autre partenaire commercial.

En résumé : déclarer vite, payer sans attendre et être vigilant quant aux personnes avec qui l'on traite. C'est la meilleure protection contre le risque de vente aux enchères forcée.

Pensez-vous que le fait d'avoir récemment alerté les Gabonais, via un communiqué, sur des ventes aux enchères publiques frauduleuses usurpant l'identité des Douanes pourra véritablement freiner les personnes indécates ? Avez-vous observé un phénomène récurrent, avec des abus avérés concernant ces pratiques ? Avez-vous saisi les forces de l'ordre afin qu'elles enquêtent sur ces dérives ?

Le phénomène que nous avons dénoncé est malheureusement récurrent. Il s'agit de tentatives d'escroquerie qui utilisent abusivement le nom et l'image des Douanes pour soutirer de l'argent à nos compatriotes. Face à cela,

« Toute vente aux enchères publiques est annoncée uniquement sur nos canaux officiels. »

notre responsabilité est d'abord d'alerter, de prévenir et de protéger. Nous avons voulu, à travers plusieurs communiqués, envoyer un message clair et pédagogique. Toute vente aux enchères publiques organisée par les Douanes gabonaises est annoncée uniquement par voie de presse et sur nos canaux officiels. Il n'y a jamais de frais d'inscription ni de paiement par Mobile Money ou par transfert électronique. En réponse à ce phénomène regrettable, nous avons bien évidemment saisi les forces de l'ordre et le procureur de la République. Une enquête est en cours et nous attendons que toute la lumière soit faite. Notre objectif n'est pas seulement

de sanctionner, mais de dissuader durablement ce type de dérives.

La mise en œuvre de l'octroi de certaines exonérations de droit de douanes est-elle de nature à stimuler des secteurs clés et à encourager l'investissement ?

Lorsqu'un État décide d'accorder des exonérations de droits de douane, ce n'est pas un abandon de recettes mais un choix stratégique d'investissement en faveur de la croissance. L'idée est simple : accepter de ne pas percevoir immédiatement certaines ressources pour créer, en contre-

partie, de la valeur, de l'emploi et de la croissance. En facilitant l'importation d'équipements, de machines ou d'intrants essentiels, on permet à des entreprises de s'installer, de produire localement, et l'on élargit la base productive nationale avec tous les corollaires qui en découlent. Dans ce cadre, la Douane joue un rôle d'accompagnement économique. Nous ne sommes pas seulement une administration de contrôle, nous sommes aussi un partenaire du développement. Nous adaptons les régimes douaniers aux priorités définies par le gouvernement, que ce soit dans l'agro-industrie, l'énergie, le BTP ou la transformation locale. Pour le cas par exemple du secteur pétrolier, stratégique pour notre économie, les exonérations accordées allègent les coûts d'investissement des opérateurs et renforcent l'attractivité du Gabon. En retour, l'État en tire des recettes pétrolières substantielles et une contribution majeure à l'emploi, ce qui en fait un véritable levier de développement plutôt qu'une simple perte fiscale.

Mais il faut être lucide : l'exonération n'a de sens que si elle est bien ciblée et bien encadrée.

Le vrai défi, c'est de s'assurer que les avantages concédés sont effectivement utilisés pour le projet déclaré. Sinon, on crée un manque à gagner sans impact

réel sur l'économie. C'est pourquoi nous renforçons les mécanismes de suivi, de contrôle *a posteriori* et de traçabilité. L'objectif est que chaque exonération devienne un levier réel de développement et non une simple facilité administrative.

L'Organisation mondiale des Douanes dédie l'année 2026 à une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement. À l'échelle des Douanes gabonaises, comment vont s'appliquer ces questions de sécurité vis-à-vis de la société, et quel en sera l'impact sur le climat des affaires ?

Le thème retenu par l'Organisation mondiale des Douanes, « Une douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement », correspond parfaitement à ce que nous vivons au Gabon. Protéger la société, ce n'est pas seulement intercepter des marchandises illicites, c'est protéger la santé publique, la jeunesse, l'économie et même la souveraineté. Concrètement, cela signifie intensifier la lutte contre les trafics de drogues, d'armes, de faux médicaments et de produits contrefaits. Chaque saisie, chaque contrôle réussi, c'est une menace en moins pour la population. Mais en même temps, nous devons être une douane moderne, transparente et prévisible. Car une administration arbitraire ou lente nuit au climat des affaires. Notre approche est donc équilibrée : plus de vigilance, mais aussi plus de facilitation. La digitalisation, la réduction du contact physique, la clarté des procédures rassurent les opérateurs. Une douane performante n'est pas une douane qui ralentit les échanges, mais une douane qui les sécurise et les facilite. Et c'est précisément ce climat de confiance qui attire l'investissement.

Dans le cadre d'une visite d'études et de recherche en octobre dernier, les Douanes gabonaises ont accueilli 17 stagiaires de l'École d'état-major des Douanes du Nigeria. En plus de la coopération sous-régionale, l'expertise douanière gabonaise peut-elle être exportée vers d'autres pays de la CEDEAO ou de la CEMAC ? Quels avantages peuvent être mis en avant pour augmenter ces échanges d'études et de recherches entre administrations africaines ?

L'accueil des stagiaires nigériens a été pour nous une grande fierté. Cela montre que l'expertise gabonaise est reconnue au-delà de nos frontières, notamment dans les domaines minier, pétrolier et dans la gestion des entrepôts d'hydrocarbures. Ce n'est pas nouveau,

puisque nous avons déjà partagé cette expérience avec d'autres administrations, comme celle du Togo. Cette coopération ne se limite pas à une simple formation technique. Elle permet de partager des visions, des méthodes, des cultures professionnelles. Elle favorise la recherche des meilleures pratiques et va dans le sens d'une solidarité africaine concrète. Dans un contexte où les trafics sont transnationaux, nos réponses doivent l'être aussi. Exporter notre expertise, c'est aussi valoriser le capital humain gabonais. Cela donne confiance à nos agents et œuvre en faveur de la crédibilité du Gabon dans les instances sous-régionales et continentales.

Comment s'articule votre plan stratégique 2026-2029, et comment va-t-il s'intégrer aux orientations du Plan national de croissance et de développement (PNCD) dès la première année de mise en œuvre ?

Notre stratégie 2026-2029 repose sur une vision simple mais exigeante : « Une douane partenaire et transparente pour le développement de l'économie ». Nous ne voulons plus être perçus uniquement comme une administration de perception, mais comme un acteur structurant de la croissance. Dès 2026, cette stratégie s'articule naturellement avec le Plan national de croissance et de développement. La Douane y contribue en sécurisant les recettes de l'État, en soutenant l'investissement privé, en facilitant les échanges et en garantissant un environnement commercial sain. Concrètement, cela passe par la modernisation des outils, la professionnalisation des agents, la transparence des procédures et un dialogue constant avec les opérateurs. C'est ainsi que la Douane s'insère dans la dynamique globale du PNCD : comme un pilier de la souveraineté économique et un levier de compétitivité pour le Gabon.

Propos recueillis par Anne-Sophie Lallemand



L'Hôtel des Douanes, siège de la direction générale des Douanes et Droits indirects, dans la zone industrielle d'Oloumi, à Libreville.



LES ARNAQUES PULLULENT,
MAIS **NOUS SOMMES LÀ**
POUR VOUS GUIDER.



Nos communiqués officiels sont toujours **vérifiables**
sur notre **site internet** et nos **comptes sociaux**.



www.douanes.ga

 062 86 05 46

 servicecomrp1958@gmail.com / communication.dgddi@douanes.ga



Douane Gabon



[douanesgabonaises](https://www.instagram.com/douanesgabonaises)



[douanes Gabon](https://www.youtube.com/douanesGabon)



[douanes 1958](https://twitter.com/douanes1958)



■ Entretien – Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor

« LA DIGITALISATION DU TRÉSOR EST UN IMPÉRATIF STRATÉGIQUE »

*Luther Steeven Abouna Yangui
a la charge du vaste chantier de
modernisation d'une administration
cruciale pour le fonctionnement optimal
de l'État et la réussite de son plan de
développement : la direction générale
de la Comptabilité publique et
du Trésor (DGCPT). C'est avec
conviction et méthode qu'il s'y attelle.*

Depuis votre prise de fonctions, vous avez imprimé à la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCPT) une dynamique fondée sur la proximité avec les agents, la présence régulière sur le terrain et la volonté de mieux connaître les réalités concrètes du réseau. Depuis trois ans, cette démarche se traduit notamment par une célébration du 1^{er} mai élargie aux agents du Trésor, et des tournées d'inspection des postes comptables, dont celle du 24 avril dernier dans la province du Woleu-Ntem, à Oyem, Mitzic, Médounou, Bitam et Minvoul. Quels enseignements en tirez-vous et en quoi la « méthode Abouna », contribue-t-elle à renforcer l'efficacité, la cohésion et la modernisation du Trésor ?

Luther Steeven Abouna Yangui : Je vous remercie de me donner l'occasion de revenir sur les principaux chantiers engagés au sein de la direction générale de la ► (suite p. 122)

Luther Steeven Abouna Yangui,
directeur général de
la Comptabilité publique
et du Trésor.



► Comptabilité publique et du Trésor, ainsi que sur la dynamique de proximité, de cohésion et de transformation que nous avons souhaité impulser avec l'ensemble des agents.

Depuis ma prise de fonctions, j'ai souhaité inscrire l'action de la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor dans une double exigence : moderniser nos outils et replacer les agents au cœur de la transformation de notre administration. Le Trésor public n'est pas une abstraction administrative. C'est un réseau, ce sont des postes comptables, des services déconcentrés, des agents, des usagers, des collectivités et des réalités territoriales très concrètes. On ne peut pas transformer durablement une institution si l'on ne prend pas le temps d'aller vers ceux qui la font vivre au quotidien.

C'est dans cet esprit que nous avons voulu renforcer le lien avec les agents, notamment à travers des

« La technologie doit rapprocher le service public de chaque Gabonais. »

moments de cohésion et de reconnaissance comme la célébration du 1^{er} mai, organisée cette année dans un format élargi aux agents du Trésor. Cette démarche n'est pas que symbolique. Elle traduit avant tout la conviction profonde qu'une administration financière performante est d'abord une administration dont les agents se sentent considérés, responsabilisés et associés à la dynamique de réforme.

La tournée du 24 avril dans la province du Woleu-Ntem avait, à cet égard, une signification particulière. Avec les étapes d'Oyem, Mitzi, Médouneu, Bitam et Minkoul, elle venait s'inscrire dans un cycle plus large de visites des postes comptables déconcentrés. Elle m'a permis de rencontrer directement les agents, d'écouter leurs préoccupations, d'observer leurs conditions de travail et de mesurer les écarts qui peuvent exister entre les instructions conçues à l'administration centrale et leur mise en œuvre effective sur le terrain. Ces écarts ne doivent d'ailleurs pas être appréhendés comme des fautes. Ils sont souvent le résultat de contraintes matérielles, humaines, techniques ou organisationnelles qu'il faut objectiver pour y répondre utilement.

C'est précisément l'intérêt de ces déplacements qui visent à identifier les besoins en ressources humaines, en équipements, en infrastructures, en connectivité, en formation, en maîtrise des procédures et en accompagnement managérial. Mais ces visites permettent aussi de constater ce qui fonctionne, de valoriser les bonnes pratiques et de reconnaître l'engagement d'agents qui assurent la continuité du service financier de l'État, parfois dans des conditions particulièrement exigeantes.

Vous évoquez également une « méthode Abouna ». Je préfère parler d'une méthode collective de management public reposant sur trois principes : la proximité, la redevabilité et le résultat. La proximité impose au responsable de connaître la réalité des services qu'il dirige. La redevabilité rappelle que chacun doit assumer les responsabilités qui lui sont confiées. Le résultat signifie qu'une administration financière doit être évaluée sur sa capacité à sécuriser les deniers publics, à exécuter correctement les opérations, à produire une information comptable fiable et à améliorer concrètement le service rendu aux usagers.

Cette démarche constitue donc un véritable diagnostic grandeur nature du réseau du Trésor. Les constats recueillis doivent désormais nourrir nos décisions en matière d'organisation, d'équipements, de ressources humaines, de digitalisation, de formation et d'amélioration des conditions de travail.

Notre ambition est clairement de faire en sorte qu'un citoyen, une entreprise ou une collectivité bénéficie progressivement de la même qualité de service du Trésor, qu'il se trouve à Libreville, à l'intérieur du pays ou dans le réseau extérieur. La modernisation du Trésor doit être nationale, inclusive et concrète. Aucun poste comptable, aucun territoire et aucun agent ne doivent rester en marge de cette transformation.

Quelles mesures la DGCPT met-elle en œuvre pour renforcer les capacités et améliorer durablement les performances des collectivités locales et des services déconcentrés ?

Les collectivités locales et les services déconcentrés sont des maillons essentiels de l'action publique et non la périphérie de l'État. Pour une grande partie de nos concitoyens, c'est le premier point de contact avec l'administration financière. La décentralisation et la déconcentration ne peuvent produire pleinement leurs effets que si elles s'accompagnent d'une capacité réelle à mobiliser les recettes, à sécuriser les opérations, à produire une information financière fiable et à rendre un service de qualité. Notre première priorité concerne donc le renforcement des compétences. La qualité de la gestion financière repose d'abord sur les femmes et les hommes qui l'exercent. Nous devons poursuivre la formation des comptables publics, mais aussi l'accompagnement des ordonnateurs et de leurs équipes afin que les règles budgétaires, comptables et financières soient mieux comprises, mieux appliquées et mieux contrôlées. Mais la formation seule ne suffira pas. Nous devons simultanément transformer les outils et les méthodes de travail. C'est tout le sens de la modernisation de notre système d'information financier, notamment à travers le SIGFiP, le Système intégré de gestion des

finances publiques. L'objectif est de disposer d'une chaîne financière plus intégrée aboutissant à une meilleure circulation de l'information entre les acteurs de l'exécution budgétaire et comptable. Le SIGFiP doit contribuer à réduire les ruptures dans la chaîne de l'information, à améliorer la traçabilité des opérations et à fournir plus rapidement aux décideurs une information financière fiable. Pour le Trésor, c'est un levier de qualité comptable, de suivi des recettes et des dépenses, mais aussi de pilotage plus rigoureux de la trésorerie publique.

Cette transformation doit également être visible pour l'utilisateur. C'est pourquoi Gabon Connect constitue un autre levier important de modernisation de la relation entre l'administration et le citoyen. L'enjeu est de simplifier l'accès aux services publics, de réduire les déplacements inutiles, de diminuer les délais et de faire de la dématérialisation un instrument d'égalité territoriale. La digitalisation des recettes et des paiements représente à cet égard un enjeu majeur. Elle sécurise les encaissements, réduit la manipulation des espèces, renforce la traçabilité des opérations et accélère la remontée de l'information comptable. Elle ne doit toutefois pas être pensée comme un simple changement d'outil. Elle suppose en réalité des procédures claires, des agents formés, des responsabilités identifiées et une conduite du changement suffisamment accompagnée dans l'ensemble du réseau.

Enfin, nous voulons installer une véritable culture de la performance dans notre réseau. Il faut pouvoir mesurer les résultats des postes comptables, identifier les difficultés, comparer les performances, diffuser les bonnes pratiques et apporter rapidement les mesures correctives nécessaires. La technologie ne doit pas éloigner l'administration du citoyen. Elle doit, au contraire, rapprocher le service public de chaque Gabonais, où qu'il se trouve sur le territoire national.

La digitalisation des services du Trésor constitue désormais un axe majeur de transformation administrative. Quels sont, selon vous, les chantiers prioritaires à conduire pour moderniser concrètement les services de la DGCPT, sécuriser les recettes et les paiements publics, simplifier la relation des usagers et garantir la même qualité de service sur l'ensemble du territoire national ?

Il est important et juste de rappeler que c'est sous l'impulsion du président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, que le Gabon accélère la digitalisation de son administration et de ses finances publiques. Pour moi, c'est l'un des leviers les plus structurants de la modernisation. Il ne s'agit pas uniquement de remplacer le papier par l'ordinateur. Il s'agit de repenser nos processus, de sécuriser les

flux financiers, de réduire les délais, d'améliorer la qualité de l'information et de rendre le service public plus accessible aux citoyens, aux collectivités et aux opérateurs économiques.

Le premier chantier concerne l'intégration de la chaîne financière. Avec des outils comme le SIGFiP, nous devons faire en sorte que l'information circule mieux entre les services prescripteurs, les ordonnateurs, les comptables publics et les structures de contrôle. Une opération financière ne doit plus être fragmentée entre plusieurs circuits parallèles. Elle doit pouvoir être suivie, documentée, validée et retracée dans un environnement numérique fiable. Le deuxième chantier porte sur la digitalisation des recettes et des paiements publics. Plus nous réduisons la manipulation du numéraire, plus nous diminuons les risques de perte, d'erreur, de rétention ou d'utilisation irrégulière des fonds publics. Les encaissements électroniques, les virements, les interfaces avec les banques et les guichets numériques doivent aboutir à une meilleure sécurisation des opérations et une remontée plus rapide de l'information comptable.

Le troisième chantier concerne la relation avec l'utilisateur. La digitalisation doit simplifier les démarches, réduire les déplacements inutiles, améliorer l'accueil, permettre un meilleur suivi des demandes et limiter les zones d'opacité. Des plates-formes comme Gabon Connect peuvent contribuer à rapprocher l'administration du citoyen, à condition que les services soient effectivement interconnectés, que les procédures soient claires et que les agents soient formés à ces nouveaux outils. Le quatrième chantier est territorial. La transformation numérique n'a de sens que si elle bénéficie aussi aux postes déconcentrés. Un poste comptable situé à l'intérieur du pays ne doit pas être condamné à travailler avec des délais plus longs ou des informations moins fiables au seul motif de son éloignement géographique. C'est pourquoi la digitalisation doit s'accompagner d'un effort sur la connectivité, les équipements, l'assistance technique et la formation continue des agents. Enfin, la digitalisation impose une gouvernance rigoureuse de la donnée. Les accès doivent être maîtrisés, les habilitations clairement définies, les opérations horodatées, les responsabilités identifiables et les données protégées. Un système numérique mal gouverné peut créer de nouveaux risques. En revanche, un système bien gouverné devient, au contraire, un outil de transparence, de contrôle interne, d'audit et de performance. Mon ambition est donc de faire de la digitalisation non pas un discours mais une amélioration visible du service rendu, avec des opérations mieux sécurisées, des délais mieux maîtrisés, une information comptable plus fiable, une relation plus simple avec l'utilisateur et une administration du Trésor plus proche, plus moderne et plus responsable.

► (suite p. 124)

► **La souveraineté financière est régulièrement évoquée par les autorités. Selon vous, quels leviers doivent être activés pour que la comptabilité publique devienne un véritable instrument de souveraineté ?**

La souveraineté financière commence, à mes yeux, par une exigence fondamentale en vertu de laquelle l'État doit savoir précisément ce qu'il possède, ce qu'il encaisse, ce qu'il dépense, ce qu'il doit et ce qu'on lui doit. Sans cette connaissance exacte, aucune décision publique ne peut être pleinement éclairée. C'est pourquoi la comptabilité publique ne peut plus être considérée comme une simple technique d'enregistrement des opérations. Elle doit être un véritable instrument de connaissance, de décision et de pilotage de l'État. Une comptabilité fiable donne à l'État la capacité de se regarder lui-même avec précision, notamment ses flux, ses engagements, son patrimoine, ses risques et ses marges d'action.

Le premier levier est donc la qualité de l'information financière, laquelle doit être exhaustive, sincère, fiable et disponible dans des délais compatibles avec les exigences de la décision publique. La qualité comptable n'est pas seulement, à ce titre, un enjeu technique, mais une condition de crédibilité de l'État auprès des

« La qualité comptable est une condition de crédibilité de l'État. »

citoyens, des opérateurs économiques et des partenaires institutionnels. Le deuxième levier concerne la gestion de la trésorerie. L'État doit avoir une vision consolidée de ses disponibilités et optimiser leur utilisation. Une trésorerie publique fragmentée affaiblit la capacité de pilotage. À l'inverse, une gestion centralisée, prévisionnelle et rigoureuse permet de mieux programmer les paiements, d'anticiper les tensions et d'éviter la dispersion des ressources publiques. Le troisième levier est la mobilisation des recettes. Il ne peut y avoir de véritable souveraineté financière sans une capacité effective de l'État à mobiliser ses ressources propres. Chaque recette prévue par la loi mais non effectivement encaissée réduit notre capacité à financer les politiques publiques. Le quatrième levier est la digitalisation des flux publics. Plus les recettes et les paiements sont dématérialisés, plus ils deviennent traçables, sécurisés et rapidement comptabilisés. La donnée financière doit ensuite être mieux exploitée pour servir à anticiper, comparer, simuler et éclairer les arbitrages administratifs.

Notre ambition est donc de faire évoluer la comptabilité publique d'une logique essentiellement administrative vers une véritable comptabilité de pilotage de l'État. Le Trésor ne doit pas uniquement enregistrer l'his-

toire financière du pays, il doit contribuer à éclairer son avenir. C'est en cela que la comptabilité publique constitue un instrument de souveraineté.

La lutte contre les détournements et la corruption est aussi une préoccupation des citoyens. Quels mécanismes la DGCPT entend-elle renforcer afin de sécuriser les opérations du Trésor ?

Lorsqu'il s'agit des deniers publics, notre exigence doit être absolue. Chaque franc encaissé ou décaissé par le Trésor appartient à la collectivité nationale et doit pouvoir être justifié. La confiance ne se décrète pas. Elle se construit par la preuve, par la traçabilité et par la capacité de l'administration à rendre compte. La lutte contre la fraude, les détournements et la corruption ne doit toutefois pas reposer uniquement sur la sanction a posteriori. Il faut d'abord construire des systèmes qui préviennent les risques et réduisent structurellement les possibilités de fraude. La sanction reste nécessaire lorsqu'une irrégularité est établie, mais une administration moderne doit être capable d'empêcher, d'alerter et de corriger avant que le dommage ne se réalise.

C'est tout l'enjeu du renforcement du contrôle interne. Nous devons identifier les risques à chaque étape de nos processus, mettre en place des contrôles adaptés, assurer une séparation effective des tâches et veiller au respect des habilitations et des responsabilités.

L'audit doit également évoluer. Nous voulons aller vers un audit davantage fondé sur la cartographie des risques, capable de concentrer les contrôles sur les activités et opérations les plus sensibles plutôt que de rechercher une couverture uniforme de toutes les opérations. Cette approche permet d'utiliser plus efficacement les moyens de contrôle et de traiter en priorité les zones où les enjeux financiers, opérationnels ou éthiques sont les plus élevés.

La digitalisation constitue également un puissant instrument de sécurisation. Lorsqu'une opération est dématérialisée, horodatée, tracée et rattachée à des habilitations précises, il devient beaucoup plus difficile de la modifier ou de la dissimuler sans laisser de trace. Nous devons en outre mieux exploiter les données dont dispose le Trésor. Les outils numériques peuvent permettre de détecter des anomalies, des doublons, des opérations atypiques ou des comportements inhabituels et ainsi orienter plus efficacement les contrôles. Mais aucun dispositif technologique ne remplacera l'intégrité des femmes et des hommes. La technologie sécurise les procédures, l'éthique sécurise les institutions. Notre objectif, qui doit être simple à comprendre par chaque citoyen, c'est de faire en sorte que chaque opération laisse une trace, que chaque responsabilité puisse être identifiée et que chaque franc public puisse être justifié.

C'est aussi de cette manière que nous consoliderons durablement la confiance dans les institutions financières de l'État.

Votre département a accueilli le 3 avril dernier 49 nouveaux inspecteurs centraux issus de la 8^e promotion de l'Institut de l'économie et des finances. Quel impact attendez-vous de ce renfort ?

L'arrivée de ces 49 inspecteurs centraux est une excellente nouvelle pour notre administration et, surtout, un investissement dans son avenir. Un Trésor qui se modernise doit renouveler ses compétences, organiser la transmission entre générations et préparer des cadres capables de servir dans un environnement financier plus exigeant. La transformation du Trésor ne sera durable que si nous préparons dès maintenant une nouvelle génération de cadres capables de conjuguer la maîtrise des fondamentaux de la comptabilité publique avec les nouvelles exigences de la gestion financière moderne. Nous avons besoin de profils capables de comprendre la comptabilité, la trésorerie, les procédures publiques mais également la digitalisation, l'analyse des données, le contrôle interne, la gestion des risques et les nouveaux standards de gouvernance.

Lors de notre rencontre, j'ai insisté sur trois valeurs : la rigueur, la discipline et la loyauté. La rigueur est indispensable parce que l'approximation n'a pas sa place dans la gestion des deniers publics. La discipline garantit le respect des règles, des procédures et de la hiérarchie administrative. Quant à la loyauté, elle doit

« Aucun dispositif technologique ne remplacera l'intégrité des femmes et des hommes. »

être entendue dans son sens le plus élevé, autrement dit la loyauté du fonctionnaire envers l'État, ses institutions et l'intérêt général. La compétence technique ne suffit pas. Un excellent technicien dépourvu d'éthique peut devenir un risque pour l'institution. À l'inverse, lorsque la compétence s'accompagne de probité, de sens du devoir et d'intégrité, elle devient une force considérable au service de l'État.

J'attends également de ces jeunes cadres qu'ils soient des acteurs de la transformation. Ils ne doivent pas considérer leur arrivée au Trésor comme l'entrée dans une administration figée dont il faudrait simplement reproduire les habitudes. Ils doivent apprendre, respecter l'institution, mais aussi proposer, innover et contribuer à améliorer nos méthodes de travail. Une administration se transmet. Elle doit aussi accepter de se réformer. Au-delà des compétences, nous devons donc

construire une véritable culture institutionnelle. Servir au Trésor est une responsabilité particulière parce que nous sommes les dépositaires de la confiance financière de l'État. Cette responsabilité impose exemplarité, discrétion, compétence et intégrité.

Vous avez évoqué la création d'une Direction de la qualité et d'un Observatoire de l'éthique et de la déontologie. Quelle place ces deux dispositifs occuperont-ils dans la transformation managériale du Trésor public ?

Ces deux dispositifs répondent à cette conviction : la modernisation d'une administration financière repose aussi sur la qualité du service rendu, la clarté des responsabilités, la régularité des pratiques professionnelles et l'exemplarité des agents. La Direction de la qualité doit permettre d'améliorer nos méthodes de travail, de formaliser les procédures, de suivre les délais de traitement, d'évaluer la satisfaction des usagers et d'inscrire l'administration du Trésor dans une logique de performance mesurable, avec à terme, la possibilité d'inscrire certains processus dans une démarche de certification ou de normalisation qualité. Elle devra nous aider à passer d'une culture de l'habitude à une culture du résultat, du contrôle, de la traçabilité et de l'amélioration continue.

L'Observatoire de l'éthique et de la déontologie aura quant à lui pour vocation de renforcer la prévention des risques professionnels. Il devra contribuer à diffuser les valeurs du Trésor public, à identifier les situations sensibles, à promouvoir les bonnes pratiques, à accompagner les agents et à rappeler que la compétence technique doit être soutenue par l'intégrité. Il ne s'agit pas de créer des structures de façade ni de multiplier les organes administratifs, mais d'installer des réflexes durables pour mieux documenter, mieux contrôler, mieux rendre compte, mieux traiter l'utilisateur et mieux prévenir les manquements.

L'éthique, loin d'être abstraite, se manifeste dans les actes quotidiens : respecter la règle, refuser les pratiques informelles, traiter les usagers avec équité, protéger l'information financière, éviter les conflits d'intérêts, rendre compte de son action et assumer la responsabilité de ses décisions. C'est cette discipline professionnelle qui fonde la légitimité du comptable public.

Enfin, rappelons que les agents du Trésor sont tenus au secret professionnel et à la discrétion, exigence encore plus forte avec la digitalisation : l'accès aux données financières, comptables et personnelles doit être strictement encadré, sécurisé et limité aux nécessités du service.

Quel sentiment vous a animé le 3 mai dernier lorsque vous avez appris votre élévation au rang de ▶(suite p. 126)



DOSSIER DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET DU TRÉSOR

► **grand-croix de l'ordre national du Mérite gabonais, une distinction qui vous a été décernée par le président de la République ?**

J'ai accueilli cette distinction avec beaucoup d'émotion, une profonde gratitude et, surtout, un immense sentiment de responsabilité. Une distinction de cette nature oblige davantage qu'elle ne célèbre. Être élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre national du Mérite gabonais le jour de l'inauguration du Palais des Congrès Omar Bongo Ondimba de la Cité de la Démocratie est un très grand honneur. Je mesure pleinement la portée de cette distinction. Et profitant de cette tribune que vous m'offrez, je voudrais à nouveau exprimer ma profonde reconnaissance au président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Monsieur Brice Clotaire Oligui Nguema, pour cette marque de confiance et de considération renouvelée à ma modeste personne.

Cependant, je ne considère pas cette distinction comme un aboutissement mais, au contraire, comme une exigence supplémentaire. Elle m'oblige à servir davantage, à être encore plus exigeant envers moi-même et à poursuivre mes missions avec détermination. Elle rappelle aussi que la reconnaissance de la nation doit toujours être accueillie avec humilité. Je souhaite également associer à cet honneur toutes les femmes et tous les hommes de la direction

générale de la Comptabilité publique et du Trésor. Les résultats d'une administration ne sont jamais l'œuvre d'une seule personne. Ils résultent d'un engagement collectif, de la loyauté des équipes, de la continuité du service et de la capacité des agents à tenir leur poste, y compris dans des conditions parfois difficiles.

Cette distinction est donc pour moi à la fois un honneur, une responsabilité et un encouragement à poursuivre le travail engagé. Les distinctions passent. Les fonctions passent également. Ce qui demeure, c'est la solidité des institutions que nous contribuons à bâtir et la trace que nous laissons dans le service rendu à la nation. C'est donc avec beaucoup d'humilité mais aussi avec une détermination renouvelée que je souhaite continuer à servir l'État, accompagner la transformation du Trésor public et contribuer, à mon niveau de responsabilité, à la construction d'une administration financière moderne, performante, intègre et pleinement au service du Gabon.

Quelle vision portez-vous pour le Trésor public gabonais à l'horizon 2030 ?

À l'horizon 2030, ma vision est celle d'un Trésor public gabonais moderne, digitalisé, transparent, proche des usagers et pleinement engagé dans la souveraineté financière de l'État. Le Trésor de demain devra être capable

de piloter la trésorerie publique avec précision, de sécuriser les recettes, d'exécuter les dépenses dans des délais maîtrisés, de produire une information financière fiable et de contribuer directement à la crédibilité économique du Gabon. Cette vision s'inscrit dans les ambitions du PNCD 2026-2030. Un plan de développement ne peut réussir que s'il repose sur une administration financière solide. Le rôle de la DGCPT est donc de sécuriser les ressources, d'améliorer la qualité de la dépense, d'accompagner l'exécution des priorités publiques et de garantir que les flux financiers de l'État soient suivis avec rigueur.

Le premier pilier de cette transformation est la digitalisation pour réduire les procédures manuelles, limiter la manipulation du numéraire, interconnecter les systèmes financiers, fiabiliser les données et assurer un suivi rapide des opérations. C'est un instrument de transparence, de célérité et de contrôle, donc un impératif stratégique. Elle doit contribuer à mieux sécuriser les ressources, à améliorer leur suivi, à réduire les pertes de traçabilité et à renforcer la capacité de l'État à financer ses priorités de développement.

Le deuxième pilier est la consolidation du Compte unique du Trésor et de la gestion active de la trésorerie.

L'État doit disposer d'une vision claire et consolidée de ses liquidités pour mieux programmer ses paiements, réduire les ten-

sions de trésorerie, éviter la dispersion des ressources et améliorer la qualité de ses prévisions financières. Le troisième pilier est la qualité de l'information comptable et financière. Une administration financière forte doit être capable de produire des données fiables, cohérentes et exploitables qui servent à décider, à contrôler, à comparer les performances et à rendre compte. Le quatrième pilier est l'éthique professionnelle. Un Trésor moderne ne se définit pas seulement par ses outils informatiques ou ses procédures mais aussi par les valeurs de ses agents : probité, impartialité, responsabilité, discipline et sens de l'État. C'est pourquoi la qualité, la déontologie et la formation du capital humain doivent rester au cœur de notre action.

L'héritage que je souhaiterais bâtir est celui d'une institution plus forte que les individus, c'est-à-dire un Trésor public mieux organisé, plus fiable, plus transparent, plus respecté et davantage orienté vers le service rendu à l'État, aux citoyens et aux opérateurs économiques. Si, demain, le Trésor public gabonais est cité comme une référence sous-régionale en matière de rigueur, de modernisation et d'intégrité, alors nous aurons collectivement réussi.

*Propos recueillis par
Anna de Neuville*

**« Je souhaiterais bâtir une institution
plus forte que les individus. »**

DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS



LES 3 PRINCIPES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- LIBRE ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE
- EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS
- TRANSPARENCE DES PROCEDURES



« PLUS QU'UNE PLATE-FORME INFORMATIQUE, LE SIGFiP EST UN INSTRUMENT DE GOUVERNANCE PUBLIQUE »

Le commissaire général Sylvie Nguembhyt et directrice générale des Marchés publics, s'appuie sur l'avancée notable que constitue la mise en place du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) pour décliner la vision ambitieuse qui le sous-tend et lancer un appel aux entreprises locales afin qu'elles saisissent les opportunités de développement que leur offre le système modernisé de la commande publique.

Avec l'arrivée du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP), quelles actions d'accompagnement et de formation sont prévues afin de permettre aux différents acteurs de s'approprier efficacement cet outil ? Commissaire général Sylvie Nguembhyt : Le déploiement du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) constitue une réforme structurante qui implique une évolution des pratiques administratives. Sa réussite repose tout autant sur la performance de l'outil que sur la capacité des utilisateurs à s'en approprier efficacement les fonctionnalités. C'est pourquoi un dispositif d'accompagnement a été prévu afin d'assurer une transition progressive et maîtrisée. En revanche, pour ce qui concerne le calendrier général de déploiement ainsi que le programme national de formation, je préfère vous renvoyer vers l'équipe projet chargée de la mise en œuvre du SIGFiP, qui est habilitée à communiquer sur ces aspects. À l'échelle de la direction générale des Marchés publics, il faut savoir que nous avons choisi d'anticiper cette évolution. Des actions de sensibilisation et d'assistance sont déjà conduites auprès des autorités contractantes, des membres des commissions d'évaluation et des opérateurs économiques. Pour rappel, nous avons aménagé un espace dédié, entièrement équipé, où le module « Marchés publics » est d'ores et déjà opérationnel. Une équipe de la DGMP, spécialement formée au maniement de cet outil et à la transmission de ce

savoir, y assure quotidiennement un accompagnement de proximité afin d'aider les utilisateurs à conduire leurs procédures dans le nouvel environnement numérique. Au-delà de l'apprentissage de l'outil, notre ambition est de favoriser une véritable culture de la dématérialisation fondée sur la transparence, la célérité et la qualité du service rendu aux usagers.

Quels gains en matière de transparence, de traçabilité et de performance le gouvernement attend-il de la digitalisation de la gestion des finances publiques ? Plus précisément, quels mécanismes de contrôle et d'évaluation permettront de faire du SIGFiP un véritable levier de modernisation de la gestion financière de l'État ? Le SIGFiP est bien plus qu'une plate-forme informa-



Séance de travail entre l'équipe de la DGMP, les techniciens du ministère des Travaux publics et l'entreprise CFHEC, à la base-vie de cette dernière à Oyem, lors d'une visite du chantier d'aménagement routier Assok-Medzeng et du Pont sur le Woleu.

tique. Il constitue un véritable instrument de gouvernance publique, conçu pour consolider la maîtrise de la chaîne de la dépense et améliorer la qualité de la gestion du budget de l'État. Concernant le module « Marchés publics », son architecture intègre les trois principes clés de la commande publique que sont le libre accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures, ainsi que les mécanismes de contrôle, de validation, de traçabilité et de sécurisation des opérations. Chaque intervention est enregistrée, chaque étape est documentée et chaque décision peut être retracée, ce qui améliore considérablement la transparence des procédures de passation des marchés ainsi que la fiabilité des informations produites. Pour la DGMP, le module « Marchés publics » constitue donc un véritable outil de modernisation des procédures de passation des marchés publics. Cette digitalisation devra également permettre de réduire les délais de traitement, de limiter les risques d'erreurs matérielles, d'améliorer la coordination entre les administrations concernées et de disposer d'indicateurs fiables pour le pilotage de l'action publique.

À cet effet, le SIGFiP traduit une ambition de Son Excellence Monsieur Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement : faire de la transformation numérique un levier durable d'efficacité, de transparence et de performance de l'administration publique gabonaise.

Votre fonction vous place au cœur des enjeux de bonne gouvernance et de gestion des ressources publiques. Quelle conception avez-vous aujourd'hui du rôle de la direction générale des Marchés publics dans le développement du Gabon ?

Le rôle de la direction générale des Marchés publics ne relève pas d'une appréciation personnelle, car il est clairement défini par le Code des Marchés publics et son texte organique, qui lui confère des missions essentielles au bon fonctionnement de la commande publique. La DGMP est notamment chargée de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de passation, d'approbation et de contrôle de l'exécution des marchés publics. Elle veille au respect des principes fondamentaux que sont la transparence, l'égalité de traitement des candidats, la libre concurrence et la bonne utilisation des ressources publiques. En collaboration avec l'Autorité de régulation des Marchés publics (ARMP), elle



contribue également à l'évaluation de la performance des autorités contractantes, à l'amélioration continue du système national de la commande publique ainsi qu'à la prévention et au règlement des différends. Au-delà de ses attributions techniques, la DGMP participe en conséquence pleinement à la consolidation de la gouvernance économique, sachant qu'une commande publique performante favorise une meilleure exécution des investissements publics, inspire une confiance accrue aux opérateurs économiques et crée un environnement encore plus propice au développement du secteur privé. C'est à ce titre que nous considérons la commande publique comme un véritable levier de développement économique et social.

Quels changements concrets le SIGFiP introduira-t-il dans la gestion quotidienne des marchés publics et où en est exactement, aujourd'hui, son déploiement ?

Le SIGFiP transforme profondément la gestion des marchés publics en digitalisant l'ensemble de la chaîne de la dépense publique, depuis la programmation jusqu'au paiement. La dématérialisation facilite ► (suite p. 130)

►également le contrôle de conformité des documents dès les premières étapes de la procédure, améliore la traçabilité des opérations et constitue un gage de fiabilité des informations mises à la disposition des décideurs. Au niveau de la DGMP, le déploiement du module « Marchés publics » se poursuit progressivement auprès de l'ensemble des utilisateurs afin de garantir une appropriation optimale de cet outil.

Comment la DGMP exerce-t-elle aujourd'hui sa mission de contrôle des marchés publics et quels sont les principaux points de vigilance ?

La mission de contrôle de la DGMP s'exerce au niveau de la planification, de la passation et du suivi de l'exécution des marchés publics. Elle s'exerce notamment par le biais de la validation des plans de passation des marchés, de l'examen des dossiers d'appel d'offres, de l'analyse des rapports d'évaluation des offres ainsi que de l'approbation des marchés avant leur entrée en vigueur. Par ailleurs, toute procédure dérogatoire, notamment le recours au gré à gré, ne peut être engagée qu'après autorisation préalable et formelle de la DGMP. La direction générale assure également un contrôle de l'exécution des marchés, tant sur le plan administratif que juridique. Ce contrôle consiste notamment à vérifier le respect des clauses contractuelles, l'émission des ordres de service, la constitution des garanties et des assurances, le respect des délais contractuels ainsi que la disponibilité des rapports de contrôle technique établis par des organismes indépendants. La DGMP s'assure aussi de l'effectivité de l'exécution des travaux en se rendant sur place, sur le terrain. L'ensemble de ces vérifications vise à garantir la régularité des procédures, la bonne utilisation des ressources publiques et la transparence dans l'exécution des marchés de l'État.

Quel message souhaitez-vous adresser aux opérateurs économiques et aux investisseurs qui suivent avec attention les réformes engagées en matière de commande publique ?

Le message que je souhaite adresser est avant tout un message de confiance, de responsabilité et d'engagement. Le Gabon est engagé dans une dynamique de transformation profonde. La direction générale des Marchés publics accompagne pleinement cette ambition du gouvernement à travers le suivi et le respect de la contractualisation des différents projets. Notre responsabilité est de veiller à ce que les règles de la commande publique soient appliquées avec impartialité, professionnalisme et dans le strict respect des principes consacrés par le Code des marchés publics. C'est à cette condition que nous gagnerons durablement la confiance des opérateurs économiques et assurerons la crédibilité de l'action publique. À cet effet,

j'invite l'ensemble des entreprises, en particulier les PME gabonaises, à saisir les opportunités qu'offre cette nouvelle dynamique. Une commande publique plus transparente, plus digitalisée et plus performante est une commande publique qui favorise une concurrence saine, valorise les compétences nationales et stimule l'investissement productif. C'est dans cet esprit que la DGMP poursuit, avec détermination, la modernisation de ses procédures, l'amélioration de la qualité de ses services et l'assistance technique des autorités contractantes. C'est cette exigence qui guide quotidiennement notre action au service de l'État et de l'intérêt général : faire respecter les trois principes fondamentaux de la commande publique que sont le libre accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures qui sont notre *leit-motiv*. En effet, ces règles doivent garantir l'efficacité dans l'utilisation optimale des deniers publics, éviter la discrimination des candidats et assurer la traçabilité du déroulement des procédures d'appel à la concurrence.

Propos recueillis par Anna de Neuville



Lors d'une visite du chantier de construction du complexe scolaire de Koltang-Contrôle, réalisé par Damas BTP, les équipes de la DGMP veillent à l'effectivité de l'exécution des travaux et au respect des engagements contractuels.

■ Entretien – Responsable du bureau Africallia Finance Gabon

« LA CONFIANCE DES INVESTISSEURS SE CONSTRUIT AU QUOTIDIEN »

Alors que le Gabon modernise son cadre réglementaire et renforce ses exigences en matière de gouvernance financière, Africallia Finance consolide sa présence dans le pays via son bureau de Libreville.

Catherine Teya-Moutsinga revient sur les enjeux juridiques, les impératifs de conformité et les innovations contractuelles qui guideront l'action de l'institution.

Africallia Finance s'implante au Gabon à un moment où le cadre réglementaire du secteur financier évolue rapidement. Quels sont, selon vous, les principaux paramètres juridiques à maîtriser pour assurer une installation conforme, sécurisée et pérenne ?

Catherine Teya-Moutsinga : L'implantation d'un acteur financier ne se limite pas à des formalités administratives. Elle repose sur un environnement de confiance, de sécurité juridique et de gouvernance solide. Dans un contexte réglementaire en mutation, la conformité devient un levier de crédibilité. Le premier enjeu est la maîtrise du cadre juridique applicable : droit OHADA, normes CEMAC, exigences prudentielles de la COBAC, dispositions nationales sur l'investissement, la fiscalité, la protection des données et la LBC/FT (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme).

Le deuxième enjeu est la sécurisation des opérations : due diligence rigoureuse, contrats équilibrés, garanties solides, anticipation des risques transfrontaliers et mécanismes efficaces de prévention des différends. Le troisième enjeu est la gouvernance : transparence, éthique, responsabilité, organes de décision clairs, politiques internes robustes et culture de conformité. Enfin, la réussite dépend d'une compréhension fine de l'environnement institutionnel local et d'un dialogue constructif avec les autorités et les acteurs économiques. Il est essentiel d'établir un dialogue constructif avec les autorités publiques, les régulateurs, les établissements financiers, les investisseurs et l'ensemble des parties prenantes. C'est cette capacité à conjuguer excellence juridique, compréhension du terrain et vision stratégique qui permettra à Africallia Finance de ►(suite p. 132)



Catherine Teya-Moutsinga,
responsable du bureau pays
d'Africallia Finance Gabon.

Associés et mandataires

Ghana · Nigeria · Kenya · Éthiopie · Afrique du Sud ·
Tanzanie · Ouganda · Liberia · Sierra Leone · Angola
· Mozambique · Botswana · Namibie

Médiation commerciale B2B & B2G, audit du portefeuille de créances, recouvrement amiable, restructuration de créances, coordination juridique.

www.africalliafinance.com

La conformité LBC/FT est devenue un pilier de la crédibilité institutionnelle. La première exigence est un KYC (Know your Customer, connaissance du client) approfondi, fondé sur les risques, permettant de comprendre l'identité des clients, l'origine des fonds et la nature des opérations. La vigilance doit être continue : surveillance des transactions, détection des opérations atypiques, traçabilité complète des flux et déclarations aux autorités compétentes lorsque nécessaire. La conformité repose aussi sur une organisation interne robuste : politiques claires, responsables indépendants, contrôles réguliers et conservation rigoureuse des données. La formation des équipes est essentielle pour développer une culture de conformité durable. Une gouvernance exemplaire en matière de LBC/FT assoit la réputation de l'institution et facilite les partenariats. Dans cette perspective, Africallia Finance veillera également à intégrer des outils numériques adaptés permettant de renforcer la surveillance des opérations et d'améliorer la détection des signaux d'alerte. Ces dispositifs, lorsqu'ils sont alignés sur les standards internationaux,

contribuent à une vigilance accrue tout au long de la relation d'affaires et à une meilleure protection de l'intégrité du système financier.

L'environnement des affaires gabonais est marqué par des réformes visant à améliorer la transparence et l'attractivité du pays. Comment Africallia Finance entend-elle s'inscrire dans cette dynamique et contribuer à la confiance des investisseurs ?

Le Gabon modernise son environnement des affaires pour accélérer sa compétitivité. Mais la confiance des investisseurs se construit au quotidien, à travers la qualité des pratiques des entreprises. Africallia Finance adoptera des standards élevés de transparence, de rigueur et de sécurité juridique. Chaque opération sera structurée selon les meilleures pratiques de gouvernance, de conformité et de gestion des risques. Nous souhaitons jouer un rôle de passerelle entre investisseurs, entreprises locales et autorités publiques, afin de réduire les incertitudes et de favoriser des projets performants. Nous contribuerons également à diffuser une culture de bonne gouvernance et à accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques. Cette approche s'inscrit dans la volonté de favoriser un environnement plus prévisible, où la transparence et la qualité du dialogue entre acteurs génèrent durablement la confiance des investisseurs.

Comment définiriez-vous l'étendue de vos missions, qu'il s'agisse de structurer une acquisition, d'accompagner une cession d'activité, de piloter une levée de fonds, de sécuriser une transaction internationale ou d'attirer des investisseurs qualifiés ? Quels types de partenariats institutionnels ou sectoriels envisagez-vous de développer afin de faciliter l'intégration d'Africallia Finance au sein de l'écosystème financier gabonais ?

Chaque opération – acquisition, cession, levée de fonds, transaction internationale – constitue une chaîne de valeur où le droit intervient à chaque étape. Je structure les opérations, conduis les due diligences, identifie les risques, propose les mécanismes de maîtrise et négocie les instruments contractuels. Dans les levées de fonds, la structuration juridique renforce la bancabilité des projets. Les opérations internationales exigent une articulation cohérente entre exigences locales et standards internationaux. Africallia Finance développera des partenariats avec les régulateurs, banques, cabinets d'audit, conseils juridiques, organisations patronales, chambres consulaires et agences de promotion des investissements. L'objectif : fluidifier les projets d'investissement et consolider l'écosystème financier gabonais. Ces synergies permettront de mieux coordonner les expertises et d'accélérer la réalisation des projets tout en augmentant leur efficacité globale.

Bio

Juriste internationale spécialisée en droit OHADA, en droit international des affaires et en gouvernance, Catherine Teya-Moutsinga cumule plus de quinze années d'expérience dans l'accompagnement juridique d'entreprises, d'investisseurs et d'institutions en Afrique. Fondatrice du cabinet CAT Consulting et responsable du bureau Africallia Finance Gabon, elle intervient sur des opérations stratégiques de structuration d'investissements, de financement, de conformité réglementaire, de gouvernance, de fusion-acquisition et de gestion des risques.

Elle défend une conviction forte : la sécurité juridique constitue un levier essentiel de confiance et de compétitivité. Son parcours l'a conduite à exercer des fonctions de direction juridique au sein de groupes internationaux, notamment chez Olam, où elle a piloté des dossiers complexes en droit des affaires, fiscalité, conformité et gouvernance. Elle a également développé une solide expérience en cabinet de conseil, accompagnant multinationales, PME, investisseurs et institutions publiques dans la structuration de projets à fort enjeu économique.

Diplômée en droit international des affaires et en relations internationales en Belgique et au Royaume-Uni, médiatrice accréditée et bilingue français-anglais, elle est reconnue pour sa capacité à concilier exigence juridique, impératifs économiques et vision stratégique. Engagée en faveur du développement du continent, elle anime le réseau Elite Juris& Business, dédié au mentorat des jeunes professionnels du droit, et dirige l'ONG Idyano, active dans l'impact social et le développement durable.

À la tête du bureau gabonais d'Africallia Finance, elle met son expertise au service d'investissements responsables et de l'accompagnement des entreprises gabonaises. Convaincue que la confiance est le premier capital d'une économie, elle place la sécurité juridique, la gouvernance et l'éthique au cœur des projets qu'elle accompagne pour favoriser un investissement durable et créateur de valeur.

À moyen terme, quelles innovations juridiques ou solutions contractuelles Africallia Finance souhaite-t-elle promouvoir pour soutenir le financement des entreprises locales et accompagner la transformation économique du Gabon ?

L'innovation juridique consiste à mettre le droit au service de l'économie réelle. Africallia Finance souhaite promouvoir des solutions contractuelles plus souples et mieux adaptées aux besoins des PME africaines. Nous envisageons le recours à des instruments de financement structurés – titrisation, financements adossés à des actifs – lorsque les conditions le permettent. Nous défendons une meilleure prévention des différends, notamment via la médiation, pour sécuriser les investissements. Nous souhaitons diffuser des standards contractuels inspirés des meilleures pratiques internationales, adaptés à l'espace OHADA. L'objectif : renforcer la sécurité juridique, attirer des capitaux et accompagner la transformation économique du Gabon. Nous voulons également encourager des mécanismes contractuels plus équilibrés, capables de concilier protection des investisseurs et flexibilité pour les entreprises, afin de soutenir des projets de croissance mieux structurés.

Propos recueillis par Cherolle Brinda Bouss

LE GABON INAUGURE SON PREMIER DATA CENTER

Créé par une entreprise privée et soutenu par l'État, le premier data center du Gabon a ouvert ses portes le 3 juillet en périphérie de Libreville, marquant un tournant pour la souveraineté numérique du pays.



Le Gabon a franchi un cap décisif ce 3 juillet avec l'inauguration de son premier data center. Implantée dans la Zone économique spéciale de Nkok, à une trentaine de kilomètres de la capitale, l'infrastructure affiche une capacité de 120 racks. Certifiée Tier III, un standard international qui garantit une disponibilité quasi permanente, et conçue selon des principes écoresponsables, cette infrastructure marquera une étape majeure dans la stratégie de souveraineté numérique d'un pays longtemps dépendant de l'hébergement à l'étranger.

Initié par ST Digital, entreprise panafricaine déjà active dans plusieurs pays du continent, l'édifice a vu sa première pierre posée le 25 juillet 2025. Onze mois plus tard, l'installation est prête à proposer ses services à destination des administrations, banques, opérateurs télécoms et toute autre entreprise.

Lever les réticences d'investisseurs internationaux

Concrètement, explique la directrice générale de ST

Digital Gabon Laïka Mba, il s'agit d'une construction conçue pour héberger et stocker localement des données numériques qui transitaient jusqu'ici par des serveurs étrangers. Ce centre de données, estime-t-elle, doit aussi servir à lever les réticences d'investisseurs internationaux longtemps freinés par l'absence d'infrastructures numériques fiables dans le pays : « *Ce centre de données permettra d'héberger des serveurs, d'améliorer la connectivité et les interactions numériques, et d'offrir un espace sécurisé pour stocker les données de nos concitoyens. On pense souvent que ce type de projet est réservé aux gouvernements ou au secteur privé, et que le citoyen*

lambda n'est pas concerné. C'est faux. Lorsque vous avez, par exemple, un compte Gmail, rien ne garantit que les informations qu'il contient vous appartiennent réellement, alors que lorsqu'elles sont hébergées sur le territoire gabonais, vous bénéficiez d'un certain nombre d'assurances. Et c'est la mission que l'on se donne à ST Digital, d'apporter ces solutions au Gabon. »

« *L'inauguration du 3 juillet a ouvert une nouvelle ère pour le numérique au Gabon et contribue à faire de notre pays un hub digital en Afrique centrale* », poursuit Laïka Mba. Pour sa part, le gouvernement de Brice Clotaire Oligui Nguema, via le ministère de l'Économie numérique, de la Digitalisation et de l'Innovation, soutient pleinement cette initiative privée qui s'inscrit dans une politique plus large de modernisation de l'administration, de dématérialisation des services publics et de protection des données personnelles. Lors d'une visite du chantier en février, le ministre Mark-Alexandre Doumba avait salué un « *maillon essentiel* » de la transformation numérique du pays et

un « levier majeur de développement économique et de création d'emplois ». Non sans rappeler l'attention particulière que prête le chef de l'État gabonais à la souveraineté des données personnelles. Le membre du gouvernement s'était également félicité de voir l'investissement privé s'orienter vers ce secteur jusque-là inexploré.

Plus de 1 000 jeunes formés aux métiers du numérique

Un optimisme partagé par de nombreux analystes du domaine, selon qui ce data center constitue une base solide pour la souveraineté numérique du Gabon. Selon eux, un data center de 120 racks, ce n'est pas un simple local informatique. C'est une infrastructure robuste : avec une densité de 5 à 10 kW par rack, elle délivre entre 600 kW et 1,2 MW de puissance IT, de quoi héberger les systèmes d'information de l'État, ceux des grandes entreprises ainsi qu'une large gamme de services cloud locaux. Pour un pays de deux millions d'habitants, un tel centre constitue un véritable socle de souveraineté numérique – à condition, bien sûr, que sa conception et sa redondance soient irréprochables. Maintenant, si l'ambition est de devenir un hub régional ou de



Laïka Mba, directrice générale de ST Digital Gabon, accueille le président de la République, Brice Clotaire Oligui Nguema, venu inaugurer le data center de l'entreprise, le 3 juillet 2026, dans la zone économique de Nkock.

supporter des charges massives (IA, big data, streaming), il faudra cette fois-ci, à moyen terme, étendre la capacité ou créer plusieurs sites pour la montée en puissance. Mais 120 racks, c'est un excellent point de départ pour bâtir une autonomie numérique. Au-delà de la souveraineté, l'impact attendu touche aussi l'emploi : plus de 1 000 jeunes devraient être formés aux métiers du numérique grâce aux programmes associés au projet.

Cherolle Brinda Bouss

Data centers : l'ambition de devenir un hub numérique régional

Dans son rapport *Africa's Digital Leap: Cloud, Connectivity & AI in the Next Decade* publié le 1^{er} septembre 2025, la société nigériane Heirs Technologies estime que le développement de l'économie numérique africaine passe par des investissements massifs dans les infrastructures.

En effet, l'Afrique reste un acteur marginal dans l'économie mondiale de la donnée. Malgré une forte progression des usages numériques, le continent ne représente encore que moins de 1 % des capacités mondiales des centres de données et seulement 0,5 % du marché du cloud computing. Il compte aujourd'hui seulement 211 data centers opérationnels, quatre pays concentrant près de 46 % de ces installations : l'Afrique du Sud (49), le Kenya (18), le Nigeria (16) et l'Égypte (14). Une répartition qui illustre les écarts de développement numérique entre les différentes régions africaines.

En Afrique centrale, le Gabon entend se distinguer. Connecté à plusieurs câbles sous-marins internationaux, doté d'un réseau national de fibre optique relativement développé et d'un data center national, le pays ambitionne de devenir un hub régional de l'hébergement des données et du cloud souverain. L'objectif dépasse la seule modernisation des infrastructures. Les centres de données sont désormais au cœur de la transformation numérique, soutenant l'administration électronique, les services financiers, l'intelligence artificielle, le commerce en ligne et le stockage sécurisé des données.

Reste à transformer cet avantage en leadership régional. Le Gabon devra démontrer la compétitivité de son data center et attirer les administrations et les entreprises de la sous-région tout en développant un véritable écosystème autour du cloud, de la cybersécurité et des services numériques. Dans une économie où la donnée devient une ressource stratégique, l'ambition gabonaise est de faire de ses infrastructures numériques un levier de diversification économique et de rayonnement en Afrique centrale.

Paul de Manfred

« LE DATA CENTER DE NOK, UNE INFRASTRUCTURE DE CONFIANCE »

Laïka Mba, directrice générale de ST Digital Gabon, nous explique en quoi le data center IA cloud écoresponsable Tier III implanté dans la Zone économique spéciale de Nkok constitue un outil d'avenir pour le Gabon.

Laïka Mba, directrice générale de ST Digital Gabon, lors de l'inauguration de data center de Nkok, le 3 juillet 2026.



Le 3 juillet dernier, le Gabon a inauguré le data center IA cloud écoresponsable Tier III implanté dans la Zone économique spéciale de Nkok. Auparavant, vous aviez été reçue par le vice-président du gouvernement. En quoi cette infrastructure constitue-t-elle un tournant pour le Gabon ?

Laïka Mba : Cette inauguration marque pour le Gabon le passage d'une intention à une capacité. Depuis des années, notre pays parle de souveraineté numérique. Désormais, il dispose des moyens concrets sur son propre sol. Nous avons inauguré plus qu'un bâtiment technique : une infrastructure de confiance. Jusqu'ici, une part importante des données stratégiques gabonaises des administrations, banques et entreprises était traitée et hébergée à l'étranger, ce qui a un coût, juridique, économique et en termes de maîtrise. Le data center de Nkok inverse cette logique. Les données sensibles du pays peuvent rester au Gabon, sous droit gabonais. Le site est opéré par Datacenter Services, filiale du groupe ST Digital, en lien étroit avec nos équipes gabonaises.

L'accueil que nous avons reçu du vice-président du gouvernement, M. Herman Immongault, quelques semaines avant l'ouverture témoigne de la dimension nationale de ce projet. Une infrastructure critique de cette nature ne se construit pas contre l'État, ni à côté de lui. Elle se construit avec lui. Enfin, le choix de la Zone économique spéciale de Nkok n'est pas neutre. C'est un environnement pensé pour accueillir des activités industrielles et technologiques exigeantes. Y implanter une infrastructure numérique de premier plan, c'est ancrer le numérique gabonais dans un tissu productif, et non dans une vitrine.

Ce data center soulève des questions de cybersécurité et de souveraineté numérique. Quelles mesures réglementaires avez-vous prises afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ces données ? La confidentialité, l'intégrité et la disponibilité ne sont

pas trois options que l'on ajoute à une infrastructure. Ce sont les trois exigences qui en commandent la conception, dès le premier plan. Sur le plan technique, nous avons bâti ce data center autour du contrôle des accès, de la segmentation des environnements, de la supervision permanente et de la redondance des composants critiques. Chaque donnée hébergée est sauvegardée, tracée et protégée par des barrières successives. Mais la sécurité d'une donnée tient aussi à l'organisation. Nous avons défini des procédures d'exploitation strictes, des règles de gestion des habilitations et des processus d'audit interne réguliers. Les équipes sont qualifiées et suivent des protocoles éprouvés. Une infrastructure sûre mal exploitée cesse d'être sûre. Le troisième pilier est réglementaire : respect de la loi gabonaise relative à la protection des données à caractère personnel, autorisations requises et mise en conformité continue auprès de l'Autorité pour la protection des données à caractère personnel et de la vie privée (APDPVP), alignement sur les standards internationaux de gestion de la sécurité de l'information.

Je veux insister sur un point. La souveraineté numérique ne se résume pas à la localisation géographique d'un serveur. Une donnée peut être stockée au Gabon et rester mal maîtrisée. La vraie souveraineté est à la fois géographique, opérationnelle, juridique et sécuritaire. C'est celle-là que nous avons voulu construire.

Quels dispositifs de protection assurent un niveau de sécurité conforme aux meilleurs standards internationaux ?

La protection d'un data center se joue sur deux terrains complémentaires : le physique et le logique. Sur le plan physique, l'accès au site est contrôlé, surveillé et restreint. Une infrastructure critique se protège aussi bien contre les intrusions matérielles et les incidents environnementaux que contre les attaques informatiques. Sur le plan logique, nous fonctionnons par couches : prévention, détection, réaction, résilience. Prévenir en filtrant et en authentifiant les accès, détecter

« Ce data center ancre la souveraineté numérique du Gabon dans le réel. »

par une surveillance continue et la journalisation des événements, réagir grâce à des procédures définies à l'avance, et enfin se rétablir par des sauvegardes et des plans de continuité et de reprise d'activité.

Je resterai prudente sur le détail de nos dispositifs. Exposer l'architecture de sécurité d'une infrastructure sensible reviendrait à l'affaiblir. Ce que je peux affirmer, c'est le principe qui nous guide : aucune défense n'est

définitive. La menace évolue en permanence, notre réponse aussi. La sécurité est une discipline qui s'entretient.

En quoi ce data center constitue-t-il une avancée stratégique pour la souveraineté numérique du Gabon ?

Ce data center Tier III implanté au cœur de l'Afrique centrale ancre la souveraineté numérique du Gabon dans le réel : les données stratégiques du pays peuvent désormais être traitées, stockées et sécurisées sur le territoire national, sous droit gabonais.

Sur le plan économique, il a fallu mobiliser un financement structuré et de long terme, adapté à un actif dont la rentabilité se construit sur plusieurs années, une contrainte connue des infrastructures critiques, qu'il s'agisse d'un port ou d'un réseau électrique. Sur le plan technologique, construire une installation Tier III sous climat équatorial impose des exigences particulières : refroidissement performant, continuité électrique renforcée, approvisionnement en équipements de pointe dans un environnement logistique parfois complexe. Chacun de ces défis a été traité avec la rigueur qu'exige une infrastructure appelée à fonctionner sans interruption. Les bénéfices à moyen terme sont une réduction tangible de la dépendance aux infrastructures étrangères, une meilleure maîtrise juridique des données, des services plus réactifs pour les administrations, les banques et les entreprises. À plus long terme, la constitution d'un savoir-faire national, des ingénieurs formés localement, une filière qui se structure et la capacité, pour le Gabon, de se positionner comme un point d'ancrage numérique pour la sous-région.

Quelles sont les conditions d'accès ?

L'infrastructure est ouverte. Elle s'adresse aux administrations, aux entreprises publiques, aux institutions financières, aux opérateurs mais aussi aux entreprises privées structurées, grandes comme moyennes. Réserver un tel outil aux seuls grands comptes serait une erreur : la souveraineté numérique concerne l'ensemble du tissu économique, pas une poignée d'acteurs.

L'accès ne se résume pas à louer un espace. Il commence par une évaluation des besoins réels de chaque organisation. Certaines cherchent de la colocation, d'autres de l'hébergement, du cloud, de la sauvegarde, un plan de reprise ou de continuité d'activité, ou encore un accompagnement en cybersécurité. Nos équipes procèdent à un audit, dimensionnent la solution, accompagnent la migration puis l'exploitation. Nous avons voulu une logique progressive. Une organisation n'a pas besoin d'avoir atteint le sommet de sa maturité numérique pour commencer. Elle peut démarrer à son niveau et faire évoluer son dispositif ensuite. L'objectif n'est pas de vendre de la ►(suite p. 138)

► capacité pour elle-même. Il est de rendre cette infrastructure accessible, sécurisée et utile au plus grand nombre d'acteurs gabonais possible.

Comment ce data center réduira-t-il la dépendance du Gabon vis-à-vis de l'étranger, et quelles garanties de disponibilité des services, de résilience des infrastructures et de protection des données sensibles offre-t-il ?

Une part importante des données africaines est aujourd'hui hébergée hors du continent. C'est une réalité que le Gabon partageait, et que ce data center vient corriger. Traiter, stocker et sécuriser les données au Gabon réduit plusieurs risques à la fois : ceux liés à la distance, à la dépendance envers des juridictions étrangères, aux interruptions de liaisons internationales et à des coûts qui n'apparaissent pas toujours au premier regard.

La résilience repose sur plusieurs fondations : la redondance des composants critiques pour qu'une défaillance isolée n'arrête pas le service, une exploitation professionnelle assurée par des équipes présentes en continu, et enfin la maîtrise des fonctions vitales du site (alimentation électrique, refroidissement, supervision). La disponibilité n'est pas un confort technique. C'est un enjeu économique direct pour une banque qui ne peut plus traiter ses opérations, une administration qui ne peut plus délivrer ses services ou une entreprise coupée de ses applications. Chaque heure d'interruption a un prix, et nos clients ne peuvent plus se le permettre. La garantie que nous apportons se mesure là, dans la continuité de leur activité, pas dans une promesse abstraite.

Que représente concrètement la certification Tier III et quels avantages apporte la certification ISO 27001 ?

Le niveau Tier III répond à une question simple que se posent nos clients : mes systèmes resteront-ils disponibles, même pendant une opération de maintenance ? Ce niveau correspond à une conception où les composants critiques sont redondants et où la maintenance peut être menée sans interrompre le service. Concrètement, pour un utilisateur, une intervention technique de notre côté n'entraîne pas un arrêt du sien.

La norme ISO 27001 répond à une autre question, tout aussi essentielle : comment la sécurité de l'information est-elle gérée dans la durée ? Il ne s'agit pas d'un outil, mais d'un système de management. Des politiques, des procédures, une évaluation continue des risques, un principe d'amélioration permanente. Une organisation certifiée ISO 27001 ne se contente pas d'avoir de bons outils : elle démontre qu'elle les pilote avec méthode. Pourquoi ces référentiels rassurent-ils ? Parce qu'ils ne reposent pas sur notre seule parole. Ils traduisent une discipline, des contrôles et la conformité à des standards

Bio

Laïka Mba est directrice générale de ST Digital Gabon. À ce titre, elle pilote le développement des activités du groupe au Gabon dans les domaines du cloud, des data centers, de la cybersécurité et des services numériques destinés aux entreprises et aux institutions.

Elle porte la mise en œuvre de projets structurants pour la souveraineté numérique du pays, au premier rang desquels le data center IA cloud écoresponsable Tier III de Nkok. Engagée dans la transformation numérique du Gabon, elle travaille à rapprocher les infrastructures critiques des besoins des administrations, des entreprises et des acteurs stratégiques de l'économie nationale.

reconnus au-delà de nos frontières. Pour une entreprise ou une institution qui doit confier ses données, c'est un facteur qui réduit le risque et facilite la décision. La confiance, dans notre métier, ne se déclare pas. Elle se démontre. Ces certifications sont l'une des formes de cette démonstration.

ST Digital est une filiale d'un groupe panafricain présent dans plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. En quoi cette expérience régionale a-t-elle contribué à la réalisation du data center de Nkok et quelles sont les prochaines ambitions de ST Digital Gabon ?

ST Digital Gabon n'a pas construit ce data center à partir d'une page blanche. Le groupe opère déjà dans plusieurs pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, avec des infrastructures en exploitation. Cette expérience change tout. Elle apporte des standards d'exploitation déjà éprouvés, des compétences mutualisées entre les pays, et surtout des retours d'expérience réels : ce qui fonctionne, ce qui doit être renforcé, ce qu'un marché apprend à un autre. Nous bénéficions d'une vision panafricaine mais nous agissons localement. La proximité avec les clients gabonais, la connaissance de leurs contraintes et de leur cadre réglementaire restent au cœur de notre démarche.

Nos ambitions pour le Gabon dépassent l'hébergement. Nous voulons accompagner l'État, les entreprises, les banques, les opérateurs et les institutions, mais aussi les start-up qui ont besoin d'infrastructures fiables pour grandir. Cela passe par le cloud souverain, la cybersécurité, les services managés, une intelligence artificielle utilisée de façon responsable et un effort constant de formation et de montée en compétences. Faire du Gabon un hub numérique régional n'est pas un slogan. C'est un objectif qui se construit : une infrastructure crédible, un niveau de sécurité qui inspire confiance, un environnement attractif pour ceux qui, dans la sous-région, cherchent où héberger et traiter leurs données en toute sûreté. Ce data center en est la première pierre. Il ne sera pas la dernière.

Propos recueillis par Lucie Delage-Morin

Le Palais des Congrès Omar Bongo Ondimba s'impose comme l'édifice emblématique de la Cité de la Démocratie, appelée à accueillir les grands rendez-vous de la République.



■ Cité de la Démocratie

LIBREVILLE ENTRE DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

Avec le nouveau Palais des Congrès Omar Bongo Ondimba, le Gabon affiche son ambition de devenir un carrefour régional des affaires, de la diplomatie et des grands événements internationaux.

À première vue, il ne s'agit que d'un palais des congrès. Pourtant, dans l'esprit du président Brice Clotaire Oligui Nguema, l'édifice inauguré au cœur de la Cité de la Démocratie est appelé à jouer un rôle bien plus ambitieux. Le nouveau Palais des Congrès Omar Bongo Ondimba constitue l'une des pièces maîtresses de la stratégie de rayonnement international que les autorités gabonaises entendent déployer au cours des prochaines années. Pour le chef de l'État, cet investissement doit symboliser un pays tourné vers l'avenir et désireux d'intensifier sa présence sur les scènes régionale et internationale. « *Le Palais des Congrès Omar Bongo Ondimba est bien plus qu'une infrastructure. Il incarne la vision d'un Gabon résolument tourné vers l'avenir, confiant en son potentiel et déterminé à prendre toute sa place parmi les grandes nations d'Afrique et du monde* », affirme-t-il.

Édifié au sein de la Cité de la Démocratie, vaste ensemble institutionnel et diplomatique implanté dans un massif forestier de près de 430 hectares, le complexe

a été conçu pour répondre aux standards internationaux en matière d'accueil de conférences, de sommets, de salons professionnels et de manifestations culturelles. Son emplacement sert à lui seul l'ambition de faire de Libreville une plate-forme régionale de rencontres et d'échanges.

Derrière cette réalisation se dessine une véritable visée économique. Le gouvernement voit dans le tourisme d'affaires un levier de diversification susceptible de compléter les revenus tirés des secteurs traditionnels. Si les autorités n'ont pas communiqué le coût global de l'opération, l'ampleur des infrastructures réalisées laisse entrevoir un investissement à plusieurs centaines de milliards de FCFA.

Un carrefour des idées, des échanges et des opportunités

Partout dans le monde, l'accueil de grands événements est un vecteur de développement économique. Les retombées profitent aux hôtels, aux compagnies ►(suite p. 140)

Le musée Omar Bongo Ondimba, gardien d'une mémoire nationale

Intégré à la Cité de la Démocratie, le musée Omar Bongo Ondimba a pour vocation de préserver et de transmettre l'héritage de l'ancien chef de l'État, qui a dirigé le Gabon de 1967 à 2009. Espace d'exposition, il rassemble aussi des archives, objets, documents et témoignages retraçant plus de quatre décennies de vie politique et institutionnelle du Gabon. En y installant un musée qui lui est consacré, les autorités entendent inscrire la mémoire de cette figure majeure de l'histoire nationale dans un espace fréquenté par les délégations étrangères, les responsables politiques et les visiteurs internationaux.

L'ambition est également culturelle. Avec ce musée, le Gabon cherche à préserver des documents liés à l'action de celui qui demeure l'un des dirigeants les plus marquants du pays. Le lieu participe ainsi à la construction d'un récit national au sein d'un complexe où se côtoient désormais institutions, diplomatie, événements internationaux et activités culturelles. En associant mémoire historique et infrastructures modernes, les autorités espèrent intensifier l'attractivité de la Cité de la Démocratie. Le musée vient compléter un ensemble pensé pour accueillir sommets, conférences et manifestations de grande envergure. Une manière pour Libreville de conjuguer devoir de mémoire et ambition de rayonnement.

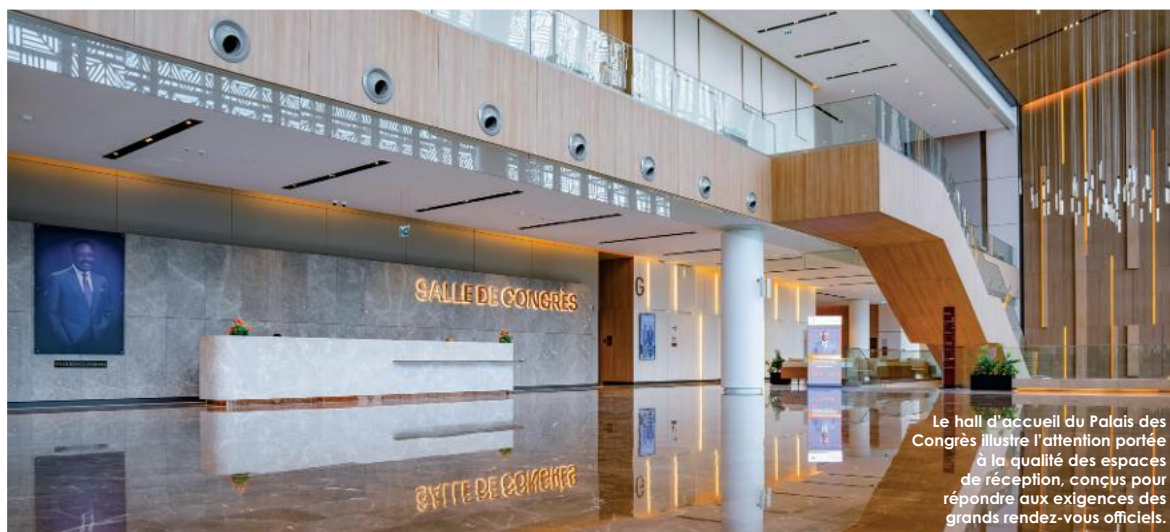
A.-S.L

►aériennes, aux restaurants, aux entreprises de transport, aux commerces et à l'ensemble du secteur des services. En attirant visiteurs, délégués et décideurs, ces manifestations contribuent à dynamiser l'économie locale tout en amplifiant la visibilité internationale des territoires qui les accueillent. C'est sur cette dynamique que mise Libreville. Pour Brice Clotaire Oligui Nguema, le nouveau Palais des Congrès doit devenir « *un lieu d'excellence qui favorise le dialogue, l'innovation, les partenariats et la coopération, mais aussi un véritable*

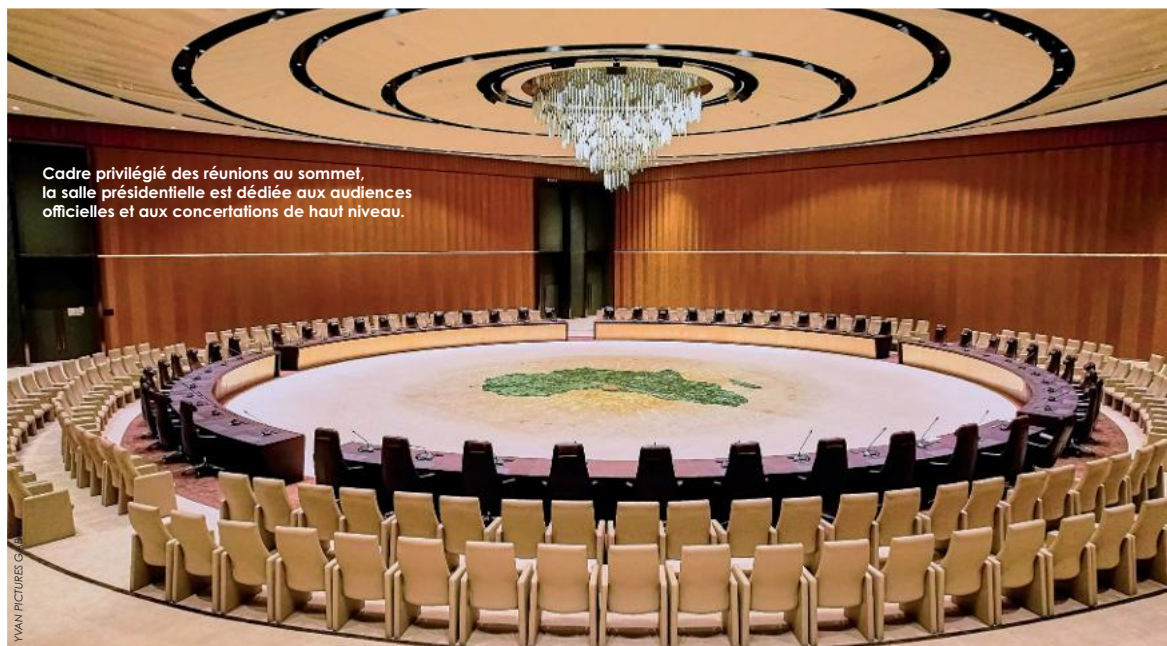
carrefour des idées, des échanges et des opportunités ».

Dans son plaidoyer adressé aux institutions publiques, aux organisations internationales, aux entreprises et aux investisseurs, le président invite les acteurs économiques à choisir Libreville pour l'organisation de leurs événements. Selon lui, le Palais offre « *une infrastructure de haute qualité, un service de prestige et un cadre à la hauteur des plus grandes ambitions* ». Avec ce projet, le Gabon entend doper son attractivité, moderniser ses infrastructures et se positionner comme une destination crédible pour les grands rendez-vous continentaux. « *En ouvrant ses portes au monde, le Gabon affirme sa volonté de devenir une référence africaine dans l'accueil des événements d'envergure* », résume le chef de l'État.

Le nouveau Palais des Congrès apparaît ainsi comme l'un des symboles les plus visibles de cette ambition. D'ores et déjà, le Palais des Congrès Omar Bongo Ondimba affiche un agenda particulièrement soutenu depuis son inauguration en mai dernier, confirmant son positionnement de nouveau centre névralgique de la diplomatie et de l'événementiel en Afrique. Dès son ouverture le 3 mai 2026, l'édifice a accueilli la cérémonie inaugurale organisée en marge du Forum international de Libreville pour l'innovation et le développement, en présence de plusieurs chefs d'État africains, d'anciens dirigeants et de représentants d'organisations internationales. Le 22 mai, il a abrité la 17^e Retraite de haut niveau de l'Union africaine consacrée à la paix, à la sécurité et à la stabilité du continent. Le 19 juin, le Palais a reçu la 43^e session ordinaire du Conseil des ministres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), avant d'être l'hôte du deuxième Dialogue de partenariat entre le Gabon et l'Union européenne. Enfin, le 6 juillet, il a été le théâtre de la signature d'une convention de coopération entre



Le hall d'accueil du Palais des Congrès illustre l'attention portée à la qualité des espaces de réception, conçus pour répondre aux exigences des grands rendez-vous officiels.



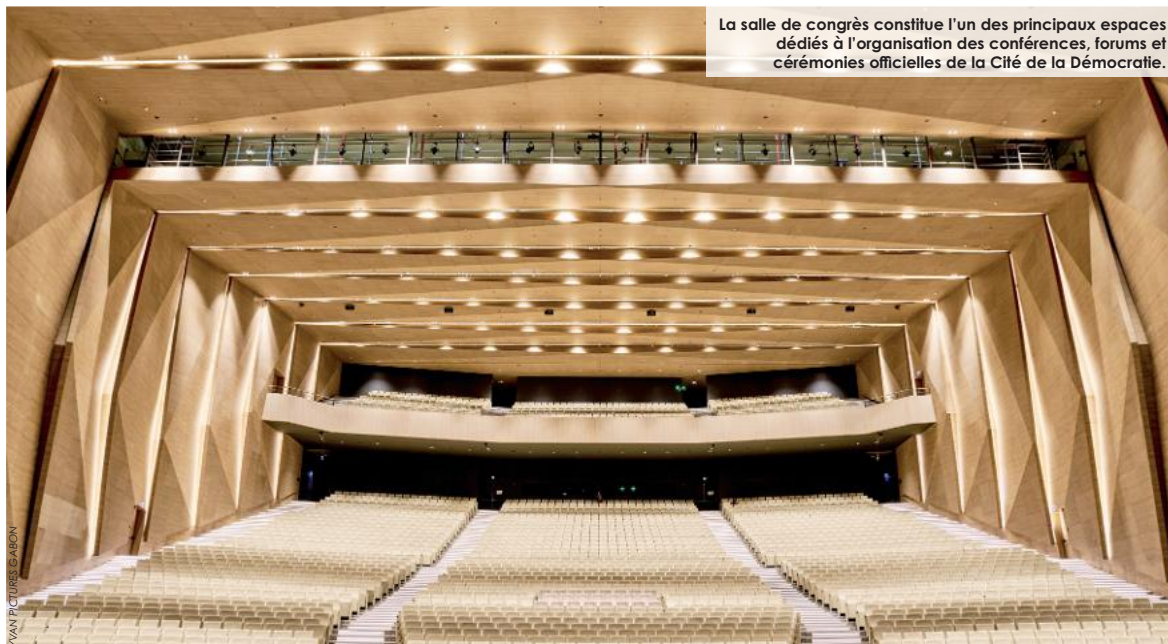
la CIMA, la COSUMAF et l'AMF-UMOA destinée à consolider les passerelles entre les marchés financiers et assurantiels d'Afrique centrale et de l'Ouest. Une succession de rendez-vous de premier plan qui témoigne de la volonté des autorités gabonaises de faire de cette infrastructure une plate-forme de référence pour les rencontres diplomatiques, économiques et institutionnelles à l'échelle du continent.

Ajoutons que la Cité de la Démocratie constitue l'un des ensembles politico-institutionnels les plus structurés du Gabon. Conçue au début des années 1990 pour accueillir la Conférence nationale, elle a été pensée comme une infrastructure de grande capacité capable de gérer simultanément des flux importants de participants, des opérations de sécurité renforcées et des dispositifs techniques avancés pour les réunions de haut niveau. Le site s'étend sur plusieurs hectares et s'organise autour de 4 segments fonctionnels, offrant une capacité d'accueil de plus de 7 000 personnes. Véritable cœur du complexe, le segment Congrès est dominé par une salle de congrès de 3 100 places conçue pour accueillir les grands rendez-vous nationaux et internationaux. Dotée de loges VIP, de coulisses, d'espaces de networking, de salles de podcast et d'enregistrement ainsi que d'un auditorium de 350 places, cette infrastructure est complétée par quinze salles polyvalentes – dix salles de réunions et cinq salles de séminaires – dont la capacité varie de 12 à 100 places. Autre espace majeur du complexe, le segment Banquet s'articule autour d'une salle entièrement modulable de 3 006 m² pouvant accueillir de 1 600 à 2 000 convives. Divisible en espaces indépendants de

capacité égale, elle est destinée aux réceptions officielles, dîners de gala et événements de prestige. Le segment Présidentiel complète cet ensemble avec une salle présidentielle de 937 m² réservée aux rencontres protocolaires et aux réunions de haut niveau. Reliée directement au musée Omar Bongo Ondimba (*lire notre encadré*), au restaurant (250 à 280 couverts) et à l'espace d'exposition de véhicules de collection, elle se situe à proximité immédiate des villas présidentielles. Les 55 villas, soit le nombre d'État membres de l'Union africaine, sont conçues pour accueillir les chefs d'États et les hôtes de marque, et offrent un environnement alliant sécurité, confidentialité et confort. Le quatrième segment est consacré à la santé. Il comprend une clinique intégrée au Palais des Congrès, garantissant une prise en charge médicale de proximité dans un environnement moderne et sécurisé. Le complexe dispose aussi d'un héliport permettant, si nécessaire, une évacuation d'urgence.

La Cité de la Démocratie, futur hub régional du tourisme d'affaires

La Cité de la Démocratie dispose en outre d'infrastructures techniques de haut niveau. Le site est alimenté par un réseau électrique autonome comprenant des groupes électrogènes de secours et des systèmes de stabilisation de tension pour garantir la continuité des opérations. La climatisation est assurée par des unités industrielles pouvant maintenir des conditions thermiques stables dans les grands volumes. Les installations intègrent par ailleurs des dispositifs de sécurité incendie, des systèmes de vidéosurveillance et des équipements ►(*suite p. 142*)



La salle de congrès constitue l'un des principaux espaces dédiés à l'organisation des conférences, forums et cérémonies officielles de la Cité de la Démocratie.

► de contrôle d'accès conformes aux standards des événements gouvernementaux.

Sur le plan numérique, plusieurs espaces ont été modernisés pour accueillir des plates-formes de captation audiovisuelle, des régies de diffusion en direct et des infrastructures de connectivité adaptées aux exigences contemporaines : fibre optique, réseaux internes sécurisés, postes de travail pour les médias et zones dédiées aux transmissions diplomatiques. La Cité bénéficie d'une localisation stratégique à proximité des grands axes de Libreville, des hôtels internationaux et des infrastructures de transport. Cette position lui permet d'intégrer une chaîne logistique complète pour les événements de grande ampleur : accueil des délégations, transport sécurisé, hébergement, restauration, services de communication et coordination protocolaire.



Avec ses 350 places, l'auditorium complète les espaces du Palais des Congrès en accueillant conférences et séminaires dans un format plus confidentiel.

Aujourd'hui, le complexe fait l'objet d'une requalification fonctionnelle visant à le transformer en pôle régional dédié au MICE (Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions). Les projets de rénovation ont porté sur celle des espaces extérieurs, la mise aux normes des installations techniques, l'amélioration des capacités d'accueil et l'intégration de nouveaux équipements numériques. L'objectif est de transformer la Cité en plate-forme opérationnelle pouvant héberger des sommets internationaux, des forums économiques, des conférences ministérielles ou des événements sectoriels de haut niveau. Au-delà de ses caractéristiques techniques, la Cité de la Démocratie conserve une dimension symbolique forte : elle demeure le lieu où se sont structurées des séquences politiques majeures du Gabon contemporain. Sa modernisation vise à conjuguer cette mémoire institutionnelle avec une fonctionnalité adaptée aux standards internationaux. Pour Nina Alida Abouna, qui dirige le Commissariat général aux expositions du Gabon, dénommé aussi Gabon Hub Events, ce complexe offre, « grâce à son environnement luxuriant, ses espaces modulables, ses services intégrés et la qualité de ses prestations, un service propice à la réussite de tous les événements allant des sommets et congrès aux conférences, expositions, galas, séminaires et salons ». Cette ambition s'inscrit, dit-elle, « dans la dynamique impulsée par le président Brice Clotaire Oligui Nguema, qui a fait de la modernisation des infrastructures et du rayonnement du Gabon une priorité ».

Anne-Sophie Lallemand

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

*Emportez l'économie
partout avec vous
en téléchargeant
notre application,
votre source
exclusive d'analyses
multisectorielles
percutantes*





■ Investissements directs étrangers

COMMENT LE GABON BÂTIT SON NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE

Énergie, sidérurgie, ciment, transformation industrielle... le Gabon connaît une accélération remarquable des investissements productifs. Opérés par de grands groupes internationaux et régionaux, ces projets montrent la volonté du pays de bâtir une économie désormais fondée sur la transformation locale, l'emploi et la création de valeur.

Après plusieurs décennies marquées par une forte dépendance aux revenus pétroliers, le Gabon amorce une transformation de son modèle économique. Les réformes engagées au cours des trois dernières années, la modernisation du climat des affaires et les ambitions énoncées dans le Plan national de croissance et de développement (PNCD) contribuent à créer un environnement plus favorable à l'investissement productif. Par ailleurs, en moins de deux ans, les initiatives menées par le chef de l'État Brice Clotaire Oligui Nguema ont déjà attiré plusieurs centaines de milliards de FCFA d'investissements directs étrangers (IDE) dans les secteurs industriel et énergétique, soutenant la visée du Gabon de s'imposer comme pôle industriel majeur en Afrique centrale.

Cette dynamique trouve aujourd'hui son prolongement avec l'arrivée de nouveaux opérateurs industriels et l'essor d'acteurs déjà présents sur le territoire. Dans l'énergie, les matériaux de construction, la métallurgie ou encore les industries de transformation, les projets se multiplient, avec le même objectif : produire plus au Gabon, créer des emplois qualifiés et augmenter la

valeur ajoutée générée localement. Au-delà des montants annoncés, ces investissements sont la preuve d'une évolution profonde de la politique économique nationale. Il ne s'agit plus seulement d'exploiter les ressources naturelles mais de les transformer sur place afin de capter une plus grande part de la richesse créée.

Le Français EDF Power Solutions : l'énergie au service de l'industrialisation

L'un des projets les plus structurants concerne le futur barrage hydroélectrique de Booué, au centre du Gabon, dans la province de l'Ogooué-Ivindo, développé par l'État gabonais avec l'appui de Gabon Power Company (GPC, filiale du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques), du bailleur de fonds Société financière internationale (IFC) et du français EDF Power Solutions. Ce projet prévoit la réalisation d'une infrastructure d'une capacité proche des 400 MW, ce qui en ferait l'un des plus importants ouvrages hydroélectriques d'Afrique centrale. Estimé entre 1,2 et 1,5 milliard de dollars – de 720 à 900 milliards de FCFA, un niveau cohérent avec les standards internationaux pour une

infrastructure hydroélectrique de près de 400 MW –, il représente un investissement majeur.

Pour le Gabon, l'enjeu dépasse largement la seule production d'électricité. La disponibilité d'une énergie abondante, stable et compétitive constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs d'attractivité industrielle. Les besoins des zones industrielles, des futures unités métallurgiques, minières et manufacturières exigent en effet des capacités énergétiques beaucoup plus importantes que celles actuellement disponibles.

La phase de construction devrait générer plusieurs centaines d'emplois directs et indirects dans les travaux publics, l'ingénierie, la logistique et les services associés. À plus long terme, l'infrastructure permettra surtout de soutenir la croissance d'activités industrielles à forte valeur ajoutée. Autrement dit, le projet de Booué s'inscrit dans une logique de souveraineté énergétique destinée à accompagner la diversification économique du pays. Une énergie qui réduit les coûts de production des entreprises améliore leur compétitivité et favorise l'installation de nouveaux investisseurs.

Le Camerounais Prometal en sidérurgie

Dans le secteur industriel, l'investissement réalisé au sein de la Zone d'investissement spéciale de Nkok par le groupe Prometal – groupe camerounais bien que son fondateur Hayssam El Jammal soit un industriel franco-libanais –, est l'un des faits économiques majeurs de l'année 2026. Prometal a en effet lancé la construction d'une usine sidérurgique sur un site de 16 hectares pour un montant estimé à 38 milliards de FCFA. Les travaux devraient s'étendre sur vingt-quatre mois.

L'ambition est de taille : développer une production locale de fer à béton, de tubes métalliques, de fers marchands, de tôles et de pointes destinés aux marchés gabonais et sous-régional. Dès sa première phase, l'usine transformera principalement de la ferraille de récupération et pourra produire jusqu'à 60 000 tonnes de matériaux sidérurgiques par an. L'impact économique attendu est particulièrement significatif. Le projet prévoit en effet la création de 350 emplois directs et de près de 1 000 emplois indirects. Il devrait également générer environ 13 milliards de FCFA de valeur ajoutée par an et plus de 12 milliards de FCFA de recettes fiscales pour l'État.

Au-delà de ces chiffres, Prometal contribue à l'émergence d'une véritable filière sidérurgique nationale. La disponibilité locale de produits métallurgiques soutiendra les secteurs du bâtiment, des travaux publics, des infrastructures et du logement tout en réduisant la dépendance du Gabon aux importations. Cette implantation s'inscrit donc pleinement dans la politique de transformation locale et d'industrialisation voulue par les autorités, avec l'objectif d'asseoir la souveraineté

économique du pays et de créer davantage de richesse sur le territoire national.

Le Japonais Asia Minerals Limited en métallurgie

Une autre initiative d'importance, parallèle à celle de la COMILOG, filiale du groupe français Eramet, vient du groupe japonais Asia Minerals Limited (AML), qui s'intéresse aussi à l'industrialisation du Gabon. Le groupe Asia Minerals Limited (AML), acteur majeur de l'industrie mondiale du manganèse, étudie l'implantation d'une unité de transformation locale du minerai. Son président-directeur général Shuzaburo Tsuchihashi a engagé des discussions avec les autorités gabonaises en vue de son implantation. L'objectif d'AML est de transformer sur place une partie du manganèse plutôt que de l'exporter à l'état brut, conformément à la visée de création de valeur ajoutée du gouvernement gabonais.

Selon les informations communiquées par le ministère de l'Industrie, AML envisage la création de cette usine à l'horizon 2029. Une mission technique japonaise a notamment déjà évalué les conditions liées à l'énergie, aux infrastructures et à la logistique nécessaires à la réalisation du projet.

Le marocain CIMAF veut faire du Gabon un hub cimentier régional

CIMAF (Ciments de l'Afrique), filiale d'un groupe dont la société mère est basée au Maroc, est déjà solidement implantée dans le pays depuis 2015. L'entreprise a franchi une nouvelle étape en annonçant un vaste programme d'extension de ses capacités industrielles comprenant la construction d'une troisième ligne de production ainsi que l'agrandissement de sa clinkerie. Le clinker, constituant de base du ciment, se présente sous la forme de nodules gris et s'obtient en cuisant un mélange de calcaire et d'argile à environ 1 450 °C. La production locale de cette matière première essentielle favorisera l'intégration industrielle de la filière et réduira la dépendance aux approvisionnements extérieurs. Implantée dans la zone industrielle d'Owendo, au sud de Libreville, cette nouvelle ligne de production dont la mise en service est prévue en septembre 2026 équivaut pour CIMAF à un million de tonnes de capacité annuelle supplémentaire, faisant passer la production totale du groupe au Gabon de 850 000 à près de 1,85 million de tonnes par an, sachant que la demande nationale en ciment est aujourd'hui estimée à environ 900 000 tonnes par an. En doublant pratiquement cette capacité, non seulement CIMAF sécurisera durablement l'approvisionnement du marché gabonais, mais il positionnera aussi le pays comme un hub cimentier régional pouvant exporter vers les marchés voisins d'Afrique centrale. ►(suite p. 146)

► Cet investissement représente plus de 40 millions d'euros, soit environ 26 milliards de FCFA. « *Il s'agit de répondre à la demande croissante du marché national. Cette expansion intervient dans un contexte marqué par la multiplication des chantiers routiers, des projets de logements, des infrastructures portuaires et des équipements publics* », explique-t-on à la direction de CIMAF-Gabon. Et de fait, le secteur cimentier joue un rôle déterminant dans l'économie. Chaque kilomètre de route, chaque école, chaque hôpital et chaque logement construit dépend directement de la disponibilité de matériaux produits localement. Ainsi, l'investissement de CIMAF contribue à réduire les importations et à limiter l'exposition du pays aux fluctuations internationales des coûts du transport ou des matières premières. Il génère également le développement d'activités connexes dans les domaines de la logistique, du transport et de la distribution.

En plus des performances industrielles, le projet a des retombées économiques directes. La phase de construction mobilise plusieurs centaines de travailleurs, tandis que l'exploitation de la nouvelle ligne devrait créer des emplois permanents dans la production, la maintenance, la logistique et les services associés. Selon les responsables de l'entreprise, la priorité est accordée au recrutement d'une main-d'œuvre nationale. Avec près de 70 milliards de FCFA investis depuis son implantation en 2015, CIMAF apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux investisseurs industriels du pays. Son expansion illustre la volonté du Gabon de bâtir une économie fondée davantage sur la transformation

locale, la création de valeur ajoutée et le développement d'un tissu industriel capable d'accompagner durablement sa croissance.

Nkok, vitrine de l'industrialisation du Gabon

Ces investissements emblématiques, bien qu'ils ne reflètent qu'une partie des implantations étrangères enregistrées ces dernières années, constituent en réalité la face la plus visible d'une dynamique plus profonde. Derrière ces annonces se dessine un mouvement de fond marqué par la montée en puissance de l'investissement productif au Gabon. La Zone d'investissement spéciale de Nkok en est un parfait exemple. Véritable vitrine de l'industrialisation du pays, elle continue d'attirer de nouveaux opérateurs dans les secteurs du bois transformé, de la métallurgie, des matériaux de construction ainsi que dans diverses activités manufacturières, contribuant progressivement à la diversification du tissu économique national.

Cette concentration d'industries produit un effet d'entraînement important sur l'économie. Chaque nouvelle usine génère des besoins en transport, maintenance, sécurité, restauration, sous-traitance technique ou services financiers. De nombreuses PME gabonaises bénéficient ainsi indirectement de ces implantations. Par ailleurs, ces investissements contribuent au transfert de compétences vers la main-d'œuvre locale. Les besoins en techniciens, ingénieurs, opérateurs spécialisés et cadres industriels favorisent la montée en qualification du capital humain gabonais.

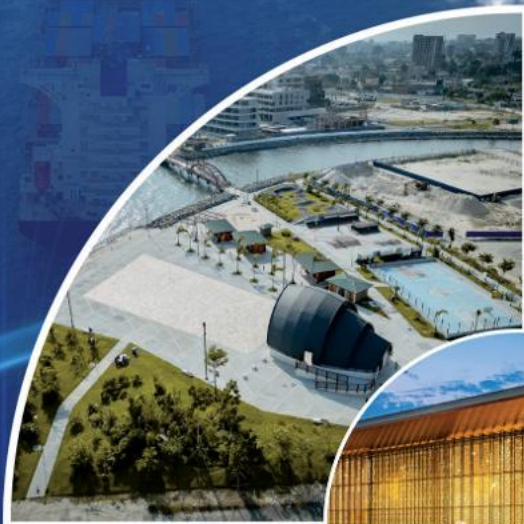
L'accélération des investissements observée dans l'énergie, la sidérurgie ou les matériaux de construction est donc le signe d'une évolution profonde de l'économie gabonaise. Longtemps centré exclusivement sur l'exportation de matières premières, le pays cherche désormais à développer des activités de transformation locale de ses ressources afin de générer plus de richesse sur son territoire. EDF Power Solutions, Asia Minerals Limited, Prometal, CIMAF et d'autres investisseurs participent ainsi à la mise en place des infrastructures et des capacités productives nécessaires à cette mutation. Leur présence contribue non seulement à créer des emplois et à mobiliser des capitaux, mais également à amplifier la compétitivité globale de l'économie. Avec ces projets, le Gabon pose les bases d'un nouveau modèle de croissance fondé sur l'industrie, l'innovation, la transformation locale et la création de valeur. Une orientation qui pourrait devenir l'un des principaux moteurs de développement du pays au cours de la prochaine décennie.

Anne-Sophie Lallemand

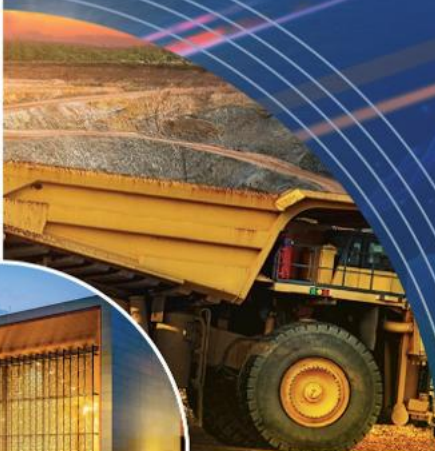


Le futur barrage hydroélectrique de Booué, au centre du Gabon, dans la province de l'Ogooué-Ivindo.

Promouvoir et assainir
l'environnement des affaires



Résorber les difficultés multiformes
liées à l'investissement



Définir les axes prioritaires
d'orientation des politiques
d'investissement



Favoriser la mobilisation
des capitaux intérieurs
et extérieurs



HCI
Haut Conseil
pour l'Investissement

+ 241 74 58 24 24



Rue Gustave ANGUILE,
Immeuble Serena Mall

www.investingabon.ga
contact@investingabon.ga

[f](#) [in](#) [t](#) [+](#) [ig](#) [yt](#) [@investingabon](#)

■ Entretien – Directeur général de l'Agence nationale de Promotion des Investissements du Gabon

« LE NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS CONSTITUERA UNE RÉFORME STRUCTURANTE »

La reprise des travaux du Haut Conseil pour l'Investissement (HCI) assortie d'innovations comme le Guichet numérique de l'investissement (GNI) entraînent une mutation profonde du climat des affaires que Ghislain Moandza Mboma, directeur général de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon), nous décrit en détail.



Ghislain Moandza Mboma,
directeur général de l'Agence nationale
de promotion des investissements du Gabon.

Le Gabon a relancé les travaux du Haut Conseil pour l'Investissement (HCI) du 4 au 11 juin à Libreville. Pourquoi à ce moment précis ?

Ghislain Moandza Mboma : La relance des activités du Haut Conseil pour l'Investissement intervient à un moment charnière de la transformation économique

du Gabon. Elle répond d'abord à une volonté politique exprimée par le président de la République et mise en œuvre sous l'autorité du vice-président du gouvernement : faire du dialogue public-privé un véritable levier de réforme et de compétitivité. À cet effet, lors du Conseil des ministres du 30 avril 2026, le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, S.E.M. Brice Clotaire Oligui Nguema, a instruit la relance des travaux du HCI, dont la dernière session remontait à 2018. Cette décision traduit la volonté des plus hautes autorités de redynamiser ce cadre stratégique de concertation afin d'en faire un instrument central d'amélioration du climat des affaires et d'accélération des investissements. Cette relance intervient dans un contexte où notre pays déploie le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, dont près des deux tiers devront être financés par le secteur privé. Il était donc indispensable de restaurer un cadre permanent d'écoute, de concertation et de co-construction des réformes afin de renforcer la confiance des investisseurs.

Le HCI n'est pas un simple espace de dialogue. Il constitue désormais un instrument de gouvernance économique chargé d'identifier les obstacles qui freinent l'investissement, de proposer des solutions opérationnelles et d'assurer leur suivi jusqu'à leur concrétisation. Les travaux de juin ont permis de réunir l'ensemble des administrations concernées et

les représentants du secteur privé dans huit groupes thématiques couvrant les principaux déterminants du climat des affaires. Cette méthode a favorisé un diagnostic partagé et surtout l'élaboration d'une feuille de route assortie de mesures concrètes, de l'identification de responsables et de délais de mise en œuvre.

Cette plate-forme va-t-elle lever les obstacles à l'investissement ?

Absolument. L'objectif premier de cette plate-forme est précisément de lever les contraintes structurelles qui pénalisent l'investissement au Gabon et d'instaurer une relation de confiance durable entre l'administration et les entreprises.

Quelles sont les structures qui composent le Conseil interministériel pour l'investissement ?

Le Conseil interministériel pour l'investissement repose sur une gouvernance inclusive associant le cabinet du vice-président du gouvernement, le secrétariat général du gouvernement, le secrétariat permanent du HCI, les ministères sectoriels concernés, la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) ainsi que les représentants des différentes filières économiques. Cette architecture institutionnelle présente un avantage majeur : elle permet aux administrations compétentes d'examiner directement les difficultés rencontrées par les entreprises, sans cloisonnement administratif. Le dialogue ne se limite plus à l'expression des préoccupations du secteur privé. Il débouche désormais sur des engagements précis, l'identification de responsables et des calendriers d'exécution. Cette approche montre une évolution importante de la gouvernance économique : nous passons d'une logique de concertation ponctuelle à un dialogue permanent, orienté vers les résultats, avec un mécanisme de suivi qui permettra d'évaluer régulièrement l'état d'avancement des réformes.

Quels sont aujourd'hui les principaux freins à l'investissement et à l'activité des entreprises ?

Les travaux du HCI ont permis d'établir un diagnostic largement partagé entre l'administration et le secteur privé. Les principaux obstacles concernent d'abord la multiplicité des contrôles administratifs, souvent réalisés de manière simultanée par plusieurs administrations, ce qui génère des coûts supplémentaires et une insécurité opérationnelle pour les entreprises. S'y ajoutent les difficultés liées aux remboursements des crédits de TVA, la persistance de prélèvements parafiscaux, les lenteurs dans la délivrance de certaines autorisations administratives, la complexité de plusieurs procédures ainsi que les délais parfois excessifs dans le traitement des dossiers. Les entreprises soulignent aussi la nécessité de renforcer la sécurité juridique, notamment en

matière de règlement des différends commerciaux, de protection des investissements et de respect des délais prévus par les textes. Les coûts logistiques demeurent quant à eux un facteur de compétitivité important, qu'il s'agisse des opérations portuaires, du transport, des procédures douanières ou de la circulation des marchandises. Enfin, la concurrence exercée par le secteur informel continue de pénaliser les entreprises qui respectent les obligations fiscales, sociales et réglementaires.

L'intérêt des travaux du HCI est précisément d'avoir dépassé le simple constat pour définir, avec l'ensemble des parties prenantes, des réponses concrètes et programmées à chacun de ces enjeux.

Pour le HCI, quelles mesures peuvent produire les effets les plus rapides sur le climat des affaires ?

Plusieurs mesures peuvent produire des effets rapides sur le climat des affaires. La première consiste à rationaliser les contrôles administratifs en mettant en place des brigades mixtes de contrôle, en digitalisant les ordres de mission et en supprimant les contrôles redondants. Cette réforme améliorera considérablement la prévisibilité pour les entreprises. La deuxième concerne la simplification des procédures administratives. Le HCI recommande notamment la centralisation des agréments au sein de l'ANPI-Gabon, l'actualisation des manuels de procédures et le renforcement du Guichet unique afin de réduire les délais de traitement. La troisième porte sur la digitalisation. Le développement des plates-formes numériques, l'interconnexion des administrations et la dématérialisation des procédures permettront de réduire les coûts administratifs tout en renforçant la transparence.

Par ailleurs, plusieurs mesures fiscales et financières peuvent être mises en œuvre rapidement, notamment le remboursement progressif des crédits de TVA, la suppression des prélèvements illégaux et l'amélioration de la transparence des paiements. Enfin, la promulgation du nouveau Code des investissements constituera une réforme structurante. Elle offrira un cadre juridique moderne, plus lisible et plus compétitif pour les investisseurs nationaux et internationaux.

Comment garantir que les recommandations issues du Conseil ne demeurent pas théoriques, et qu'est-ce qui peut accroître l'attractivité du Gabon ?

La crédibilité du HCI reposera avant tout sur sa capacité à assurer l'exécution des décisions prises. C'est pourquoi la méthode retenue est particulièrement innovante. Cette logique de redevabilité permettra d'évaluer objectivement les progrès accomplis. Le secrétariat permanent du HCI jouera un rôle central dans le suivi de l'exécution des engagements, en assurant ►(suite p. 150)

► un dialogue permanent avec les administrations concernées et le secteur privé.

Au-delà des réformes administratives, plusieurs initiatives renforceront durablement l'attractivité du Gabon : l'adoption du nouveau Code des investissements, la modernisation du Guichet unique de l'ANPI-Gabon, la digitalisation des procédures, la simplification des formalités, le renforcement de la sécurité juridique, l'amélioration de la logistique, la promotion du contenu local et le développement des mécanismes de financement des PME.

Notre ambition est de faire du Gabon une destination d'investissement plus compétitive, plus prévisible et plus attractive pour les investisseurs nationaux et internationaux.

Depuis la mise en place du Guichet numérique de l'investissement (GNI) pour créer et immatriculer une entreprise en ligne, observez-vous un engouement de la part des entrepreneurs ?

Oui, nous observons clairement un engouement massif et sans précédent des entrepreneurs depuis la mise en place du Guichet numérique de l'investissement (GNI). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : au premier trimestre 2026, nous avons enregistré 4061 créations d'entreprises, dont près de 95 % réalisées en ligne via le GNI, soit environ 3798 créations numériques, contre seulement 263 en physique. Cela montre que le digital est devenu le canal dominant, et non plus une simple alternative. Le GNI a profondément transformé l'expérience entrepreneuriale au Gabon : nous sommes passés d'un processus long, parfois décourageant, à un dispositif fluide, rapide et entièrement dématérialisé, avec des délais désormais compris entre 24 et 72 heures pour la création d'une entreprise. Au-delà des délais, c'est toute la chaîne administrative qui a été simplifiée. Le GNI regroupe désormais sur une seule plate-forme l'ensemble des administrations intervenant dans le processus de création d'entreprise, notamment l'ANPI-Gabon, la direction générale des Impôts, le Greffe du Tribunal, la CNSS, la CNAMGS et le *Journal officiel*. L'entrepreneur peut donc accomplir toutes ses démarches à distance, déposer ses documents, payer ses frais via Mobile Money ou carte bancaire, et suivre en temps réel l'évolution de son dossier. Cette transformation a également renforcé la transparence et la traçabilité des procédures. Avec les notifications automatiques, les usagers suivent chaque étape, ce qui réduit le recours aux intermédiaires et sécurise le processus. Sur le plan de l'impact territorial et économique, le GNI a contribué à une meilleure inclusion. Un entrepreneur basé à Port-Gentil, Franceville, Oyem ou Mouila peut créer son entreprise sans se déplacer à Libreville. Cela a permis de désenclaver l'accès à la formalisation et de

réduire les coûts liés aux démarches administratives. Nous constatons d'ailleurs que cette simplification encourage la formalisation de l'économie, notamment grâce à la réduction des coûts de création, fixés à 50 000 FCFA pour une entreprise individuelle et 85 000 FCFA pour une société. Cela facilite l'accès des petites activités au statut formel, avec des effets positifs sur l'accès au crédit, aux marchés publics et aux services bancaires.

En ce qui concerne les profils, la dynamique entrepreneuriale est portée par les jeunes, avec près de 50 % des créateurs d'entreprises âgés de 25 à 40 ans, ce qui confirme leur rôle central dans l'écosystème entrepreneurial national. Sur le plan du genre, les hommes représentent 70 % des créations d'entreprises, contre 30 % pour les femmes. Cette prépondérance masculine demeure visible dans la majorité des huit principaux secteurs les plus attractifs. Toutefois, les femmes occupent une position majoritaire dans deux domaines, les « autres activités de services n.c.a. » ainsi que le secteur de l'hébergement et de la restauration. Enfin, les secteurs les plus attractifs restent le commerce, la construction, les services, le transport, l'hébergement-restauration ainsi que les activités liées au numérique et à l'agriculture.

À mi-parcours de l'exercice 2026, êtes-vous confiant quant à l'atteinte des objectifs fixés à l'ANPI-Gabon et au HCI d'ici la fin de l'année ?

Oui, nous avons des raisons objectives d'être confiants. Les travaux du HCI ont permis d'obtenir un consensus inédit entre les administrations publiques et le secteur privé sur les principales réformes à conduire. Cette convergence constitue déjà une avancée importante. Plusieurs mesures sont programmées pour produire des résultats dès cette année : la simplification des procédures administratives, la rationalisation des contrôles, l'amélioration du Guichet unique, la révision de certains dispositifs fiscaux et la poursuite de la digitalisation des services publics.

Pour l'ANPI-Gabon, les prochains mois seront consacrés à accélérer la facilitation des investissements, améliorer l'accompagnement des investisseurs, renforcer la qualité des services rendus et poursuivre la modernisation des procédures afin d'offrir une expérience plus fluide aux entreprises. Le HCI poursuivra quant à lui sa mission de suivi des réformes, d'évaluation des résultats et de maintien d'un dialogue permanent entre l'État et le secteur privé.

Notre priorité reste inchangée : créer un environnement des affaires à la hauteur des ambitions économiques du Gabon, capable d'attirer davantage d'investissements, de soutenir l'entrepreneuriat national et de contribuer à une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Propos recueillis par Lucie Delage-Morin

LA SÉCURISATION DE 20 CONTRATS STRATÉGIQUES RENFORCE LA CONFIANCE DES INVESTISSEURS

Le Gabon innove dans sa modernisation économique en consolidant le cadre juridique de vingt grands contrats conclus avec des partenaires privés nationaux et internationaux. Cette démarche vise à garantir la continuité des investissements, à sécuriser les engagements de l'État et à stimuler l'attractivité du pays.

Plusieurs secteurs jugés prioritaires pour le développement national – énergie, eau, infrastructures, transports, services urbains, mines et hydrocarbures – ont récemment donné lieu à la conclusion de contrats stratégiques avec des partenaires internationaux. Parmi les acteurs engagés figurent notamment Karpowership, spécialiste mondial de la production électrique flottante, et Suez, groupe de référence dans la gestion de l'eau et des services environnementaux. Cette opération de sécurisation procède de la volonté des pouvoirs publics de restaurer la confiance entre l'État et les investisseurs. Elle répond également à la nécessité de garantir la stabilité juridique des engagements contractuels conclus sur plusieurs années et représentant plusieurs centaines de milliards de FCFA d'investissements.

Le dispositif s'appuie sur l'arsenal juridique gabonais en matière de partenariats public-privé (PPP). Depuis l'adoption de l'ordonnance relative aux PPP et des textes réglementaires qui l'ont complétée, le Gabon dispose en effet d'un cadre légal concernant la négociation, la signature, l'exécution et le suivi des contrats. Il prévoit notamment des mécanismes de contrôle, d'évaluation préalable des projets, de répartition des risques et de protection des intérêts des différentes parties.

Un cadre juridique étoffé pour rassurer les investisseurs

En sécurisant juridiquement ces vingt contrats stratégiques, le Gabon entend rendre lisible sa trajectoire de transformation économique et énergétique. Le partenariat Karpowership-SEEG et les accords IPP constituent l'ossature de la sortie progressive du diesel au profit d'un mix gaz-hydroélectricité plus fiable et moins coûteux. À cette dynamique s'ajoutent les projets structurants de Kingulé Aval, Ngoulmendjim, Dibwangui et du complexe de Mayumba, qui augmentent la capacité de production d'énergie propre. Parallèlement, les conventions relatives au transport, à la distribution d'énergie et à l'approvisionnement en gaz, y compris la valorisation du gaz associé, visent

à sécuriser l'alimentation des centrales et à réduire durablement les coûts de production.

Sur le front minier, les conventions autour du gisement de fer de Belinga, du port minéralier de Mayumba et de la modernisation du Transgabonais, complétées par les conventions portuaires d'Owendo et les infrastructures routières structurantes, dessinent un corridor logistique intégré pour l'exportation des ressources et la circulation intérieure des biens.

Dans le secteur des services essentiels, le contrat de performance SEEG-Suez et les accords de gestion de l'eau potable du Grand Libreville répondent à l'enjeu de qualité et de continuité des services urbains. Enfin, les contrats pétroliers de partage de production, le nouveau CEPP (Contrat d'exploitation et de partage de production) signé avec ENIVA Petroleum, les conventions d'exploitation de champs matures et les partenariats logistiques et industriels pour la transformation locale des ressources montrent une volonté de prolonger la rente extractive tout en renforçant la valeur ajoutée domestique. L'ensemble forme un portefeuille cohérent de PPP et de concessions par lequel l'État cherche à concilier attractivité pour les investisseurs, sécurisation des recettes et montée en capacité des opérateurs nationaux.

En offrant davantage de garanties juridiques aux investisseurs tout en protégeant les intérêts stratégiques de l'État, le Gabon envoie un signal fort aux marchés. La sécurisation de ces vingt contrats apparaît ainsi comme un levier essentiel pour accélérer les investissements, soutenir la diversification économique et accompagner les ambitions de développement du pays à l'horizon 2030. Grâce à cette démarche, Libreville confirme sa volonté de bâtir avec le secteur privé un partenariat durable fondé sur la sécurité juridique, la transparence et la confiance mutuelle. Un choix stratégique qui pourrait contribuer à faire du Gabon l'une des destinations les plus attractives d'Afrique centrale pour les investissements de long terme.

Paul de Manfred

IMPORTER MOINS, PRODUIRE PLUS

Créée pour lutter contre la vie chère, la Centrale d'achat du Gabon (CEAG) redessine les circuits d'approvisionnement du pays. Coopération avec les importateurs et soutien à la production nationale servent son ambition de réduire une facture agroalimentaire estimée à près de 350 milliards de FCFA par an.

La CEAG, dirigée par Théophile Boutamba, est devenue opérationnelle en 2026 avec cette mission : sécuriser l'approvisionnement du pays en produits essentiels, réduire les coûts de distribution et contribuer à la lutte contre la vie chère. Constituée sous la forme d'une société d'économie mixte détenue à 37 % par l'État et à 63 % par des opérateurs privés nationaux du secteur de la distribution, elle doit acquérir, stocker, transporter et distribuer des biens stratégiques, notamment les denrées alimentaires.

La création de la CEAG suscite une interrogation : quel rôle reste-t-il aux importateurs dans un dispositif qui vise à reprendre la main sur les chaînes d'approvisionnement ? En réalité, la centrale n'a pas vocation à se substituer aux importateurs mais à réorganiser leurs relations avec l'État. Son modèle repose sur la mutualisation des volumes, la négociation directe avec les fournisseurs et la rationalisation des circuits logistiques afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

La production locale au cœur de la stratégie

Dans cette logique, les importateurs deviennent des partenaires. Le gouvernement a multiplié les consultations avec les principaux opérateurs afin de garantir la continuité des approvisionnements et d'anticiper les risques pesant sur les marchés mondiaux. Ces échanges visent à sécuriser les stocks alimentaires sur les prix pratiqués au Gabon.

Pour les importateurs, la CEAG représente une opportunité et une évolution du marché. D'un côté, la centralisation des achats peut offrir des volumes plus importants et une meilleure visibilité. De l'autre, elle impose plus de transparence sur les marges et les coûts logistiques. L'objectif affiché par les autorités est de réduire les surcoûts qui pèsent sur le consommateur final tout en préservant la rentabilité pour les opérateurs.

La question de la facture alimentaire est au cœur de cette démarche. Chaque année, le Gabon importe une grande partie de sa consommation en riz, volaille, produits laitiers, huiles alimentaires, conserves ou pâtes

alimentaires. Cette dépendance représente plusieurs centaines de milliards de FCFA et expose le pays aux fluctuations des cours internationaux, aux tensions logistiques et aux variations des taux de fret.

La CEAG entend agir sur deux leviers simultanément. Le premier consiste à réduire le coût des importations grâce aux achats groupés. Les premiers méga-marchés

Pour les importateurs, la CEAG représente une opportunité et une évolution du marché.

organisés à Libreville ont montré qu'il était possible de proposer certains produits de première nécessité à des prix inférieurs à ceux observés dans les circuits classiques. Le second levier est plus ambitieux : substituer progressivement la production locale aux importations. En développant des relations avec les coopératives agricoles, les groupements d'intérêt agricole, les PME agroalimentaires et les producteurs nationaux, la CEAG cherche à créer des débouchés stables pour les filières locales. L'objectif est de permettre à plus de produits gabonais d'intégrer les circuits de distribution modernes. Peut-elle pour autant réduire une facture agroalimentaire estimée à près de 350 milliards de FCFA par an ? À court terme, l'impact devrait surtout se traduire par une baisse des coûts de distribution et une meilleure régulation des prix. En revanche, une réduction durable des importations dépendra de la capacité du pays à accroître sa production agricole, à améliorer la transformation locale et à développer les infrastructures de stockage et de transport.

La CEAG apparaît ainsi comme un instrument de transition. Son succès ne se mesurera pas uniquement à sa capacité à vendre moins cher, mais aussi à son aptitude à rapprocher importateurs, distributeurs et producteurs locaux dans une même dynamique. Si ce pari est tenu, la centrale pourrait devenir l'un des principaux leviers de la souveraineté alimentaire que le Gabon appelle de ses vœux depuis plusieurs années.

Anne-Sophie Lallemant

« NOUS VOULONS GARANTIR AUX GABONAIS DES PRODUITS DE QUALITÉ À DES PRIX ABORDABLES »

Créée pour stabiliser les prix des produits essentiels et sécuriser l'approvisionnement du pays, la CEAG s'impose comme l'un des leviers majeurs de la lutte contre la vie chère. Son directeur général Théophile Boutamba revient sur la portée de ce mécanisme, son organisation interne et les ambitions fixées pour sa première année d'activité.

Le gouvernement a créé la Centrale d'achat du Gabon pour contribuer à lutter contre la vie chère. En quoi ce nouveau mécanisme peut-il durablement réguler l'offre et stabiliser les prix ? Par ailleurs, dans quel état d'esprit avez-vous accueilli votre nomination à la tête de cette structure stratégique ?

Théophile Boutamba : Depuis plusieurs décennies, le Gabon fait face à une hausse persistante du coût des produits de première nécessité. La création de la Centrale d'achat du Gabon (CEAG) vise à apporter une réponse durable à cette problématique. Notre mission consiste à agir sur plusieurs leviers : l'optimisation des approvisionnements, la réduction des intermédiaires, la maîtrise des coûts au niveau du cordon douanier et le développement de circuits de distribution plus performants. L'objectif est de permettre aux populations d'accéder à des produits de première nécessité de meilleure qualité à des prix accessibles, tout en assurant une disponibilité régulière sur l'ensemble du territoire. À travers son action, la CEAG contribuera à une meilleure régulation du marché et à une plus grande transparence dans la formation des prix.

S'agissant de mon état d'esprit lors de ma nomination, je l'ai accueillie avec humilité et un grand sens des responsabilités. C'est un honneur d'avoir été choisi par les plus hautes autorités, en tête desquelles Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. La CEAG est un projet stratégique au service des populations gabonaises, et je mesure pleinement les attentes qui l'accompagnent.

Pouvez-vous nous présenter l'organisation interne de la CEAG, notamment ses capacités opérationnelles et les effectifs mobilisés ? Le Gabon s'est-il inspiré d'expériences menées dans d'autres pays africains pour concevoir ce nouveau mécanisme ?

Dans une volonté d'efficacité et de maîtrise des coûts, la CEAG s'appuie sur un réseau de partenaires composé

d'importateurs, de distributeurs et de transporteurs. Elle dispose également d'une équipe propre d'une dizaine de collaborateurs aux profils complémentaires et répartis dans des fonctions stratégiques : finances, ►(suite p. 154)



Théophile Boutamba,
directeur général de
la Centrale d'achat
du Gabon.

CEAG

Situé dans le 6^e arrondissement de Libreville, le point de vente de Nzeng-Ayong a enregistré une forte affluence lors de son ouverture, témoignant de l'intérêt des consommateurs pour l'offre de la Centrale d'achat du Gabon.



► achats, statistiques, logistique, transit et douane, affaires juridiques et communication. Cette organisation est renforcée par l'expertise opérationnelle des partenaires.

La CEAG couvre l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, depuis la sélection des fournisseurs jusqu'à la mise à disposition des produits auprès de son réseau de distribution. Le modèle s'est inspiré d'expériences menées à l'international et en Afrique, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire, mais il a été adapté aux spécificités économiques, géographiques et logistiques du Gabon.

La CEAG est dotée d'une capitalisation d'un milliard de FCFA détenue à 37 % par l'État gabonais et à 63 % par des opérateurs privés. Pourquoi avoir privilégié un modèle de partenariat public-privé pour la création de la CEAG ? Par ailleurs, quelles raisons expliquent le report de son lancement opérationnel de janvier à avril 2026 ? Dotée d'une capitalisation d'un milliard de FCFA détenue à 37 % par l'État gabonais et à 63 % par des opérateurs privés, la CEAG a en effet été conçue selon un modèle de partenariat public-privé. Ce choix a été dicté par le constat qu'une telle formule favorise la complémentarité : l'État apporte la vision stratégique, la stabilité institutionnelle et un cadre fiscal adapté, tandis que les partenaires privés fournissent l'expertise opérationnelle et la capacité d'investissement.

Pour ce qui est du démarrage opérationnel initialement prévu en janvier 2026, il a été reporté à avril afin de finaliser les prérequis indispensables que sont la régularisation des documents juridiques et administratifs, l'identification et l'installation du siège social, le recru-

tement du personnel initial, et enfin consolidation du plan stratégique. Cette approche prudentielle vise à garantir un lancement solide et durable.

Comment la CEAG fonctionnera-t-elle concrètement, depuis la sélection des fournisseurs jusqu'à la distribution sur le territoire ? Et, dans votre stratégie, quelle place accordez-vous à la qualité ?

Dans un premier temps, la CEAG s'appuiera sur le réseau de partenaires locaux et internationaux existants, tout en construisant progressivement son propre réseau de fournisseurs et de distribution. Lors de la phase de lancement, la CEAG jouera un rôle d'agrégateur des approvisionnements internationaux en produits de première nécessité : les distributeurs agréés assureront l'acheminement des produits au plus près des populations à des prix accessibles. La seconde phase visera à développer un réseau d'approvisionnement national et international et un réseau de distribution capable de challenger les tarifs en vigueur.

La qualité, elle, est au cœur de la démarche : la CEAG travaille déjà en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, notamment l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (AGASA), pour veiller au respect des normes sanitaires, à la traçabilité et à la conformité réglementaire des produits.

Au-delà de sa mission d'approvisionnement, comment la CEAG peut-elle devenir un levier de développement économique et industriel pour le Gabon ? Dans quelle mesure son action peut-elle contribuer à réduire progressivement la dépendance du pays aux importations



alimentaires et à soutenir la production locale ?

Au-delà de l'approvisionnement, la CEAG entend promouvoir l'achat et la consommation de produits locaux. En développant des relations avec les coopératives et les groupements d'intérêt agricole (GIA), la CEAG intégrera progressivement davantage de produits locaux dans son circuit. Des démarches sont en cours pour l'implantation d'unités de production comme, par exemple, une usine de transformation de viande et une usine de produits ménagers, et d'autres projets sont à l'étude. La consommation locale soutient les producteurs, favorise l'emploi, crée de la valeur sur le territoire et contribue à réduire la dépendance aux importations. La CEAG accompagnera les producteurs gabonais en leur offrant la visibilité et l'accès au marché.

En quoi la CEAG incarne-t-elle la vision du président de la République dans la lutte contre la vie chère ?

La CEAG incarne la nouvelle stratégie présidentielle visant à renforcer l'efficacité des politiques de lutte contre la vie chère car elle a pour principales missions de sécuriser durablement les quantités de produits et leur qualité, de réguler les prix afin d'alléger le panier des ménages, de réduire le marché informel, d'élargir l'assiette fiscale et enfin, je vous le disais, de promouvoir la consommation locale. La mutualisation des commandes, la maîtrise des coûts de fret et des coûts logistiques ainsi que l'optimisation du réseau de distribution constituent des réponses structurelles aux difficultés anciennes.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route pour cette première année d'exercice, et quels

chantiers entendez-vous engager pour installer durablement votre action ?

Les priorités pour la première année d'exercice sont d'identifier et de consolider les partenariats locaux et internationaux, de définir et de stabiliser les taux de marge applicables sur le circuit de distribution, d'arrêter la liste des produits relevant du périmètre d'intervention de la CEAG ainsi que de définir, en accord avec le gouvernement, le régime douanier applicable et les taux afférents aux produits labellisés « Centrale d'achat ». La CEAG prévoit également le déploiement d'un réseau de magasins agréés dans chaque chef-lieu de province et, le cas échéant, dans les localités environnantes, où le besoin est criant, afin de rapprocher les produits des populations et d'assurer une présence durable sur l'ensemble du territoire.

Propos recueillis par Paul de Manfred

Bio

Théophile Boutamba est le directeur général de la Centrale d'achat du Gabon (CEAG) depuis décembre 2025. Cet expert du secteur de la logistique et du transport, professionnel unanimement reconnu fort de près de 25 années d'expérience, est titulaire d'un master II en marketing de l'École supérieure de technologie Loko (EST Loko) d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Il débute sa carrière dans le secteur du transit et de la logistique avant de rejoindre le groupe DHL en 2005, effectuant ensuite l'essentiel de son parcours professionnel au sein de DHL Global Forwarding et DHL International. En effet, il assume en 2008 les fonctions de responsable d'exploitation pour DHL Express Gabon, mettant son expertise et son énergie au service de la croissance du marché. Ses performances le conduisent alors à endosser, de 2012 à juillet 2017, la double responsabilité de directeur commercial et de directeur marketing, tout en exerçant les fonctions de directeur de succursale au Gabon. Durant cette période, il pilote l'ouverture de la station de Port-Gentil, avec un focus stratégique sur les secteurs pétrolier et gazier : il décroche alors plusieurs contrats avec des clients majeurs. En 2018, Théophile Boutamba est promu directeur général de DHL Global Forwarding Côte d'Ivoire, se maintenant sur les rails d'une trajectoire marquée par le leadership et la réussite. L'année 2020 marque la poursuite de son ascension avec sa nomination au poste de directeur général de DHL International Gabon.

Au cours de sa carrière, il a développé une solide expertise dans les domaines du transport international, de la logistique, de la chaîne d'approvisionnement et du développement commercial en intervenant dans des secteurs variés tels que le pétrole et le gaz, les mines, les télécommunications et les produits de grande consommation. Reconnu pour ses qualités de manager et sa maîtrise des enjeux logistiques, il jouit aujourd'hui d'une excellente réputation, bâtie sur des années de responsabilités de haut niveau. Il met désormais son expérience au service de la Centrale d'achat du Gabon (CEAG), qui matérialise l'ambition de contribuer durablement à l'amélioration de l'approvisionnement du marché national et à la lutte contre la vie chère.

LE GABON RÉINVENTE SON MODÈLE PRODUCTIF

Soutenu par une vague d'investissements industriels sans précédent, le Gabon entend tirer profit de ses matières premières. Grâce à ses nouvelles usines, à l'essor de ses zones industrielles et à la transformation locale de ses ressources, Libreville mise sur l'industrie pour bâtir son prochain cycle de croissance.

Longtemps considéré comme l'une des économies pétrolières les plus prospères d'Afrique centrale, le Gabon commence à écrire une nouvelle page de son développement. Face à l'érosion progressive de ses réserves d'hydrocarbures et à la volatilité des cours mondiaux, les autorités ont fait de l'industrialisation un pilier central de leur stratégie économique. L'objectif est de produire localement, de créer des emplois qualifiés et de capter une plus grande part de la valeur générée par les ressources naturelles du pays.

Cette orientation est aujourd'hui incarnée par le ministère de l'Industrie et de la Transformation locale. Le ministre Maître Lubin Ntoutoume défend une vision fondée sur la diversification économique, la valorisation locale des matières premières et l'accélération des projets

L'année 2026 marque à cet égard une nouvelle étape. En plus de l'arrivée de nouveaux investisseurs comme Prometal, qui a lancé à Nkok la construction d'une usine sidérurgique de 38 milliards de FCFA, ou encore CIMAF, qui poursuit l'expansion de ses capacités industrielles à Owendo, les autorités entendent accélérer la montée en puissance du secteur secondaire. Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) prévoit une progression annuelle moyenne de 10 % de ce secteur d'ici à 2030, notamment grâce à la transformation locale du bois, du manganèse, des produits agricoles et des hydrocarbures.

L'ambition ne se limite pas à la diversification économique. Elle vise également à bâtir de véritables chaînes de valeur industrielles capables de réduire la dépendance aux importations, de créer des emplois qualifiés et de positionner le Gabon comme un pôle régional de transformation des matières premières. Dans l'agro-industrie, plusieurs projets sont destinés à intensifier la transformation locale des produits agricoles et

à réduire la dépendance alimentaire du pays. La filière avicole, notamment, bénéficie d'investissements visant à accroître la production nationale et à installer des chaînes de valeur intégrées.

À l'horizon 2030, le gouvernement ambitionne donc d'accroître significativement la contribution de l'industrie à l'économie nationale tout en consolidant des filières intégrées. Cette ambition suppose toutefois de relever plusieurs défis, parmi lesquels l'amélioration de l'offre énergétique, le développement des infrastructures logistiques, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et la poursuite des réformes destinées à améliorer l'environnement des affaires. Pour Libreville, l'enjeu n'est plus seulement d'extraire des ressources naturelles mais de maximiser la richesse créée avant leur exportation. C'est sur cette capacité à transformer localement ses ressources que se jouera une part importante de la trajectoire économique du Gabon dans les prochaines années.

Anne-Sophie Lallemand

Faire de l'industrie l'un des principaux moteurs de l'économie à l'horizon 2030.

industriels structurants, notamment dans les filières du bois, des mines et de l'agro-industrie. « *L'industrialisation doit permettre au Gabon de transformer localement ce qu'il produit et d'exporter davantage de produits finis que de matières premières* », résume-t-il régulièrement. Le défi reste toutefois considérable. L'industrie manufacturière ne représente encore que de 6 % à 7 % du produit intérieur brut (PIB), loin derrière les activités pétrolières qui continuent de dominer la création de richesse nationale. Pour inverser cette tendance, le gouvernement mise sur le développement des capacités de transformation locale. La Zone d'investissement spéciale (ZIS) de Nkok, devenue le symbole de cette politique, concentre déjà plusieurs dizaines d'industries opérant dans la transformation du bois, la fabrication de placages, de contreplaqués, de meubles et d'autres produits à forte valeur ajoutée destinés à l'exportation. La plate-forme accueille également des entreprises spécialisées dans les matériaux de construction, la métallurgie et diverses activités manufacturières.

« LE GOUVERNEMENT PRIVILÉGIE LA CONCERTATION AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES »

S'il est un secteur qui, au Gabon, fait l'objet d'une véritable révolution, c'est celui de l'industrie, cristallisant une vision ambitieuse de souveraineté nationale dans une économie diversifiée. Pour Lubin Ntoutoume, ministre de l'Industrie et de la Transformation locale, cette ambition inclut le pragmatisme et la concertation, dans une approche aussi réaliste que nuancée.

Vous avez été reconduit dans le deuxième gouvernement de la V^e République au même portefeuille ministériel. Quel bilan pouvez-vous dresser depuis le 5 mai 2025 ?

Lubin Ntoutoume : La confiance renouvelée du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, m'honore et m'oblige. Depuis mai 2025, notre action s'est articulée autour d'un objectif précis : remettre l'industrie au cœur de la stratégie de diversification économique du Gabon. Nous avons notamment engagé la modernisation du cadre institutionnel et réglementaire du ministère, et renoué le dialogue public-privé avec les industriels nationaux. Afin de disposer d'une meilleure connaissance de la cartographie industrielle du Gabon, nous avons effectué un état des lieux à travers une enquête nationale de collecte de données du secteur industriel. Enfin, nous avons créé des partenariats solides avec des entreprises étrangères, tout en consolidant nos rapports avec des industriels locaux bien connus pour la transformation de nos ressources naturelles.

Justement, votre portefeuille de compétences a été élargi à la Transformation locale. Concrètement, quels secteurs de l'économie gabonaise cette nouvelle orientation va-t-elle concerner ?

L'ajout de la Transformation locale n'est pas un simple changement sémantique. Il traduit une orientation stratégique majeure du chef de l'État.

Notre pays ne peut plus se contenter d'exporter ses matières premières brutes. Nous devons progressivement transformer davantage ce que nous produisons au Gabon.

Les secteurs concernés sont bien sûr le manganèse, avec l'objectif de transformer 100 % de ce minerai sur le territoire national à court ou moyen ► (suite p. 158)

Lubin Ntoutoume,
ministre de l'Industrie et de
la Transformation locale.



► terme, le bois, en consolidant les acquis de l'interdiction d'exportation des grumes et en développant encore les produits finis, l'agro-industrie, afin de renforcer notre souveraineté alimentaire, les matériaux de construction, pour accompagner le développement des infrastructures – vous voyez avec nous que notre pays est en chantier...–, et évidemment les industries de recyclage et d'économie circulaire.

La transformation locale constitue aujourd'hui le principal levier de création de valeur, d'emplois qualifiés et de transfert de technologies et de savoir-faire. Nous travaillons à créer des pôles économiques et à favoriser l'implantation des industries de transformation de toutes nos matières premières.

Cette question pour le moins lancinante de la transformation locale, notamment du manganèse, a d'ailleurs constitué la trame de fond de la récente visite d'État du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement en France, du 20 au 22 juillet dernier. C'est dire toute l'importance, l'ambition et surtout la détermination qui animent notre gouvernement face à cette exigence légitime qui profitera au peuple gabonais.

Quelles réponses rassurantes avez-vous pu apporter aux industriels réunis au sein du Syndicat des industries du Gabon (Syndustrigab) ?

Nous avons, avant tout, souhaité rappeler que le gouvernement considère les industriels comme des partenaires stratégiques du développement national. Nous avons entendu leurs préoccupations concernant la pression fiscale et les défis de compétitivité auxquels ils sont confrontés. Nous partageons un même objectif : préserver la capacité d'investissement des entreprises tout en consolidant les ressources nécessaires au financement des politiques publiques. Nous avons donc dit aux représentants de Syndustrigab que le gouvernement privilégie le dialogue, la concertation et la recherche de solutions équilibrées. Nous travaillons à l'amélioration du climat des affaires, à la simplification administrative des procédures, à la réduction des coûts de production et à la mise en place d'un environnement plus favorable à l'investissement industriel. Les récents travaux du Haut Conseil pour l'investissement (HCI) s'inscrivent dans cette logique. La compétitivité de notre industrie demeure une priorité.

Donnez-vous raison aux industriels qui appellent à un équilibre entre fiscalité environnementale et compétitivité économique ?

Nous pensons que le débat doit être abordé avec responsabilité et pragmatisme. Le Gabon est reconnu à l'échelle internationale pour son engagement en faveur de la préservation de l'environnement. Cette ambition constitue un atout stratégique que nous devons pré-

server. Dans le même temps, nous avons besoin d'une industrie forte, compétitive et créatrice d'emplois pour soutenir notre développement économique. C'est pourquoi nous devons éviter toute opposition entre impératif écologique et développement industriel. Les deux sont complémentaires et doivent conserver un équilibre nécessaire. Nous préconisons donc une approche fondée sur la double matérialité : la matérialité d'impact, qui consiste à mesurer et réduire les effets négatifs des activités industrielles sur l'environnement et les communautés, et la matérialité financière, dont l'objet est d'évaluer l'impact économique des enjeux environnementaux sur les entreprises et l'investissement. Les entreprises doivent prendre en considération les impacts que leurs activités peuvent avoir sur l'environnement, sur les ressources naturelles, sur les communautés et sur la société dans son ensemble. Il convient également de procéder à une estimation des conséquences économiques et financières que les enjeux environnementaux peuvent avoir sur les entreprises elles-mêmes. Ainsi, toute fiscalité à finalité environnementale sera conçue et évaluée au regard de ses effets sur l'investissement, l'emploi et la compétitivité. Le gouvernement privilégie la concertation avec les acteurs économiques afin de définir des instruments progressifs, incitatifs et compatibles avec la transition industrielle et écologique du Gabon. Toute mesure fiscale ou réglementaire ayant un impact significatif sur l'industrie doit être appréciée à l'aune de ses effets environnementaux, mais également de ses conséquences sur l'investissement productif. Ces questions sont au cœur des discussions du gouvernement avec les partenaires industriels. La vision du président de la République est claire : construire une économie plus forte, plus souveraine, plus durable et résiliente. L'enjeu n'est donc pas de choisir entre l'environnement et l'industrie, mais de faire de l'industrie un acteur majeur de la préservation de l'environnement tout en garantissant sa compétitivité et sa contribution à la prospérité nationale.

Pouvez-vous nous rappeler les orientations industrielles définies par le chef de l'État, articulées autour de sept axes majeurs ?

La vision portée par le président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, repose sur une conviction forte : le Gabon ne pourra atteindre une prospérité durable qu'en transformant davantage ses ressources, en diversifiant son économie et en créant plus de valeur ajoutée sur son territoire.

À cet effet, le pilier 5 de son Projet de société (Économie et développement durable) consacré à la transformation économique et à la diversification productive s'articule autour de sept orientations majeures qui guident aujourd'hui l'action de notre département ministériel.

Le premier axe est de renforcer la compétitivité des secteurs industriels en stimulant l'innovation technologique et l'invention locale, le deuxième de structurer les services de soutien au développement industriel, le troisième de promouvoir la création d'entreprises de transformation sur l'ensemble du territoire, le quatrième de développer le système national de normalisation et de conformité, le cinquième de garantir la fiabilité des instruments de mesure et de promouvoir la qualité, le sixième de renforcer le cadre juridique de la propriété industrielle et le septième de favoriser l'investissement privé et le développement des zones industrielles.

Comment vos services s'approprient-ils la culture du résultat désormais érigée en principe fondamental de l'action publique ?

Au niveau du ministère de l'Industrie et de la Transformation locale, ces orientations présidentielles se traduisent par une transformation profonde de nos méthodes de travail. Sous l'impulsion du chef de l'État et conformément ses instructions, nous avons en effet engagé un véritable changement de paradigme fondé sur la culture du résultat. La redevabilité est un impératif. Nous devons rendre compte du travail commandé et accompli. Les reportings sont une obligation incontournable. Mes collaborateurs et moi-même le savons. D'ailleurs, à la vérité, il n'est pas bon de travailler sans mesurer les efforts. À titre personnel, cela me change un peu de l'obligation de moyens connue de l'avocat que je suis et qui s'est toujours donné à fond pour atteindre des résultats [Rire]. L'exigence de performance, de responsabilité et de redevabilité guide désormais l'ensemble de notre action ministérielle. Chaque direction générale, chaque direction centrale et chaque organisme sous tutelle définit des objectifs précis assortis d'indicateurs de performance, d'échéances et de résultats mesurables. Il est évident que cette méthode de travail imposée par le chef de l'État, chef du gouvernement, portera indubitablement des fruits.

Quels enseignements tirez-vous des Journées de l'Industrie, et quelle est aujourd'hui la situation du tissu industriel gabonais ?

Les Journées de l'Industrie ont confirmé l'existence d'une forte attente autour de la relance industrielle du Gabon. Les échanges ont mis en évidence trois enseignements majeurs : tout d'abord la nécessité d'accélérer la transformation locale, ensuite l'importance de renforcer la compétitivité des entreprises, et enfin l'urgence de développer les compétences et les infrastructures industrielles. A également été évoquée la nécessité de nouer davantage de partenariats avec les entreprises industrielles françaises et européennes. Le Gabon dispose aujourd'hui d'un tissu industriel diver-

sifié comprenant des entreprises opérant dans le bois, les mines, l'agro-industrie, les matériaux de construction, la chimie, les hydrocarbures, les services industriels et la pêche. Notre ambition n'est pas seulement d'augmenter le nombre d'unités industrielles, mais surtout de développer des industries à plus forte valeur ajoutée, créatrices d'emplois et mieux intégrées aux chaînes de valeur régionales et internationales. Dans quelques années, en tout cas avant la fin du mandat de Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, le Gabon sera une place industrielle incontournable en Afrique centrale.

Quelle impulsion entendez-vous donner à votre action afin d'assurer sa cohérence avec les objectifs du Plan national de croissance et de développement ?

Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) est notre boussole. De ce fait, tout ce que nous faisons doit être cohérent et compatible avec ce document hautement stratégique. L'année 2026 doit marquer une étape décisive dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'industrialisation. Nos priorités sont clairement identifiées. Nous avons la charge de finaliser le cadre juridique et réglementaire de l'industrie, car le cadre normatif est à la base de tout développement. Il nous faut aussi promouvoir les zones industrielles et les infrastructures nécessaires au développement des activités de transformation. S'agissant de transformation locale, il est impératif d'accélérer celle des ressources stratégiques. Cela ne va pas sans le renforcement de l'attractivité du secteur industriel et l'amélioration de l'environnement des investissements productifs. Dans un autre ordre d'idée, l'essor industriel est indissociable de la consolidation des dispositifs de normalisation, de métrologie, de qualité et de certification. Au-delà de la prise en compte de tous ces paramètres, l'enjeu est bien sûr de travailler à la création d'emplois durables pour améliorer le pouvoir d'achat des Gabonais afin que leur bien-être soit visible. Le corollaire est le soutien à l'émergence d'un secteur privé industriel national performant et le développement de chaînes de valeur industrielles à forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs minier, forestier, agricole et halieutique. Notre objectif est de faire de l'industrie un moteur majeur de croissance, de diversification économique et de souveraineté nationale. Le Gabon dispose de ressources, de talents et d'atouts considérables. Notre responsabilité collective consiste désormais à les transformer en prospérité durable pour nos concitoyens. Le PNCD est un outil stratégique qui porte la vision du président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement. Il a aussi vocation à mettre fin au pilotage à vue. Il nous aide à faire de bons choix et nous permettra de dresser le vrai bilan en 2030.

Propos recueillis par Andju Ani

Les rapides de Tsamba-Magotsi, dans la province de la Ngounié, illustrent la richesse des paysages naturels que le Gabon entend valoriser à travers sa Stratégie de développement du tourisme durable.

■ Développement touristique

GABON : LE RÉVEIL DE L'ÉDEN VERT

Doté d'un patrimoine naturel exceptionnel, le Gabon ambitionne de faire du tourisme et de l'artisanat deux piliers de sa diversification économique. Une stratégie nationale fixe désormais le cap pour transformer ce potentiel en véritable levier de croissance.

Recouvert à 88 % de son territoire par un vaste couvert forestier, le Gabon est un véritable poumon vert. Avec plus de 22 millions d'hectares de forêts luxuriantes, le pays figure parmi les leaders mondiaux en matière de préservation de la biodiversité et de captation de carbone au cœur du bassin du Congo. Ce territoire rural et urbain abrite des merveilles structurales sculptées par la nature au cours des millénaires. Il est peuplé d'hommes et de femmes dépositaires de rites, de traditions et de savoir-faire ancestraux. Le Gabon est un environnement d'émerveillement, par ses parcs nationaux uniques au monde, ses sites historiques insoupçonnés, son histoire, ses espèces, ses rites ancestraux, l'originalité de son art artisanal et par ses mets traditionnels. Pourtant, aucun des gouvernements successifs, et ce depuis les indépendances, n'a réussi à faire du pays l'éden touristique qu'il est naturellement prédestiné à devenir. Son économie se reposant, à l'époque, sur une seule ressource, le pétrole, son potentiel touristique, qui aurait dû le hisser au rang des destinations les plus prisées au monde, n'a jamais été efficacement mis en valeur.

Changement de paradigme : de l'or noir à l'or vert

« Le tourisme et l'artisanat représentent un potentiel inestimable pour nos provinces et pour notre pays.

C'est pour cette raison que mon ambition, au cours des sept prochaines années, sera d'augmenter les efforts d'investissement dans ces deux secteurs et d'en faire deux piliers importants de notre développement économique et social. » Par cette déclaration faite au début de son mandat, Brice Clotaire Oligui Nguema, nouveau président de la République, décide de faire du Gabon un hub touristique de premier choix. Son engagement ferme en faveur de la diversification économique a un double impact : le développement et la valorisation touristique du pays et la création d'emplois pour ses compatriotes. Pour répondre à ces défis, la ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat, la professeure Marcelle Ibinga-Itsitsa, a organisé le 29 juin dernier, au Palais des Congrès de la Cité de la Démocratie de Libreville, la cérémonie de présentation officielle de la Stratégie nationale du tourisme durable et de dynamisation de l'artisanat.

L'objectif affiché est d'une part de faire un état des lieux des secteurs du tourisme et de l'artisanat, et d'autre part de formuler des propositions de politiques publiques. La ministre ne lésine pas sur l'originalité lors de la présentation de son projet : la cérémonie, si solennelle soit-elle, a été méticuleusement pensée pour émerveiller et titiller l'imaginaire des personnalités et du public présents afin de susciter la curiosité et d'attiser l'envie

de découverte ou de redécouverte du Gabon profond. Dans un silence respectueux, le son mélodieux et ancestral du *nanagoméni*, nom traditionnel de la cithare, ouvre les réjouissances. Souhaitant la bienvenue aux invités en vêtue traditionnelle, la slameuse du collectif Des chants et d'Esprit déclame un texte vibrant complété par la diffusion d'un spot promotionnel, véritable invitation au voyage au cœur du pays. Dans ce film de promotion, les égéries du ministère du Tourisme Nelly Obono, Bruno Ecuelé Manga, Roméo MD et Jean-Claude Mpaka jouent les rôles principaux. Un prélude idéal à la fabuleuse Caravane touristique promise et, depuis lors, déployée sur le terrain.

Cette action initiale concrète est issue de la Stratégie nationale du tourisme durable et de dynamisation de l'artisanat, un document d'une trentaine de pages structuré en quatre parties : le fondement politique institutionnel, l'état des lieux des secteurs du tourisme et de l'artisanat, les axes stratégiques d'intervention publique, et enfin l'opérationnalisation des axes stratégiques de développement des secteurs du tourisme et de l'artisanat. En présence des membres du gouvernement, dont le vice-président de la République Alexandre Barro Chambrier, le vice-président et le secrétaire général du gouvernement, la professeure Marcelle Ibinga-Itsitsa rassure l'assistance : « *Nous ne venons pas simplement présenter (...) un document administratif de plus, car cette Stratégie est l'expression d'une ambition nationale(...) Le chef de l'État a fixé*

une orientation claire : faire du tourisme durable et de l'artisanat des leviers de diversification économique, de création de richesses, d'emplois et de valorisation de notre patrimoine naturel et culturel. »

Le D^r Georges Moussavou, directeur de cabinet et coordonnateur de la Stratégie, dresse un tableau sans complaisance des facteurs majeurs bloquant le développement du tourisme et de l'artisanat gabonais : « *Les dysfonctionnements institutionnels, l'absence d'outils juridiques de protection et de développement des professions artisanales, les dysfonctionnements entre directions générales et organismes, l'insuffisance d'infrastructures et l'absence d'industries touristiques, la gestion peu efficace des structures et organes, le non-respect des normes, règles et procédures régissant l'exploitation du tourisme et de l'artisanat, les activités touristiques illicites, l'impuissance de l'administration et l'absence d'éthique dans l'exercice des professions artisanales.* »

Le renouveau touristique

Pour changer radicalement la donne, la ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat propose d'agir sur trois piliers majeurs : la modernisation et le développement de l'économie touristique, le développement de l'économie artisanale, et enfin la construction et la réhabilitation des infrastructures. « *Une stratégie n'a de sens que lorsqu'elle produit des résultats. Une vision n'a de valeur que lorsqu'elle améliore* ► (suite p. 162)



De gauche à droite : Nina Abouna, commissaire générale de la Cité de la Démocratie, le vice-président de la République, Alexandre Barro Chambrier, et la ministre du Tourisme durable et de l'Artisanat, la professeure Marcelle Ibinga-Itsitsa, avant le lancement de la Stratégie nationale du tourisme durable et de la dynamisation de l'Artisanat.

► *concrètement la vie de nos populations. L'heure n'est plus uniquement à la planification, l'heure est désormais à l'action* », a-t-elle ajouté, annonçant dans la foulée la création d'une équipe dédiée composée de professionnels du secteur, de partenaires techniques et financiers ainsi que du secteur privé. Leur mission est de traduire cette vision ambitieuse en programmes concrets. « *Le Gabon possède un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Nos forêts, nos parcs nationaux, nos fleuves, notre façade maritime, notre biodiversité et la richesse de nos traditions font de notre pays une destination unique en Afrique centrale. Mais nous devons le reconnaître avec lucidité: ce potentiel n'a pas produit tous les effets économiques et sociaux que notre peuple est en droit d'attendre. C'est pourquoi cette stratégie est une étape importante.* », déclare le vice-président de la République Alexandre Barro Chambrier lors dans son adresse prononcée en lieu et place du président de la République gabonaise.

D'où le lancement immédiat, sur l'ensemble du pays, de la grande Caravane touristique conçue autour de circuits thématiques majeurs appelés « hubs ». De l'Estuaire aux Trois Frontières (Gabon-Cameroun-Guinée équatoriale), du Sud-Ouest au Haut-Ogooué, l'itinéraire est une véritable carte postale qui transporte les caravaniers. Le trajet débute à Libreville et relie Gamba. « *À Lembareni (Lambaréné, ndlr), il y a l'expérience incontournable du River Tour avec des excursions sur les lacs, les îles aux pélicans, la visite de la Mission historique de Ngomo, ainsi que l'emblématique hôpital Albert Schweitzer* », s'enthousiasme Laure, une jeune Migovéenne résidant dans la localité. La Mission des Trois Épis à Sindara, le mystérieux Lac Bleu à Mouila, sur les terres, valent largement le détour. Tchaïbang-City et Maye-Sur-Mer (Tchibanga et Mayumba) ne sont pas en reste avec le majestueux parc national de Mayumba, les splendides paysages de marbre de Mbigou et l'observation des gorilles.

À Gamba, la biodiversité du complexe d'Azingo et le panorama exceptionnel du parc de Loango sont un

enchantement visuel. Idem dans le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Lolo, où les sites se succèdent pour le plaisir des yeux. M'Para, un autochtone, confirme: « *Avec le parc de la Lékédi, le barrage de Poubara, le pont en lianes, les plateaux Batéké et les majestueux canyons à Lékoni, les touristes seront aux anges.* » Dans le Woleu-Ntem, les voyageurs franchissent les frontières vers la Guinée équatoriale et le Cameroun au cœur de la zone stratégique des trois frontières (Meyo-Kyé, Ebebiyín, Kyé-Ossi). « *Le parcours intègre également l'ascension du Mont Koum, la découverte approfondie des cultures locales et la rencontre authentique avec le peuple autochtone Baka à Minvoul* », nous confie Aristide Kassangoye, conseiller technique du ministre. Il précise: « *La force du projet repose sur son ancrage local. La Caravane s'appuie sur un réseau de prestataires locaux (hôteliers, restaurateurs, artisans) entièrement intégrés à la chaîne de valeur et qui font du tourisme un véritable levier de développement économique pour l'arrière-pays.* »

Le gouvernement gabonais se résout définitivement à faire du tourisme et de l'artisanat, outre une vitrine d'excellence de l'identité gabonaise, un puissant levier d'investissement et de développement territorial. Ces secteurs sont l'expression vivante de son riche patrimoine culturel, capable de raconter son histoire singulière, de valoriser son savoir-faire ancestral et d'exporter le génie créateur de ses artisans locaux.

La cérémonie officielle de présentation s'est achevée en apothéose avec la voix unique d'Annie Flore Batchiellily. Sa voix s'est élevée pour interpréter a cappella « Ce chant c'est mon champ » et « Je t'invite », deux véritables odes à l'amitié, au partage et à la découverte du Gabon profond. La foule reprend en chœur ce voyage vocal qui évoque un retour poignant aux racines culturelles gabonaises. C'est dans cette ambiance de communion que la ministre du Tourisme transmet officiellement le document final au vice-président de la République. Cette fois, ça y est, le réveil touristique est en marche.

Lambert Youngou

Face à Libreville, la Pointe-Denis conjugue plages, hébergements et nature préservée, offrant aux visiteurs l'une des principales portes d'entrée du tourisme balnéaire gabonais.

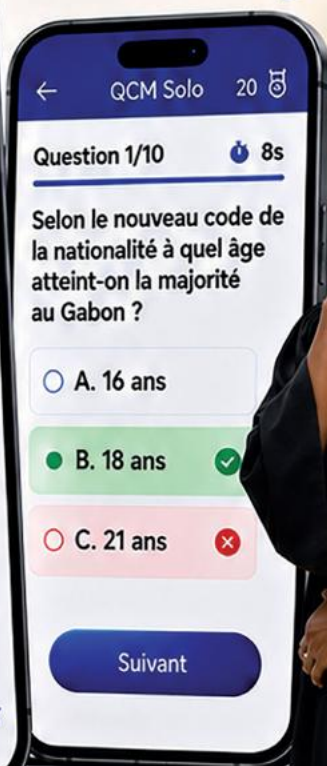


Le Droit gabonais à la portée de Tous.

Conçue pour les citoyens, les professionnels et les étudiants.



Testez vos connaissances



Recherchez

Plus de 10 000 textes juridiques constamment mis à jour



Comprenez

Maîtrisez le droit autrement grâce à des quiz structurés



Sauvegardez

Retrouvez facilement vos favoris et votre historique



Téléchargez
JURY gratuitement
dès maintenant



Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

<http://www.jury-app.com/>



Le retour de Shell et les discussions engagées avec BP et ExxonMobil illustrent le regain d'intérêt des majors pour le potentiel offshore gabonais.

■ Pétrole

SHELL, BP, EXXONMOBIL : LE GABON RELANCE LA COURSE À L'OR NOIR

Longtemps pilier de l'économie gabonaise, le pétrole demeure la première source de revenus du pays malgré l'érosion de la production. En 2026, Libreville a multiplié les initiatives pour relancer l'exploration, attirer les majors internationales et prolonger la durée de vie de ses gisements tout en cherchant à mieux valoriser ses ressources.

De puis plus d'un demi-siècle, le pétrole constitue l'épine dorsale de l'économie gabonaise. Membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) depuis 2016, le pays tire encore une part importante de ses recettes budgétaires, de ses exportations et de ses réserves de change de l'exploitation des hydrocarbures. Pourtant, derrière cette dépendance persistante se dessine une réalité plus préoccupante : celle d'une production en déclin structurel. Après avoir culminé à plus de 370 000 barils par jour dans les années 1990, la production nationale oscille aujourd'hui autour de 220 000 à 230 000 barils quotidiens. Les principaux champs historiques arrivent progressivement à maturité, obligeant les autorités à

repenser leur stratégie énergétique. L'enjeu est moins de produire davantage que de renouveler les réserves afin de préserver les recettes futures de l'État. À cet égard, l'année 2026 apparaît comme un tournant. Le gouvernement a multiplié les démarches destinées à attirer de nouveaux investissements dans l'exploration offshore, notamment dans les zones profondes et ultra-profondes du bassin atlantique gabonais, encore relativement peu exploitées. Le signal le plus significatif est intervenu en juin avec la signature d'un protocole d'accord entre l'État gabonais et Shell, marquant le retour du groupe anglo-néerlandais dans le pays après son départ en 2018. L'accord ouvre une phase d'études techniques portant sur plusieurs blocs en offshore pro-

fond et ultra-profond. Les travaux prévus concernent notamment l'analyse de données géologiques et sismiques afin d'évaluer le potentiel pétrolier de ces zones. Cette réapparition d'un acteur majeur de l'industrie pétrolière mondiale est perçue par les autorités comme un signe de confiance dans le potentiel géologique du pays. Présente au Gabon pendant plus d'un demi-siècle, Shell avait participé à la découverte et au développement de plusieurs gisements emblématiques avant de se retirer dans le cadre d'une réorganisation mondiale de son portefeuille. Son retour témoigne du regain d'intérêt suscité par les eaux profondes gabonaises. Dans le même temps, Libreville poursuit ses discussions avec d'autres majors internationales. Selon le ministre du Pétrole et du Gaz Clotaire Kondja, *« le Gabon espère finaliser des contrats de partage de production avec le Britannique BP et l'Américain ExxonMobil à la suite d'accords préliminaires portant sur l'exploration offshore »*. Une perspective qui pourrait ouvrir un nouveau cycle d'investissements dans le secteur.

En plus des négociations contractuelles engagées avec les majors internationales, l'actualité pétrolière gabonaise de 2026 a été marquée par les avancées enregistrées sur le permis offshore de Dussafu, au large de la côte sud du pays. Ce bloc est exploité par la compagnie norvégienne BW Energy, en partenariat avec sa compatriote Panoro Energy et la société nationale Gabon Oil Company (GOC). Par ailleurs, la découverte du gisement Bourdon, au sud du pays, constitue l'un des faits notables de ces dernières années dans l'industrie pétrolière gabonaise. Les travaux d'évaluation réalisés par l'opérateur ont confirmé la présence d'un réservoir de qualité renfermant environ 56 millions de barils de pétrole en place, dont près de 25 millions de barils récupérables.

Modernisation et innovation

Pour BW Energy, Bourdon pourrait devenir le prochain pôle majeur de développement du permis de Dussafu. Ce gisement devrait être développé à partir d'une infrastructure inspirée de la plate-forme MaBoMo, déjà déployée avec succès sur le champ Hibiscus, situé lui aussi dans le sud du pays. Le projet prévoit le forage initial de quatre puits producteurs reliés aux installations existantes, notamment au FPSO BW Adolo, une unité flottante de production, via des infrastructures sous-marines. Une décision finale d'investissement est attendue courant 2026. Cette découverte conforte l'idée que le bassin offshore sud-gabonais recèle encore d'importantes ressources susceptibles de prolonger la durée de vie de l'industrie pétrolière nationale et de soutenir les recettes publiques dans les années à venir. L'année 2026 voit également une accélération des projets de modernisation des infrastructures de production

offshore. Les opérateurs poursuivent l'optimisation des installations existantes grâce à des technologies de forage plus performantes, à l'amélioration des systèmes de récupération des hydrocarbures et à l'exploitation de données géologiques de plus en plus sophistiquées. Dans les eaux de Dussafu, les développements successifs des champs Hibiscus, Ruche et Bourdon reposent sur des infrastructures modulaires permettant de réduire les coûts de développement tout en accélérant la mise en production des découvertes. Cette approche constitue l'une des innovations les plus remarquées du secteur au Gabon ces dernières années. Parallèlement, les autorités cherchent à augmenter le contenu local en encourageant la participation des entreprises gabonaises aux activités de sous-traitance, de logistique et de services pétroliers.

Le pétrole toujours au cœur du financement de l'économie

Malgré les discours sur la diversification économique, le pétrole demeure un levier financier essentiel. En avril 2026, le gouvernement a signé avec le Singapourien Trafigura un accord de préfinancement pétrolier d'un milliard de dollars. En échange de livraisons futures de brut sur une période de sept ans, le négociant international apporte des ressources destinées à soutenir les investissements et les priorités de développement du pays. Cette opération illustre à quel point les hydrocarbures continuent de jouer un rôle central dans le financement des politiques publiques. Les recettes pétrolières demeurent indispensables pour financer les infrastructures, les programmes sociaux et les ambitions inscrites dans le Plan national de croissance et de développement (PNCD).

Toutefois, le paradoxe gabonais reste entier. D'un côté, le gouvernement affirme sa volonté de bâtir une économie moins dépendante des matières premières grâce à l'industrialisation, à l'agriculture et aux services. De l'autre, les hydrocarbures continuent de fournir l'essentiel des ressources nécessaires pour financer cette transformation. Il s'agit donc moins de tourner la page pétrolière que d'optimiser la contribution du secteur à l'économie nationale. Le retour des majors, les nouvelles découvertes offshore et la reprise des investissements dans l'exploration montrent une conviction largement partagée : le pétrole restera, pour de nombreuses années encore, l'un des piliers de la prospérité gabonaise. La question n'est donc plus de savoir si le pays doit s'affranchir de sa rente pétrolière mais de trouver comment l'utiliser pour préparer l'après-pétrole. C'est sans doute dans cet équilibre entre exploitation des ressources existantes et diversification accélérée de l'économie que se jouera l'avenir économique du Gabon au cours de la prochaine décennie.

Anne-Sophie Lallemand

POURQUOI LE GABON MISE DÉSORMAIS SUR LE GAZ

Longtemps considéré comme un simple sous-produit du pétrole, le gaz naturel s'impose désormais comme un pilier de la stratégie énergétique du Gabon. De nouveaux investissements et des projets structurants marquent un tournant majeur pour l'économie nationale.

Selon plusieurs estimations internationales, le Gabon disposerait d'environ 900 milliards de pieds cubes de réserves prouvées de gaz naturel, soit près de 28 milliards de mètres cubes. Ces ressources sont associées aux gisements pétroliers offshore et onshore du pays. Pendant de nombreuses années, faute d'infrastructures adaptées, une partie de ce gaz était réinjectée dans les champs pétroliers pour maintenir la pression des réservoirs ou brûlée à la torche.

Aujourd'hui, la donne a changé. Face à la baisse de la production pétrolière des champs matures et à la nécessité de diversifier l'économie, le gouvernement gabonais a décidé d'accélérer le développement de la filière gaz. Cette orientation répond à une forte demande de gaz liquéfié (GNL) en Europe et en Asie. « *Le Gabon entre dans l'ère du gaz : cette ressource n'est plus un sous-produit mais un levier de souveraineté énergétique, d'industrialisation et de création de valeur* », affirme Clotaire Kondja, le ministre du Pétrole et du Gaz.

Parmi les projets emblématiques figure celui développé par Perenco au terminal du Cap Lopez pour un investissement de près de 2 milliards de dollars, soit 1 136 milliards de FCFA. Il s'agit de la construction d'une unité de production de gaz naturel liquéfié qui doit permettre au Gabon de devenir autosuffisant en gaz butane et exportateur de GNL à partir de 2026. Le développement du gaz s'est également traduit par la mise en service en 2024 d'une usine de production de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Batanga, près de Port-Gentil. Cette installation vise à réduire les importations de gaz domestique et à accroître la sécurité énergétique nationale.

Parallèlement, plusieurs accords et avenants contractuels ont été conclus ces dernières années. Le projet de centrale thermique à gaz de Mayumba a notamment fait l'objet d'une actualisation contractuelle entre l'État gabonais, Perenco et Gabon Power Company. L'objectif est d'alimenter progressivement le sud du pays en électricité grâce à une énergie plus fiable. L'intérêt pour le gaz se manifeste également dans l'arrivée ou

le retour de grands groupes internationaux. En 2025, ExxonMobil a signé un protocole d'accord avec le gouvernement gabonais pour explorer les ressources pétrolières et gazières offshore. En 2026, les autorités ont annoncé leur intention de conclure des contrats de partage de production avec ExxonMobil et BP dans plusieurs blocs maritimes prometteurs. Un programme d'investissements qui, selon le ministre du Pétrole, s'élève à plus de 2 milliards de dollars sur cinq ans.

Cette dynamique est intensifiée par les perspectives géologiques encore sous-explorées du pays. Les bassins offshore profonds et ultra-profonds gabonais, notamment autour des découvertes de Leopard, Diaba et Boudji, dans la côte ouest du pays, sont considérés comme présentant un important potentiel gazier. Les autorités espèrent que de nouvelles campagnes d'exploration permettront d'augmenter les réserves actuellement prouvées.

Si le gaz suscite aujourd'hui autant d'intérêt, c'est parce qu'il répond à des priorités nationales. Il permet de produire de l'électricité pour soutenir l'industrialisation du pays, offre des débouchés dans la pétrochimie, les engrais, le GPL et le GNL, et constitue une source de revenus d'exportation susceptible de compenser progressivement le déclin naturel de la production pétrolière.

Le Gabon cherche ainsi à reproduire le succès observé dans d'autres pays africains producteurs de gaz, comme la République du Congo ou le Mozambique, qui ont développé des infrastructures d'exportation de GNL pour valoriser leurs ressources. De ce point de vue, la création d'une économie gazière apparaît comme l'un des grands chantiers de la décennie.

Après avoir longtemps négligé cette ressource, le Gabon semble désormais déterminé à faire du gaz naturel un moteur de croissance, de souveraineté énergétique et de diversification économique. Les investissements engagés et les projets en cours laissent entrevoir l'émergence d'une nouvelle filière à même de transformer le paysage énergétique national.

Anne-Sophie Lallemand

■ 15 ans de souveraineté énergétique

GABON OIL COMPANY: QUINZE ANS D'ASCENSION INDUSTRIELLE

Créée en 2011 pour porter les intérêts de l'État dans les hydrocarbures, Gabon Oil Company célèbre quinze années au cours desquelles elle a progressivement étendu son périmètre : production, participations, services pétroliers, stockage, distribution et industrie composent désormais un ensemble qui couvre une part croissante de la chaîne de valeur nationale.

En 2011, Gabon Oil Company (GOC) n'est encore qu'une jeune compagnie nationale face à une industrie pétrolière gabonaise historiquement dominée par les grands opérateurs internationaux. Quinze ans plus tard, son périmètre raconte une autre histoire. Production d'hydrocarbures, participations dans des permis opérés par des tiers, forage, *workover*, maintenance, stockage, distribution et production de lubrifiants : la société est désormais à la tête d'un ensemble dont les activités se répandent de l'amont à l'aval et aux services.

Cette évolution ne s'est pas faite en une seule opération. Elle procède d'une succession d'étapes au cours desquelles la GOC a d'abord appris le métier de producteur, constitué un portefeuille d'actifs, puis intégré des entreprises capables de compléter sa chaîne de compétences.

Créée le 24 août 2011 par le décret n° 1017/PR/MMPH, la Société nationale des hydrocarbures du Gabon (SNHG), qui opère sous la marque Gabon Oil Company, reçoit notamment pour principales missions

d'explorer et d'exploiter les hydrocarbures, seule ou en association, de les commercialiser et de suivre les participations de l'État dans le secteur. Son capital sera porté à 11 milliards de FCFA en 2018.

2014, le premier apprentissage du métier de producteur

La trajectoire industrielle commence véritablement en 2014 avec la première brève rétrocession d'actifs d'Addax Petroleum Gabon qui confronte alors la compagnie nationale aux responsabilités directes du

producteur : suivre les opérations, mobiliser des compétences techniques et assumer la performance des actifs. La GOC ne se limite plus à représenter ► (suite p.168)



Marcellin Simba Ngabi,
administrateur directeur général
de la Société nationale
des hydrocarbures du Gabon.

15 ANS EN CHIFFRES



15
années
d'existence



90 000
barils/jour
de production Groupe



+ 1 300
collaborateurs
au niveau du Groupe



Un groupe énergétique
intégré



Des actifs stratégiques
au service du Gabon

LES ENTITES DU GROUPE GABON OIL COMPANY

Un portefeuille d'actifs complémentaires qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures.



La GOC dispose ainsi de deux leviers dans l'amont : opérer directement certains actifs et capter une part de la production des permis opérés par d'autres compagnies. Mais produire davantage crée aussi de nouveaux besoins techniques. L'acquisition, en 2025, de la Société de Maintenance Pétro-

lière (SMP) ajoute au groupe un équipement de forage, de *workover*, de maintenance et d'assistance technique sur les puits de pétrole. Les rigs et unités d'intervention peuvent désormais être mobilisés au plus près des besoins des actifs. L'enjeu est opérationnel : raccourcir

certains délais de mobilisation et mieux maîtriser les coûts associés aux services pétroliers.

Entre-temps, la compagnie prépare une autre phase. L'augmentation de son capital en 2018 lui donne davantage de moyens financiers. À partir de 2020, les prises de participations et les appels de fonds auprès de partenaires élargissent son portefeuille. Puis, le 12 mars 2024, une seconde rétrocession des actifs d'Addax Petroleum Gabon par l'État gabonais renforce encore son assise opérationnelle. Cette chronologie éclaire la suite : le changement d'échelle engagé à partir de 2024 ne part pas de zéro. Il s'appuie sur près d'une décennie d'apprentissage de la production et de gestion d'actifs.

Assala, GOP, SMP : trois opérations, trois fonctions

L'année 2024 constitue un tournant avec l'acquisition d'Assala Energy Holdings. La GOC récupère un portefeuille productif plus important, mais aussi des installations, des équipes et des compétences opérationnelles. En 2025, Assala affiche une production moyenne d'environ 50 000 barils par jour, avec un pic de 57 000 barils par jour en décembre. L'intégration des actifs de Tullow Oil Gabon, désormais regroupés au sein de Gabon Oil Participations (GOP), répond à une logique différente. Il ne s'agit pas d'opérer directement les champs, mais de gérer les intérêts détenus dans des permis exploités par des partenaires. GOP représente ainsi environ 12 000 barils par jour en quote-part. En agrégeant les volumes d'Assala Energy, de GOP et les 27 000 barils par jour issus de ses actifs opérés et non opérés, la production du groupe atteint désormais les 90 000 barils par jour.



Les équipes de GOC sur le terrain lors des opérations pétrolières, en 2014.

certaines délais de mobilisation et mieux maîtriser les coûts associés aux services pétroliers.

De la production au consommateur

Cette intégration aurait cependant été incomplète en restant concentrée sur l'amont. À l'autre bout de la chaîne, Gab'Oil constitue le bras commercial du groupe. Son réseau est passé de 7 stations-service début 2025 à 13 en 2026, avec six nouvelles stations mises en exploitation entre août 2025 et août 2026. L'objectif étant de s'implanter sur les neuf provinces du Gabon afin d'apporter les produits raffinés au plus près des populations. L'entreprise développe parallèlement ses ventes hors réseau dans les activités gaz et stockage. La structure remise en service du dépôt de Lambaréné répond précisément à l'enjeu logistique. Sa capacité actuelle, d'environ 1 500 m³, doit dépasser 30 000 m³ de produits raffinés. Au-delà du volume, sa localisation permet de rapprocher le stockage des bassins de consom-



“ MESSAGE DE L'ADG

« Après quinze années de construction, la SNHG entre dans une nouvelle phase de son histoire : celle de la consolidation, de l'excellence opérationnelle et de la création durable de valeur pour le Gabon. »

mation du Moyen-Ogooué, de la Ngounié et de la Nyanga. Avec Pizolub, le groupe intervient également dans la transformation industrielle. Active depuis 1978 dans les lubrifiants, l'entreprise vise 6 000 tonnes de production en 2026 tout en modernisant son outil.

Une architecture se dessine ainsi derrière des entreprises aux métiers différents : produire sur les actifs opérés, valoriser les participations avec GOP, intervenir sur les installations avec SMP, stocker et distribuer avec Gab'Oil, transformer localement avec Pizolub. L'intégration ne tient donc pas au nombre de filiales, mais à leur capacité à couvrir des maillons complémentaires de la même chaîne.

Quinze ans, quinze jalons

Cette trajectoire peut être lue à travers quinze étapes, chacune ajoutant une capacité au dispositif précédent. La première est la création de la SNHG en 2011 ; la deuxième, la commercialisation des parts de pétrole revenant à l'État ; la troisième, la première rétrocession des actifs d'Addax Petroleum Gabon en 2014, qui ouvre l'expérience de producteur ; la quatrième, l'obtention de Mboumba en 2016. La cinquième, en 2018, porte le capital social à 11 milliards de FCFA ; la sixième, à partir de 2020, ouvre une phase de prises de participations et d'élargissement du portefeuille ; la septième, le 12 mars 2024, correspond à la seconde rétrocession des actifs d'Addax Petroleum Gabon.



Vient ensuite l'accélération. La huitième étape est l'acquisition d'Assala Energy Holdings en 2024 ; la neuvième, l'intégration de Tullow Oil Gabon devenue GOP ; la dixième, l'acquisition de SMP en 2025. La onzième correspond à l'expansion du réseau Gab'Oil ; la douzième, au développement du stockage, notamment à Lambaréné ; la treizième, à la restructuration de Pizolub et au renforcement de la transformation industrielle locale.

La quatorzième concerne un actif moins visible dans les bilans pétroliers mais indispensable à la maîtrise



des précédents : les compétences. Contenu local, formation, transmission des savoir-faire et montée en qualification doivent permettre que l'augmentation du nombre d'actifs s'accompagne d'une progression des capacités nationales à les exploiter.

La quinzième, enfin, ouvre le cycle SNHG30. La problématique change : après avoir acquis et intégré, il faut désormais consolider. Cela signifie augmenter les réserves et la production, améliorer la performance des actifs, développer l'aval et renforcer les capacités industrielles. « Ces quinze années de construction » (suite p.170)

NOS AXES STRATÉGIQUES

-  **01 PRODUCTION**
Augmenter les réserves et la production nationale.
-  **02 TRANSFORMATION**
Développer davantage l'aval pétrolier.
-  **03 INDUSTRIALISATION**
Renforcer SMP, Pizolub, et les infrastructures.
-  **04 CAPITAL HUMAIN**
Former la prochaine génération de leaders.
-  **05 ESG**
Inscrire la croissance dans la durabilité.



► traduisent une vision et une volonté : celles des plus hautes autorités de la République, au premier rang desquelles Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, de faire de la GOC un instrument de création de valeur au service du Gabon. Forte du chemin parcouru, notre Compagnie ouvre désormais un nouveau chapitre : consolider nos acquis, viser l'excellence opérationnelle et créer durablement davantage de valeur pour le Gabon », précise Marcellin Simba Ngabi, administrateur directeur général de la Société nationale des hydrocarbures du Gabon.

Mandji et Mouila, l'autre versant de la croissance

Reste une question : comment la valeur générée par les hydrocarbures se traduit-elle au-delà des installations pétrolières ?

À Mandji, dans la Ngounié, la GOC finance, dans le cadre de sa responsabilité sociétale des entreprises (RSE), plusieurs infrastructures dédiées à la santé, au sport, au logement et à la mobilité urbaine au plus près de ses installations pétrolières onshore de Tsiengué et d'Obangué. Le programme comprend un centre médical, des logements destinés au personnel de santé, un complexe sportif et des voiries. Des entreprises nationales interviennent dans leur réalisation, associant investissement social et contenu local.

Au mois d'août 2026, les logements destinés au personnel de santé affichent 55 % d'exécution, contre environ

30 % pour les voiries urbaines, tandis que le complexe sportif approche 95 % d'achèvement. Au-delà des pourcentages, les infrastructures répondent à des usages identifiés : rapprocher les soins des habitants de Mandji et des villages voisins, loger les personnels médicaux à proximité de leur lieu de travail et améliorer l'accès aux équipements.

À Mouila, l'intervention porte notamment sur des infrastructures universitaires. Les terrassements de la future université sont achevés. Les sites nécessitent encore des adaptations liées aux contraintes hydriques, avec notamment des constructions sur pilotis envisagées pour améliorer la ventilation naturelle et la gestion des eaux pluviales.

L'ensemble de ces investissements donne une autre lecture des quinze années écoulées de vie de cette entreprise. De la première rétrocession d'actifs en 2014 aux acquisitions engagées depuis 2024, des champs pétroliers aux stations-service, des rigs de SMP aux infrastructures de Mandji et Mouila, la GOC a progressivement élargi le périmètre dans lequel elle intervient.

À quinze ans, l'enjeu n'est donc plus seulement de mesurer la taille atteinte par la GOC. Il est d'observer comment ses différentes composantes parviennent désormais à fonctionner comme un même ensemble industriel : des réserves jusqu'au consommateur, des équipements jusqu'aux compétences, et de la valeur pétrolière jusqu'aux territoires.

Andju Ani

SEEG : LA FIN D'UN MONOPOLE, LE DÉBUT D'UNE RECONSTRUCTION

Face à la dégradation des services d'eau et d'électricité, le Gabon remplace la SEEG par deux entreprises publiques spécialisées. L'urgence hydrique et électrique explique cette restructuration.

Mettre fin au modèle historique de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) est une décision marquante. En effet, cette entreprise a assuré simultanément la production et la distribution d'électricité et d'eau potable durant des décennies, quand les infrastructures étaient moins développées. Au fil des années, les difficultés se sont accumulées : réseaux de distribution vieillissants, investissements ne suivant pas le rythme de la croissance démographique, besoins qui augmentent... Résultat : coupures de courant fréquentes, quartiers privés d'eau pendant plusieurs jours et mécontentement grandissant des usagers.

Le gouvernement a tranché. Deux entreprises publiques distinctes se partagent les responsabilités : la Gabonaise des Eaux (GDE), exclusivement chargée de la production et de la distribution d'eau potable, et Électricité du Gabon (EDG), chargée de la production, du transport et de la distribution d'électricité. Concentrer chaque société sur un seul métier doit améliorer la gouvernance et la maintenance tout en favorisant une meilleure affectation des investissements. L'objectif est de mettre un terme aux dysfonctionnements.

L'urgence de répondre à la crise de l'eau et de l'électricité

Dans plusieurs localités, l'accès à l'eau potable est devenu particulièrement difficile : insuffisance des capacités de production, vétusté des réseaux de distribution, augmentation constante de la demande... Le gouvernement a donc décrété sur tout le territoire national un état d'urgence hydrique qui accélère la réalisation des projets en évitant les longues procédures administratives : nouvelles stations de traitement, augmentation des installations de pompage, réalisation de forages et modernisation des réseaux afin de réduire les pertes d'eau. Le partenariat engagé avec le groupe français Suez vient renforcer les moyens mobilisés pour améliorer durablement la production et la distribution d'eau potable. Pour les pouvoirs publics, l'accès à l'eau potable ne relève pas du seul confort, c'est une priorité sanitaire, sociale et économique.

Situation tout aussi préoccupante dans le secteur énergétique, avec des délestages qui freinent l'activité économique. Les PME investissent dans des groupes électrogènes coûteux, les commerces perdent des marchandises faute de respect de la chaîne du froid, les établissements de santé et les écoles doivent s'adapter à des interruptions parfois imprévisibles. Parmi les mesures d'urgence privilégiées par le gouvernement, la plus visible est la mise en service de centrales électriques flottantes exploitées par la société turque Karpowership. Installées au large de Libreville, elles apportent environ 70 MW au réseau national, permettant la réduction partielle des coupures dans le Grand Libreville. Parallèlement, des opérations de maintenance sont engagées afin de restaurer la pleine capacité de production des installations existantes.

Un potentiel hydraulique sous-exploité

Le Gabon possède pourtant d'importantes ressources hydrauliques, avec cinq barrages hydroélectriques : Kingué à 58 MW, Tchimbélé à 68 MW, Poubara à 160 MW, Bongolo à 5 MW et Médouneu à 10 MW. Ces ouvrages assurent près de 40 % de la production nationale, ce qui reste insuffisant. Les projections situent la demande à plus de 1 000 MW dans les prochaines années. De plus, les barrages dépendent des conditions hydrologiques, ce qui oblige parfois à recourir aux centrales thermiques, coûteuses et polluantes. Le gouvernement mise sur de nouveaux barrages hydroélectriques à Booué et Tsengué-Lélédi pour près de 400 MW, Irouba et Egombe ajoutant ensemble 109 MW au réseau interconnecté du Sud. Il souhaite aussi développer les centrales au gaz naturel, ressource abondante au Gabon, tout en accélérant le déploiement du solaire dans les zones rurales éloignées. Par ailleurs, moderniser les lignes électriques permettrait d'éviter qu'une part importante de l'électricité produite soit perdue lors de son transport ou de sa distribution. Enfin, la nouvelle organisation institutionnelle vise une gestion plus efficace des investissements et une meilleure coordination entre les différents acteurs du secteur.

Ariane Nadia Mpenga

INFRAGROUP, UN SAVOIR-FAIRE AFRICAIN AU SERVICE DES AMBITIONS DU GABON

Présent dans plusieurs pays d'Afrique, INFRAGROUP accompagne au Gabon des projets structurants dans les domaines de l'énergie et des infrastructures. Fort d'une expérience acquise sur des chantiers d'envergure, le groupe met son savoir-faire au service du renforcement des capacités énergétiques et de la modernisation des équipements stratégiques du pays.

Le développement des infrastructures figure parmi les priorités de la politique de transformation engagée par le Gabon. Qu'il s'agisse d'augmenter la production d'électricité, d'améliorer les équipements publics ou d'accompagner le déploiement d'infrastructures stratégiques, ces projets supposent des partenaires capables d'assurer l'ensemble de la chaîne de réalisation, de la conception à la mise en service. C'est sur ce créneau qu'INFRAGROUP développe aujourd'hui ses activités dans le pays.

Spécialisée dans les projets menés selon le modèle EPC+F (Engineering, Procurement, Construction and Financing), l'entreprise intervient dans la construction et la rénovation de bâtiments, les infrastructures électriques, les centrales solaires ainsi que les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Cette approche intégrée lui permet d'effectuer les études,

la fourniture des équipements, les travaux, la mise en service et, lorsque les projets le nécessitent, leur accompagnement financier.

Au fil des années, INFRAGROUP a construit un portefeuille de références sur plusieurs marchés africains. En Côte d'Ivoire, l'entreprise a conduit les travaux de réhabilitation de l'Hôtel Président de Yamoussoukro et du RANHOTEL de Bouaké, tout en réalisant plusieurs infrastructures électriques, parmi lesquelles le poste 225/33 kV d'Akoupé Zeudji, le poste 90/33/16,5 kV de Bassam-VITIB ou encore le poste de distribution du Centre national de radiographie d'Abidjan. Au Mali, le groupe participe au développement d'une centrale solaire de 100 MW à Ségou, illustrant la diversité de ses compétences dans les infrastructures énergétiques. Présent également au Sénégal, au Maroc et au Gabon, il poursuit son développement en s'appuyant sur cette expérience acquise à l'échelle du continent.

Au-delà de la réalisation des ouvrages, l'entreprise met en avant une démarche fondée sur la qualité, la sécurité, le respect des délais et la durabilité. Sa politique environnementale repose notamment sur une utilisation responsable des ressources, le recours à des solutions d'éco-construction et la protection de la biodiversité afin de limiter l'empreinte de ses chantiers. Cette volonté d'associer performance technique et responsabilité environnementale accompagne l'ensemble des projets qu'elle conduit.

Des réalisations au cœur des priorités énergétiques du Gabon

Au Gabon, INFRAGROUP participe à plusieurs projets destinés à améliorer durablement les capacités de production électrique. L'un des plus importants concerne la fourniture, l'installation, la mise en service et la formation relative à 31 groupes électrogènes Caterpillar répartis dans 17 localités, afin de renforcer les centrales



thermiques exploitées par la SEEG pour le compte du ministère de l'Accès universel à l'eau et à l'énergie.

Ce programme comprend l'installation de groupes électrogènes d'une puissance unitaire de 2 275 kVA, de transformateurs élévateurs, de cellules HTA, d'armoires de synchronisation ainsi que l'ensemble des travaux de tuyauterie, des systèmes d'échappement et des raccordements électriques. Les équipes d'exploitation et de maintenance bénéficient également d'un accompagnement technique destiné à assurer la maîtrise des installations et leur fonctionnement dans la durée.

Une contribution aux infrastructures stratégiques du pays

En complément du programme de renforcement des centrales thermiques de la SEEG, INFRAGROUP conduit un projet d'envergure dans le secteur de l'énergie. Pour le compte de Cybastion, l'entreprise réalise une centrale électrique bi-combustible gaz et diesel implantée à la Cité de la Démocratie à Libreville. Conçue pour répondre aux exigences du Data center national du Gabon (DCN), cette infrastructure garantit une alimentation électrique à haute disponibilité indispensable au fonctionnement d'équipements numériques sensibles.

Son intérêt ne se limite toutefois pas à l'alimentation du data center. Équipée de 10 groupes électrogènes, la centrale permettra également d'injecter un surplus de production estimé entre 13,2 MW et 16,2 MW dans le réseau national de la SEEG grâce à un poste source de 90 kV. Cette double vocation répond à un objectif de performance énergétique : sécuriser l'alimentation d'une infrastructure stratégique tout en contribuant au renforcement des capacités du réseau électrique national. Dans un contexte marqué par une demande croissante en énergie, ce type d'installation participe à l'amélioration de la résilience du système électrique et accompagne les investissements engagés dans la modernisation des infrastructures du pays.

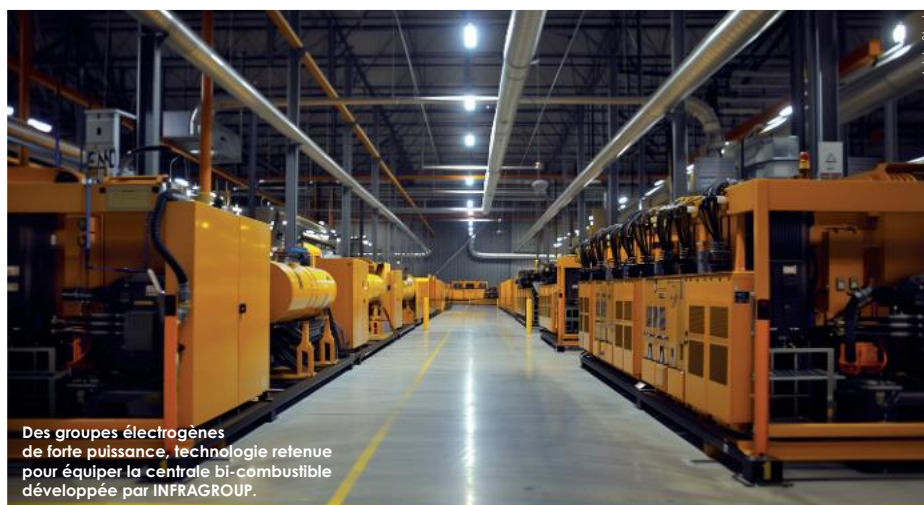
Le chantier mobilise des compétences techniques couvrant l'ensemble de la chaîne de réalisation. Les travaux comprennent les ouvrages de génie civil et les structures métalliques, la construction de deux réservoirs de stockage de diesel de 1 100 m³ chacun, l'installation d'un système de lutte contre l'incendie doté d'un réservoir

dédié de 500 m³, la pose des groupes électrogènes, des cellules HTA et des armoires de synchronisation ainsi que la réalisation d'un poste source de 90 kV composé de trois travées lignes, deux travées transformateurs et une travée de couplage. L'ensemble des installations fait ensuite l'objet d'une mise en service complète avant la remise à l'exploitant.

L'entreprise accorde aussi une place importante au transfert de compétences. Comme pour le projet des 31 groupes électrogènes, les équipes d'exploitation et de maintenance bénéficient d'une formation spécifique afin d'assurer la maîtrise des équipements et leur fonctionnement à long terme. Cette démarche vise à favoriser une appropriation rapide des installations et à garantir leur pérennité.

Une présence appelée à s'inscrire dans la durée

À travers les projets qu'il mène au Gabon, INFRAGROUP met au service du pays un savoir-faire acquis sur plusieurs marchés africains. Des opérations de réhabilitation conduites en Côte d'Ivoire aux projets énergétiques développés au Sénégal, le groupe a progressivement diversifié ses domaines d'intervention, du bâtiment aux infrastructures électriques en passant



Des groupes électrogènes de forte puissance, technologie retenue pour équiper la centrale bi-combustible développée par INFRAGROUP.

par l'adduction d'eau potable et l'assainissement. Cette expérience constitue aujourd'hui un atout pour accompagner les projets engagés au Gabon, dans le respect des exigences de qualité, de sécurité, de performance et de durabilité qui guident son action. En conjuguant expérience africaine, maîtrise des projets complexes et approche durable de la construction, INFRAGROUP accompagne le Gabon dans la réalisation d'infrastructures appelées à soutenir durablement son développement économique.

Paul de Manfred



Longtemps dominé par le manganèse, le secteur minier s'engage aujourd'hui dans une stratégie de diversification de ses ressources.

■ MINES

LES CINQ LEVIERS POUR FAIRE DU GABON UNE DESTINATION MINIÈRE DE PREMIER PLAN

Avec l'ambition de faire du secteur extractif un moteur de diversification économique, le ministère des Mines et des Ressources géologiques déploie une politique fondée sur cinq axes prioritaires. Entre modernisation, transformation locale et attractivité accrue, le Gabon entend valoriser durablement son important potentiel minier.

Le secteur minier gabonais entre dans une nouvelle phase de son développement. Longtemps dominée par l'exploitation du manganèse, l'activité extractive est aujourd'hui appelée à jouer un rôle central dans la transformation économique du pays. Conscient de l'importance cruciale des ressources du sous-sol national, le ministre des Mines et des Ressources géologiques Sosthène Nguema Nguema a défini une politique structurée autour de cinq axes visant à moderniser le secteur, améliorer sa compétitivité et accroître sa contribution à la croissance nationale. Cette démarche se déploie dans un contexte international particulière-

ment favorable. La transition énergétique mondiale, le développement des technologies numériques et la montée en puissance des industries de pointe entraînent une demande croissante en minerais critiques.

Le premier axe de cette politique minière, explique le ministre, repose sur l'approfondissement de la connaissance géologique du territoire. Pour attirer plus d'investissements, les autorités entendent améliorer la cartographie minière nationale, actualiser les bases de données géoscientifiques et intensifier les campagnes de prospection. L'objectif est de réduire l'incertitude liée à l'exploration en mettant à la disposition des

investisseurs des informations fiables sur les ressources disponibles. Une meilleure connaissance du sous-sol permet de raccourcir les délais de décision et de sécuriser les projets miniers.

Le deuxième axe concerne la modernisation du cadre juridique et institutionnel. Le ministère des Mines s'attache à favoriser la transparence dans la gestion des titres miniers, à simplifier les procédures administratives et à améliorer la lisibilité du cadre réglementaire. Dans un secteur où les investissements s'inscrivent souvent sur plusieurs décennies, la stabilité des règles est un facteur déterminant. En offrant un environnement plus prévisible et plus sécurisé, le Gabon optimise son positionnement face à la concurrence d'autres juridictions minières africaines.

Le troisième pilier porte sur la transformation locale des minerais. Cette orientation procède de la volonté des autorités de dépasser le modèle traditionnel fondé sur l'exportation de matières premières brutes. L'ambition est désormais de développer plus d'activités industrielles sur le territoire national afin de créer plus de valeur ajoutée, d'impulser des transferts de technologies et de générer des emplois qualifiés. Cette politique concerne aussi bien le manganèse que les futurs projets liés au fer ou aux minerais critiques. Elle entre dans une vision de long terme visant à faire émerger une véritable industrie minière intégrée.

Le quatrième volet est consacré au développement des infrastructures. L'exploitation des grands gisements identifiés à travers le pays nécessite des investissements importants dans les transports, l'énergie et la logistique. Routes, chemins de fer, ports minéraliers et capacités de production électrique deviennent des

éléments essentiels à la compétitivité des projets. Le ministère accompagne ainsi plusieurs initiatives destinées à améliorer les conditions d'exploitation des ressources minières et à faciliter leur acheminement vers les marchés internationaux. Ces infrastructures bénéficient aussi à d'autres secteurs de l'économie en contribuant au désenclavement des territoires.

Enfin, le cinquième point met l'accent sur le développement durable et la responsabilité environnementale. Le Gabon veut promouvoir une exploitation minière respectueuse des écosystèmes et des populations locales. Les exigences en matière de protection de l'environnement, de réhabilitation des sites et de responsabilité sociale des entreprises occupent une place croissante dans les politiques publiques. Cette approche répond aux attentes des investisseurs internationaux, de plus en plus attentifs aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Au-delà de ces cinq priorités, le ministère entend développer l'attractivité globale du secteur minier gabonais. En premier lieu, la disponibilité de données géologiques fiables réduit le risque associé aux investissements d'exploration. Ensuite, un cadre réglementaire plus transparent améliore la confiance des opérateurs économiques. Par ailleurs, le développement des infrastructures contribue à réduire les coûts logistiques, souvent considérés comme l'un des principaux freins à la compétitivité des projets miniers africains.

La promotion de la transformation locale s'érige aussi en argument majeur pour les investisseurs. Elle ouvre des perspectives nouvelles dans les domaines de la métallurgie, de la sidérurgie et des industries de transformation, permettant de capter plus de valeur sur le territoire national. Dans le même temps, l'engagement du Gabon en faveur d'une exploitation responsable répond aux exigences des institutions financières internationales et des grands groupes miniers qui privilégient désormais les projets respectant les standards ESG. En misant sur la diversification des ressources exploitées, la montée en gamme industrielle et l'amélioration du climat des affaires, le Gabon cherche à attirer de nouveaux partenaires tout en soutenant la présence des opérateurs déjà implantés.

« Notre pays ne se limite plus à la seule gestion des ressources du sous-sol. Il ambitionne de bâtir un écosystème minier moderne, compétitif et durable, capable de soutenir la croissance économique, de créer des emplois et de prendre part à la souveraineté économique », indique le ministre des Mines et des Ressources géologiques. Les cinq axes définis constituent ainsi les fondations d'un nouveau modèle de développement minier destiné à positionner durablement le Gabon parmi les destinations les plus attractives du continent.

Anne-Sophie Lallemand

Milingui : un accord minier qui ouvre un nouveau chapitre industriel

« La signature de la convention d'exploitation du gisement de fer de Milingui intervenue le 15 mai 2026 à Libreville entre l'État gabonais et la société Havilah Mining Gabon constitue un tournant décisif dans l'histoire économique de notre pays », affirme le ministre des Mines et des Ressources géologiques. Cette étape, phase active de la diversification économique, marque le lancement du premier projet d'envergure nationale dédié au fer après neuf ans d'exploration. Dans l'optique de la diversification, cette convention offre au Gabon l'opportunité de réduire sa dépendance au pétrole et au manganèse tout en ouvrant la voie à un nouveau pilier industriel minier. « Ce gisement situé dans le sud du pays, dans la Nyanga, renferme des réserves estimées à près de 500 millions de tonnes de minerai de fer, avec à la clé 4 500 emplois directs et indirects », se réjouit le ministre. La mise en exploitation du site devrait dynamiser le marché de l'emploi et avoir un impact socio-économique significatif. Le lancement officiel des opérations est prévu pour la fin de l'année 2026. **A.-S.L.**

« LE TEMPS OÙ LE GABON SE LIMITAIT À EXPORTER SES MATIÈRES PREMIÈRES EST RÉVOLU »

Pour le ministre des Mines et des Ressources géologiques Sosthène Nguema Nguema, l'avenir économique du Gabon passe par une exploitation plus intégrée de ses ressources minières. Du fer de Bélinga à celui de Milingui en passant par le complexe industrialo-portuaire de Kobe-Kobe, le pays engage sa mutation vers une économie créatrice de valeur.



Sosthène Nguema Nguema,
ministre des Mines et
des Ressources géologiques.

Alors que le Gabon ambitionne de faire du secteur minier un levier majeur de diversification économique, quel bilan pouvez-vous dresser des réformes et initiatives engagées depuis votre arrivée à la tête du ministère ?

Sosthène Nguema Nguema : Depuis notre arrivée à la tête du ministère, nous nous attelons à matérialiser la feuille de route prescrite par le chef de l'État Brice Clotaire Oligui Nguema. La modernisation du Code minier s'inscrit dans cette dynamique. La révision en cours permettra de sécuriser les investissements et de replacer le secteur minier au cœur de la politique de diversification économique voulue par le président de la République. Le Gabon dispose d'un potentiel géologique exceptionnel longtemps sous-exploité. C'est pourquoi nous avons engagé des réformes profondes pour faire du secteur minier un moteur de croissance

« Le Gabon dispose d'un fort potentiel en minerais précieux, notamment les terres rares, le diamant et l'or. »

durable : réorganisation des services techniques, amélioration de la délivrance des titres, contrôle renforcé des activités et transparence accrue dans la gestion du patrimoine minier. Nous avons également lancé une réforme majeure de la filière aurifère afin de lutter contre l'exploitation illégale et de structurer une véritable économie de l'or, avec des coopératives d'orpailleurs, des corridors artisanaux, un rôle renforcé de la Société Équatoriale des Mines et une meilleure traçabilité. La transformation locale est désormais au centre de notre politique : le Gabon ne se limite plus à exporter ses matières premières mais vise une industrie

minière créatrice de valeur, d'emplois qualifiés et de recettes fiscales. Les premiers résultats sont visibles : conventions minières signées, investissements mobilisés, projets structurants en cours, notamment dans le fer, tandis que la réforme aurifère avance. La prochaine étape consiste à accélérer l'industrialisation, à développer les infrastructures logistiques, à renforcer les compétences nationales et à consolider un environnement propice à une croissance durable.

En marge du Mining Indaba du Cap, grand rendez-vous continental de l'industrie minière, vous avez livré le 9 février dernier une intervention remarquée lors du dîner d'affaires des ministres africains du secteur organisé par votre homologue sud-africain Samson Gwede Mantashe. Quels messages avez-vous adressés aux investisseurs internationaux et quelles retombées concrètes attendez-vous pour le Gabon ?

Le Mining Indaba constitue aujourd'hui l'un des principaux rendez-vous mondiaux de l'industrie minière.

« L'exploitation des gisements de fer de Bélinga et de Milingui feront du Gabon un producteur majeur dans le monde. »

Notre participation répondait à un objectif très précis : présenter le nouveau visage du Gabon et faire connaître la vision portée par le président de la République.

Le message que nous avons adressé aux investisseurs était simple : le Gabon est ouvert aux investisseurs qui ont la même vision du développement. C'est pour cette raison qu'il souhaite désormais construire des partenariats fondés sur une logique de création de valeur partagée. Nous ne recherchons plus uniquement qu'ils soient capables d'extraire des minerais. Nous recherchons des partenaires qui souhaitent investir dans l'exploration, les infrastructures, la transformation industrielle, le transfert de technologies, la formation des compétences nationales et le développement des chaînes de valeur locales. Cette nouvelle approche suscite un intérêt croissant auprès des investisseurs internationaux.

Au cours du Mining Indaba, nous avons eu de nombreux échanges avec des groupes miniers, des institutions financières, des sociétés d'ingénierie ainsi que des fonds d'investissement souhaitant accompagner les projets structurants du Gabon. Notre présence a également permis de promouvoir plusieurs projets portant sur le développement de nouveaux gisements de fer, l'industrialisation de la filière manganèse et les infrastructures nécessaires à leur valorisation. Au-delà des discussions engagées, cette participation a permis

de repositionner durablement le Gabon parmi les destinations minières les plus attractives d'Afrique centrale. Nous constatons déjà un regain d'intérêt de nombreux investisseurs qui suivent avec attention les réformes engagées par le gouvernement. Le Mining Indaba n'est donc pas une finalité. C'est une plate-forme qui permet de nouer des partenariats et constitue de ce fait un canal de diplomatie économique et un tremplin pour attirer les capitaux, les technologies et les compétences indispensables à la réussite de notre stratégie minière.

Le 16 février dernier à Libreville, quelle était la portée de votre rencontre avec une délégation des Émirats arabes unis conduite par le D^r Thani Bin Ahmed Al Zeyoudi, ministre du Commerce extérieur ?

Comme vous le relevez vous-même, lors de la rencontre du 16 février dernier à Libreville, la délégation des Émirats arabes unis conduite par le D^r Thani Bin Ahmed avait rencontré les plus hautes autorités gabonaises. Il s'agissait de faire le point sur l'avancement de la mise

en œuvre des accords conclus dans ce pays lors de la visite que le chef d'État gabonais avait effectué auparavant. Les échanges ont porté essentiellement sur la valorisation du potentiel aurifère du Gabon. Depuis lors, notre département ministériel s'active à réorganiser ce secteur dont la contribution au budget

général de l'État est très attendue par le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement.

Quels éléments du cadastre minier national avez-vous présentés à vos partenaires, et comment ce partenariat permettra-t-il de mieux structurer la filière aurifère gabonaise ?

La cartographie minière du Gabon révèle un fort potentiel en ce qui concerne certains minerais précieux ou critiques tels que les terres rares, le diamant et l'or, que nous avons présentés à nos différents partenaires au Mining Indaba du Cap. S'agissant plus précisément de l'or, le Gabon envisage de mieux structurer sa filière aurifère et d'en sécuriser les circuits de production et de commercialisation tout en maximisant les retombées économiques au bénéfice du développement du pays. Dans cette perspective, nous avons entrepris un certain nombre de réformes et mis en place des mesures qui vont permettre une meilleure traçabilité des opérations effectuées dans ce secteur et des retombées significatives pour les différents acteurs concernés.

Que représente le gisement de Milingui, crédité d'un potentiel de 500 millions de tonnes de minerai de fer, pour l'économie du pays ? Après neuf ans ► (suite p. 178)

► d'exploration et d'évaluation, quelles sont les principales étapes qui restent à franchir avant le démarrage effectif des opérations, annoncées pour novembre 2026 ?

Comme pour tout autre projet, le lancement des opérations d'exploitation du gisement de fer de Milingui, situé dans la Nyanga, nécessite une préparation minutieuse. Ainsi, avant la phase de démarrage effectif prévue en novembre 2026, il reste à franchir plusieurs étapes. S'agissant de l'organisation logistique, il reste à aménager et achever les voies de transport indispensables pour relier le site aux axes d'évacuation du minerai. Il faut ensuite installer les unités de concassage, de traitement et de chargement. Concernant la transformation locale, il reste à mettre en place les structures garantissant une part de valorisation du fer sur le territoire gabonais. Le dernier réglage avant la phase opérationnelle concerne les recrutements, soit 500 emplois directs.

En ce qui concerne la portée de l'exploitation de la mine de fer de Milingui sur l'économie du Gabon, il s'agit d'une découverte. Cette mine demeure un levier de diversification de l'économie du pays et va permettre au Gabon de réduire sa dépendance au pétrole et au manganèse, créant un nouveau pilier minier. Cette industrie implantée dans la Nyanga renforcera son tissu économique et offrira, je le disais, 500 emplois directs, ainsi que plusieurs milliers d'emplois indirects. Ce gisement possède une réserve d'environ 500 millions de tonnes de minerai, avec un peu plus de 35 millions de tonnes extraits dans la première phase. À terme, le Gabon occupera une place de choix en devenant l'un des grands producteurs et exportateurs de ce minerai.

La pose de la première pierre du port minéralier de Kobe-Kobe a eu lieu le 8 juin dernier dans le sud de Libreville. Que représente cette infrastructure appelée à évacuer le minerai de fer de Bélinga vers les marchés internationaux ?

Dans ses engagements de conduire notre pays vers la félicité comme souhaité par les pères fondateurs de notre nation, le chef de l'État, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, mène sans relâche des combats pour son essor. C'est ainsi qu'il a entrepris de construire le port minéralier de Kobe-Kobe pour évacuer le fer de Bélinga logé dans une zone enclavée. À mon avis, la pose de la première pierre du port minéralier de Kobe-Kobe constitue un acte décisif et historique dans le secteur minier. Elle confirme la ferme volonté du président de la République de consolider la souveraineté économique du Gabon en accélérant la diversification des activités industrielles et la transformation locale des ressources nationales. Le challenge actuel est donc de désenclaver toute cette zone à fort potentiel économique et d'assurer l'évacuation du fer de Bélinga jusqu'au port de Kobe-Kobe.

Quant aux enjeux liés à l'exploitation de ce gisement, ils portent sur plusieurs aspects du développement économique du pays. Il y a entre autres le désenclavement de Bélinga situé à plus de 500 km de Libreville. Ce gisement estimé à plus d'un milliard de tonnes n'avait jusqu'alors jamais pu être exploité en raison des difficultés logistiques majeures déjà évoquées. S'y ajoute la mise en place d'une chaîne intégrée : le projet relie directement la mine au futur port en eau profonde par une ligne ferroviaire de plus de 500 km qui garantit l'acheminement massif du minerai vers les marchés internationaux. Il favorise également la création de la valeur ajoutée locale, l'infrastructure s'inscrivant dans une vision globale qui vise à capter davantage de richesses sur le territoire national en allant de l'extraction minière jusqu'à la transformation industrielle. Au total, l'exploitation du gisement de fer de Bélinga représente un levier majeur pour diversifier l'économie du Gabon et réduire sa forte dépendance historique aux revenus pétroliers. Dans le même temps, l'exploitation combinée des gisements de Bélinga et de Milingui positionnera le Gabon comme producteur majeur de fer en Afrique et dans le monde.

D'une superficie de 500 hectares, le site de Kobe-Kobe est présenté comme le plus grand complexe industriel et logistique d'Afrique centrale. Quels bénéfices économiques, sociaux et industriels le Gabon peut-il attendre d'un projet d'une telle envergure ?

Le projet du complexe industriel et portuaire de Kobe-Kobe lancé en juin 2026 offre au Gabon l'opportunité de diversifier son économie hors pétrole, de créer plus de 100 000 emplois et d'accroître la part des mines dans la richesse nationale. Il présente plusieurs bénéfices : d'abord la diversification économique, en rompant avec la dépendance au pétrole grâce à la valorisation des ressources minières. Ensuite l'intégration de la chaîne de valeur incluant l'exploitation du fer de Bélinga, une ligne ferroviaire de 535 km, un barrage hydroélectrique de 400 MW à Booué et un port en eau profonde. Le projet renforce aussi l'attractivité et la souveraineté économique du Gabon grâce à un partenariat incluant l'État. Sur le plan social, il prévoit environ 9 000 emplois directs et entre 100 000 et 160 000 emplois indirects d'ici à 2030-2031, avec une forte insertion professionnelle grâce à des formations locales dans le génie civil, le transport, la maintenance et l'industrie. Globalement, la hausse de la contribution minière aura un impact durable sur la croissance du PIB, le portant de 6 % à 15 % d'ici à 2040. Enfin, le nouveau port en eau profonde, avec un tirant d'eau de 14 à 16 m, contribuera à désengorger le port d'Owendo.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet



Les richesses du sous-sol au service de la souveraineté du Gabon

La **Société Équatoriale des Mines** accompagne l'État dans la valorisation responsable de ses ressources stratégiques, au bénéfice du développement national.



RENFORCER **LES CAPACITÉS NATIONALES**

Développer l'expertise et le savoir-faire gabonais dans le secteur minier.



OPTIMISER **LES REVENUS MINIERS**

Maximiser les retombées économiques pour soutenir la croissance du pays.



DÉFENDRE **LES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DE L'ÉTAT**

Assurer la gestion rigoureuse des ressources minérales du Gabon.



Pour un Gabon prospère, maître de ses ressources, tourné vers l'avenir.

« LA SEM ENTEND DEVENIR UNE ENTREPRISE MINIÈRE INDUSTRIELLE DE RÉFÉRENCE »

De la traçabilité de l'or artisanal à la valorisation des ressources minières, la Société Équatoriale des Mines (SEM) accélère sa montée en puissance. Son directeur général Jude N'Gwa-Emane revient sur la stratégie engagée pour faire de l'entreprise publique un acteur central de la transformation minière du Gabon.

La SEM a engagé avec la tutelle ministérielle une réflexion sur sa stratégie de développement à l'horizon 2030. Quelle est votre vision, et avec quels leviers de croissance comptez-vous transformer l'entreprise ? Quelles sont les priorités de 2026 ?

Jude N'Gwa-Emane : Notre vision pour 2030 tient en une phrase : faire de la SEM une entreprise minière industrielle de référence, capable de porter, seule ou aux côtés de partenaires, des projets structurants sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la prospection jusqu'à la commercialisation. Elle s'appuie sur un cadre juridique solide : le Code minier de 2019 a consolidé la participation de l'État à hauteur de 10 % au capital des sociétés d'exploitation et introduit un partage de production, également fixé à 10 %, qui permet à l'État, et donc à la SEM, son bras commercial, de devenir elle-même vendeuse d'une partie de la production.

Quatre leviers structurent notre trajectoire : la consolidation rigoureuse de notre portefeuille de participations, avec une exigence stricte de conformité aux conventions minières, la diversification de nos activités, avec le développement de la carrière de Mebong, la structuration de la filière aurifère, avec l'ouverture de notre premier économat à Minkié, et enfin le renforcement humain et organisationnel de nos équipes et de nos procédures internes.

La SEM est, depuis sa création, l'opérateur national du secteur minier gabonais, ainsi que le fixe le décret n° 1018/PR/MMPH du 24 août 2011. Pour 2026, nos priorités sont le lancement commercial de la carrière de Mebong et la consolidation de l'économat de Minkié, premier maillon d'une traçabilité renforcée des flux aurifères, conforme au Code minier.

Le Gabon occupe une place importante dans le paysage mondial du manganèse, secteur en mutation avec l'arrêt programmé des exportations de minerai brut à partir

de 2029. Même si la SEM n'est pas opérateur direct, quelles sont vos observations ainsi que les enseignements et éventuelles opportunités pour la SEM ?

La SEM n'est pas opératrice sur le manganèse, mais je suis attentif à cette mesure annoncée en Conseil des ministres du 30 mai 2025 : interdiction de l'exportation de manganèse brut à compter du 1^{er} janvier 2029, avec une période transitoire de trois ans. Précision d'actualité : lors de la visite d'État en France, cette échéance a été prorogée à 2031 par protocole d'accord. C'est une

Bio

Jude N'Gwa-Emane est directeur général de la Société Équatoriale des Mines (SEM) du Gabon depuis juin 2024. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur électromécanique délivré par l'ENSAM de Paris (France), il y a également obtenu une certification Green-Belt en conduite de projet d'amélioration continue après une année de césure au sein du Groupe Dois à Sao Paulo, au Brésil, et une licence de l'université d'Oxford, à Londres (Royaume-Uni). Ce cursus faisait suite à des études secondaires au Prytanée militaire de Libreville. Il débute sa carrière en 2013 comme ingénieur d'essais chez Bouygues Construction à Meudon-la-Forêt (France). En octobre 2016, il est recruté chez Renault, à Paris, en tant qu'ingénieur systèmes et solutions. En juillet 2018, c'est au poste de chef de projet déploiement qu'il intègre Sharp France, une entreprise dans laquelle il effectue un brillant parcours professionnel. En effet, dès juin 2020, il y est promu directeur opérationnel de la Business Unit MFP et Visual, contribuant aux projets transversaux pour l'amélioration des process de l'entreprise. Son ascension continue en novembre 2022 avec sa nomination aux responsabilités de directeur des opérations, et son rayon d'action déborde alors des frontières françaises pour s'étendre jusqu'à l'Europe du Sud. À ce poste, il procède au pilotage fonctionnel des équipes, qui consiste à planifier, affecter les compétences requises et les développer, ou encore optimiser la productivité, gérer les anomalies, effectuer la veille technologique, assurer les échanges avec le constructeur et les partenaires et être garant des tableaux de bord.

bonne mesure, dont la portée définitive dépendra de la formalisation en un engagement réellement contraignant.

Deux enseignements pour la SEM : d'une part la transformation métallurgique exige une puissance énergétique considérable, d'où l'importance des projets hydroélectriques à l'étude, d'autre part, bien que non opératrice du manganèse, la SEM demeure l'instrument privilégié par lequel l'État peut organiser sa participation dans les futurs projets de transformation métallurgique, conformément au mécanisme de participation prévu par les textes en vigueur.

Quelle est la portée des partenariats noués entre la SEM et des écoles publiques d'enseignement supérieur comme l'École nationale des Eaux et Forêts (ENEF), l'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG) et l'Institut universitaire des sciences de l'organisation (IUSO) ?

Depuis 2025, la SEM s'inscrit dans une dynamique de reconversion professionnelle et de renforcement des capacités, avec pour objectif de parvenir à un meilleur équilibre entre les métiers techniques et les métiers supports. Dans ce cadre, plusieurs collaborateurs ont suivi, sur une période de six mois, des formations à l'ENEF (École nationale des Eaux et Forêts) axées notamment sur la protection de l'environnement, le développement durable, la réhabilitation des sites miniers et la gestion des communautés locales. Cette démarche traduit l'engagement de la SEM à développer les compétences de ses collaborateurs tout en assumant sa responsabilité dans la préservation du patrimoine forestier. Le partenariat avec l'E3MG (École des Mines et de la Métallurgie de Moanda) a permis de renforcer



Jude N'Gwa-Emane, directeur général de la Société Équatoriale des Mines.

giales et de la mise en place de formations destinées aux assistants administratifs.

Ces différentes initiatives illustrent la volonté de la SEM de renforcer durablement les compétences, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de moderniser ses pratiques, tout en développant des synergies avec les établissements publics.

« Chaque économat ouvert est une part de la production nationale qui redevient traçable. »

les capacités des agents dans des domaines tels que les techniques d'exploitation minière à ciel ouvert, la planification minière, la géologie et la gestion des risques miniers. Il a également favorisé l'encadrement des stagiaires, dont cinq ont par la suite intégré la SEM, contribuant ainsi à la constitution d'un vivier de compétences adaptées aux besoins de l'entreprise. Par ailleurs, l'IUSO (Institut universitaire des sciences de l'organisation) a accompagné la SEM dans son projet de classement, d'archivage et de numérisation des dossiers par le biais de l'encadrement de trois sta-

La SEM a inauguré en décembre son premier économat sur le site de Minkié, dans la province du Woleu-Ntem. Pouvez-vous nous présenter cet outil et nous préciser en quoi il garantit une transparence accrue des flux aurifères ? Quelle est la stratégie de la SEM en matière de structuration de la filière aurifère et de lutte contre les circuits informels ?

L'économat de Minkié est notre premier dispositif de collecte et d'achat d'or implanté sur un site de production, avec des procédures de pesée, d'évaluation et de paiement formalisées, là où la production échappait jusqu'ici à toute traçabilité. Le Code minier réserve l'exploitation artisanale aux seuls Gabonais, d'où la nécessité d'un tel dispositif de collecte ► (suite p. 182)

►encadré. L'économat doit ainsi être vu comme un outil de mise en conformité et de traçabilité de la source, et non comme une simple infrastructure opérationnelle. Notre stratégie repose sur trois piliers : la présence physique sur les sites de production, la formalisation d'une procédure de paiement et d'une grille d'audit des comptoirs, et enfin le déploiement progressif d'autres économats sur le modèle de Minkié. Chaque économat ouvert est une part de la production nationale qui redevient traçable, déclarée et fiscalement contributive.

La SEM développe également une activité de carrière, notamment sur le site de Mebong, et fournit des graviers destinés au BTP. Pourquoi cette diversification, et quelle contribution aux grands chantiers d'infrastructure du Gabon en attendre ?

La carrière de Mebong relève d'un régime juridique distinct de nos titres miniers. Le Code minier classe les matériaux de construction dans le régime de carrière mais elle répond à la même logique : valoriser des ressources gabonaises au service du développement du pays, tout en réduisant notre dépendance à la seule gestion de participations. Les besoins en granulats pour les grands chantiers d'infrastructure sont considérables, et le Plan national de croissance et de développement (PNCD) fait de la modernisation des infrastructures l'un de ses axes prioritaires. La SEM entend devenir un fournisseur de référence pour ces chantiers, en professionnalisant sa chaîne logistique de l'extraction jusqu'à la livraison.

La SEM revendique une démarche citoyenne via ses engagements en matière de responsabilité sociétale (RSE). Quels ont été les principaux axes d'intervention de votre politique RSE en 2026, avec quels résultats ? Précision utile : la RSE minière n'est pas, en droit gabonais, une démarche volontaire mais une obligation légale assortie d'un financement dédié, instaurée par le Code minier de 2019, qui impose aux titulaires de

économiques nationales comme CAMEPT. Certes, ce sont des résultats encore modestes au regard de nos ambitions, mais la trajectoire est cohérente.

Comment la stratégie de la SEM pour 2026 s'articule-t-elle avec les priorités du PNCD 2026-2030 ?

Le PNCD 2026-2030 fixe des priorités que je retrouve, presque terme à terme, dans notre feuille de route : diversification de l'économie au-delà du pétrole, transformation locale, modernisation des infrastructures et renforcement du capital humain. Notre carrière de Mebong s'inscrit dans l'axe infrastructures, notre travail sur la filière aurifère, avec l'économat de Minkié, s'inscrit dans l'axe de souveraineté et de consolidation des recettes, et nos partenariats avec l'ENEF, l'E3MG et l'IUSO répondent à l'axe capital humain. La SEM n'a pas vocation à être un simple exécutant de ce plan : elle doit être, à son échelle, un contributeur actif et un laboratoire de ce que peut être une entreprise publique minière alignée sur les priorités de la nation.

Quels sont aujourd'hui les projets miniers les plus structurants portés par la SEM, et quels partenariats industriels ou financiers entendez-vous développer afin d'accélérer la valorisation des ressources minières du Gabon ?

Le projet Koumba, consacré à l'exploration de l'or primaire, figure parmi les projets miniers les plus structurants portés par la SEM. Les travaux menés antérieurement sur ce site ont produit des données encourageantes, qui justifient la poursuite de l'exploration en vue d'évaluer précisément les ressources aurifères disponibles. Sur la base de ces données existantes, le gisement pourrait receler jusqu'à 30 tonnes d'or, un potentiel qui reste toutefois à confirmer par des travaux complémentaires conformes aux standards internationaux. La SEM s'est fixé pour objectif de confirmer, quantifier et valoriser cette ressource avec la réalisation, d'ici à 2029, d'une étude de faisabilité complète, préalable à une éventuelle exploitation industrielle.

Le projet réunit les conditions géologiques, techniques et institutionnelles favorables à la mise en évidence d'un gisement aurifère de classe moyenne à grande. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de souveraineté minière et représente une opportunité d'investissement structuré et à fort potentiel portée par un opérateur public engagé dans la valorisation des ressources du Gabon. À ce titre, la SEM est en discussion avec des partenaires industriels et financiers dans l'objectif de développer ce projet de manière responsable en faisant de la transformation locale et de la création d'emplois des conditions essentielles du partenariat.

Propos recueillis par Paul de Manfred

« La transformation locale et la création d'emplois sont les conditions essentielles de nos partenariats. »

titres miniers d'y consacrer entre 1 et 5 % de leurs recettes. Pour la SEM, cet engagement s'est décliné en 2026 autour de plusieurs axes concrets : présence institutionnelle renforcée avec la Journée internationale du service public, renforcement des capacités via nos partenariats ENEF et IUSO, ancrage identitaire grâce au pagnage institutionnel, ou encore soutien à des initiatives

CONSTRUCTION D'UN MÉGAPORT MINÉRALIER

Avec la pose de la première pierre de son port minéralier, le Gabon a engagé le projet logistique le plus ambitieux de son histoire récente. Une infrastructure pensée pour soutenir l'exploitation du gisement de fer de Belinga et porter le développement économique du pays durant les prochaines décennies.

Le 8 juin dernier, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a lancé les travaux du port minéralier de Kobe-Kobe situé sur la façade atlantique, à environ 70 kilomètres de Libreville par voie maritime. Prévu pour entrer en service en avril 2031, le complexe s'étendra sur 500 hectares, avec un quai de dernière génération, une zone logistique, une zone industrielle dédiée à la transformation et un pôle administratif regroupant l'ensemble des services nécessaires.

Le futur port se distingue aussi par une dimension technologique importante. Il intégrera un système moderne de transbordement offshore fondé sur l'utilisation de barges spécialisées et d'unités flottantes capables de charger simultanément deux navires de type Capesize. Une innovation rare sur le continent, qui positionnera le port en eau profonde de Kobe-Kobe parmi les infrastructures logistiques les plus performantes d'Afrique.

Mais l'ambition dépasse largement la seule infrastructure portuaire. Kobe-Kobe est conçu comme pièce intégrante d'un écosystème destiné à soutenir l'exploitation du gisement de fer de Belinga, l'un des plus importants au monde avec 7,5 milliards de tonnes de réserves à 65 % de teneur. Un corridor ferroviaire de 535 kilomètres reliera ainsi le port à la mine, située dans l'Ogooué-Ivindo, tandis qu'une centrale hydroélectrique de 400 MW implantée à Booué soutiendra l'exploitation minière. L'ensemble permettra d'acheminer vers les marchés internationaux près de 100 millions de tonnes de fer par an, soit environ 274 000 tonnes par jour.

L'impact économique annoncé est majeur. Selon le ministre des Transports Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, le projet intégré devrait générer plus de 10 milliards de dollars de valeur par an, entraînant une progression du PIB de 50 %. Près de 100 000 emplois directs et indirects sont aussi promis. Quant au coût global évalué à 7,5 milliards de dollars, il sera assuré sans recours au budget de l'État grâce à un montage combinant 30 % de fonds propres et 70 % de dette long terme adossée aux revenus d'exportation, a précisé le ministre lors

du lancement des travaux. Pour ce dernier, le 8 juin « restera gravé comme la date où le Gabon a posé l'un des actes les plus structurants de sa transformation économique et logistique ».

Un hub logistique sous-régional

À côté de la dimension minière, Kobe-Kobe ambitionne de devenir un hub logistique en Afrique centrale. Avec des tirants d'eau atteignant 16 mètres, le site pourra accueillir des navires de très grand tonnage. Un avantage compétitif notable face à plusieurs ports de la sous-région, dont Douala, où les tirants sont de 9 mètres seulement. « Nous ne lançons pas simplement un chantier d'infrastructures. Nous posons les fondations d'un nouveau modèle de développement fondé sur l'industrialisation, la création de valeur locale et la souveraineté logistique », a conclu dans ce sens le ministre d'État Ulrich Manfoumbi Manfoumbi.

Même enthousiasme du côté des partenaires. Pour Philippe Labonne, président d'Africa Global Logistics (AGL) en charge de l'exploitation du futur port, le projet s'inscrit dans une stratégie ambitieuse : « Pour AGL, il s'agit de construire un mégaport minéralier comprenant également des infrastructures dédiées au trafic des produits pétroliers, des marchandises générales et des conteneurs. Mais pour le Gabon, il s'agit surtout de bâtir un écosystème industriel capable de transformer durablement l'économie nationale et d'accompagner la montée en puissance du pays à l'horizon 2030. »

Pour rappel, le projet intégré mobilise un consortium international de premier plan réunissant des entreprises issues de grandes nations industrielles. Il associe notamment la France avec AGL pour le port et EDF pour le barrage, la Chine via China Railway pour le chemin de fer et Sinohydro pour l'énergie, l'Australie avec Fortescue pour l'exploitation minière, les États-Unis pour la fabrication du matériel roulant, les Pays-Bas avec Trafigura pour la commercialisation ainsi que des entreprises japonaises et indiennes chargées de la première transformation du minerai.

Cherolle Brinda Bouss

Gabonactu .com

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS AU SERVICE DE L'ACTUALITÉ.

WWW.GABONACTU.COM



**FAITES-NOUS CONFIANCE POUR TOUTS BESOINS DE COMMUNICATION
(PUBLICITÉ, PUBLI REPORTAGE, COMMUNIQUÉ DE PRESSE, ARTICLES DE PRESSE...)**

TEL. : (241) 66-60 76-62 - (241) 77-60-47-18 EMAIL : WEBMASTER@GABONACTU.COM     #GABONACTU.COM

UNE MÉTAMORPHOSE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE MARITIME

Porte d'entrée historique du transport maritime national et régional, le Port-Môle de Libreville s'apprête à connaître une rénovation. Les travaux de réhabilitation visent à améliorer la sécurité et la fluidité des opérations ainsi que l'attractivité économique de la façade maritime de la capitale.

Construit il y a plusieurs décennies, le Port-Môle de Libreville, infrastructure vieillissante en quête d'un second souffle, occupe pourtant une place centrale dans l'organisation des échanges maritimes du Gabon. Situé au cœur de la capitale, il assure chaque jour le transit de passagers et de marchandises vers plusieurs localités côtières du pays ainsi que vers certains États voisins de la sous-région.

Au fil des années, l'intensification du trafic, les effets de l'érosion marine et l'usure naturelle ont mis en évidence la nécessité d'une intervention d'envergure. Dégradations des quais, insuffisance des espaces d'accueil, contraintes logistiques et difficultés de circulation sont autant de facteurs qui limitent aujourd'hui le plein potentiel de cette plate-forme portuaire. Face à ce constat, les autorités ont décidé d'engager début 2026 un vaste programme de réhabilitation destiné à redonner au Port-Môle son rôle de moteur de l'activité maritime nationale. L'ambition affichée : adapter l'infrastructure aux exigences actuelles du transport maritime tout en anticipant les besoins futurs du secteur.

Les travaux, programmés sur 24 mois, devraient générer environ 200 emplois directs et près de 400 emplois indirects durant les phases de construction puis d'exploitation. En vertu de la convention de concession signée le 21 janvier dernier avec l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG), le groupe indien AOM Group est chargé de la conception et de la réalisation de la future gare maritime ainsi que des aménagements associés. Ce chantier englobe la rénovation des quais, la reconfiguration des espaces portuaires, la modernisation des équipements d'embarquement et de débarquement ainsi que le perfectionnement des dispositifs de sécurité et de sûreté portuaire.

Cette modernisation est à rattacher à la volonté des autorités d'œuvrer en faveur du développement des infrastructures de transport et de logistique. Le ministère des Transports a d'ailleurs inscrit la mise à niveau des

plates-formes portuaires parmi les priorités de sa feuille de route, avec l'ambition d'accroître la compétitivité du Gabon dans les échanges maritimes régionaux.

Une vitrine du savoir-faire maritime gabonais

Bien que le montant global de l'opération n'ait pas encore été rendu public, le projet représente un investissement majeur pour l'État. Les autorités l'assument comme un engagement crucial appelé à générer des retombées économiques durables. Pour le ministre d'État en charge des Transports Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, « la modernisation des infrastructures portuaires constitue un préalable indispensable à l'ambition du Gabon de devenir un hub logistique et maritime de référence en Afrique centrale ».

Cette vision, illustrée par le futur complexe portuaire de Kobe-Kobe, témoigne de la volonté du gouvernement de faire du secteur maritime l'un des piliers de la diversification économique nationale. Selon les autorités, la réhabilitation du Port-Môle doit permettre d'améliorer l'efficacité des opérations, de réduire certains coûts logistiques et de parfaire la qualité des services offerts aux usagers.

En outre, l'amélioration du cadre opérationnel et la modernisation du Port-Môle devraient produire des effets positifs sur l'ensemble de l'économie maritime gabonaise. Une infrastructure plus performante favorisera le développement du cabotage national. La réhabilitation devrait également stimuler l'activité des secteurs connexes tels que la logistique, le commerce, le tourisme, la pêche et les services portuaires. Sa transformation apparaît ainsi comme un enjeu à la fois économique, social et territorial. En retrouvant des infrastructures modernisées et adaptées aux standards actuels, le Port-Môle de Libreville pourrait redevenir l'une des principales vitrines du savoir-faire maritime gabonais et un levier majeur de la politique nationale de développement logistique et portuaire.

Anne-Sophie Lallemand

CNT, UN TRANSPORT PUBLIC UNIFIÉ POUR PLUS D'EFFICACITÉ

Issue de la fusion de la Sogatra et de Trans'Urb, la Compagnie nationale de transport (CNT) marque une étape clé dans la réforme du secteur des transports. Les autorités veulent en faire un opérateur moderne, capable d'améliorer durablement l'efficacité du service public des transports.

La création de la Compagnie nationale de transport (CNT) le 24 juillet dernier figure parmi les réformes les plus ambitieuses engagées dans le secteur des transports au Gabon. Issue de la fusion-absorption de la Société gabonaise de transport (Sogatra) et de Trans'Urb, cette nouvelle entité marque la fin de la coexistence de deux opérateurs publics confrontés à des difficultés financières, logistiques et organisationnelles. L'objectif est de mutualiser les ressources, rationaliser les coûts et offrir un service de transport plus fiable, plus performant et mieux adapté aux besoins de mobilité.

Pour les autorités, cette réforme dépasse le simple changement d'appellation. La CNT a vocation à devenir un opérateur national de référence capable d'intervenir dans le transport urbain et interurbain de voyageurs, mais également dans des activités de fret, de transport d'hydrocarbures et de services spécialisés, afin de réduire sa dépendance aux seules recettes issues du transport de passagers.

Un nouveau modèle de mobilité

L'une des principales innovations est le renouvellement des moyens d'exploitation. La compagnie dispose d'une flotte renforcée de plus de 140 véhicules neufs venus s'ajouter aux équipements déjà en service. À terme, près de 231 véhicules devraient être mobilisés pour desservir le réseau national. Cette montée en puissance s'accompagne d'un vaste programme de modernisation des infrastructures avec la réhabilitation des ateliers de maintenance, des espaces administratifs et des équipements logistiques indispensables au bon fonctionnement de l'entreprise.

Pour les usagers, les changements annoncés sont nombreux. Vingt-huit lignes ont été identifiées et près d'un millier de points d'arrêt devraient progressivement être aménagés et équipés d'abribus modernes. La CNT promet aussi une meilleure fréquence des rotations, une réduction des temps d'attente et une amélioration globale du confort et de la qualité de service.

La transformation numérique constitue un autre pilier

de la réforme. Les nouveaux autobus seront dotés de systèmes GPS, de caméras embarquées et d'outils de suivi en temps réel destinés à améliorer la sécurité et l'exploitation du réseau. Une salle de supervision du trafic – une première au Gabon – permettra de coordonner les opérations et de réagir plus efficacement aux incidents. La compagnie prévoit enfin de développer les paiements électroniques et les abonnements dématérialisés afin de simplifier l'accès au service et d'améliorer la traçabilité des recettes.

La première année d'exploitation sera déterminante. La CNT devra démontrer sa capacité à assurer la régularité du service sur l'ensemble des lignes annoncées, à intégrer les personnels issus des deux anciennes structures et à effectuer une maintenance efficace de son parc roulant. Plus de 1 200 agents sont concernés par cette réorganisation, tandis qu'un important programme de formation des conducteurs a déjà été lancé.

Dans son premier discours sur l'état de la Nation prononcé le 15 juin 2026 devant le Parlement, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a annoncé la fin progressive de la gratuité du transport public. Cette mesure vise à garantir la viabilité économique de la compagnie en la dotant des moyens de couvrir ses charges d'exploitation et de financer le renouvellement de son matériel. Ainsi, le ministère des Transports a présenté une grille tarifaire comprenant un abonnement mensuel à 17 000 FCFA, un tarif à 8 000 FCFA pour les étudiants, à 5 000 FCFA pour les élèves et à 3 000 FCFA pour les personnes vulnérables.

Mais l'enjeu majeur demeure la reconquête de la confiance des usagers. Longtemps confrontés à une offre insuffisante, à des pannes récurrentes et à des difficultés de desserte, les Gabonais attendent désormais des améliorations concrètes. Si elle parvient à tenir ses promesses de modernisation, d'accessibilité et de qualité de service, la CNT pourrait s'imposer comme l'un des symboles les plus visibles de la transformation des services publics engagée par les autorités gabonaises.

Anne-Sophie Lallemand

■ Entretien – Ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique

« BÂTIR UN SYSTÈME DE TRANSPORT MODERNE ET PERFORMANT »

Avec une méthode de gouvernance axée sur les résultats, le ministre d'État Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique, accélère la modernisation des infrastructures. Entre réformes, investissements et partenariats, il doit doter le Gabon d'un système de transport intégré, efficace et durable.

Après 100 jours à la tête du ministère des Transports et de la Marine marchande, vous avez fait état d'avancées notables, ayant déjà réalisé 29 des 40 actions prioritaires et 11 étant en cours de finalisation, soit un taux d'exécution de 73 %. Quels leviers avez-vous actionnés pour parvenir à ce résultat ?

Ulrich Manfoumbi Manfoumbi : Lorsque le président de la République, chef de l'État et du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, m'a renouvelé sa confiance, j'ai considéré cette responsabilité comme une mission de transformation et de résultats. Ma culture de l'action repose sur un principe simple : une politique publique se mesure à ses réalisations concrètes.

Les quarante actions prioritaires inscrites à notre feuille de route ont été traduites en objectifs opérationnels assortis d'échéances, d'indicateurs de performance et d'un mécanisme permanent de suivi-évaluation. Cette méthode de gouvernance, fondée sur la responsabilité, l'anticipation et la coordination entre les administrations et les entités sous tutelle, explique en grande partie le taux d'exécution de 73 % atteint en quelques mois. Cette dynamique repose sur trois piliers. Le premier concerne la modernisation de la gouvernance du ministère à travers l'actualisation du cadre juridique, la simplification des procédures et le renforcement du pilotage stratégique. Le deuxième est celui du capital humain. Nous avons investi dans les compétences, amélioré les conditions de travail des agents et accompagné la transformation numérique de l'administration. Enfin, le troisième pilier réside dans le développement de partenariats techniques et financiers avec des acteurs nationaux et internationaux indispensables à la réalisation de projets structurants.

Cette méthode produit aujourd'hui des résultats visibles dans tous les secteurs de compétence du ► (suite p. 188)



Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique.

► ministère. Qu'il s'agisse des transports terrestres, du transport maritime, du transport aérien ou de la logistique, notre ambition demeure de bâtir un système de transport moderne, performant et au service du développement économique du Gabon.

Quels sont, selon vous, les projets ou réformes les plus structurants menés durant ces 100 jours dans les secteurs routier, ferroviaire, aérien, maritime et logistique, et quels impacts concrets ont-ils déjà sur la mobilité, le transport des marchandises, le désenclavement des territoires et la compétitivité nationale ?
Le ministère des Transports intervient au cœur de la compétitivité économique du pays. Chaque réforme engagée vise à rapprocher les populations, fluidifier les échanges et renforcer l'attractivité du Gabon. Dans le secteur terrestre, la création de la Compagnie nationale des transports (CNT), issue de la fusion de la SOGATRA et de Trans'Urb, constitue une réforme

« 73 % des actions prioritaires sont déjà exécutées. »

majeure. Elle répond aux besoins croissants de mobilité grâce à une offre plus adaptée, une meilleure couverture territoriale et une amélioration progressive du service public. La digitalisation du permis de conduire participe également à la modernisation de l'administration en renforçant la transparence, la sécurité et la simplification des démarches.

Dans le secteur aérien, la modernisation des infrastructures aéroportuaires, la réhabilitation des aéroports de l'intérieur du pays et le renforcement de la sûreté contribuent à améliorer la connectivité nationale et internationale. Le développement des dessertes domestiques favorise également le désenclavement des provinces.

Le secteur maritime connaît lui aussi une transformation importante. L'acquisition d'un siège moderne pour la direction générale de la Marine marchande, le renforcement de ses moyens opérationnels et le plan de relance de la Compagnie nationale de Navigation intérieure et internationale contribuent à améliorer la continuité territoriale. Les investissements dans les infrastructures portuaires et les gares maritimes s'inscrivent dans cette même dynamique.

Enfin, sur le plan logistique, nous travaillons au renforcement de l'interconnexion entre les différents modes de transport afin de soutenir durablement les activités industrielles, minières, agricoles et commerciales.

Au-delà des infrastructures, ces réformes améliorent déjà la mobilité des populations, réduisent les coûts

logistiques, facilitent les échanges économiques et renforcent la compétitivité du pays.

Les onze actions encore en cours relèvent-elles de projets complexes ou stratégiques pour votre ministère ? Où en sont-elles, et quelles sont vos priorités des prochains mois pour consolider les acquis déjà obtenus ?
S'agissant des onze actions récemment en cours, le constat est aujourd'hui éloquent. Grâce à un suivi permanent des projets et à la mobilisation des équipes techniques, plusieurs chantiers ont franchi leurs dernières étapes. Dans le secteur des transports routiers, quatre des cinq actions encore en cours ont été achevées, tandis que, dans le domaine ferroviaire, une des quatre actions restantes a également été finalisée. Parmi les avancées majeures figurent la réhabilitation des sièges des directions générales des Transports terrestres, de la Météorologie et de la Sécurité routière. S'y ajoutent la finalisation de l'audit quinquennal du Transgabonais, outil stratégique pour les réformes futures, ainsi que l'opérationnalisation du pont-bascule d'Essassa, essentiel au contrôle des charges et à la préservation du réseau ferroviaire.

Les sept actions encore en cours correspondent aux projets les plus structurants de notre feuille de route. Leur complexité s'explique par leur dimension technique, leur caractère interministériel ou les procédures de financement qu'ils impliquent. Dans le secteur aérien, les travaux de réhabilitation des infrastructures aéroportuaires, la modernisation des procédures de navigation et la mise aux normes de plusieurs plates-formes progressent conformément au calendrier. Dans le domaine terrestre, plusieurs réformes réglementaires entreront prochainement en vigueur, notamment la carte professionnelle des conducteurs routiers et la réactivation de la commission chargée de la suspension et du retrait des permis de conduire. Notre objectif est d'achever ces projets et d'en garantir la pérennité afin qu'ils produisent durablement leurs effets au bénéfice des populations et de l'économie nationale. Nous poursuivrons nos efforts pour renforcer la gouvernance, la qualité des services et l'efficacité logistique.

Cette dynamique s'inscrit-elle dans une vision globale de transformation du système national des transports, et quels sont les défis encore à relever ?

Absolument. Les actions engagées aujourd'hui dépassent le cadre d'une simple amélioration sectorielle. Elles s'inscrivent dans une vision de transformation du système national des transports, en cohérence avec les ambitions de développement de la V^e République portées par le chef de l'État. Notre conviction est qu'aucune économie moderne ne peut

prosperer sans un réseau de transport performant et résilient. Le Gabon dispose d'atouts géographiques qu'il nous appartient de transformer en avantages économiques durables.

Les défis demeurent nombreux : modernisation des infrastructures, sécurisation des réseaux, amélioration de la qualité des services, renforcement de la maintenance, poursuite de la transformation numérique et mobilisation des financements nécessaires aux grands projets. L'intermodalité constitue l'un des axes majeurs de notre stratégie. Notre ambition est de mieux connecter les réseaux routiers, ferroviaires, aériens et maritimes afin de fluidifier la circulation des personnes et des marchandises. Cette approche contribuera à réduire les coûts de transport, à améliorer la compétitivité des entreprises et à renforcer l'intégration des territoires. Notre objectif est de faire des transports un levier de souveraineté économique, d'aménagement du territoire et de création de richesses. Nous poursuivrons les réformes engagées avec méthode et détermination.

La pose de la première pierre du port minéralier de Kobe-Kobe marque une étape clé pour l'exploitation du fer de Belinga. En quoi cette infrastructure constitue-t-elle un tournant pour la valorisation du gisement, et comment permettra-t-elle de supprimer l'enclavement du site tout en renforçant la compétitivité de la filière minière gabonaise à l'international ? La construction du port minéralier de Kobe-Kobe constitue l'un des projets les plus structurants de la stratégie de transformation économique du Gabon. Elle s'inscrit dans une vision intégrée visant à créer une chaîne logistique reliant les zones de production minière aux marchés internationaux. Le gisement de

« Le port de Kobe-Kobe fera du Gabon un hub logistique et industriel. »

Belinga figure parmi les plus importants gisements de minerai de fer au monde. Son exploitation était jusqu'ici limitée par l'absence d'infrastructures adaptées. Avec le développement du port de Kobe-Kobe et des infrastructures ferroviaires associées, le gouvernement lève progressivement cette contrainte majeure. Cette infrastructure permettra d'accueillir des navires de grande capacité, réduisant les coûts de transport et améliorant la compétitivité des exportations gabonaises. Au-delà du minerai de fer, le port est conçu comme une plate-forme logistique capable d'accueillir d'autres flux commerciaux et industriels. Il contribuera au renforcement des capacités d'exportation

du pays, au développement d'activités portuaires et à la diversification de l'économie. La vision du chef de l'État pour ce complexe intégré ne se limite pas à l'exportation des ressources naturelles. Elle vise surtout à créer les conditions d'une plus grande transformation locale et d'une meilleure création de valeur sur le territoire national.

Le port minéralier de Kobe-Kobe devrait créer des milliers d'emplois directs et indirects. Quel impact ce projet aura-t-il sur l'emploi, les compétences nationales et les dynamiques socioéconomiques locales ? Peut-on en faire un levier majeur de croissance pour le Gabon, et quels autres secteurs bénéficieront de son effet d'entraînement pour transformer durablement l'économie et renforcer l'attractivité du pays ?

Je suis convaincu que le port minéralier de Kobe-Kobe représente bien plus qu'un projet d'infrastructure. Il constitue un véritable projet de développement national. Les retombées attendues dépassent largement le secteur minier. Les milliers d'emplois directs et indirects annoncés traduisent l'effet d'entraînement qu'une infrastructure de cette envergure peut exercer sur l'économie. Les activités liées à la construction, à l'exploitation, à la logistique, aux transports, aux services et à l'industrie créeront des opportunités durables pour les entreprises gabonaises et pour la jeunesse. Ce projet favorisera également le développement de compétences nationales dans les domaines portuaire, logistique, industriel et technique. Notre ambition est que les Gabonaises et les Gabonais occupent une place centrale dans cette dynamique de création de valeur. L'impact attendu sur les territoires est tout aussi important. Le développement des infrastructures associées, notamment les routes, voies ferrées, réseaux énergétiques et zones d'activités contribuera à renforcer l'attractivité économique des régions concernées et à améliorer les conditions de vie des populations. Plus largement, Kobe-Kobe s'inscrit dans la stratégie visant à faire du Gabon un hub logistique et industriel de référence en Afrique centrale. En renforçant nos capacités portuaires, ferroviaires et logistiques, nous améliorons la compétitivité de l'économie, renforçons notre attractivité auprès des investisseurs et favorisons une croissance plus diversifiée. La vision du président de la République, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, est de faire des infrastructures de transport de véritables leviers de souveraineté économique, de transformation industrielle et de prospérité partagée. C'est cette ambition qui guide l'action du gouvernement au service du développement du Gabon.

*Propos recueillis par
Serge-Henri Malet*

MARIGEST VA RÉVOLUTIONNER LES SERVICES DE LA MARINE MARCHANDE

En première ligne de la modernisation administrative, le ministre d'État en charge des Transports Ulrich Manfoumbi Manfoumbi défend la plate-forme MARIGEST, levier décisif pour transformer la marine marchande, et revendique une réforme structurelle : transparence, traçabilité et amélioration du service public.

MARIGEST, énième projet de modernisation administrative ? Une plate-forme numérique de plus dans un paysage où la transformation digitale est devenue un passage obligé des politiques publiques ? Pour les autorités gabonaises, l'enjeu dépasse la simple dématérialisation des procédures. Avec cet outil développé conjointement par les ministères des Transports et de l'Économie numérique, le gouvernement entend poser les fondations d'une nouvelle gouvernance maritime plus transparente, plus efficace et mieux adaptée aux exigences d'une économie connectée. Pour Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, ministre d'État chargé des Transports, la mise en œuvre de MARIGEST constitue même « *l'une des réformes les plus structurantes engagées ces dernières années dans la marine marchande* ». Certes, la question des recettes publiques n'est pas absente. Entre 2023 et 2025, elles ont atteint près de 6,9 milliards de FCFA, un niveau que la numérisation des procédures pourrait consolider. Mais il s'agit aussi et avant tout de transformer une administration longtemps confrontée à la lourdeur des procédures et à la fragmentation de l'information en un système plus performant pour accompagner le développement du secteur maritime.

Le cœur de la réforme repose sur la traçabilité intégrale des opérations : chaque démarche administrative, chaque validation et chaque document traité dans le système est enregistré, horodaté et sécurisé. Cette architecture numérique limite les risques d'erreur, réduit les possibilités de fraude et améliore la transparence des procédures. Pour les opérateurs économiques, c'est un changement majeur. Dans un secteur où la rapidité et la fiabilité des échanges conditionnent souvent la compétitivité des activités, la sécurisation des flux d'information devient un facteur de confiance.

MARIGEST participe à l'amélioration du climat des affaires

MARIGEST répond aussi à l'exigence de simplifica-

tion administrative. Longtemps, certaines formalités liées aux activités maritimes nécessitaient de multiples déplacements, des échanges de documents papier et des délais parfois peu compatibles avec les contraintes des entreprises. La plate-forme porte l'ambition de rompre avec cette logique. Les usagers peuvent initier leurs démarches en ligne, suivre l'évolution de leurs dossiers en temps réel et accéder plus rapidement aux décisions administratives. Pour les acteurs économiques, cette réduction des délais constitue un gain de productivité significatif et contribue à améliorer la prévisibilité des opérations.

Mais l'innovation MARIGEST ne se limite pas à la technologie : elle traduit une évolution de la culture administrative. Derrière l'outil numérique se dessine une volonté de réorganiser le fonctionnement même des services publics maritimes. Les agents sont appelés à consacrer plus de temps aux missions d'analyse, de contrôle et d'expertise qu'à la gestion de tâches répétitives. L'objectif est de renforcer la qualité du service rendu tout en optimisant l'utilisation des ressources humaines.

Cette mutation intervient dans un contexte où la compétitivité des économies repose de plus en plus sur la qualité de leurs infrastructures administratives. Pour un pays comme le Gabon, dont l'ouverture maritime constitue un levier essentiel de développement, la modernisation de la marine marchande apparaît comme un enjeu stratégique. En fluidifiant les procédures et en renforçant la transparence, MARIGEST participe à l'amélioration du climat des affaires et à l'attractivité du secteur maritime national. À terme, la plate-forme est appelée à intégrer de nouveaux services entièrement dématérialisés et à devenir le point d'entrée unique des principales formalités administratives du secteur. Une évolution qui rapproche progressivement l'administration gabonaise des standards internationaux de gouvernance numérique.

Louise Bibalou-Durand



■ Entretien – Directrice générale de la Marine marchande

« BÂTIR UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MARITIME »

À la tête d'une administration en pleine modernisation, la directrice générale Frédérique Avome Angué Oliveira-Guevit détaille les avancées matérielles, numériques et humaines dont peut se prévaloir la Marine marchande gabonaise. Elle insiste sur une exigence constante, celle qui consiste à consolider chaque maillon pour bâtir une gouvernance maritime performante et durable.

Vous êtes arrivée à la tête de la direction générale de la Marine marchande (DGMM) en février dernier. Comment évaluez-vous l'état des moyens matériels désormais disponibles : un siège social acquis sur fonds propres pour 1,650 milliard de FCFA, trois embarcations motorisées, quatre véhicules acquis hors budget, la motorisation de deux Océan 26 ainsi que plusieurs conventions, dont l'une dépasse le milliard de FCFA ? Dans quelle mesure ces acquis ont-ils augmenté les capacités opérationnelles de votre direction ?

Frédérique Avome Angué Oliveira-Guevit : Les équipements et infrastructures actuellement détenus par la direction générale de la Marine marchande (DGMM) sont d'un apport essentiel pour l'amélioration des services offerts aux usagers et afin d'offrir aux collaborateurs les meilleures conditions de travail. Toutefois, à titre d'information, nous pouvons voir que la direction générale de la Marine marchande, régie par la loi 10/63 du 12 janvier 1963 portant Code de la Marine marchande gabonaise et le décret numéro 1807/PR/MMM du 13 novembre 1985 portant attributions et organisation du ministère de la Marine marchande, est également représentée dans quatre provinces. Il s'agit des provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué Maritime, du Moyen Ogooué et de la Nyanga.

Sachant que les défis actuels de notre administration concernent la prise en charge de la sécurité et de la sûreté maritimes, le suivi des marins et gens de mer, la protection du milieu marin et la gestion du domaine public maritime sur l'ensemble des circonscriptions maritimes, les moyens matériels acquis récemment ont permis, en effet, d'augmenter les capacités opérationnelles de la Marine marchande dans la province de l'Estuaire et, dans une certaine mesure, dans celle de l'Ogooué Maritime. Je précise d'ailleurs que cette opération doit s'étendre aux autres provinces. Il faut savoir que les différents défis de la Marine marchande sont regroupés au sein des trois états suivants : état



Frédérique Avome Angué Oliveira-Guevit,
directrice générale de la Marine marchande.

du pavillon, état du port et état côtier. Bien qu'il reste encore des améliorations à apporter, les deux premiers connaissent une avancée considérable. En revanche le troisième, l'état côtier, demeure entier dans sa mise en place et la réalisation de ses missions. Au regard de ce qui précède, nous ne saurions nous contenter de ces acquis car les enjeux sont nombreux dans un secteur où la vigilance doit être permanente. ►(suite p. 192)



Les nouvelles embarcations de la Marine marchande acquises pour renforcer ses capacités opérationnelles.



Les équipes de la Marine marchande mobilisées sur le terrain pour assurer leurs missions de surveillance et de contrôle.

► Il faut reconnaître que ces différentes avancées n'ont pu être possibles que grâce à la volonté de Monsieur le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence, Brice Clotaire Oligui Nguema et mises en musique, comme axe prioritaire, par le ministre d'État, ministre des Transports, de la Marine marchande chargé de la Logistique, Monsieur Ulrich Manfoumbi Manfoumbi.

Envisagez-vous de nouveaux investissements ou un accroissement des moyens techniques et opérationnels afin d'intensifier l'efficacité, la mobilité et les capacités d'intervention de votre administration ?

En réalité, la direction générale de la Marine marchande dispose de quatre structures déconcentrées, et chacune d'elle mérite de disposer au minimum d'une embarcation, sinon plus. Alors oui, les moyens techniques et opérationnels de l'administration maritime doivent être renforcés. Nos délégations provinciales et stations maritimes et fluviales méritent d'être logées à la même enseigne que la direction générale et de bénéficier de conditions de travail optimales.

La formation des inspecteurs, dont les effectifs demeurent aujourd'hui insuffisants pour assurer une couverture satisfaisante des quelque 900 kilomètres de littoral gabonais, constitue-t-elle l'une de vos priorités absolues ?

La formation des inspecteurs est en effet l'une de nos priorités. C'est pourquoi un programme de formation et de renforcement de capacité a été engagé avec certains partenaires, notamment l'Agence nationale des Bourses du Gabon (ANBG) et l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan. Nous avons également pris attache avec l'ambassade

du Brésil au Gabon afin de relancer la coopération maritime entre nos deux États. Dans la même optique, nous avons entrepris de valoriser d'autres corps de métiers qui manquent cruellement à notre administration : l'architecture, la réparation et la construction navales, les assurances maritimes ou encore la radiocommunication, pour ne citer que ceux-là. Afin de pallier ces insuffisances, nous projetons aussi de formaliser des partenariats porteurs.

Vous avez affirmé que « *diriger, c'est écouter, comprendre et accompagner* ». Comment cette philosophie se traduit-elle concrètement dans votre manière d'exercer le leadership au sein de la direction générale de la Marine marchande ?

Notre secteur est à mon avis le meilleur pour illustrer l'impérieuse nécessité de la solidité de chaque maillon composant une chaîne. Concrètement, je nous considère tous embarqués à bord

d'un même navire voguant vers une seule et même destination, qui est celle de hisser toujours plus haut la nation gabonaise et le pavillon gabonais. Pour cela, je dois être en mesure de tenir compte, après analyse, de chaque avis, de chaque suggestion, de chaque ressenti des agents afin de maintenir un cadre de travail efficient mais également de m'assurer d'un épanouissement personnel par une valorisation continue de l'humain. C'est ce management participatif que nous prônons au sein de notre administration.

La plate-forme MARIGEST a été officiellement lancée le 18 mars dernier, marquant l'entrée de la Marine marchande gabonaise dans une nouvelle ère numérique. Comment ce déploiement transforme-t-il le fonctionnement de vos services au quotidien ?

MARIGEST est une plate-forme numérique lancée, en effet, le 18 mars 2026. Elle s'inscrit directement dans la vision « Gabon Digital » prônée par le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, Son Excellence Brice Clotaire Oligui Nguema, et est contenue dans les directives du Plan d'accélération de la transformation (PAT). MARIGEST est l'un des piliers de la souveraineté numérique et économique que le Gabon est en train de bâtir. Son application participe à la modernisation du service dans notre administration, pour plus d'efficacité, et plus de fluidité dans le traitement des dossiers, favorisant une proximité avec les usagers et œuvrant en faveur de la transparence, de la traçabilité, et de l'optimisation et de la sécurisation des recettes de l'État.

Depuis 2023, les recettes de la Marine marchande ont affiché une progression continue en passant de 1,7 mil-

liard de FCFA en 2023 à 2,2 milliards en 2024 et 3 milliards en 2025. Quels sont, selon vous, les principaux facteurs qui expliquent cette dynamique de croissance et cette montée en puissance des performances financières de votre administration ? Pour 2026, quel niveau de recettes envisagez-vous ?

Il faut dire que 2023 restera pour nous tous une année de référence à plusieurs égards. La dynamique de gestion et de transparence des finances publiques impulsée par le président de la République a eu un écho plus que favorable au sein de la direction générale de la Marine marchande. Le principal point à retenir dans la dynamique de croissance observée est l'adhésion populaire à la volonté de bâtir un nouveau Gabon. En effet, dans le secteur maritime, nous constatons une forte adhésion des opérateurs économiques aux règles d'orthodoxie financière édictées. Nos versements sont effectués à ce jour soit par chèque ou virement au Trésor, soit par règlements en espèces. Une relation de confiance s'est installée entre les opérateurs du secteur maritime et notre administration grâce à des processus fiables et à une communication claire. Pour ce qui est de 2026 et de 2027, cette dynamique ne saurait être interrompue. Au contraire, nous allons exploiter de nouvelles niches et continuer d'améliorer nos recettes pour impacter positivement notre économie.

Votre nomination revêt une dimension symbolique particulière puisque vous êtes seulement la deuxième femme à avoir accédé aux fonctions de directrice générale de la Marine marchande au cours des vingt dernières années. Selon vous, que révèle cette nomination de l'évolution du regard porté par les autorités sur la place des femmes dans les fonctions stratégiques ? Pensez-vous qu'elle puisse encourager davantage de



La DGMM mise sur le renforcement des compétences techniques de ses agents.

Bio

Frédérique Avome Angué Oliveira-Guevit, administratrice des Affaires maritimes et juriste maritime, est directrice générale de la Marine marchande depuis février 2026. À ce poste où elle doit faire preuve d'esprit d'innovation, de dynamisme et de capacité à fédérer, elle déploie aussi chaque jour ses capacités de conception, notamment via les projets d'arrêté sur le domaine portuaire, le manuel de procédures ou encore la digitalisation des actes de la Marine marchande. Bardée de diplômes de troisième cycle universitaire, elle est titulaire depuis 2004 d'un DESS en droit de la mer et des activités transnationales préparé et obtenu à la faculté de Lille, en France, d'un DEA d'études africaines délivré en 2003 par l'université Paris I Panthéon-Sorbonne et préparé concomitamment avec un DEA d'histoire de l'Afrique décroché à l'université Paris IV Sorbonne.

Le besoin de parfaire sans cesse ses connaissances afin de s'arrimer aux standards de compétences attachées à son domaine la conduit à ajouter régulièrement à sa riche formation initiale des certifications professionnelles comme la formation à la gestion portuaire au féminin durant 3 semaines à l'IPER du Havre en juin 2018, le stage embarqué au sein de SMIT Internationale à Port-Gentil en juin 2015, le séminaire sur la gestion portuaire suivi pendant 3 semaines à l'IFP de Casablanca en novembre 2014, le Certificate of Appreciation : International Port Security Program obtenu en février 2013, le certificat d'agent de sûreté de l'installation portuaire délivré en mai 2012 ou encore la formation sur la gestion moderne des ports dispensée par la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) de 2011 à 2013.

Elle débute sa carrière professionnelle en 2009 au secrétariat général adjoint 1 du ministère des Transports dans des fonctions de chargée d'études qu'elle exerce jusqu'en 2011. Elle est ensuite nommée chef de service des Affaires portuaires (DAPAC), poste qu'elle occupera jusqu'en 2015. Puis c'est en tant que chargée d'études au cabinet du ministre des Transports qu'elle mettra ses talents au service de son pays jusqu'en 2016. Enfin, avant d'être appelée à ses hautes responsabilités actuelles, elle gravira le dernier échelon préalable en étant promue directrice générale adjointe de la Marine marchande en septembre 2023. Parallèlement, depuis 2023, elle est coordonnatrice nationale CICOS chargée d'études au cabinet du directeur général de la Marine marchande.

femmes à s'engager dans les métiers de la mer et, plus largement, dans les secteurs techniques et régaliens ? Je veux rendre grâce à Dieu pour cette distinction qu'il a rendu possible. Et je tiens à remercier profondément le président de la République pour le choix porté sur ma modeste personne. Je suis particulièrement honorée d'intégrer ce distingué cercle des femmes directrices générales de l'administration maritime, car c'est la preuve que l'approche genre prônée par les plus hautes autorités n'est pas qu'un slogan. Nous pouvons le voir au sommet de nos institutions, comme le Sénat. C'est une double responsabilité également dans la ► (suite p. 194)



► mesure où, au-delà des aspects liés à la fonction, il nous revient d'impacter socialement et humainement nos collaborateurs.

Oui, cette nomination ouvre la voie à une meilleure représentativité des femmes dans les secteurs techniques et régaliens, longtemps perçus comme réservés aux hommes. Je suis convaincue que cette avancée pourra inspirer et encourager davantage de femmes à s'engager dans les métiers de la mer et, plus largement, dans les domaines stratégiques de l'administration publique. C'est un signal fort qui démontre que les carrières maritimes et techniques sont accessibles à toutes celles qui souhaitent y apporter leur expertise et leur engagement. Il convient de préciser qu'en réalité, je suis la quatrième femme à accéder à cette fonction stratégique. Il faut croire que l'administration maritime était déjà en avance sur son époque... [Rire.]

Quarante ans après la création de la DGMM, un nouveau siège a été inauguré le 26 juin dernier à Libreville. Outre sa portée symbolique, ce nouveau siège s'inscrit-il dans une stratégie plus large de modernisation des administrations publiques ? En quoi cette centralisation des services permettra-t-elle d'améliorer la coordination administrative, la qualité des prestations et la rapidité de traitement des dossiers ?

Le triptyque connu de tous – un homme, une mission, des moyens – trouve ici pleinement sa place. En effet, disposer d'une administration moderne et performante requiert la réalisation d'un certain nombre de préalables. En l'occurrence, si nous expérimentons la digitalisation aujourd'hui, c'est parce que nous sommes dans un cadre adéquat. Nos partenaires savent où



Les femmes de la DGMM engagées dans des actions à dimension sociale et solidaire.

trouver la direction générale de la Marine marchande dont tous les services sont quasiment regroupés en un même lieu où nos installations sont sécurisées et où il y a inéluctablement un gain de temps en termes de traitement, de délivrance et de suivi de dossiers.

Votre *leitmotiv* « Soyons fiers ensemble de ce que nous pouvons accomplir » fait référence à une démarche collective et participative. Comment entendez-vous associer l'ensemble des agents à la mise en œuvre des actions nécessaires à la réussite de vos objectifs stratégiques ? La création d'un environnement de travail où chaque agent se sent valorisé constitue l'un des fondements de notre action. Pour renforcer la motivation, la cohésion et l'implication de nos équipes, nous entendons actionner plusieurs leviers complémentaires. En premier lieu, la reconnaissance des compétences grâce à des mécanismes individuels et collectifs de valorisation des performances. Nous souhaitons également développer la formation continue, qui constitue une exigence incontournable compte tenu du caractère hautement évolutif du secteur, afin d'assurer l'actualisation des connaissances et l'acquisition de compétences conformes aux standards internationaux. Par ailleurs, le renforcement de la communication interne demeure essentiel pour assurer une circulation fluide de l'information et une meilleure compréhension des objectifs communs. Enfin, nous entendons mettre en place des initiatives de cohésion favorisant l'esprit d'équipe et la solidarité professionnelle. Notre *leitmotiv* « Soyons fiers ensemble de ce que nous pouvons accomplir » renvoie en effet à cette démarche collective et participative. Il s'agit de mobiliser l'ensemble des agents autour d'une vision partagée en les impliquant directement dans la réussite de nos objectifs stratégiques. Ainsi, chacun contribue, à son niveau, à l'édification d'une administration moderne, performante et pleinement engagée au service de la nation, ainsi qu'à la promotion d'une nouvelle gouvernance maritime.

Propos recueillis par
Anne-Sophie Lallemand



Vue aérienne du nouveau siège de la direction générale de la Marine marchande, le bâtiment bleu situé dans le quartier Haut de Gué-Gué à Libreville.

■ Entretien – Directeur général du Conseil Gabonais des Chargeurs

«LE CGC, GARANT DE LA COMPÉTITIVITÉ DU FRET MULTIMODAL»

Appuyé sur des outils numériques de plus en plus performants, le CGC dirigé par Giscard Lilian Ogoula s'inscrit en parfaite cohérence avec les ambitions de transformation de la chaîne logistique nationale.

Quels enseignements tirez-vous de votre Réunion annuelle des mandataires (RAM) tenue en février à Paris ?

Giscard Lilian Ogoula : La Réunion annuelle des mandataires constitue plus qu'un simple rendez-vous institutionnel : elle est un instrument de gouvernance et de redevabilité pour le Conseil Gabonais des Chargeurs. L'édition 2026 a mis en lumière les forces du réseau, notamment la capacité de mobilisation des mandataires et la qualité des échanges techniques, mais aussi ses faiblesses : déficit de communication réglementaire et irrégularités persistantes dans le contrôle documentaire. Elle a également révélé des opportunités liées à la digitalisation accélérée des procédures et à l'intégration des plates-formes GECOP⁽¹⁾ et BIETC 2.0⁽²⁾, ainsi que des menaces comme les risques de fraude documentaire. Le CGC, en tant que régulateur du transport de fret multimodal, entend transformer ces constats en leviers d'action. Concrètement, il s'agit de capitaliser sur les forces en consolidant la coopération avec les mandataires et en valorisant leur rôle de relais opérationnels dans les ports étrangers. Il faut aussi corriger les faiblesses par un encadrement plus strict des procédures, une sensibilisation accrue des opérateurs économiques et une communication technique renforcée. De plus, il est nécessaire d'exploiter les opportunités offertes par la digitalisation pour fluidifier les opérations, réduire les délais et garantir une traçabilité complète des cargaisons. Enfin, nous devons anticiper les menaces en consolidant la gouvernance documentaire, en sécurisant les corridors multimodaux et en intensifiant la coopération internationale.

Cette rencontre a donc permis d'évaluer la performance du réseau international du CGC et de ► (suite p. 196)



Giscard Lilian Ogoula,
directeur général
du Conseil Gabonais
des Chargeurs.

► tracer une feuille de route : faire du Gabon, grâce à sa position géographique stratégique et à la dynamique impulsée par les plus hautes autorités, une plate-forme logistique de référence dans le golfe de Guinée, avec le CGC comme garant de la transparence, de la fiabilité et de la compétitivité du fret multimodal.

Pourquoi cet exercice revêt-il une importance particulière ?

La RAM revêt une importance particulière car elle permet d'évaluer les activités du réseau international, d'identifier les écarts et de réajuster les pratiques pour rester en phase avec les exigences de l'heure. Cet exercice garantit que la chaîne logistique nationale demeure encadrée, sécurisée et compétitive.

Ainsi, le BIETC 2.0 marque une transformation significative car nous passons d'un système centré sur le maritime à une plate-forme multimodale intégrant le maritime, l'aérien et le terrestre. Ses principales innovations sont le suivi du pré- et du post-acheminement, la gestion automatisée de la facturation, l'édition des états statistiques et comptables, l'intégration d'un module de paiement électronique, et enfin la possibilité d'associer des pièces jointes aux demandes ainsi que des alertes automatiques en cas de dépassement des délais de traitement.

Le GECOP 2.0, version améliorée de notre plate-forme, parfait la mission régalienne d'identification des importateurs et exportateurs confiée au CGC. Il innove

indispensable pour la sécurité et la sûreté des opérations. Il permet de surmonter la barrière de la langue et les contraintes liées aux fuseaux horaires en assurant une interface permanente entre les opérateurs étrangers et le CGC.

Dans la délivrance du BIETC, les mandataires assurent le contrôle documentaire indispensable pour la douane, collectent les frais pour le compte du CGC et informent les opérateurs économiques sur les procédures, le coût moyen du fret et les charges liées aux opérations d'importation. Ce dispositif renforce le suivi des cargaisons, la coordination logistique, la traçabilité des flux et la protection des intérêts des chargeurs gabonais dans les ports étrangers, donc la crédibilité du Gabon sur la scène internationale.

Comment le Gabon peut-il bâtir une chaîne logistique plus performante et faire émerger un fret plus compétitif ?

L'amélioration de la performance logistique et de la compétitivité du secteur du fret font partie intégrante des objectifs stratégiques du CGC, en parfaite adéquation avec le Plan national de croissance et de développement (PNCD) qui, lui, prévoit la modernisation des infrastructures, la digitalisation des procédures et le renforcement de la gouvernance logistique. Il faut en premier lieu professionnaliser la filière via la formation et le perfectionnement des capacités des opérateurs économiques. La promotion des normes et des standards internationaux en matière de fret va aussi contribuer à l'amélioration de la qualité des services, un facteur essentiel pour la conquête des marchés régionaux

et internationaux.

Pour ce qui est de la réduction des coûts logistiques et des délais de traitement des marchandises ainsi que de la fluidification des opérations portuaires, douanières et de transport qui visent la facilitation du commerce et des transports, nous nous référons aux mesures édictées par les organisations internationales comme l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) ou l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Leur mise en œuvre efficace suppose une coordination par le Comité national de facilitation des échanges (CNFE), qui est le cadre approprié permettant aux experts des secteurs public et privé de conjuguer leurs efforts afin de proposer des solutions adaptées aux réalités nationales. Au titre des projets retenus et amorcés par l'État gabonais allant dans le sens de la réduction des coûts logistiques et des délais de formalités douanières, le port en eau profonde de Kobé-Kobé et le complexe industrialo-portuaire de Mayumba sont des infrastructures logistiques de pointe. S'y ajoutent la réhabilitation du chemin de

«Les mandataires du CGC renforcent la crédibilité du Gabon sur la scène internationale.»

avec l'inscription en ligne, le paiement électronique, la création d'un compte chargeur, la dématérialisation de la carte de chargeur, la digitalisation des services d'assistance et l'interaction directe avec le BIETC. Ces fonctionnalités facilitent les procédures d'obtention de la carte de chargeur en simplifiant les démarches administratives et en réduisant les délais de traitement. Elles sécurisent les échanges et aident à lutter contre l'informel.

Donc, la RAM 2026 a confirmé que le CGC, régulateur du transport de fret multimodal, dispose désormais d'outils de pointe pour la traçabilité des flux, la transparence des opérations et l'efficacité de la chaîne logistique nationale, en phase avec les exigences de l'heure.

Comment le réseau mondial des mandataires contribue-t-il au suivi des cargaisons, à la coordination logistique et à la délivrance du BIETC ?

Le réseau mondial des mandataires du CGC, présent en Afrique, en Europe et dans les Amériques, relaye l'activité du CGC dans ces pays et constitue un maillon

fer et le renforcement des unités navales au profit de l'armement national.

Enfin, le déploiement prochain, pour les ports d'Owendo et de Port-Gentil, du Système de communauté portuaire (PCS), une infrastructure numérique qui a vocation à optimiser les processus logistiques, facilitera le commerce extérieur du Gabon. Ce PCS, phase initiale du projet de mise en œuvre du Guichet unique du Commerce extérieur (GUCE), va fortement contribuer à la compétitivité de nos ports.

Quels atouts le Gabon doit-il mieux valoriser pour asseoir sa position de plate-forme logistique de référence ?

La réalisation des projets structurants engagés par le gouvernement dotera le Gabon d'un véritable écosystème logistique intégré. Cet ensemble cohérent, atout stratégique majeur, montre la capacité du pays à organiser, maîtriser et sécuriser ses flux commerciaux dans une logique de performance et de compétitivité. En valorisant cet écosystème logistique intégré comme vitrine de sa montée en puissance, le pays peut consolider sa position de plate-forme de référence dans le golfe de Guinée, attirer plus de flux commerciaux et devenir plus attractif pour les investisseurs régionaux et internationaux.

Le Gabon a réuni ses partenaires le 20 janvier 2026 à Libreville afin d'engager la restructuration du Comité national de facilitation des échanges (CNFE). Pourquoi ce projet ?

Le Comité national de facilitation des échanges (CNFE) a été constitué en février 2017 sous la forme d'un comité *ad hoc* comprenant une quarantaine de membres et coordonné par la direction générale du Commerce. Les six premières années, il a bénéficié de l'appui technique de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), notamment pour l'appropriation de l'Accord de facilitation des échanges (AFE). Lorsque l'ancrage institutionnel du CNFE a été consacré avec l'arrêté n° 0272/PM/MCPMEI, son effectif s'est réduit d'au moins 50 %, et la part du secteur privé a beaucoup baissé. Le défaut de budget de fonctionnement, le manque d'accès aux financements des projets lourds par les bailleurs de fonds et la faible adhésion des milieux d'affaires ont considérablement limité ses capacités, d'où le retard du Gabon dans la mise en œuvre de l'AFE.

Le CGC a donc proposé son appui à la direction générale du Commerce pour redynamiser le CNFE. Nous avons initié des concertations du secteur privé afin de susciter son adhésion dans le projet de restructuration du secrétariat technique, cheville ouvrière du comité. L'objectif était de structurer l'organisation et le fonc-

tionnement de cet organe permanent en le dotant des ressources humaines, matérielles et financières lui permettant de remplir ses missions avec plus d'efficacité. À ce jour, le secrétariat technique permanent qui a été mis en place par l'arrêté n° 002126/MCPMEPIEJ s'emploie à accélérer la mise en œuvre de la feuille de route nationale sur l'AFE. Il a priorisé le traitement des articles 8 (coopération entre organismes présents aux frontières) et 10.4 (Guichet unique) afin d'accélérer la conformité du pays à l'AFE et de fluidifier le commerce extérieur.

Lors de l'Assemblée générale de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) tenue à Pointe-Noire le 31 mai 2025, le Gabon a été désigné commissaire aux comptes aux côtés de son homologue burkinabè. Que représente cette nomination ?

La nomination du Gabon comme commissaire aux comptes de l'UCCA aux côtés du Burkina Faso traduit une volonté d'améliorer la transparence financière et la crédibilité institutionnelle de l'Union. Elle marque aussi la reconnaissance du rôle du Gabon dans la gouvernance régionale. Les rapports présentés lors de l'Assemblée générale ont mis en évidence la nécessité d'une gestion plus rigoureuse et axée sur les résultats face aux disparités de cotisations qui fragilisent l'autonomie financière. Les perspectives sont prometteuses, avec le projet d'adhésion de trois ► (suite p. 198)

Bio

Giscard Lillian Ogoula, cadre supérieur de la chaîne logistique multimodale, a construit son parcours au Conseil Gabonais des Chargeurs (CGC) et au sein d'instances africaines de coopération en matière de facilitation du commerce.

Titulaire d'un DESS en activités littorales et maritimes, option gestion portuaire et environnementale, il intègre le CGC le 1^{er} septembre 2008 en qualité d'agent cadre à la direction de l'assistance aux chargeurs, de la négociation et de la facilitation, puis gravit les échelons : chef de service relations avec les administrations, chef de service études et formations, directeur adjoint de l'assistance aux chargeurs, de la négociation et de la facilitation, secrétaire permanent du Comité consultatif puis attaché de direction du directeur du trafic et de l'assistance aux chargeurs.

En février 2018, il est élu secrétaire général de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA), organisation panafricaine regroupant les Conseils des Chargeurs du continent, fonction qu'il occupera de septembre 2018 à août 2023, à Douala, au siège de l'organisation. Il y pilote la coopération inter-États, la modernisation des outils de facilitation et la représentation des chargeurs africains auprès des instances internationales. De retour au Gabon, il est nommé conseiller technique du directeur général du CGC d'août à septembre 2023, avant d'être promu directeur général du Conseil Gabonais des Chargeurs le 28 septembre 2023. Depuis, il œuvre à la consolidation du rôle stratégique du Conseil dans l'écosystème portuaire gabonais.

►nouveaux membres qui élargira l'assise institutionnelle et financière de l'UCCA. Pour assurer un fonctionnement durable, l'Union doit explorer de nouveaux modes de financement : micro-taxa communautaire, partenariats public-privé et mobilisation de financements multilatéraux.

Quelles sont les avancées du CGC en 2026 ?

Nous avons constaté une progression significative des indicateurs d'activité : le fret a sensiblement augmenté et la satisfaction des chargeurs s'est accrue. Le lancement de la version 2.0 du GECOP début 2026 a contribué à la dématérialisation des processus administratifs d'identification des chargeurs, de suivi de leurs opérations d'import/export et de prise en charge des demandes d'assistance. La valeur ajoutée de cette nouvelle version réside dans la dématérialisation du paiement et le traitement en ligne des demandes d'assistance. L'impact sur les usagers du fret se mesure à la réduction des délais et à la simplification des formalités administratives. Nous avons franchi une autre étape décisive avec le BIETC 2.0, outil stratégique dans les échanges commerciaux. Il garantit la traçabilité en amont et la sécurité. Il soutient les opérations douanières et répond au pan du PNCD relatif à la souveraineté portuaire et douanière. Cette version intègre le routier et l'aérien, ce qui en fait un outil transversal interconnectable avec toutes les administrations, assurant une collecte fluide des données, la production de statistiques multimodales et introduisant le paiement en ligne, une avancée majeure qui prépare le Guichet unique attendu par tous les acteurs de la chaîne logistique nationale. À ses côtés, le Trade Portal offrira une plate-forme numérique intégrée, transparente et performante fluidifiant les échanges, produisant des indicateurs fiables et dopant la compétitivité du Gabon dans le commerce international. En matière de responsabilité sociétale, nous avons ouvert le Centre de documentation et d'information (CDI) afin de partager l'expérience accumulée par le CGC depuis 1971, de participer à la formation des acteurs et de contribuer à la montée en compétence nationale. Sur le plan de la gouvernance, nous avons entrepris des réformes en cohérence avec le PNCD. Un audit à blanc a été réalisé pour tester nos procédures internes et identifier les points de fragilité. Ses conclusions ont confirmé la nécessité d'un diagnostic des ressources humaines, qui a mis en évidence des besoins en formation, en responsabilisation et en stabilisation des équipes. Ce diagnostic a recommandé l'élaboration d'un manuel d'organisation formalisant nos structures et nos circuits décisionnels.

Nous poursuivons la mise en application du PNCD, notamment l'axe consacré à la valorisation des ressources nationales et à la maîtrise des flux stratégiques :

hydrocarbures, minerais, fret portuaire. La mise en œuvre des dispositions réglementaires sur la liquidation de la Commission des droits de trafic sectoriels (CDTS) est en cours. Un groupe de travail placé sous la supervision de la Présidence et associant le CGC aux ministères du Pétrole et des Mines a déjà engagé les travaux avec les opérateurs économiques pour définir les modalités de son application.

Enfin, nous avons engagé le projet de révision du dispositif réglementaire du CGC destiné à adapter notre cadre juridique aux nouvelles missions, à consolider la sécurité des procédures et à asseoir la légitimité de nos actions. Ce chantier constitue un levier essentiel pour accompagner la modernisation de la chaîne logistique nationale et garantir la conformité de nos pratiques aux standards internationaux.

Les ressources allouées sont-elles à la hauteur des ambitions de transformation de la chaîne logistique nationale ?

Le budget de fonctionnement 2026 a augmenté de 5 % par rapport à 2025. Cette évolution montre la rigueur de notre gestion, conforme aux exigences des plus hautes autorités envers les organismes parapublics. Elle illustre aussi notre autonomie de gestion, qui nous permet de mobiliser ces ressources avec discipline et transparence.

Les recettes issues de la CDTS et les réformes réglementaires viendront soutenir notre ambition de faire du CGC un référent majeur au plan national, reconnu pour la qualité et la pertinence de ses indicateurs, de ses notes de conjoncture, de ses études et de ses analyses. Si l'exercice 2025 a été celui de la consolidation et de la modernisation, l'exercice 2026 s'annonce comme celui de l'interconnexion, de la facilitation et de la souveraineté, avec une gouvernance renouvelée, des outils modernisés, des ressources accrues et un cadre réglementaire révisé pour transformer durablement la chaîne logistique nationale et servir la croissance économique et sociale du Gabon.

Quelles sont les priorités de votre institution en 2026 ?

Pour moderniser l'écosystème logistique national, le CGC déploie trois priorités articulées autour de chantiers structurants. La première est la modernisation des outils et la digitalisation. La deuxième est la facilitation du commerce et la mise en place du Guichet unique. La troisième est la révision du dispositif législatif et réglementaire, préalable indispensable pour donner un ancrage légal aux innovations de l'office et s'adapter à l'évolution de l'environnement commercial.

Propos recueillis par Andju Ani

⁽¹⁾ Gestion électronique des chargeurs occasionnels et professionnels

⁽²⁾ Bordereau d'identification électronique de traçabilité des cargaisons

LE DÉFI ROUTIER POUR DÉSENCLAVER LE PAYS

Ne dit-on pas que « la route est le moteur du développement socio-économique » ? Depuis l'arrivée de Brice Clotaire Oligui Nguema à la tête du Gabon, cette formule semble prendre corps, tant la multiplication des chantiers routiers traduit la volonté de désenclaver le Grand Libreville et de renforcer la connexion avec l'intérieur du pays.

Faire du Grand Libreville une ville durable et résiliente à l'horizon 2032 constitue l'ambition centrale portée par l'État gabonais à travers le projet GEF 8 intitulé « Gouvernance intégrée et transformation urbaine pour un Grand Libreville durable ». Dotée d'une enveloppe de 4,65 milliards de FCFA, cette initiative est financée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mise en œuvre par le PNUD Gabon, avec pour objectif de moderniser la gouvernance urbaine, renforcer la planification territoriale et améliorer la qualité de vie dans la capitale. À cette démarche structurante s'ajoutent les projets

d'infrastructures routières conduits par plusieurs entreprises du BTP qui jouent un rôle déterminant dans la transformation du Grand Libreville. De nombreux chantiers sont en cours pour désenclaver les quartiers, améliorer les connexions avec le reste du pays et soutenir la mobilité quotidienne des habitants. Cette stratégie passe par la libération des emprises, le traitement des points de tension et la fluidification du trafic urbain, autant d'actions destinées à réduire les congestions, sécuriser les déplacements et accompagner l'essor d'une ville plus harmonieuse. *In fine*, ces interventions convergent vers un même objectif : ► (suite p. 200)

Le développement des infrastructures routières demeure un enjeu majeur pour renforcer la connectivité du territoire et soutenir la croissance économique.





À Libreville, la voie de contournement du Camp De Gaulle accompagne la transformation des infrastructures urbaines. Connectée au futur échangeur, elle doit améliorer la fluidité du trafic et renforcer la desserte entre les quartiers nord de la capitale et la commune d'Akanda.

► embellir la cité, renforcer sa résilience face aux défis climatiques et urbains, et offrir aux populations un cadre de vie modernisé, cohérent avec les ambitions d'un Grand Libreville tourné vers 2032.

Faire de Libreville une capitale plus moderne et plus fluide

Pour concrétiser cette ambition de transformation urbaine, l'État mise sur des infrastructures majeures, à commencer par l'échangeur de la route du Protocole, actuellement en construction par l'entreprise Summa Insaat Ticaret. D'un montant de 42,333 milliards de FCFA selon le *Journal des Marchés Publics*, ce projet attribué en entente directe constitue l'un des chantiers structurants du Grand Libreville. L'ouvrage vise à désengorger un axe stratégique reliant les quartiers de Louis, Plaine Orety et Pompidou, où la circulation dense freine depuis longtemps la mobilité urbaine. Cet échangeur s'inscrit dans un maillage plus large pensé pour accompagner la montée en capacité du réseau routier de la capitale. Il sera connecté au futur boulevard de la Transition, une infrastructure en 2 x 3 voies inscrite dans la loi de finances 2026 dont la version rectificative prévoit une enveloppe de 5 milliards de FCFA. Ensemble, ces aménagements doivent fluidifier le trafic, supprimer les croisements dangereux et éliminer les feux tricolores qui ralentissent les déplacements, réduisant ainsi de manière significative les temps de trajet entre le centre-ville et Akanda, l'une des zones les plus fréquentées de l'agglomération. Au-delà de la mobilité, cet échangeur participe pleinement au programme global d'amélioration des infrastructures du Grand Libreville. Il contribuera à sécuriser les déplacements, désenclaver les quartiers, soutenir l'activité économique locale et améliorer le cadre de vie des usagers, en cohérence avec la vision d'une capitale plus moderne, plus fluide et résolument tournée vers l'avenir.

Outre l'échangeur de la route du Protocole, plusieurs chantiers routiers viennent renforcer la dynamique de modernisation du Grand Libreville. Parmi eux figurent

les travaux d'aménagement des voiries de desserte du quartier Akemidjongoni, évalués à 588,638 millions de FCFA et comprenant l'extension de l'axe 2 de 250 ml vers le quartier Komo et de l'axe 7 de 150 ml en direction de Montagne Sainte. À cela s'ajoute l'aménagement de la voie Bel-Air, dont le coût dépasse 1,828 milliard de FCFA. L'ensemble de ces projets, attribués en entente directe à l'entreprise Mika Services, représente un investissement global de plus de 2,4 milliards de FCFA selon le *Journal des Marchés Publics*.

À terme, ces infrastructures d'envergure combinées aux opérations d'élargissement programmées permettront de désenclaver durablement les quartiers périphériques, d'améliorer la circulation et de renforcer la résilience du réseau routier. Elles offriront aux populations des voies plus sûres, plus fluides et mieux adaptées aux exigences d'une capitale en pleine expansion. En contribuant à une urbanisation plus harmonieuse, ces aménagements participent à faire de Libreville une ville plus attractive, mieux connectée et résolument tournée vers l'avenir. Par ailleurs, le ministère des Travaux publics et de la Construction s'est engagé à renforcer les accès routiers et la mobilité urbaine dans plusieurs secteurs de Libreville, notamment dans la zone communément appelée Baie des Cochons située derrière Petit Paris, dans le 3^e arrondissement. Ce chantier s'inscrit dans le projet d'assainissement et de développement urbain (PADIG RG) doté de 2,303 milliards de FCFA selon la loi de finances rectificative. L'opération vise à aménager un réseau routier organisé autour d'une voie principale traversant la Baie des Cochons complétée par des embranchements reliant trois pôles : l'arrière du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), Petit Paris et le carrefour Léon Mba. L'objectif est de fluidifier les déplacements entre le grand marché de Mont Bouët, le centre ville et le boulevard Bessieux, trois axes majeurs de circulation. Pour les autorités gabonaises, cet ouvrage dépasse la seule question de mobilité : il fait du désenclavement urbain un levier de sécurité publique. En ouvrant les quartiers ainsi qu'en améliorant l'éclairage, l'accessibilité et la circulation,

le gouvernement entend réduire les zones d'isolement et renforcer la présence des services publics.

Connecter les grands centres urbains aux capitales provinciales

Il est courant d'entendre de la part de nombreux Gabonais que « *le Gabon ne se limite pas à Libreville* ». Cette remarque fait écho aux chantiers routiers engagés par le ministère des Travaux publics et de la Construction, qui visent à renforcer les liaisons entre la capitale et les chefs lieux provinciaux. Cet objectif inclut l'installation de postes de péage, notamment à Lambaréné, à Cocobeach et sur l'axe Libreville-Ntoum. À ce titre, le projet d'aménagement du tronçon Ntoum-Cocobeach (83 kilomètres), initialement budgétisé à 2 milliards de FCFA dans la loi de finances 2026, a été révisé à 1 milliard de FCFA.

Dans le cadre du projet de péage-pesage, les tarifs seront fixés conjointement par l'État et la Société autoroutière du Gabon (SAG) selon la catégorie de véhicule, la section, la distance ou le tonnage, conformément aux stipulations du contrat de partenariat. Ces tarifs devront être publiés au *Journal officiel* et portés à la connaissance des usagers. Pour concrétiser cette orientation, le collectif budgétaire 2026 a validé la mise sous péage du tronçon Libreville-Kango (Estuaire/Moyen Ogooué, 92 km) de la Transgabonaise – longue de 828 km – dans le cadre du contrat de partenariat public-privé conclu avec la SAG. L'article 35 dudit contrat autorise la SAG à percevoir directement, sous réserve de l'achèvement du tronçon concédé, une redevance d'usage auprès des usagers de la route. Ce paiement permettra de couvrir les charges d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de disponibilité de l'infrastructure concédée. Le texte précise clairement qu'il ne constitue pas une recette budgétaire de l'État, sauf disposition expresse prévoyant un reversement à son profit, et qu'il demeure distinct des taxes, redevances, contributions ou prélèvements

de nature fiscale ou parafiscale institués au bénéfice de l'État, du Fonds autonome national d'entretien routier (FANER) ou de tout autre organisme public.

S'agissant des travaux de réhabilitation dans la province du Moyen Ogooué, le tronçon Bifoun-Ndjolé (56 kilomètres) a été évalué à 8 milliards de FCFA dans la loi de finances initiale puis ramené à 5 milliards dans sa version rectificative. Pour le tronçon Bifoun-Lambaréné (71 km), les coûts des travaux étaient estimés à 1 milliard de FCFA mais ont été revus à la hausse à 5 milliards de FCFA. Ces deux opérations sont prévues sur une durée de deux ans.

S'ajoute à ces chantiers la construction de la route économique de 306 kilomètres Alembé-Lopé-Carrefour Leroy Mikouyi confiée à Porteo BTP et dont la livraison prévisionnelle est fixée à fin 2029-début 2030. Selon la loi de finances initiale, les coûts d'aménagement du tronçon Alembé-Mikouyi s'élèvent à 2 milliards de FCFA. Quant au projet de route Ovan-Makokou, dans la province de l'Ogooué Ivindo à l'est du Gabon, il est arrêté à 10,675 milliards de FCFA. Ce tronçon de 98 kilomètres est en cours de finalisation.

Au delà de connecter les villes entre elles, le Gabon souhaite rallier le Congo grâce aux travaux d'aménagement en béton bitumineux de l'axe entre Lébamba et Mbigou (84 km), dans la province de la Ngounié, au sud du Gabon. Les coûts de ces travaux ont d'abord été fixés à 3 milliards de FCFA, puis revus à la hausse à 25 milliards. Ce tronçon s'inscrit dans un vaste projet routier de 267 km destiné, à long terme, à relier le Gabon à la frontière congolaise via Malinga et Molo. Selon le ministère des Travaux publics et de la Construction, le taux d'avancement du chantier s'élevait en juin 2026 à 12,50 %. Cette ambition sous-régionale passe par la construction d'un futur pont de 80 mètres franchissant la rivière Biroundou, située dans une zone humide (Ngounié Sud).

Charlène Mouboulou

Le réaménagement du front de mer de Libreville accompagne la transformation urbaine de la capitale. Ce projet vise à renforcer la protection du littoral tout en valorisant le boulevard du Bord de mer et le quartier de la Baie des Rois.



MOBILISATION, COHÉSION, UNITÉ ET REDEVABILITÉ

Pour structurer l'action du ministère, le ministre des Travaux publics et de la Construction Edgard Moukoubi a défini en début d'année un objectif central, le Cap 2026, articulé autour de quatre piliers : mobilisation, cohésion, unité et redevabilité.

La feuille de route ministérielle, assortie d'un contrat de performance, concernait les 100 premiers jours de 2026 tels que présentés dans la lettre de mission remise au ministre par le président de la République. Elle s'articulait autour de deux volets principaux : administratif et opérationnel. Si le volet administratif s'appuyait surtout sur la contractualisation des marchés des travaux de projets routiers et l'élaboration des textes juridiques du ministère, le volet opérationnel avait pour objectif de livrer un linéaire de 51 km de routes en béton bitumineux au cours de cette période.

Or Edgard Moukoubi a pris le gouvernail du département des Travaux publics et de la Construction dans un environnement de travail maussade, marqué par l'inaction consécutive à la mauvaise gouvernance du secteur par le précédent régime, avec un personnel très peu engagé, peu motivé, et un réseau routier très dégradé. Le chef de l'État actuel a donc progressivement doté le département d'engins de génie civil afin de permettre aux services déconcentrés de mener des actions d'entretien des routes en terre qui posaient de réels problèmes de circulation et où l'on pouvait même, par endroits, enregistrer des interruptions de trafic. Ces matériels ont été redéployés sur l'ensemble des subdivisions provinciales afin d'entamer la restauration du secteur.

À la suite de cet important lot d'engins, pour accélérer l'achèvement de cette restauration, il lui fallait agir sur des éléments vecteurs d'émulation et de productivité des personnels, afin de faire en sorte de traduire la vision transformatrice du pays « Ensemble, Bâtissons l'Édifice Nouveau » déclinée dans le PNCD du Gabon. Le cap 2026, fixé autour de quatre piliers – mobilisation, cohésion, unité et redevabilité – concrétisa cette stratégie destinée à atteindre les objectifs fixés, car la mobilisation de tous les agents des travaux publics était nécessaire pour sortir de l'attentisme et de la léthargie observés, sachant que les grands défis se relèvent grâce à l'action collective.

Pour ce qui est de la cohésion, son rôle est de lutter

efficacement contre les divisions de tout ordre qui pourraient être sources de fracture au sein des équipes et les éloigner de l'intérêt général et des objectifs fixés. Des axes de coopération qui concernent aussi l'ensemble des acteurs du secteur : entreprises, services publics, partenaires techniques et financiers, société civile, etc. L'unité, elle, forge la capacité à travailler ensemble, malgré les différences, autour de d'une vision unificatrice, celle du chef de l'État. Elle est aussi une façon de donner de la lisibilité et de la force à l'action publique effectuée. Enfin, la redevabilité sert l'implication de tous à la reddition de comptes par tous sur les actions engagées. Elle est le ferment du renforcement de la transparence, du suivi des engagements et de la confiance.

Une méthode efficace

C'est donc pour répondre aux préoccupations des populations et faire écho aux engagements pris par le chef de l'État que les équipes et le ministre multiplient les visites de terrain afin de s'assurer de la bonne marche des initiatives engagées aux côtés des entreprises adjudicataires des marchés et des bureaux de contrôle mais aussi des personnels de la régie qui assurent les travaux d'entretien du patrimoine routier de l'État. Au final, ces quatre piliers du management déployés par le ministre des Travaux publics et de la Construction ont permis de dépasser les résultats escomptés au cours des 100 premiers jours de l'année 2026. Paradoxalement, plus que d'en tirer satisfaction, Edgard Moukoubi en conçoit surtout de la reconnaissance : « *J'exprime mes très profonds et respectueux remerciements à Son Excellence, Monsieur le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement d'une part, et à tous les personnels du ministère des Travaux publics et de la Construction d'autre part. Je n'oublie pas de remercier également toutes les entreprises adjudicataires des marchés et les bureaux de contrôle pour tous les efforts consentis quant à la réalisation de ces chantiers.* »

Andju Ani

« AU GABON, LA ROUTE TRANSFORME L'ENCLAVEMENT EN OPPORTUNITÉ »

Doté d'un consistant budget d'investissement 2026 à peine raboté par la loi de finances rectificative, le ministère des Travaux publics et de la Construction a le devoir, sous la houlette du ministre Edgard Moukoubi, de produire des résultats concrets à la hauteur de l'investissement consenti.



Edgard Moukoubi,
ministre des Travaux publics et
de la Construction.

Vous êtes l'un des rares ministres du deuxième gouvernement à avoir été reconduit au même portefeuille, celui des Travaux Publics et de la Construction. Que représente pour vous cette continuité ?

Edgard Moukoubi : Permettez-moi avant toute chose d'exprimer ma très profonde gratitude à S.E. Monsieur Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement, qui a une nouvelle fois fait honneur à ma modeste personne en me reconduisant à la tête du portefeuille ministériel des Travaux publics et de la Construction. Je mesure humblement, à toutes les échelles de valeur, la très haute marque de confiance qu'il place en moi et surtout ses attentes protéiformes pour conduire la mise en œuvre d'un pan important de son ambition de bâtir le Gabon Nouveau, digne d'envie, durable et attrayant pour tous.

Au plan politique, c'est un énorme privilège de mener à ses côtés et sous ses très hautes directives la politique publique de la nation en matière de développement des infrastructures routières et de construction des bâtiments et édifices publics, qu'il considère à juste titre comme le cœur battant sinon la colonne vertébrale du développement économique et social du Gabon, car « *la route vertueuse du développement passe inéluctablement par le développement de la route* ».

Au plan opérationnel, il s'agit d'une très lourde responsabilité qu'il me plaît d'assumer avec courage et détermination afin de lui donner satisfaction et de mériter davantage sa très haute marque de confiance. Le chef de l'État m'a assigné, dans ma lettre de mission du 5 janvier 2025, des objectifs limpides et précis à nouveau déclinés dans la feuille de route sur laquelle j'ai apposé mon blanc-seing au titre de mon entier engagement.

Concrètement, hormis des travaux précis d'entretien du patrimoine routier de l'État réalisés par la ►(suite p. 204)



Le chantier de la route Ndendé-Doussala (49 km) constitue l'un des projets routiers majeurs engagés par le Gabon. Maillon stratégique du corridor Libreville-Brazzaville-Pointe-Noire, il vise à renforcer l'intégration régionale et à faciliter les échanges avec la République du Congo.

AKA SERVICES

►régie administrative, il est évident que la construction à proprement parler des infrastructures routières, des bâtiments et des édifices publics est exécutée par des entreprises adjudicataires de marchés obtenus au terme du processus annuel de passation de la commande publique. Pour l'année 2026, les chantiers prioritaires concernent 15 projets structurants d'aménagement du réseau routier national, et les objectifs pour la période des 100 jours avaient été fixés à 51 km de route achevés en béton bitumineux, grave bitume et béton armé. Nous pensons qu'à la fin de cette année et au regard des évolutions observées sur les chantiers, notamment sur ceux de Ntoun-Cocobeach et Ndendé-Doussala, nous devrions pouvoir atteindre plus de 300 km de route achevée, hors voiries urbaines.

Lors d'une réunion de mobilisation interne en janvier 2026, vous avez souhaité pour vos équipes instaurer une culture du résultat, renforcer la redevabilité et promouvoir une discipline rigoureuse. Comment ces priorités se traduisent-elles dans votre action quotidienne ?

En tant que chef d'orchestre ministériel, la conduite et la réussite de ces grands chantiers appellent de ma part, sur le terrain, un suivi plus qu'actif de l'état

« Mon style managérial est de garantir un climat de travail apaisé. »

d'avancement des travaux, dans un environnement où doit être assurée en permanence la mobilisation des collaborateurs, la rigueur, la discipline collective et la redevabilité. Mon style managérial appelle à l'harmonie des acteurs et des équipes de travail pour garantir un climat de travail apaisé, gage de réussite. Ma méthode se fonde sur l'écoute et une communication de tous les instants, sous le mât du drapeau les lundis comme les vendredis, mais aussi par des réunions hebdomadaires pour dynamiser l'appropriation du Programme national de croissance et de développement (PNCD), boussole de la vision transformatrice « Ensemble, Bâtissons l'Édifice Nouveau », par la déclinaison de mes objectifs dans des

feuilles de routes destinées à tous mes collaborateurs en position de responsabilité, ou encore par des comptes rendus de missions et le partage permanent à ma haute hiérarchie des contraintes et difficultés rencontrées par les opérateurs économiques dans l'exécution des chantiers, afin que des préconisations soient faites.

Pourquoi estimez-vous que l'amélioration du réseau routier, la qualité des ouvrages et le respect des délais figurent parmi les attentes les plus fortes des populations comme des plus hautes autorités ?

Le président de la République n'a eu de cesse de rappeler les attentes les plus fortes, multiples et légitimes des populations gabonaises qui l'ont élu à près de 95 % des suffrages en 2025. Elles espèrent un ré-enchantement global de leurs conditions de vie car depuis plusieurs décennies, la route gabonaise ne remplissait plus convenablement son rôle d'accélérateur du désenclavement des territoires et irrigateur de la vie de nos concitoyens. Comme vous le savez, les principes de base de la réussite d'un projet routier reposent sur le respect de la qualité et du délai, et sur la maîtrise des coûts. Il est donc tout à fait normal que les plus hautes autorités exigent de mon département ministériel la livraison dans les délais de chantiers de qualité aux fins de satisfaire les besoins et attentes des populations.

Pouvez-vous dresser un état des lieux des principaux chantiers routiers en cours dans les neuf provinces du pays et préciser les montants d'investissement engagés pour chacun ?

L'état des lieux des principaux chantiers routiers en cours dans les neuf provinces du pays porte sur un linéaire total de 1 045 kilomètres pour un coût global de 1 696,11 milliards de FCFA : Ovan-Makokou : 98 km, Oyem-Assok-Medzeng : 36 km, Moanda-Bakouma : 33,4 km, Forasol-Mbega : 12 km, Ntoun-Cocobeach : 83 km, Ndende-Doussala : 49 km, Boulevard de la Transition : 4 km, 9 Provinces-Plage du Nord : 12,5 km, Alembe-Carrefour Leroy-Mikouyi : 306 km, Lebamba-Mbigou : 84 km, Yombi-Mandji-Carrefour Rabi : 125 km, Bifoun-Lambarene : 71 km,

Bifoun-Djole : 56 km, Franceville-Mvengue : 21 km, Meyokye-Mebo'o-Frontière Guinée équatoriale : 5 km, Sibang-Bambouchine : 17 km, et enfin Zockgone-Mvane : 32 km.

Pouvez-vous faire un point d'étape sur l'avancement des grands chantiers qui doivent être achevés à la fin de 2026 dans le Grand Libreville ?

Nous enregistrons des avancées notables des grands chantiers structurants en cours de réalisation sur une large partie du territoire national et espérons un niveau de performances croissant à risque maîtrisé d'ici à fin décembre 2026. Pour l'essentiel, le point d'étape à

« La construction participe significativement à la création d'emplois. »

date de ces principaux chantiers dont l'achèvement est attendu en fin d'exercice budgétaire 2026 est le suivant : voiries d'Akimidjogoni : 60 %, voiries phase 1 du Camp de Gaulle : 97 %, voiries Sherko Akanda : 99 %, voiries d'Akebe : 70 %, Boulevard de la Transition : 31 %, La Promenade de la Lowé : 30 %, Ntoun-Cocobeach : 48 %. Comme vous pouvez le voir, hormis Libreville, Akanda et Owendo, c'est tout le Gabon qui est aujourd'hui un chantier à ciel ouvert. Comme l'a rappelé le président de la République devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès le 15 juin 2026 : *« L'œil qui voit ne ment pas. »*

Le budget 2026 consacre à votre département ministériel une enveloppe exceptionnelle de 379,8 milliards de FCFA, soit une hausse de 92 % par rapport à 2025. Pourquoi cette augmentation, et comment cette enveloppe renforcée se répartit-elle ?

La route est un puissant vecteur de développement d'un pays. Le Gabon ne peut échapper à cette dynamique globale de structuration de son économie à travers la mise en place de projets structurants, comme dans les secteurs de l'énergie et du numérique. Au Gabon, la route transforme l'enclavement en opportunité. Et, pour matérialiser la vision de développement du chef de l'État, le gouvernement a consacré dans le budget 2026 au titre de la loi de finances initiale un budget d'investissement de 379,8 milliards de FCFA, contre 197,9 en 2025, soit en effet une hausse de 92 %. Par la suite, à l'issue de la loi de finances rectificative, ce budget d'investissement est passé à 369,6 milliards de FCFA, soit une contraction de 10,2 milliards, confirmant la volonté du gouvernement de maintenir le cap des réformes et des travaux engagés dans le secteur. La répartition globale indicative des investissements est la suivante : 53 % pour les projets de construc-

tion, 22 % pour les opérations de désenclavement, 12 % pour les réhabilitations routières, 11 % pour la modernisation des réseaux urbains et enfin 2 % pour l'entretien routier. L'ambition du département que je dirige est de parvenir à l'horizon 2032 à aménager 3 000 km de routes, à construire 200 ponts définitifs, à améliorer la mobilité en zones urbaines et à procéder à l'aménagement des bassins versants accueillant les populations. À côté des infrastructures routières, il faut ajouter la construction des édifices publics, dont les plus emblématiques sont la Cité de la Démocratie, qui a fait l'objet d'une inauguration par le chef de l'État en mai dernier, et une tour de plus de 50 étages, ainsi que d'autres réalisations en cours, bien visibles, sur le front de mer de Libreville.

Selon vos services, chaque milliard de FCFA investi pourrait générer jusqu'à 250 emplois directs, soit plus de 100 000 emplois sur les chantiers programmés. Comment évaluez-vous l'impact réel de ces investissements sur l'emploi ?

La construction des routes, bâtiments et édifices publics, ouvrages d'art et d'assainissement participe significativement à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, à l'amélioration des conditions d'existence des populations ainsi qu'à la croissance du produit intérieur brut de notre pays. En attendant les résultats des évaluations économiques sur le poids des infrastructures routières dans la croissance économique, je peux affirmer que la route gabonaise, par son rôle actuel de facilitateur de transport des biens et services divers, notamment les minerais, les produits pétroliers, le bois, les matériaux de construction et les denrées alimentaires, reste un levier dynamique sur lequel l'État doit compter.

Les emplois directs globaux s'élèvent à plus de 6 300 emplois directs pour près de 1 900 Km en cours d'aménagement sur l'ensemble du territoire national. On dénombre entre autres en termes d'emplois : 161 personnes pour Ovan-Makokou, 140 personnes pour Oyem-Assok-Medzeng, 300 personnes pour Moanda-Bakoumba, 60 personnes pour Forasol-Mbega, 2268 personnes pour Ntoun-Cocobeach, 530 personnes pour Ndende-Doussala, 70 personnes pour le boulevard de la Transition, 72 personnes pour 9 Provinces-Plage du Nord, 189 personnes pour Alembe-Carrefour Leroy-Mikouyi, 572 personnes pour Lebamba-Mbigou, 91 personnes pour Franceville-Mvengue, 86 personnes pour Meyokye-Mebo'o-Frontière Guinée équatoriale, 16 personnes pour Sibang-Bambouchine, et enfin 118 personnes pour Zockgone-Mvane. Les projets développés actuellement par Mika Services représentent à eux seuls plus de 1 600 emplois directs.

Propos recueillis par Andju Ani



Le groupe

Fraternité Matin

- PRESSE
- ÉDITION
- IMPRIMERIE
- PUBLICITÉ

■ NOTRE VISION

Inspirer et mettre en œuvre
des solutions MÉDIAS offrant
une expérience client unique



www.fratmat.info



27 20 30 60 00 / 01



fratmat.info

RÉGULATION, REBRANDING ET EXPANSION, LES NOUVEAUX CODES DU MARCHÉ GABONAIS

Le marché gabonais des assurances aborde 2026 avec une dynamique renouvelée de transformations discrètes mais structurantes. Les données publiées par la direction nationale des Assurances (DNA) en début d'année montrent un secteur qui ajuste ses pratiques et redéfinit progressivement ses équilibres, loin des ruptures spectaculaires de naguère.

Selon le rapport d'activités 2024 du secteur des assurances rendu public en janvier 2026, le marché reste fortement concentré : quatre compagnies – OGAR, SUNU Assurances, Assinco et Sanlam IARD – détiennent 79 % des parts. Cette configuration oblige les acteurs intermédiaires à affiner leurs modèles pour rester compétitifs. Les chiffres de l'exercice 2025, publiés en avril 2026, montrent un secteur qui ajuste ses fondamentaux : 144,5 milliards de FCFA de chiffre d'affaires (CA) global : 103,2 milliards en non-vie et 41,3 milliards en vie.

Les intermédiaires, qui génèrent 57,82 % du CA, soit 83,5 milliards de FCFA, demeurent au cœur du dispositif commercial, confirmant le rôle central des réseaux de distribution dans la structuration du marché. Dans ce paysage, l'un des mouvements les plus marquants est le rebranding d'Assinco, devenu BGF Assurances le 30 avril 2026. Cette transformation portée par le groupe BGFIBank traduit une volonté d'intégration complète entre les activités bancaires et assurantielles. La compagnie conserve ses 87 collaborateurs, ses sept points de vente répartis entre Libreville, Port-Gentil et Lambaréné, ainsi que sa certification ISO 9001 version 2015. Au-delà du changement de nom, ce repositionnement marque une ambition de modernisation, d'accélération digitale et de renforcement de la compétitivité dans un marché où l'innovation devient un levier essentiel.

Régulation renforcée et expansion régionale

La DNA a amorcé en 2026 une transition institutionnelle discrète mais structurante. Le 1^{er} juin, une nouvelle équipe a officiellement pris ses fonctions, dans une atmosphère de continuité où les orientations priment sur les annonces publiques. Sans communication nominative, la DNA a néanmoins engagé un travail de fond sur les mécanismes de contrôle, la qualité des procédures internes et la montée en compétence des

acteurs. Les formations destinées aux intermédiaires ont été renforcées, les circuits de conformité réexaminés et plusieurs chantiers techniques relancés pour améliorer la transparence et la fluidité du marché. Cette transition s'inscrit dans une logique de stabilisation et de modernisation progressive, à un moment où le secteur doit absorber des mutations structurelles et répondre à des exigences croissantes en matière de gouvernance. Parallèlement, certains acteurs intermédiaires cherchent à élargir leur horizon. Samba Assurance, par exemple, a confirmé en 2026 son déploiement au Cameroun, un marché plus vaste et plus dynamique que celui du Gabon. Cette expansion répond à une stratégie de diversification des revenus et de renforcement de la résilience financière. Forte de son expertise dans les risques agricoles, climatiques et sanitaires, cette compagnie entend capitaliser sur un segment encore peu structuré mais porteur, tant au Gabon qu'à l'échelle régionale. Au niveau national, elle poursuit son plaidoyer pour la mise en place de mécanismes de couverture des risques agricoles, un enjeu stratégique dans un pays où la sécurité alimentaire et la résilience climatique deviennent des priorités économiques.

La recomposition du marché assurantiel gabonais en 2026 révèle surtout un secteur qui ajuste ses paramètres pour rester compétitif dans un environnement où les marges, les risques et les attentes des assurés évoluent rapidement. Les choix opérés par les compagnies, qu'il s'agisse de moderniser leurs outils, de renforcer leurs fonds propres ou d'étendre leur présence régionale, traduisent une volonté de consolider des modèles économiques capables d'absorber les chocs et de capter de nouveaux relais de croissance. Dans cette dynamique, la régulation, le rebranding et l'expansion ne sont plus des signaux isolés, mais les éléments d'une stratégie plus large visant à repositionner le marché gabonais sur des bases plus solides, plus intégrées et plus productives.

Cherolle Brinda Bous



- ✓ **PRÉVOYANCE**
- ✓ **ÉDUCATION**
- ✓ **RETRAITE**
- ✓ **ÉPARGNE**



SUNU ASSURANCES GABON



011 74 34 34 / 011 74 36 92



SUNU Assurances Gabon



- ✓ **MULTIRISQUE
PROFESSIONNEL**
- ✓ **MULTIRISQUE
HABITATION**
- ✓ **DOMMAGES
AUX BIENS**
- ✓ **AUTOMOBILE**



**A LE BON PROFIL
POUR ACCOMPAGNER
VOS PROCHES ET VOS BIENS**



Notre métier, l'assurance.

L'ASSURANCE, UN LEVIER POUR SÉCURISER LES INVESTISSEMENTS

Réformes et diversification économique font entrer la croissance gabonaise dans une nouvelle phase. Le secteur des assurances, où SUNU Assurances Vie et IARD Gabon jouent un rôle structurant, s'impose comme un acteur clé à maints égards.

L'économie gabonaise connaît une mutation profonde. Les réformes institutionnelles, économiques et financières marquent la volonté de moderniser l'appareil productif, d'améliorer l'environnement des affaires et de réduire la dépendance aux revenus pétroliers. D'où l'émergence de nouveaux secteurs de croissance, la multiplication des projets structurants et une implication accrue du secteur privé dans le financement du développement.

« Dans cette trajectoire de transformation, la question de la gestion des risques devient centrale. Aucun investissement, qu'il soit public ou privé, national ou étranger, ne peut prospérer durablement sans un dispositif efficace de protection contre les aléas susceptibles d'affecter les activités économiques. C'est précisément dans ce cadre que le secteur des assurances trouve toute sa pertinence », fait observer Annabelle Bongo, directrice générale de SUNU Assurances IARD Gabon. En effet, longtemps perçue comme une simple obligation réglementaire ou un produit financier destiné à couvrir certains risques spécifiques, l'assurance s'impose comme un véritable outil de développement économique. Elle contribue à sécuriser les investissements, à protéger les entreprises et les ménages, à favoriser la résilience du tissu économique et à soutenir la stabilité financière globale.

Un facteur de confiance souvent sous-estimé

La diversification économique constitue l'un des principaux piliers de la politique gabonaise actuelle. L'exploitation minière, la transformation locale des matières premières, l'agriculture, l'économie bleue, le numérique, l'industrie du bois ou encore les infrastructures sont autant de secteurs appelés à jouer un rôle croissant dans la création de richesse et d'emplois. *« Cette évolution s'accompagne d'un besoin accru de capitaux. Les investisseurs recherchent avant tout des environnements stables, prévisibles et sécurisés. Au-delà de la qualité des infrastructures ou des avantages fiscaux, la capacité d'un pays à protéger les investissements constitue un critère déterminant dans les décisions*

d'engagement financier », souligne Jules Farlane Pieby, directeur général de SUNU Assurances Vie Gabon.

Les réformes engagées par les autorités gabonaises participent à la construction de cet environnement favorable. Mais plus les investissements augmentent, plus les besoins de protection deviennent importants.

De nouveaux besoins de protection

Lorsqu'un investisseur décide d'engager plusieurs milliards de FCFA dans un projet industriel, énergétique ou logistique, il évalue certes les perspectives de rentabilité mais aussi les mécanismes de protection disponibles en cas d'imprévu. La présence d'un secteur des assurances solide se révèle donc un indicateur de maturité économique. En rassurant les investisseurs, elle facilite la mobilisation des financements nécessaires aux grands projets.

Les infrastructures peuvent subir des dommages liés aux intempéries ou aux accidents. Les entreprises peuvent faire face à des interruptions d'activité. Les chaînes logistiques peuvent être perturbées. Les travailleurs peuvent être exposés à des risques professionnels. *« Dans ce contexte, l'assurance joue un rôle fondamental. Elle permet de transférer une partie des risques vers des organismes spécialisés capables d'en assurer la prise en charge financière »,* indique Annabelle Bongo. Cette protection garantit qu'un sinistre, même important, ne remettra pas forcément en cause la viabilité d'un projet ou la pérennité d'une entreprise.

Avec ses offres destinées aux entreprises, aux industriels et aux acteurs du transport, de l'énergie ou des infrastructures, SUNU Assurances IARD Gabon accompagne la couverture des risques liés aux activités économiques. De son côté, SUNU Assurances Vie Gabon contribue à la protection des personnes, à la prévoyance ainsi qu'à la constitution d'une épargne de long terme, participant ainsi à la stabilité financière des ménages et des entreprises.

Les activités minières, portuaires, industrielles, agricoles ou énergétiques nécessitent des couvertures adaptées à leurs spécificités. Les équipements, les infrastructures,

les marchandises, les salariés ou les responsabilités civiles doivent bénéficier de solutions d'assurance performantes. Les filiales gabonaises de SUNU Assurances développent ces solutions : assurance des biens et équipements, couverture des risques professionnels, protection des salariés, prévoyance collective, assurance-vie... L'assurance devient partie intégrante de la gestion moderne des risques en laissant toute latitude aux acteurs économiques de se concentrer sur leurs activités. Pourtant, le secteur fait face à plusieurs défis. Le premier concerne la culture de l'assurance : au Gabon comme dans de nombreux pays africains, beaucoup de particuliers et certaines entreprises considèrent encore l'assurance comme une dépense et non comme un investissement de protection, d'où le faible taux de pénétration qui rend crucial l'avènement d'une culture assurantielle. Le deuxième défi est l'innovation. Les attentes évoluent rapidement et les assurés recherchent des produits plus simples et mieux adaptés. La digitalisation des procédures de souscription, de paiement et de déclaration des sinistres améliore l'expérience client et réduit les délais, tout en ouvrant la voie à des offres plus ciblées. Le troisième défi concerne l'inclusion financière. Une partie de la population demeure éloignée des services traditionnels. Les solutions accessibles via le numérique et le Mobile Money représentent une opportunité pour élargir la couverture. La révolution digitale transforme ainsi le secteur en accélérant les traitements et en rendant les services plus accessibles, intensifiant la pénétration de l'assurance et augmentant la satisfaction des clients.

Un partenaire de la transformation économique

Les perspectives du secteur sont liées à celles de l'économie gabonaise. À mesure que les investissements se multiplieront et que des projets verront le jour, les besoins de protection augmenteront. Les investisseurs rechercheront des garanties solides pour sécuriser leurs engagements financiers. Les particuliers souhaiteront bénéficier d'une meilleure protection de leurs biens, de leur santé et de leur avenir. Les acteurs de l'assurance devront donc poursuivre leurs efforts de modernisation, d'innovation et de proximité. Ils devront concevoir des produits adaptés aux réalités économiques locales. L'enjeu est de contribuer à la création d'un environne-

ment économique plus résilient, plus attractif et plus compétitif. Cela suppose aussi un engagement concret dans le financement de l'économie et la diffusion de la culture assurantielle.

Grâce à leurs investissements, à leur proximité avec les entreprises et les particuliers ainsi qu'à leur capacité d'innovation, SUNU Assurances IARD et Vie Gabon entendent contribuer pleinement à l'émergence de ce tissu économique plus résilient. « *L'assurance n'est plus seulement un mécanisme de couverture des risques. Elle est devenue un instrument stratégique du développement économique, un facteur de confiance pour les investisseurs et un partenaire essentiel de la croissance durable que le Gabon ambitionne de construire au cours des prochaines années* », conclut Jules Farlane Pieby.

Louise Bibalou-Durand



LE GABON POURSUIT SA MODERNISATION FINANCIÈRE

Grâce à la digitalisation des services, à l'essor du mobile banking et à l'ouverture du capital de certains établissements, le secteur bancaire gabonais a poursuivi sa transformation en 2025 et 2026. Malgré l'environnement économique contraint, les banques financent l'économie et élargissent l'accès aux services financiers.

Avec une dizaine d'établissements de crédit agréés, le secteur bancaire gabonais demeure l'un des plus structurés de la CEMAC. Dominé par des acteurs comme AFG Bank, BGFIBank, Ecobank, Orabank, UBA ou UGB, il joue un rôle clé dans le financement de l'économie. Ce paysage s'est récemment enrichi avec l'arrivée de Coris Bank International Gabon (*lire l'encadré*). Un système bancaire qui a poursuivi sa progression en 2025. Leader du marché, BGFIBank Gabon a affiché un total bilan de 2 223 milliards de FCFA, consolidant sa position dominante, et porté son capital social à 200 milliards de FCFA en 2026. De son côté, AFG Bank Gabon a enregistré un total bilan de 1 419 milliards de FCFA, en hausse de 37 %, avec des dépôts clientèle atteignant 684 milliards de FCFA, soit une progression de 32 % sur un an.

L'activité de financement est demeurée soutenue. Au quatrième trimestre 2025, les banques opérant au Gabon avaient distribué près de 549 milliards de FCFA de crédits. Sur ce segment, BGFIBank Gabon conserve une avance considérable avec 57,18 % de parts de marché, devant l'Union Gabonaise de Banque (UGB), qui détient 17,26 % des encours. Ces performances illustrent le rôle moteur du secteur bancaire dans le financement de l'économie et des investissements.

Plus de 1,5 million de comptes bancaires

L'année 2025 a également été marquée par l'accélération de la transformation numérique. Les banques ont modernisé leurs plates-formes, développé le mobile banking et multiplié les solutions de paiement dématérialisé. Dans ce contexte, le pays compte désormais plus de 1,5 million de comptes bancaires pour 2,5 millions d'habitants. Cette progression, soutenue par les services numériques et la simplification des procédures, augmente la capacité d'intervention des banques dans l'économie réelle.

L'événement majeur reste toutefois l'introduction en Bourse de BGFI Holding Corporation à la BVMAC.

D'un montant de 125,8 milliards de FCFA, l'opération visait à financer la croissance du groupe et à renforcer les fonds propres de ses filiales. Son succès, avec plus de 7 600 investisseurs issus de 24 pays, a contribué à démocratiser l'investissement boursier en Afrique centrale et à améliorer l'attractivité du secteur bancaire.

Paul de Manfred

Mamadou Sanon, l'homme stratégique de Coris Bank au Gabon

L'ouverture de Coris Bank International Gabon s'inscrit dans la stratégie d'expansion du groupe en Afrique centrale. La nomination de Mamadou Sanon à la direction générale de la filiale illustre cette volonté d'asseoir la présence de Coris Bank dans l'espace CEMAC. Depuis 2024, Mamadou Sanon occupe déjà les fonctions de directeur de la zone Afrique centrale, où il pilote le développement régional du groupe. Banquier chevronné, il évolue depuis plus de deux décennies dans des marchés à fort potentiel marqués par des besoins croissants en financement, en bancarisation et en services financiers modernes. Il a notamment dirigé Coris Bank International Côte d'Ivoire durant sept ans, dans l'un des environnements bancaires les plus concurrentiels de l'UEMOA. Cette expérience constitue un atout important pour conduire l'implantation et le développement de la filiale gabonaise.

Son parcours, construit au sein d'Ecobank, d'UBA et de Coris Bank International, lui a conféré une solide expertise du financement des entreprises, de la gestion des risques, des opérations transfrontalières et des exigences réglementaires. Il connaît également le marché gabonais pour avoir dirigé UBA Gabon entre 2012 et 2016, une expérience qui l'a doté d'une bonne connaissance de l'environnement économique local.

Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'université de Ouagadougou, diplômé de l'Institut des techniques bancaires du CFPB en France, il allie expertise technique et vision stratégique. À travers CBI Gabon, Coris Bank entend accompagner les PME, les grandes entreprises et les projets structurants, avec l'ambition de faire du Gabon un relais de croissance en Afrique centrale.

P. de M.

UN SECTEUR EN CONSOLIDATION AU CŒUR DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Portée par la hausse des dépôts, l'essor du crédit et l'élargissement de sa clientèle, la microfinance gabonaise s'affirme comme un levier majeur d'inclusion financière. Encore modeste, le secteur se consolide, stabilise son réseau et renforce son rôle auprès des ménages, des TPE et des salariés éloignés du système bancaire classique.

Au Gabon, la microfinance s'est imposée comme un maillon central de l'inclusion financière, en particulier pour les ménages, les très petites entreprises (TPE) et une partie des salariés encore en marge du crédit bancaire classique. Le secteur reste de taille modeste à l'échelle régionale, mais affiche une dynamique réelle portée par la progression des dépôts, l'augmentation des crédits distribués et l'élargissement de la clientèle. Le nombre d'établissements de microfinance (EMF) agréés est passé de 14 en 2018 à 20 en 2022, avant de s'établir à 19 en 2024. Leur total bilan atteignait alors 158,6 milliards de FCFA, dans un contexte d'amélioration de la couverture territoriale.

Près de 700 000 clients et des dépôts à plus de 120 milliards de FCFA

En 2025, le secteur confirme sa montée en puissance avec un total bilan estimé entre 180 et 220 milliards de FCFA. Il s'appuie sur un encours d'épargne compris entre 120 et 140 milliards de FCFA et un portefeuille de crédits évalué entre 90 et 110 milliards de FCFA. Le secteur revendique près de 700 000 clients et totalise plus de 500 000 comptes d'épargne, renforçant ainsi son rôle dans l'inclusion financière et le financement des petits agents économiques. Forts d'un réseau de plus de 80 agences et points de service, les EMF entendent accélérer leur montée en puissance et renforcer leur rôle dans le financement de l'économie du pays. Soutenues par l'Association professionnelle des établissements de microfinance du Gabon (APEMFG), les ambitions de la profession reposent notamment sur l'extension du réseau d'agences à l'intérieur du pays afin d'élargir l'accès aux services financiers dans les zones encore insuffisamment couvertes. Les établissements du secteur prévoient aussi d'accroître leur soutien aux TPE, aux activités génératrices de revenus et aux entrepreneurs évoluant dans le secteur informel, contribuant ainsi à la dynamisation du tissu économique local. Cette ambition s'accompagne toutefois de défis persis-

tants : qualité du portefeuille, discipline de remboursement, capitalisation des établissements et profondeur de l'inclusion financière, notamment hors des grands centres urbains. Malgré ces contraintes, la microfinance gabonaise avance sur une trajectoire de consolidation. Les dépôts augmentent, les crédits se développent, le nombre d'EMF se stabilise et la bancarisation progresse. Le secteur n'est pas encore un moteur macroéconomique, mais il devient un outil essentiel pour financer les petites activités, soutenir l'épargne populaire et élargir l'accès aux services financiers.

Louise Bibalou-Durand

Bamboo Microfinance ouvre le marché obligataire aux petits épargnants de la CEMAC

Une innovation majeure fait son apparition sur le marché financier de la CEMAC. L'établissement gabonais de microfinance Bamboo Microfinance⁽¹⁾ lance un emprunt obligataire de 5 milliards de FCFA avec une valeur nominale de 1 000 FCFA par titre, contre 10 000 FCFA habituellement sur ce type d'opération.

Cette initiative ouvre l'investissement obligataire à un public beaucoup plus large, avec un ticket d'entrée fixé à seulement 50 000 FCFA. L'émission offre un rendement annuel brut de 7,25 %, soit 6,525 % net d'impôt pour les résidents de la CEMAC.

Les intérêts seront versés semestriellement et le remboursement du capital débutera à partir du 18^e mois. Les titres seront cotés à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) dans le cadre d'une opération visée par la COSUMAF (visa n° COSUMAF-APE-03/26) et structurée par Africa Bright Securities.

Des garanties de premier rang, notamment des comptes nantis et des billets à ordre, ont été mises en place au profit des souscripteurs. Au-delà de son attractivité financière, cette levée de fonds vise à soutenir le financement des salariés, des très petites et moyennes entreprises (TPME) ainsi que des commerçantes, contribuant ainsi au renforcement de l'inclusion financière dans la sous-région. Les souscriptions sont ouvertes du 15 juillet au 12 octobre 2026.

L.B.-D.

⁽¹⁾ ape-bamboemf.com



■ Réformes sportives

LE GABON POSE LES BASES DU SPORT PROFESSIONNEL

Longtemps paralysées par des crises administratives et une dépendance totale vis-à-vis des fonds publics, les fédérations sportives gabonaises font peau neuve.

Longtemps freiné par des dysfonctionnements administratifs, des querelles d'influence, des malversations et une dépendance financière totale vis-à-vis de l'État, le sport gabonais fait sa mue. Un vaste plan d'assainissement mené depuis des mois par le ministre des Sports Paul Ulrich Kessany Zategwa engage des réformes structurelles pour restaurer la crédibilité, la rigueur et l'efficacité des fédérations nationales. Des années durant, la quasi-totalité fonctionnait en marge des règles administratives, ne détenant aucun agrément technique ni récépissé à jour. Les ministères des Sports, de l'Intérieur et de la Réforme des institutions mettent en place un guichet unique de régularisation pour les accompagner vers la conformité administrative. Les réfractaires verront le gel et la suspension de tout processus électoral interne : pas de scrutin sans

régularisation préalable. Résultat : treize fédérations olympiques clés – dont la Fegafoot, la Fegahand et la Fegavolley – ont reçu, dès la première phase, leurs agréments et récépissés définitifs et actent leur retour dans la légalité républicaine.

Fin de récréation et thérapie de choc

La décision la plus audacieuse et inattendue du gouvernement gabonais – et aussi la plus redoutée par les fédérations – concerne la restructuration du modèle économique du sport au Gabon : fini l'État providence. Le gouvernement rompt avec l'assistanat systématique et encourage la viabilité et l'autonomie financières. La fin progressive du financement public direct des championnats professionnels, notamment du football, est annoncé par le ministère des Sports. Les ligues et

les clubs n'ont d'autre choix, à l'avenir, que l'autofinancement et le partenariat privé: « *Toute structure incapable de justifier d'un modèle économique viable sera exclue des compétitions officielles.* » Tout est dit. Aujourd'hui, les fédérations sportives nationales ont l'obligation de répondre à des critères drastiques pour bénéficier du soutien financier de l'État.

En effet, l'octroi de la subvention publique est désormais conditionné au respect scrupuleux du cahier des charges administratif, à une gestion comptable transparente et à l'atteinte d'objectifs de performance précis, ce qui n'avait jamais été le cas. Une décision saluée unanimement par les Gabonais: « *Nous sommes fatigués de voir l'argent du contribuable dilapidé pour des compétitions sportives perdues d'avance. Honnêtement, c'est peut-être le seul moyen d'inciter les athlètes et les dirigeants à la performance.* »

Le grand sevrage financier des fédérations

Nonobstant ce changement de paradigme, certains dirigeants, habitués aux méthodes anciennes de financement, peinent à se sevrer. Pour ces derniers, l'exigence de transparence et de performance est un chemin tortueux qui annonce le chant du cygne. Par ailleurs, la transition vers le sponsoring et le mécénat se révèle déjà un défi de taille pour les disciplines moins médiatisées que le football. Heureusement, la stratégie du gouvernement gabonais consiste à sevrer financièrement les structures sans pour autant pénaliser la préparation et l'épanouissement des athlètes de haut niveau sur la scène internationale.

Ces réformes prennent racine le 4 mars 2025 au Palais rénovation, au cours d'une réception à laquelle participent dix-neuf présidents de fédérations sportives. Le président gabonais demande à échanger directement avec les « encadreurs » sur les blocages du sport national. À la suite de ces échanges, un audit des fédérations nationales ainsi que l'augmentation des subventions sont actés. L'audit du gouvernement, lancé le mercredi 21 janvier 2026, révèle l'irrégularité juridique ou administrative de la quasi-totalité des fédérations sportives ! La tutelle réagit immédiatement et frappe fort : la mise en demeure de dix-neuf d'entre elles. Les fédérations hors-la-loi ont l'obligation de se conformer, sur le plan administratif et juridique, aux standards de transparence dans les plus brefs délais. « *On ne subventionne pas le désordre. Soit vous vous organisez, soit vous laissez la place à ceux qui aiment réellement le sport.* », déclare alors l'autorité, qui conclut : « *Le temps des budgets de complaisance étant révolu, l'État conditionne son aide aux résultats et à une transparence financière exemplaires.* »

Au niveau des ligues, une gestion autonome et décentralisée est préconisée et mise en œuvre pour un

développement plus efficient du sport à l'intérieur du pays. Le chef de l'État gabonais a du reste instruit son ministre de Sports de mettre en place une stratégie de développement pour le football local. Celle-ci repose sur trois piliers : tout d'abord la réforme du statut du footballeur local avec la sécurisation des salaires et un statut professionnel, ensuite la signature obligatoire de contrats aux standards exigés par la profession pour l'ensemble des joueurs des deux principales divisions, enfin la garantie d'une couverture sociale et d'une assurance maladie (CNAMGS).

Autre point évoqué : la tenue régulière obligatoire de championnats nationaux, afin de garantir aux athlètes locaux un volume de jeu important et un rythme de compétitivité élevé. Désormais, le mécanisme de financement est repensé. Les subventions de l'État serviront à payer prioritairement et directement les salaires des joueurs, par virement bancaire, pour ne plus revivre les malversations financières et les trafics d'influence par lesquels certains dirigeants de clubs se sont notoirement illustrés par le passé. Le ministère des Sport veille à ce que chaque franc versé soit justifié par une présence effective sur le terrain et par des performances sportives. Une enveloppe spéciale a été débloquée pour éponger une partie de la dette colossale d'arriérés de salaire de l'État et des clubs envers les footballeurs locaux.

Contrairement aux années antérieures, le Gabon mise sur le succès de ses athlètes ainsi que sur une gestion rigoureuse et sur l'indépendance financière des clubs pour attirer des investisseurs. Les financements coûteux de naguère ne répondaient qu'à des fins de communication politique internationale, sans aucun souci d'objectifs sportifs. En 2026, les autorités présentes imposent la rupture : le sport-spectacle centralisé doit devenir un sport-outil de développement. L'époque où des centaines de milliards de fonds publics étaient dilapidés pour des événements ponctuels est bel et bien révolue. Aujourd'hui, le gouvernement gabonais de Brice Clotaire Oligui Nguema injecte des fonds dans la proximité, l'audit et la formation, les infrastructures ou encore le bien-être des athlètes pour garantir une rentabilité sociale et économique à long terme.

En combinant rigueur juridique et responsabilisation financière, le Gabon pose les fondations d'un écosystème sportif plus sain, plus professionnel et plus compétitif. Cette réforme, bien qu'exigeante pour les fédérations nationales, les associations sportives et les acteurs du secteur, est un passage obligatoire pour permettre au Gabon d'atteindre ses ambitions sportives professionnelles. Il ne peut continuellement se contenter de participer aux rendez-vous internationaux et doit s'y imposer durablement grâce à des fédérations structurées, professionnelles et performantes.

Lambert Youngou

LE DÉFI DE LA PROFESSIONNALISATION

Malgré un vivier de jeunes joueuses prometteuses, le football féminin gabonais reste confronté à de nombreux défis structurels. Entre manque de compétitions, insuffisance d'infrastructures et précarité des athlètes, la professionnalisation progresse lentement. Les réformes engagées visent à créer les conditions d'un essor plus durable.

Le 20 février 2025 à Franceville, les Panthères dames s'inclinent lourdement (6-0) face au Mali lors du match aller du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2026. Cinq jours plus tard, à Bamako, elles concèdent une nouvelle défaite (4-1) synonyme d'élimination. Au-delà du résultat sportif, cette double défaite révèle les difficultés persistantes du football féminin gabonais.

Car derrière les contre-performances de la sélection nationale se cache une réalité plus rude : les joueuses évoluent dans un environnement marqué par la précarité. Les rémunérations, lorsqu'elles existent, restent modestes, les contrats sont rares et les retards de paiement fréquents. À cela s'ajoutent l'absence de compétitions nationales régulières dans plusieurs catégories d'âge et le manque de rencontres amicales. Faute de terrains disponibles, les équipes féminines doivent souvent partager les installations avec les formations masculines, ce qui réduit leurs créneaux d'entraînement et complique leur préparation. À l'issue de leur carrière sportive, beaucoup n'ont aucun dispositif de reconversion, ce qui renforce leur sentiment de précarité et pousse certaines à abandonner prématurément le football. Pour Désiré Bakita, président-fondateur du Centre de formation Altesse (CFF Altesse), les difficultés sont avant tout structurelles : *« Les joueuses ont un statut amateur et ne bénéficient de rien. Elles jouent juste pour le plaisir et beaucoup ont arrêté. Il n'existe aucune compétition nationale pouvant valoriser le football féminin et ses actrices. »*

La création, en 2022, de la Ligue nationale de football féminin (LINAPEM) avait pourtant suscité de réels espoirs. Un championnat national réunissant quatorze clubs répartis en deux poules avait été lancé avec l'ambition de structurer durablement la discipline. Faute de financement, la compétition n'a toutefois jamais pu aller à son terme, conduisant à une saison blanche et retardant la structuration du championnat.

Une dynamique de structuration

Conscientes des difficultés rencontrées par les joueuses

et les clubs, les autorités ont engagé plusieurs réformes destinées à relancer durablement le football féminin. Son développement figure désormais parmi les priorités affichées par le gouvernement, avec l'ambition de bâtir une discipline mieux structurée et progressivement professionnalisée. Les ressources de la discipline peuvent être complétées par des prêts destinés aux projets d'infrastructures ou de structuration à long terme, ainsi que par les subventions accordées par l'État gabonais.

Parallèlement, une partie de l'enveloppe publique allouée à la Ligue nationale de football professionnel (LINAPEM) et à la Ligue nationale de football féminin (LINAPEM) est destinée au fonctionnement des compétitions féminines. L'objectif est d'assurer une meilleure régularité des championnats tout en renforçant la détection des jeunes talents grâce au développement de plateaux sportifs de proximité, à l'image de celui inauguré au PK11, à Libreville.

Au-delà des investissements, la professionnalisation passe également par un cadre juridique plus protecteur. Une nouvelle loi sur le sport est en cours d'élaboration afin de mieux encadrer les contrats des joueuses, de renforcer leur statut et d'améliorer leur protection sociale. Cette réforme s'accompagne d'exigences accrues en matière de gouvernance, de transparence et de gestion financière pour les fédérations et les clubs, conditions désormais indispensables à l'octroi des financements publics.

Si les effets de ces mesures ne pourront être pleinement appréciés qu'à moyen terme, elles traduisent néanmoins une volonté de doter le football féminin gabonais de fondations plus solides. Car au-delà des résultats de la sélection nationale, l'enjeu consiste désormais à offrir aux joueuses un environnement propice à leur progression, à sécuriser leur parcours sportif et à faire émerger une nouvelle génération capable de porter durablement les ambitions du Gabon sur la scène continentale.

Lambert Youngou

Retrouvez **NOS SUPPORTS**

& Nos produits
& Nos offres



EN UN SEUL
Clic



B I E N T Ô T



WWW.LINTELLIGENT.TV
WWW.LINTELLIGENTDABIDJAN.INFO
WWW.AFRIKIPRESSE.FR
WWW.TCFS-CI.COM

+225 07 57 19 98 39 / +225 27 22 45 85 25 / +33 7 85 55 95 47
COMMERCIAL@LINTELLIGENT.TV
INTELLIABIDJAN@GMAIL.COM
INFOSINTELLIGENT@YAHOO.FR

« REPRÉSENTER LE GABON SERAIT UN IMMENSE HONNEUR »

Si le parcours de la jeune championne 2025 et vice-championne 2026 de la Coupe du Gabon de basketball Orphela Abegue Obiang Messi semble un peu magique et étonnamment chanceux, sa réussite est avant tout le fruit d'un travail opiniâtre.

Qu'est-ce qui t'a attirée vers le basketball au tout début, et comment es-tu arrivée dans ton club formateur Tandem BB ? Tu y as passé combien de temps et remporté combien de tournois ?

Orphela Abegue Obiang Messi : Au départ, rien ne me destinait vraiment au basketball. Tout a commencé il y a quatre ans, alors que je marchais avec ma grande sœur. Nous avons rencontré un homme, Monsieur Gislain, qui nous a posé quelques questions. Ma sœur lui a expliqué qu'elle jouait au basket mais qu'elle allait arrêter, et elle lui a proposé de me donner ma chance. Quelques jours plus tard, Monsieur Gislain est venu me chercher chez moi. Il m'a emmenée sur la terrasse de sa maison, où il avait installé un panier et entraînait des enfants du quartier. C'est là que j'ai découvert le basketball.

Au début, je jouais simplement pour passer le temps. Puis, très vite, j'ai développé un esprit de compétition. Je refusais que quelqu'un qui venait de commencer progresse plus vite que moi. Cette envie de me dépasser s'est transformée en passion, puis en véritable rêve. Le basket est devenu une partie de ma vie.

Par la suite, nous avons quitté cette terrasse pour rejoindre un vrai terrain à Matiti, dans le troisième arrondissement de Port-Gentil. J'y ai intégré Tandem BB, mon club formateur, où j'ai grandi pendant près de quatre ans. Avec ce club, j'ai participé à plusieurs compétitions nationales et j'ai remporté notamment la Coupe du Gabon 2025. Sur le plan individuel, j'ai gagné 14 trophées et 6 médailles, 3 en or et 3 en argent.

La Fondation Géraldine Robert Yema est dirigée par Géraldine Robert Yema, une icône du basket gabonais et africain. Comment s'est fait le contact et quel rôle joue-t-elle dans ton encadrement, ton mental et ta progression ?

J'ai rencontré Madame Géraldine Robert Yema lors d'un camp Yemaly. À la fin du camp, elle est venue me parler. Elle m'a dit que j'avais du talent et m'a donné plusieurs conseils qui m'ont beaucoup marquée. Quelques mois plus tard, grâce à mes coachs, coach

Ghislain et coach Okeley, le contact s'est renforcé. Madame Géraldine est même venue rencontrer ma mère pour lui proposer une bourse sport-études en France. Elle a également recommandé que je passe une année à Libreville, en habitant chez elle, afin de mieux me préparer au haut niveau. Aujourd'hui, elle et coach OB jouent un rôle très important dans mon parcours. Elle croit en moi depuis le début et m'encourage à toujours viser plus haut. Son soutien me donne confiance et me pousse à travailler encore plus.

Quelle est la leçon la plus importante ou le conseil marquant qu'elle t'a prodigué ?

Le plus grand conseil que j'ai retenu est de croire en mon potentiel et de ne jamais me limiter. Elle m'a fait comprendre que le talent ne suffisait pas : il faut travailler, faire des sacrifices et rester disciplinée. Depuis ce jour, j'essaie de donner le meilleur de moi-même à chaque entraînement et de profiter à apprendre d'elle à chaque moment passé à ses côtés.

Tu as été sélectionnée pour le Giants of Africa Camp et tu as intégré le All-Star Game. Comment as-tu vécu cette immersion face aux meilleures jeunes pépites du continent ? Qu'est-ce que cela a changé dans la perception de ton propre potentiel ?

Participer au Giants of Africa Camp a été une expérience exceptionnelle. J'ai eu la chance de côtoyer des joueuses venues de plusieurs pays africains, toutes très talentueuses. Être sélectionnée pour le All-Star Game m'a donné beaucoup de confiance. Cette expérience m'a montré que j'avais ma place parmi les meilleures jeunes joueuses du continent, mais aussi qu'il me restait encore énormément à apprendre. Elle m'a donné encore plus envie de travailler pour atteindre le plus haut niveau.

Championne de la Coupe du Gabon 2025, quelle valeur particulière a ce titre pour toi et pour ta ville ?

Cette victoire a une valeur immense. C'était ma première Coupe du Gabon avec Tandem BB, mon club

formateur. Nous avons travaillé très dur pour atteindre cet objectif. Être sacrée championne nationale avec l'équipe qui m'a formée est une immense fierté. C'est aussi une belle récompense pour tous ceux qui m'ont accompagnée depuis mes débuts à Port-Gentil. Je suis heureuse d'avoir pu représenter dignement ma ville et mon club.

Organisé par la Fondation Géraldine Robert Yema, le tournoi FISE District 2025 t'a vue briller en devenant Championne Senior Dame et MVP. Comment gères-tu la pression d'être attendue au sommet à ton jeune âge ?

Je considère cette pression comme une motivation. Les attentes sont importantes, mais elles me rappellent surtout que je dois continuer à travailler. Je reste concentrée sur mes objectifs sans me comparer aux autres. Je sais d'où je viens, je connais les sacrifices que j'ai faits et je garde toujours en tête que chaque victoire se mérite et que je dois continuer à travailler dur.

Justement, le haut niveau demande beaucoup de sacrifices. Quel rôle joue ta famille dans ton équilibre quotidien et ta motivation ?

Ma famille est un pilier essentiel dans ma vie. Même si elle ne me montre pas toujours son soutien de manière démonstrative, je sais qu'elle croit en moi et qu'elle compte beaucoup sur ma réussite. Quitter ma famille pour venir à Libreville n'a pas été facile, mais je savais que c'était une étape nécessaire pour progresser. Leur confiance me donne la force de continuer.

Comment arrives-tu à structurer tes journées entre le basket de haut niveau, les études et ta vie personnelle ?

J'essaie d'être organisée et disciplinée. Je donne la priorité à mes entraînements et à mes études, tout en gardant un peu de temps pour me reposer et rester proche de ma famille. Le haut niveau demande beaucoup d'efforts, mais avec une bonne organisation, il est possible de trouver un équilibre.

Revêtir le maillot des Panthères du Gabon est-il ton prochain objectif majeur ?

Oui, c'est un de mes plus grands objectifs. Représenter le Gabon serait un immense honneur. Je travaille chaque jour avec cette ambition et j'espère pouvoir porter ce maillot avec fierté et défendre les couleurs de mon pays.

Où te vois-tu dans cinq ans sur la scène internationale ?

Dans cinq ans, je me vois évoluer au plus haut niveau, en Europe ou aux États-Unis, avec l'ambition de jouer



Orphela Abegue Obiang
Messi, championne 2025 et
vice-championne 2026 de la
Coupe du Gabon de basketball,
sélectionnée pour le Giants Africa
Camp, et retenue pour le All-Star
Game, s'apprête à poursuivre sa
formation à la Tony Parker
Academy de Lyon, en France.

dans les meilleurs championnats. Mon rêve est de continuer à progresser, de représenter le Gabon sur les grandes compétitions internationales et, pourquoi pas, d'atteindre un jour la WNBA. L'intégration prochaine à la Tony Parker Adéquat Academy représente une étape importante vers cet objectif.

Quel message aimerais-tu adresser aux jeunes filles gabonaises qui rêvent de suivre tes pas ?

Je voudrais leur dire de croire en leurs rêves, même lorsqu'ils semblent impossibles. Peu importe d'où vous venez, ce qui compte, c'est votre détermination, votre travail et votre persévérance. Moi, j'ai commencé sur une simple terrasse, avec un panier accroché à un mur. Aujourd'hui, je m'apprête à rejoindre la Tony Parker Adéquat Academy en France. Si j'ai pu accomplir ce parcours, c'est grâce au travail, aux sacrifices, à mes coachs, à ma famille et à toutes les personnes qui ont cru en moi. Ne laissez personne vous dire que vos rêves sont trop grands. Travaillez chaque jour, restez humbles, acceptez les difficultés et n'abandonnez jamais.

Propos recueillis par Andju Ani

LE GABON FRAPPE FORT À BUJUMBURA

Avec une moisson impressionnante de 15 médailles, dont 5 en or, la sélection gabonaise de karaté-do signe une performance retentissante lors de la 16^e édition du Championnat d'Afrique de la Zone 4 disputée du 10 au 12 juillet dernier à Bujumbura, au Burundi.

« Aujourd'hui, les résultats ne me trompent pas parce que j'ai posé une base depuis deux ans. (...) C'est juste la rigueur du travail que j'ai eu à imposer (...) et aujourd'hui, voici le résultat qui a eu à payer. (...) À notre arrivée, le but était de faire retentir l'hymne national du pays, et pas une fois, pas deux, ni trois, mais plus de 5 fois », déclare Maître Bachama Tsamba Aristide, entraîneur principal de l'équipe nationale des Panthères karaté du Gabon. Une satisfaction justifiée par la performance XXL de ses poulains qui récoltent, au terme de trois jours de compétition intense, un total de 15 médailles dans diverses catégories : 5 d'or, 4 d'argent et 6 de bronze. Une prestation majuscule qui confirme le retour de ce pays au premier plan sur la scène continentale. Armés d'ambitions de podium, malgré une concurrence féroce venue des quatre coins de la sous-région, les karatékas gabonais font preuve de technicité, de maîtrise et d'un mental d'acier. Résultat : ils sont champions d'Afrique de la Zone 4 et dépassent les objectifs fixés.

Une génération en or

Au-delà des médailles d'argent et de bronze, ce sont les 5 breloques en or qui ont fait retentir, à cinq reprises, l'hymne national du Gabon et propulsé le pays au firmament de la compétition. Un exploit accompli par cinq athlètes d'exception. David Obissa, 25 ans (Kumite Senior -67 kg), « incarne la rage de vaincre ». Son combat en finale est électrique. Mené dès les premières minutes, il garde son sang-froid, inverse la tendance et arrache la victoire. Il se confie : « Le combat le plus difficile a été ma finale. Mon adversaire m'a arraché 2 points dans les premières minutes, j'ai dû regarder ses failles et remonter au score. (...) Le combat terminé, j'ai ressenti de la joie, un grand soulagement. Cette médaille me donne encore faim. Comme je le dis souvent : "La sueur d'un homme n'est jamais versée en vain." » Habité d'une passion transmise par son père alors qu'il a 6 ans et formé au SETRAG Karaté Club puis à l'ASSOM-GR, le jeune David Obissa ne ménage pas ses efforts.

Pour Christy Paragine Ayouma Mpolo, 15 ans (Kumite Cadette -61 kg), « la maturité n'attend point le nombre des années ». Malgré une préparation express perturbée par ses examens scolaires (BEPC), elle livre une prestation héroïque face à sa concurrente du pays hôte. Pour Économies Africaines, l'adolescente refait le film : « À 2 secondes de la fin, nous étions à 6-5. C'était moi qui menais et je devais tout faire pour qu'elle ne me touche pas. Quand j'ai su que j'étais médaille d'or, j'étais vraiment heureuse car je savais que tout le monde comptait sur moi. Pour moi, cette médaille me montre que la Ayouma de 2019 qui avait 9 ans [l'âge de ses débuts au Shotokan World Karaté, ndlr] a bien progressé. » Le coach Bachama confirme : « J'ai cru en elle. Elle n'a eu que 3 semaines de préparation parce qu'elle passait le BEPC. (...) Quand elle est montée et qu'elle m'a obtenu la première médaille d'or, mon cœur a commencé à battre à tout rompre. C'est le combat de la petite Ayouma qui nous a tous réveillés ! » Christy Paragine est invaincue et multimédaille d'or au niveau national. Gildas Nicolas Yoan Koumoué Ongondja, 22 ans (Kumite Senior -84 kg), est sans aucun doute « l'un des piliers » des épreuves de Kumite par équipe. Sa détermination inébranlable et son parcours sont à la hauteur du redoutable titan qu'il est. Après une demi-finale d'anthologie gagnée contre le capitaine de l'équipe du Cameroun, il maîtrise sa finale jusqu'au bout avec deux points d'avance. « Le combat le plus difficile a été ma demi-finale contre le capitaine de l'équipe du Cameroun. J'ai dû faire preuve d'assurance et d'intelligence tactique. (...) Cette médaille d'or représente une grande responsabilité. Elle me rappelle que je ne suis plus un débutant, mais un athlète de haut niveau qui doit désormais confirmer », explique-t-il. Le gamin de 3 ans qui, un jour, a franchi les portes du dojo (club Funakoshi) dans les bras de son père est devenu un combattant aguerri, médaillé d'argent junior en 2019 au Cameroun... Et il est en mission.

Joseph Tracy Guilibana Bipakila, 18 ans (Kumite Espoir +68 kg féminin), la championne continentale espoir en titre, personnifie « la puissance et la force à l'état



Maître Bachama Tsamba Aristide, entraîneur principal de l'équipe nationale des Panthères karaté du Gabon, entouré des cinq champions d'Afrique de la Zone 4 sacrés à Bujumbura (Burundi).

pur ». Telle la panthère devant sa proie, elle ne laisse aucune chance à ses adversaires. Avec un sang-froid impressionnant, elle s'impose sur un score de 6-0 et marque son territoire. La concurrence est prévenue : une panthère affamée nommée Joseph Tracy règne sur la catégorie. « *Durant les dernières minutes de ma finale, j'avais 6 points et elle 0. J'étais déterminée à ce qu'elle ne marque aucun point jusqu'à la fin. Je me voyais déjà sur le podium avec la médaille d'or au cou. Cette médaille est une grande fierté, elle récompense tous mes sacrifices.* » Parallèlement à son calendrier scolaire, elle s'impose en effet des entraînements intensifs réguliers (5 h par jour), faisant fi des pépins physiques et du manque de matériel. Celle qui pratique le karaté depuis l'âge de 10 ans au club Manga Karaté nourrit de grands rêves.

Enfin, il y a David Olivier Nzong Nzong, 17 ans (Kumite Junior +76 kg), « *le poids lourd au mental de fer* ». Son combat est un concentré d'émotions. Mené pendant de longues minutes stressantes, il trouve avant la fin les ressources physiques et psychologiques nécessaires et fait définitivement basculer le verdict en sa faveur. Déjà sacré champion d'Afrique lors de sa toute première sélection, son expérience et son vécu parlent pour lui. Toutefois, il avoue : « *C'est le combat le plus difficile (...) j'ai dû me battre pour remonter mon score. C'était stressant, mais au moment où j'ai compris que la victoire m'était accessible, j'ai repris confiance et j'ai blindé mon moral. Savoir qu'on est champion deux*

fois de suite, ce n'est pas rien ! » Le double champion d'Afrique consécutif qui a fait ses débuts à 11 ans au club Manga DFIP s'affirme comme l'un des plus grands espoirs poids lourds du continent.

Des perspectives dorées pour le karaté

Cet exploit récompense le travail de fond accompli par le staff technique, même si rien n'a été facilité, comme le révèle le coach Bachama : « *Le plus difficile pour nous, avec les jeunes, c'est la rigueur. Ils sont la génération androïde, (...) addicts à la télévision et aux réseaux sociaux. Il faut qu'ils se reconnectent avec le réel, le terrain. Les maintenir dans la rigueur est le plus difficile. Avez-vous remarqué ? Pendant l'entraînement, je suis obligé de hausser le ton.* » Pour surmonter les difficultés que constituent les programmes scolaires, les exigences d'entraînement ou le manque de matériel et de moyens financiers, l'union sacrée entre staff technique et athlètes aura été nécessaire. « *On a fini avec la Zone 4. On a pris 15 médailles, on remet les compteurs à zéro. On prépare maintenant le Championnat d'Afrique en Algérie. (...) On veut mettre le Gabon au sommet et se qualifier pour les Championnats du Monde en Chine !* », conclut le technicien. Ces Panthères en or visent les Championnats d'Afrique Seniors, la qualification aux Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques ainsi que les circuits Premier League WKF. Ils ont faim, et Bujumbura n'était visiblement qu'un apéritif !

Lambert Youngou

LA PANTHÈRE INARRÊTABLE DU LANCER DE POIDS AFRICAIN

À 41 ans, l'athlète gabonaise Carine Mekame Ndong confirme son statut être parmi les meilleures lanceuses de poids du continent. Vice-championne d'Afrique 2026, elle améliore également son propre record national, confirmant une longévité et une résilience exceptionnelles.

Certains parcours forcent l'admiration par leur puissance et leur résilience. Celui de Carine Mekame Ndong en fait partie. Lanceuse de poids d'exception, elle repousse les limites de la gravité et du temps au sommet continental, décrochant à nouveau, dans sa quarantaine rugissante, le titre de vice-championne d'Afrique le 15 mai 2026 à Accra (Ghana), lors des championnats d'Afrique d'athlétisme, grâce à un lancer à 16,71 mètres. Ni les sacrifices familiaux, ni les blessures surmontées, ni le doute ni le découragement n'ont eu raison de l'élan de cette guerrière des pistes qui continue d'écrire, à la force de ses bras et de sa détermination, l'une des plus belles pages de l'histoire du sport africain.

Communément appelée « Carine Mekame », elle grandit dans son Gabon natal et se découvre très tôt une passion pour le lancer de poids. Son potentiel l'impose assez vite sur la scène continentale : en 2003, elle est sacrée championne d'Afrique juniors à Garoua (Cameroun) avec un jet de 14,25 mètres. Cette performance met en lumière son don naturel et sa maturité précoce. Pour elle, plus de doute : elle veut faire partie des légendes, graver son nom aux côtés de ceux des plus grandes championnes du lancer de poids d'Afrique. Une ambition que le Gabon ne peut hélas pas soutenir à cause de l'absence d'infrastructures sportives modernes, d'encadrement professionnel de haut niveau et d'équipements spécialisés. Alors, à 25 ans, elle s'installe en France et intègre le Dynamic Aulnay Club, dont elle est toujours pensionnaire. Elle y bénéficie de ce qui lui manquait pour exprimer son plein potentiel et atteindre son objectif ultime : l'or.

Blessures, doutes, triomphes : le parcours d'une guerrière

Mais la voie qui mène vers le métal jaune est parsemée d'embûches et d'imprévus malheureux. Carine en fait la douloureuse expérience. Le soutien en dents de scie des autorités sportives gabonaises ainsi que de graves blessures physiques comme une lourde opération du cou qui oblige l'athlète à renoncer aux Jeux Africains

de Rabat en 2019 la poussent au bord de l'épuisement, du découragement et de l'abandon. Le doute et les questionnements s'installent. Les moments sombres s'amoncellent. Heureusement, elle est bien entourée. La famille, son club et des proches se rassemblent à ses côtés et l'encouragent sans cesse : « *Une panthère, même blessée, n'abandonne jamais* ». L'athlète gabonaise retrouve la motivation et fait preuve de résilience pour se hisser à nouveau au sommet. Dans le milieu, il est admis que « *peu d'athlètes ont la force de se relever et de retrouver leur niveau d'antan après une chute* ». Mais Carine, panthère affamée, traque sa proie, l'or. Elle ne lâche rien et s'entraîne intensément, au prix de lourds sacrifices.

Peu à peu, ses efforts sont récompensés : chaque lancer est toujours plus assuré, va toujours plus loin. La confiance retrouvée, elle hume à nouveau l'enivrant parfum de la compétition et des récompenses aux Jeux de la Francophonie d'Abidjan en 2017, où elle décroche la médaille d'argent avec un jet de 15,34 mètres. Insatisfaite, elle redouble d'efforts et repousse encore ses limites, et cinq ans plus tard, précisément le mercredi 8 juin 2022, au Championnat d'Afrique d'athlétisme à l'Île Maurice, elle se transcende et réalise un jet historique de 15,87 mètres. Ce lancer l'installe comme vice-championne d'Afrique et offre au Gabon sa première médaille continentale depuis dix ans, tout en établissant pour la première fois le record national. « *C'est magnifique ! J'étais trop stressée, j'ai mené le concours mais ensuite la Sud-Africaine Ischke Senekal est passée... C'était trop dur mais je suis trop fière de moi !* », déclare-t-elle alors.

La consécration d'une longévité exceptionnelle

En 2024, aux Championnats de France hivernaux de lancers longs, elle décroche enfin une médaille d'or avec un jet de 15,43 mètres, en dessous de ses standards. Ce sacre masque donc une terrible réalité : une baisse de ses performances. En comparaison du très haut niveau des compétitions africaines de lancer de poids, l'espoir de médaille sur sa terre natale semble compromis.



Elle en fait d'ailleurs le constat amer quelques mois plus tard, lors de la finale des Jeux africains d'Accra, où elle ne termine qu'en 5^e position avec un lancer de 15,31 mètres, loin derrière la championne sud-africaine Ashley Erasmus à 16,78 mètres, la Nigériane Oyesade Olatoye médaillée d'argent à 16,61 mètres et la Sud-Africaine Ischke Senekal médaillée de bronze à 16,38 mètres. Le podium auquel elle s'était habituée semble désormais hors de portée. Les doutes et les critiques se font jour.

Pour certains, « *elle est finie, qu'elle prenne sa retraite* ». Pour d'autres, « *pourquoi est-elle venue faire de la figuration ? Ce n'est pas normal* ». C'est dur. La panthère est blessée dans sa fierté. Mais elle en a vu d'autres et se promet de revenir plus forte.

En effet, le 15 mai 2026, aux Championnats d'Afrique d'Accra (Ghana), elle tient sa promesse en décrochant la médaille d'argent grâce à un lancer mémorable à 16,71 mètres. Elle vient de réécrire son histoire et de battre son propre record du Gabon. Le public gabonais exulte. La presse est dithyrambique. Cette date appartient déjà à l'histoire. « *Vous savez très bien d'où nous venons. Nous repartons presque de zéro après une longue période d'incertitudes... Il fallait serrer les dents* », se confie-t-elle.

Aujourd'hui, Carine Mekame Ndong est solidement installée au 2^e rang du lancer de poids féminin sur le continent. La Sud-Africaine Collette Uys est le seul obstacle qui lui reste à franchir pour atteindre l'or tant

recherché. Sa puissance retrouvée, lui permet désormais de rivaliser avec les meilleures : en effet, l'athlète gabonaise reste à ce jour la seule athlète d'Afrique centrale capable de briser l'hégémonie sud-africaine. Il ne reste que 94 centimètres à combler. Rien d'impossible. Le moment viendra. Pour l'heure, Carine Mekame Ndong se réjouit et est reconnaissante : « *Je suis très contente de ma performance, de savoir que ce que ce travail a payé dans cette grande compétition. Je suis vice-championne d'Afrique avec la manière, un nouveau record national, mon record personnel et le record de mon club d'athlétisme (...) Beaucoup de bonheur pour moi et merci à toute la délégation gabonaise qui était à fond derrière moi (...) pour me motiver, pour m'encourager et pour crier dans les tribunes. Ça m'a vraiment fait chaud au cœur et je n'ai rien lâché jusqu'à mon dernier lancer.* »

À 41 ans, elle renaît de ses cendres et poursuit avec détermination son rêve d'enfance : offrir à la terre de ses ancêtres sa première médaille d'or dans une compétition majeure, avant le dernier lancer d'une carrière déjà légendaire. Cette guerrière incarne la force tranquille d'une femme qui impose le respect et d'une mère protectrice de trois enfants, une fille et deux garçons, qui a su concilier exigence du haut niveau et vie de famille. C'est une compétitrice féroce, une athlète hors du commun, une véritable panthère qui défend, de toutes ses forces et toutes griffes dehors, les couleurs de son pays.

Lambert Youngou

ARIEL BOUYA KENDJE : LE COMBAT AU-DELÀ DU SILENCE

Il n'a pas besoin de voix pour se faire entendre : ses coups de pied sur le tatami parlent pour lui. Champion de l'Open international des sourds de taekwondo en Côte d'Ivoire, Ariel Bouya Kendje revient sur son parcours, les défis du handisport et ses ambitions pour le Gabon.

Comment est née votre passion pour le taekwondo ?

Ariel Bouya Kendje : Depuis mon enfance, j'ai toujours été attiré par les arts martiaux. J'ai commencé le taekwondo très jeune et je me suis rapidement passionné pour ce sport, qui m'a appris la discipline, le respect et le courage. Ce fut un choix personnel que je n'ai jamais regretté.

Comment se sont déroulés vos débuts dans le taekwondo ?

Au début, ce n'était pas facile à cause de mon handicap auditif. J'observais beaucoup mon entraîneur et les autres pratiquants. Grâce aux démonstrations, aux gestes et à la langue des signes, j'ai réussi à progresser.

Quel regard les autres portent-ils sur vous ?

Certaines personnes avaient des doutes au début. Mais avec mon travail, ma discipline et mes résultats, elles ont fini par me respecter.

Comment êtes-vous arrivé au niveau international ?

À un moment de ma vie, j'avais arrêté le taekwondo parce que je pensais qu'il n'y avait pas d'avenir pour une personne sourde. Puis j'ai rencontré M. Ibrahim Adjagbe, président de l'Association gabonaise omnisports des sourds (AGAOS). Il m'a expliqué qu'il existait des compétitions nationales et internationales pour les sportifs sourds. Grâce à lui, j'ai retrouvé confiance, j'ai repris les entraînements et je me suis fixé comme objectif de représenter le Gabon. Aujourd'hui, grâce au travail et à la persévérance, j'ai pu atteindre le niveau international.

Comment communiquez-vous avec votre entraîneur ?

Nous communiquons grâce à la langue des signes, aux gestes, aux démonstrations et à la vidéo. La confiance entre nous est très importante.

Votre handicap est-il aussi une force ?

Oui. Je suis très attentif à tout ce qui se passe autour de moi. Mon sens de l'observation, ma concentration

et mes réflexes sont devenus de véritables atouts pendant les combats.

Quand avez-vous compris que vous pouviez devenir champion ?

Lorsque j'ai commencé à gagner des compétitions, et surtout lorsque j'ai gagné la médaille d'or à l'Open international de Côte d'Ivoire, le 16 mai 2026. Ce jour-là, j'ai compris que tout était possible avec le travail.

Quels sont aujourd'hui les principaux obstacles auxquels vous êtes confronté ?

Le manque de financement, d'équipements, de compétitions, d'infrastructures adaptées et de soutien constitue la principale difficulté à laquelle je suis confronté. Sur le plan de la communication, nous ne jouissons pas toujours d'une exposition médiatique comparable à celle des athlètes valides. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier *Économies Africaines* pour cette interview.

Est-il difficile de préparer les compétitions ?

Oui. Il est difficile de concilier la vie quotidienne avec la préparation du haut niveau lorsque les moyens financiers sont limités.

Êtes-vous confronté à des préjugés ?

Oui, mais je préfère y répondre par mes performances. Aujourd'hui, mes résultats montrent que le handicap n'empêche pas de réussir.

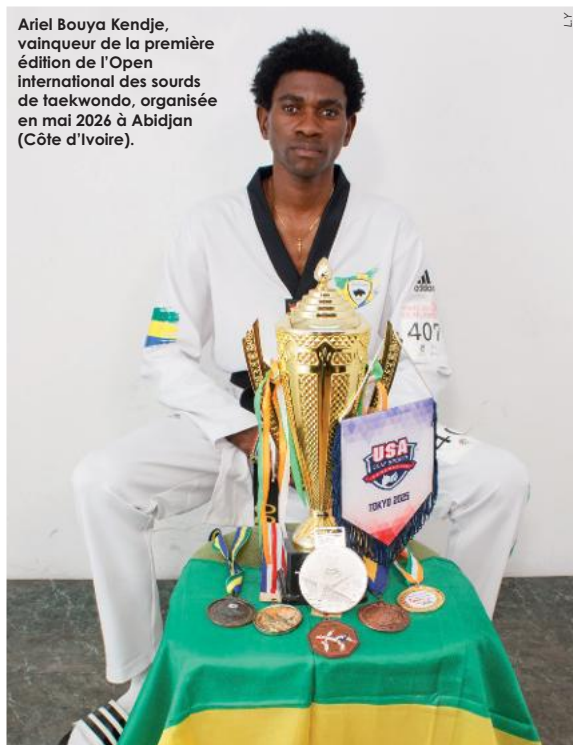
Qu'avez-vous ressenti en remportant l'Open de Côte d'Ivoire ?

Une immense joie et beaucoup de fierté. J'étais fier de représenter le Gabon et de montrer que les sportifs sourds peuvent eux aussi devenir champions et défendre les couleurs de leur pays.

Comment s'est déroulée la compétition ?

Le niveau était très élevé et tous les combats étaient

Ariel Bouya Kendje, vainqueur de la première édition de l'Open international des sourds de taekwondo, organisée en mai 2026 à Abidjan (Côte d'Ivoire).



difficiles. J'ai dû rester concentré jusqu'au dernier instant pour décrocher la victoire.

Quel message souhaitiez-vous transmettre à travers cette victoire ?

Je voulais montrer que les personnes sourdes ont les mêmes capacités que les autres. Avec des opportunités et un bon accompagnement, nous pouvons réussir au plus haut niveau.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

Je suis fier d'avoir offert cette médaille d'or au Gabon et d'inspirer aujourd'hui de nombreux jeunes sourds à croire en leurs rêves.

Quel rôle joue votre famille ?

Ma famille est mon premier soutien. Elle m'encourage dans les moments difficiles et partage chacune de mes victoires.

Comment a-t-elle réagi à votre parcours ?

Au début, elle était inquiète à cause des risques liés au taekwondo, mais aujourd'hui elle est très fière de mon parcours.

Que représente cette médaille pour votre famille ?

C'est une grande fierté. Elle récompense tous les sacrifices que nous avons faits ensemble.

Qui vous accompagne au quotidien ?

Je remercie Dieu, ma famille, mon entraîneur et tous ceux qui croient en moi. Je remercie tout particulièrement M. Ibrahim Adjagbe, président de l'AGAOS. Lui-même étant une personne sourde comme nous,

il se bat chaque jour avec détermination pour offrir un avenir aux sportifs sourds du Gabon. Malgré le manque de moyens, il ne cesse de nous encourager, de rechercher des opportunités et de défendre notre cause. Je souhaite réussir pour le rendre fier et montrer que tous les sacrifices qu'il consent pour nous n'auront pas été vains. Que Dieu le bénisse et lui donne la force de poursuivre cette mission.

Avez-vous reçu le soutien que vous espériez ?

Je suis reconnaissant pour les félicitations reçues après ma médaille d'or, mais j'espère un soutien plus important de l'État et des institutions sportives. Aujourd'hui, j'ai besoin d'une bourse de préparation, de stages internationaux et d'un accompagnement régulier pour préparer les prochaines compétitions. Les Championnats du monde sont d'un niveau très élevé. Le climat y est souvent très différent de celui du Gabon. Le froid et la fraîcheur influencent notamment mes performances au niveau de mes jambes, ce qui rend les combats encore plus difficiles.

Avec une meilleure préparation, des stages adaptés et un véritable accompagnement, je suis convaincu que je pourrais aller encore plus loin et remporter d'autres médailles pour le Gabon. Mon rêve est qu'un jour le président de la République et tout le peuple gabonais soient fiers de moi.

Quelles améliorations souhaitez-vous pour le handisport au Gabon ?

Il faut davantage de financements, des infrastructures adaptées, plus de compétitions, des stages de préparation et une meilleure considération pour les sportifs en situation de handicap.

Quels sont vos prochains objectifs ?

Je souhaite participer aux plus grandes compétitions internationales, notamment aux Deaflympics, aux Jeux paralympiques et au Championnat du monde de taekwondo des sourds, remporter d'autres titres pour le Gabon et continuer à progresser.

Quel message souhaitez-vous adresser aux jeunes sourds ?

Je leur dis de ne jamais abandonner leurs rêves. Croyez en vous, travaillez avec sérieux et ne craignez pas les difficultés. Le handicap n'est pas une faiblesse. Avec de la persévérance, du courage et le soutien de ceux qui croient en vous, vous pouvez réaliser de grandes choses. C'est pourquoi je veux être un exemple pour les jeunes sourds et leur montrer que le handicap n'empêche pas de réussir. Avec du travail et de la détermination, tout est possible.

Propos recueillis par Lambert Youngou

PIERRE-FRANÇOIS AUBAMEYANG ET FRANÇOIS OMAM-BIYIK : LA FRATERNITÉ AU-DELÀ DES CRAMPONS

Du fou rire complice sur un terrain aux exploits mémorables de la Coupe de l'UDEAC 1985 et du Mondial 1990, retour sur l'extraordinaire destin de deux monuments du football africain. Des coups d'éclat à Laval à la solidarité financière, la vision sans concession de deux frères de sang et de terrain.

Dans la vie, il est des rencontres qui dépassent le simple cadre du sport et qui se hissent au niveau de l'intime et du sacré. Le lien originel qui unit pour la vie Pierre-François Aubameyang, alias « Aubame Yaya », et François Omam-Biyik ne s'est pas créé dans un salon feutré, ni même par la volonté d'un entraîneur, mais dans l'ambiance authentique du football des années 1980. Pierre-François Aubameyang est un monstre sacré du football gabonais entré à jamais dans l'histoire en offrant au pays le tout premier trophée majeur de son histoire : la Coupe de l'UDEAC 1985. Il termine meilleur buteur et meilleur joueur de la compétition. Les Gabonais se souviennent également de ce moment historique où, lors de sa toute première sélection en équipe nationale, il brise une « malédiction » vieille de dix ans en inscrivant, à la 75^e minute, un but « venu d'ailleurs », scellant la victoire du Gabon à 1-0 contre le Congo, qui s'incline (enfin !). Le « Chaba » du Stade Omnisports de Libreville est en fusion.

François Omam-Biyik est un héros légendaire du Cameroun qui stupéfie le monde entier un après-midi de 1990 lors du match d'ouverture de la Coupe du monde par un coup de tête d'exception offrant la victoire au Cameroun contre l'Argentine de... Maradona. Outre les exploits et les moments de gloire, une fraternité indéfectible lie le Gabonais et le Camerounais. Plus que des amis de vestiaire, d'anciens adversaires en club ou dans leurs sélections respectives, ils se sont toujours définis comme deux frères que la vie a unis à jamais.

Le fou-rire qui noue l'alliance

Avant l'explosion au Stade Lavallois et les projecteurs du championnat de France, les deux hommes traversent la trajectoire sinueuse des jeunes footballeurs africains de l'époque. Pierre François Aubameyang débute par

le parcours courageux d'un jeune homme parti de Libreville en 1980 sans avoir jamais joué dans un club de football gabonais. À Paris, il franchit une à une les étapes : des cadets du CA 14 jusqu'à la 3^e division à Malakoff. Un ami débourse pour lui les 70 francs nécessaires à sa démission dudit club. Alain de Martigny le repère aussitôt et le signe professionnel à Laval en 1984. François Omam-Biyik gravit quant à lui les échelons depuis le club de son village (Pouma FC) jusqu'au mythique Canon de Yaoundé avec lequel il joue le championnat, la coupe et le Ballon d'Or camerounais en 1985. Signe du destin, leurs chemins se croisent à cette date précise.

Aubameyang termine son entraînement avec la sélection gabonaise alors baptisée « Azingo National ». Omam-Biyik attend son tour pour entrer avec les Lions Indomptables. « Nos regards se sont croisés. Et il y a eu un fou rire. Je ne sais pas si c'est sa coupe de cheveux ou quoi... Il a éclaté, j'ai éclaté. On ne s'est pas parlé, mais ça a commencé comme ça ! », se souvient François Omam-Biyik. Pierre-François Aubameyang confirme : « On se chasse-croise. Je vois un gars avec une belle touffe de cheveux, il voit la mienne qui bougeait dans tous les sens parce que j'étais en sueur. Il a mis la main devant sa bouche, j'ai fait pareil, comme si on se cachait pour qu'on ne voie pas qu'on rigolait ! »

Et quelques mois plus tard, en décembre, le Stade Lavallois se déplace au Cameroun pour un match contre le Canon de Yaoundé. Pierre-François Aubameyang vante les mérites d'Omam-Biyik aux dirigeants du club français. Durant le match, Omam éclabousse la rencontre de sa classe et inscrit un quadruplé. Le club mayennais le signe dans la foulée et il débarque en France à l'été 1986.

À son arrivée, la connexion avec « Aubame Yaya »

est instantanée : « *Subitement, je vois le type débarquer à l'hôtel! On s'est embrassés comme si on se connaissait depuis plus de 20 ans. Au lieu d'aller avec le coach ou le président, je suis monté dans sa voiture. C'était fini!* », se rappelle Omam-Biyik. Les deux hommes partagent tout : domicile, repas, passion pour les véhicules, etc. Pierre-François n'hésite pas à prêter sa voiture à son frère afin qu'il se fasse la main. Quand il aperçoit la Super 5 GT Turbo blanche d'Aubame, Omam commande exactement le même modèle, de couleur identique. Sur le terrain, leur complicité est totale : « *Si moi j'arrive à marquer devant, rien ne va passer là-bas derrière. Et si je marquais un but, les coéquipiers attendaient que Pierre me touche d'abord avant d'arriver à leur tour.* », ajoute-t-il.

Le pacte du « 50/50 »

Afin que les performances de son complice Omam-Biyik soient récompensées à leur juste valeur, Aubame agit lui-même comme agent négociateur intransigeant. Il obtient rapidement du club une revalorisation salariale pour son ami. Lorsqu'il reviennent de leurs sélections nationales respectives, la prime de victoire de l'un est systématiquement partagée avec l'autre. « *Si l'un gagnait et l'autre perdait, on partageait 50/50. Et si les deux gagnaient, on additionnait tout, on mélangeait et on divisait par deux!* », racontent les deux légendes dans un grand éclat de rire.

Concernant l'évolution du football contemporain, les deux dénoncent la perte de certaines valeurs humaines fondamentales. Selon eux, le football moderne est en manque de solidarité et d'humanité au profit de l'argent. « *À notre époque, la sélection des Africains de France, initiée notamment avec Pape Diouf, nous permettait de faire le tour du continent et de garder une cohésion totale* », rappelle le père de PEA (Pierre-Emerick Aubameyang). S'agissant du racisme persistant sur les terrains, leur réponse est sans concession et empreinte de force de caractère : « *Pour moi, le racisme est une stupidité. Il y a toujours eu des cris de singe ou des peaux de bananes. Parfois, les bananes, on les mangeait! J'ai compris que c'étaient des gens qui me trouvaient différent et que moi, j'avais un plaisir immense à être là où ils étaient* », avance Omam-Biyik. « *Ça n'a jamais impacté ma personne. Au contraire, j'en rigolais! Bien sûr, je suis déçu de constater que la jeune génération continue de subir cela. Mais plutôt que de se laisser déstabiliser, j'exhorte ceux qui en sont victimes à jouer leur football. Faites*



De gauche à droite : François Omam-Biyik et Pierre-François Aubameyang.

la différence sur le terrain. », renchérit Pierre-François Aubame. Interrogé sur la réussite exceptionnelle de son fils Pierre-Emerick Aubameyang, référence mondiale du football moderne, il convoque à nouveau les valeurs traditionnelles : « *La réussite de Pierre-Emerick est la photocopie de mon vécu. On dit chez nous, en fang : « Ovuwa vu, e wu wadang » – la photocopie est meilleure que l'original! Il a fait mieux que son père. C'est ce qu'un père attend de son fils.* »

« Les deux frères », qui ont frôlé l'incorporation d'office dans les casernes de Rennes et de Valenciennes, restent indivisibles. Chacun prend soin de l'autre. Précisons qu'Omam Biyik est le parrain de PEA. À la question de savoir ce qui les résume en un seul mot, la réponse fuse à deux voix, simple et indiscutable : « *Nous sommes frères. Il n'y a rien à rajouter là-dessus.* »

Lambert Youngou

L'ESPLANADE GEORGES DAMAS ALEKA, UN LIEU DE MÉMOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

Avec cette esplanade, le Gabon fait le choix de préserver son patrimoine historique tout en développant un tourisme mémoriel. Pensé comme espace de transmission, de recherche et de découverte, ce lieu porte l'ambition de valoriser l'histoire nationale, renforcer le dialogue entre les générations et contribuer au rayonnement culturel du pays.

Brice Clotaire Oligui Nguema a compris que la mémoire d'une nation se nourrissait autant de ses archives que des lieux qui incarnent son histoire. Ainsi, l'esplanade Georges Damas Aleka a vocation à s'affirmer comme un espace dédié à la préservation et à la transmission du patrimoine politique, historique et culturel du pays. Bien au-delà de sa dimension commémorative, il est destiné à devenir un centre de mémoire, de recherche et de réflexion favorisant le dialogue entre les générations et contribuant à une meilleure compréhension du parcours de la République et de ses grandes figures.

Un lieu de mémoire au service de la cohésion nationale

Qui est Georges Damas Aleka ? Auteur et compositeur de l'hymne national du Gabon intitulé « La Concorde », il a aussi présidé l'Assemblée nationale gabonaise de 1964 à 1975. C'est dire que cette personnalité a été étroitement associée à l'histoire politique du pays. Figure marquante de l'administration publique, il appartient à cette génération de responsables qui ont accompagné la construction de l'État moderne après l'indépendance. Son parcours, marqué par un engagement au service des institutions, illustre une période charnière durant laquelle le Gabon consolidait ses structures administratives, économiques et politiques. À dessein, le président Brice Clotaire Oligui Nguema le cite souvent parmi les « bâtisseurs de la République » pour montrer que la transition actuelle s'inscrit dans une tradition de refondation institutionnelle. Georges Aleka est l'un des noms les plus fréquemment associés à cette idée.

Voilà sans doute pourquoi cette esplanade qui fait office de mémorial porte son nom, répondant à une nécessité souvent évoquée par les historiens : préserver les témoignages matériels et immatériels d'une époque

afin qu'ils ne disparaissent pas avec les générations qui les ont vécues. Au-delà de sa fonction mémorielle, cette esplanade accueillera aussi une bibliothèque, des salles d'étude et des espaces de visioconférence. Ces équipements serviront aux chercheurs, étudiants, universitaires et acteurs du monde culturel, afin de faire du site un lieu de savoir et de transmission.

Plus qu'un hommage rendu à une personnalité, cette esplanade, qui fait office de musée, est l'émanation d'une réflexion plus large sur la place de la mémoire dans la construction nationale. Dans de nombreux pays, les mémoriaux jouent un rôle pédagogique fondamental. Ils offrent aux chercheurs une matière documentaire précieuse, permettent aux étudiants d'approfondir leur connaissance de l'histoire nationale et proposent au grand public une lecture contextualisée des grands événements qui ont façonné le pays.

Le projet s'inscrit également dans une démarche de valorisation du patrimoine national. Avec la collecte d'archives, de photographies, de documents administratifs, de témoignages et d'objets historiques, le musée contribuera à créer un fonds documentaire unique sur l'évolution des institutions gabonaises. Cette mission revêt une importance particulière à une époque où la numérisation des contenus et la conservation des données historiques deviennent des enjeux majeurs pour les États soucieux de préserver leur héritage.

Au Gabon, où les initiatives de conservation du patrimoine historique restent encore limitées, ce type d'infrastructure contribue à combler un déficit de transmission. L'histoire politique nationale demeure souvent dispersée entre archives administratives, collections privées et témoignages oraux. La création d'un espace dédié permet ainsi de rassembler ces ressources et d'y donner accès tout en garantissant leur conservation dans le temps.

L'esplanade Georges Damas Aleka, édifée sur le front de mer de Libreville, a vocation à devenir un haut lieu de mémoire, de transmission et de valorisation du patrimoine historique gabonais.



Le musée revêt aussi une dimension culturelle. Grâce à des expositions permanentes ou temporaires, à des conférences, à des rencontres avec des historiens ou à des projections documentaires, il peut devenir un véritable centre d'animation intellectuelle. Ces activités favorisent l'appropriation de l'histoire nationale par les jeunes générations, sachant que les questions d'identité, de citoyenneté et de cohésion sociale occupent une place croissante dans le débat public.

Comblant le déficit de transmission

L'intérêt d'un tel lieu dépasse d'ailleurs les frontières nationales. Le développement d'un tourisme mémoriel est aujourd'hui reconnu comme levier de valorisation du patrimoine. Les visiteurs étrangers, les chercheurs africains et internationaux ou encore les membres de la diaspora gabonaise sont de plus en plus sensibles aux espaces qui racontent l'histoire du pays par l'intermédiaire de ses grandes figures et de ses institutions. L'esplanade Georges Damas Aleka pourrait ainsi entrer dans un réseau plus large de sites patrimoniaux participant au rayonnement culturel du Gabon.

Pour atteindre pleinement les objectifs qui lui sont assignés, l'exploitation optimale de cette esplanade suppose toutefois de relever plusieurs défis. La préservation des archives nécessite des moyens techniques adaptés, notamment en matière de numérisation, de restauration et de conservation. L'accessibilité se révèle aussi un enjeu majeur : les contenus devront être pensés pour différents

publics, des scolaires aux universitaires en passant par les visiteurs occasionnels. Enfin, la réussite du projet reposera sur une gouvernance ouverte associant historiens, archivistes, institutions publiques et société civile. À l'heure où de nombreux pays africains réinvestissent leur histoire afin de mieux préparer leur avenir, cette esplanade apparaît comme un outil de transmission indispensable. Elle rappelle que la mémoire collective ne se limite pas à la célébration des grandes figures nationales mais qu'elle est avant tout un patrimoine commun pouvant nourrir le dialogue entre les générations, éclairer les décisions du présent et aviver le sentiment d'appartenance à une communauté nationale. En préservant les traces d'un parcours individuel au service de l'État, l'esplanade Georges Damas Aleka participera au récit d'une histoire plus vaste : celle de la construction du Gabon contemporain, de ses institutions ainsi que des femmes et des hommes qui ont contribué à son édification. Dans une société en évolution, cette mémoire demeure un repère essentiel pour comprendre le passé et imaginer l'avenir. Ce lieu apparaît alors comme un symbole de continuité entre les générations, un espace où se rencontrent le souvenir, la connaissance et la citoyenneté. En donnant une visibilité durable à ceux qui ont pris part à l'édification de la nation, il concourt à la consolidation du récit national et à la transmission des valeurs républicaines qui fondent l'unité du Gabon.

Anne-Sophie Lallemand

UN LIEU DE MÉMOIRE RÉHABILITÉ POUR MIEUX COMPRENDRE LES FONDATIONS DE L'ÉTAT GABONAIS

La rénovation du Mémorial Léon Mba marque une étape décisive dans la politique gabonaise de préservation du patrimoine historique. En redonnant toute sa place au premier président de la République, les autorités veulent faire de ce site un espace vivant de mémoire, de transmission et de réflexion civique.

La restauration en cours du Mémorial Léon Mba constitue un jalon majeur dans la politique gabonaise de valorisation du patrimoine historique. Plus qu'un simple chantier de rénovation, l'initiative traduit la volonté des autorités de réinscrire l'héritage du premier président de la République au cœur du récit national et de faire de ce site un lieu de mémoire, de transmission et de réflexion sur l'histoire du pays. Figure majeure de l'accession du Gabon à l'indépendance, Léon Mba demeure l'un des principaux artisans de la construction des institutions de l'État. Élu premier président de la République en 1961, il a accompagné les premières années de souveraineté du pays. Son parcours continue d'occuper une place singulière dans la mémoire collective, ce qui confère au mémorial une forte portée symbolique.

Au fil des années, le site a subi les effets du temps. Les bâtiments, les aménagements extérieurs ainsi que certains espaces destinés à accueillir le public nécessitaient une intervention. La réhabilitation répond ainsi à un double objectif : assurer la conservation d'un patrimoine national et adapter le mémorial aux exigences actuelles en matière de valorisation culturelle.

Le projet prévoit notamment la restauration des infrastructures existantes, la remise en état des espaces paysagers ainsi que la modernisation des équipements destinés à la conservation des archives et des objets patrimoniaux, avec une attention particulière pour l'amélioration des parcours de visite afin de permettre au public de mieux comprendre le rôle de Léon Mba dans l'histoire politique du Gabon.

Outre l'aspect architectural, cette réhabilitation offre l'occasion de repenser la vocation du mémorial. Les lieux de mémoire ne sont plus uniquement des espaces de recueillement mais des centres de diffusion du savoir où expositions, conférences, rencontres scientifiques et activités pédagogiques servent à transmettre

aux nouvelles générations les connaissances historiques. Sachant que la préservation des archives nationales constitue un enjeu majeur, le Mémorial Léon Mba peut jouer un rôle essentiel dans la conservation et la mise en valeur de documents relatifs aux premières années de la République. Photographies, discours, correspondances officielles, objets personnels et témoignages constituent autant de sources précieuses pour les chercheurs, les étudiants et les citoyens désireux de mieux comprendre l'évolution des institutions gabonaises.

En transmettant cette mémoire, le mémorial contribue à former une citoyenneté éclairée, fondée sur la connaissance du passé et la compréhension des grandes étapes de la vie politique nationale. Sa rénovation s'inscrit dans une dynamique plus large de valorisation du patrimoine culturel gabonais : le pays réaffirme sa volonté de préserver les témoins de son histoire et de renforcer son attractivité culturelle. Ces investissements soutiennent l'essor d'un tourisme mémoriel appelé à enrichir l'offre touristique nationale tout en participant à la diversification de l'économie.

Louise Bibalou-Durand



Dominé par ses deux colombes blanches, le Mémorial Léon Mba a été érigé en hommage au premier président de la République gabonaise, l'un des artisans de l'indépendance du pays.



**Vivez l'expérience
GOLD'N BLACK,
où chaque soir devient
exceptionnel**

Quartier Louis
À 50 m de l'Assiette d'Or
Libreville - Gabon

Tél. : (+241) 060 44 79 92



Le GOLD'N BLACK, votre lounge chic et cosy,
vous accueille chaque après-midi dès 15h pour
des instants de détente raffinés autour de cocktails,
champagnes et gourmandises à partager.

**After-work festif le vendredi, soirées vibrantes
jusqu'à l'aube le week-end.**

Privatisation sur mesure pour vos événements



 @Goldn.blk
 @gold_n_blk
 @gold'n black



GABON OIL COMPANY

15 ANS D'ÉNERGIE AU SERVICE DU GABON



VALORISER
nos ressources



RENFORCER
notre souveraineté



CONSTRUIRE
demain

SNHG 30

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI
LA SOUVERAINÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE DEMAIN